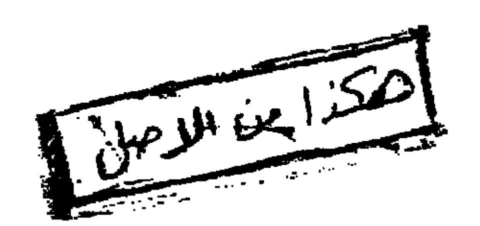


« L'Économie » : les routiers et le corporatisme

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14761 – 7 F

MARDI 14 JUILLET 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

M. Bill Clinton à mi-chemin

SAUF bouleversement de dernière minute, M. Bill Clinton, tout jeune (quarante-cinq ans) gouverneur du tout petit Arkansas (deux millions d'habitants), devrait gagner son *pari* : être « sacré », cette semaine, à New-York, candidat du Parti démocrate pour l'élection présidentielle de novembre. *Qui connaissait le nom de* M. Clinton il y a seulement quelques mois? Les experts se souviennent que le gouverneur de *l'Arkansas avait* prononcé en 1988, *lors* de la précédente convention démocrate, un discours très ennuyeux. Assuré*ment, M. Clinton* ne faisait pas partie des poids lourds du « parti de l'âne ».

Au printemps, ou même durant l'été 1991, personne, chez les démocrates, ne s'intéressait outre mesure à l'élection présidentielle. Pour une bonne raison : le président et candidat républicain George Bush semblait invincible. Encore tout auréolé de sa victoire dans le Golfe, M. Bush caracolait en tête des sondages. Seuls quelques « petits », des sans-grade, prenaient le risque d'entrer en lice. Un des grands mérites de M. Clinton aura été d'avoir ainsi saisi très tôt que la scintillante armure de M. Bush n'était pas sans faille.

LE bouillant gouverneur de l'Arkansas comprend que le vent de la « Tempête du désert » retombera vite et qu'il laissera alors à nu un paysage politique intérieur en assez mauvais état : récession, taux de chômage élevé (7,8 %), grogne devant une criminalité en spirale, déficit budgétaire incontrôlé, bref, le sentiment, comme disent les sondages, que le pays est « sur la mauvaise voie ». Les émeutes de Los Angeles illustreront de façon dramatique ce climat de malaise social.

M. Clinton mise sur le fait que l'élection se jouera sur la situation économique et sociale, non sur la politique étrangère. Le plus tôt et le mieux organisé, il mène la meilleure bataille des primaires. Il devance vite tous les autres postulants démocrates. Stoïque, il résistera à une formidable campagne de rumeurs, sur sa vie privée ou son passé militaire, destinée à semer le doute sur sa personnalité et sur son aptitude à briguer la présidence.

M. CLINTON arrive à New-York en *vainqueur*. *La* « grosse pomme » lui avait mené la vie dure lors des primaires. Hier si sceptiques, les experts disent volontiers aujourd'hui que ce Sudiste, modéré, combatif, est l'un des candidats les plus sérieux que le parti ait jamais eus pour tenter de reconquérir une Maison Blanche qui lui échappait régulièrement depuis près d'un quart de siècle. Le candidat indépendant, M. Ross Perot, lui faciliterait la tâche en émiettant l'électorat républicain.

Mais M. Clinton n'ignore pas *qu'il n'a fait que* la moitié du chemin. D'ici au mois de novembre, il devra dissiper l'image encore floue qu'il a dans un électorat hésitant et boudeur. Pour le moment, les Américains ne semblent prêts à accorder une majorité confortable à aucun des trois prétendants.

Lire page 4 les articles d'ALAIN FRACHON et SERGE MARTI

M 0147 - 0714 0 - 7,00 F



Plusieurs villes assiégées, de nombreuses victimes

Violente offensive des Serbes en Bosnie-Herzégovine

Les forces serbes ont déclenché, samedi 11 et dimanche 12 juillet, une vaste offensive contre plusieurs villes stratégiques de Bosnie-Herzégovine, qui aurait fait de nombreuses victimes. D'intenses combats se sont notamment déroulés dans le nord de cette République, autour de la localité à majorité musulmane de Gorazde, assiégée depuis la mi-avril. Les présidents bosniaque et croate ont lancé un nouvel appel à l'aide à l'ONU, tandis que le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali, a demandé, dimanche, au Conseil de sécurité, l'envoi de cinq cents « casques bleus » supplémentaires dans la région de Sarajevo.



Lire l'article de FLORENCE HARTMANN et nos informations page 3

Les socialistes et l'élection présidentielle

M. Rocard intronisé comme candidat du PS

Le congrès extraordinaire du Parti socialiste, réuni du 10 au 12 juillet à Bordeaux, a consacré le statut de M. Rocard comme candidat du parti à la future élection présidentielle. M. Fabius a souhaité, en ce qui concerne les élections législatives de 1993, la conclusion d'un accord électoral avec les écologistes. Le congrès a été marqué par les réactions à l'annonce de la future inculpation de M. Emmanuelli.

Labyrinthe électoral

par Patrick Jarreau

M. Laurent Fabius a fait dimanche, à Bordeaux, l'éloge d'un parti de militants devant un congrès sans militants. Il a exalté la vertu des débats au terme d'assises où il ne s'en est engagé aucun. Ce n'est certes pas la faute du premier secrétaire si les militants, déconcertés ou, comme l'a dit M. Lionel Jospin *« déçus »* et *« incertains »*, ne se sont pas sentis concernés par les votes qui leur étaient demandés sur la réforme des statuts du parti – tâche dont la dimension poétique n'aura échappé à personne – et sur de *« premières propositions pour un contrat de législature »*, dont la grisante technicité fait honneur au savoir-faire des experts chargés de les rédiger. Quelque cinquante-cinq mille adhérents se sont quand même déplacés, dans les semaines précédant ce congrès extraordinaire, pour émettre un vote sur un projet de programme qualifié par M. Jean-Pierre Chevènement, au « Forum » de Radio-Monte-Carlo et de *l'Express*, d'*« inodore, incolore et sans saveur »*.

Lire la suite page 11 et les articles de nos envoyés spéciaux et de notre correspondante à Bordeaux pages 10 et 11

Lire également l'article d'EDWY PLENEL page 22

Un entretien avec le président autrichien

« La neutralité n'est pas un but en soi. La sécurité de l'Europe c'est la sécurité de notre pays », nous déclare M. Thomas Klestil

Ancien secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Thomas Klestil, élu président de l'Autriche le 27 mai, a pris ses fonctions le 8 juillet. Il a expliqué au « Monde » ce qui va changer dans la politique extérieure autrichienne après six années marquées par un certain ostracisme à l'égard de M. Kurt Waldheim.

VIENNE

de nos envoyés spéciaux

« Estimez-vous qu'avec le départ de M. Waldheim, c'est aussi une époque de l'histoire de l'Autriche qui se termine?

– Avec ma prise de fonction commence certainement une nouvelle époque pour l'Autriche, et ceci pour plusieurs raisons. D'abord parce que notre environnement politique s'est transformé de manière révolutionnaire. Le temps est définitivement révolu où l'Autriche neutre était coincée entre les deux blocs militaires et où, grâce à sa politique de neutralité, elle avait peut-être une responsabilité plus grande que celle qui serait revenue à un petit pays. Que, par exemple, Kurt Wadldheim soit devenu secrétaire général de l'ONU, est intimement lié au fait qu'il était le représentant d'un pays neutre. Ce temps est fini et nous devons en tenir compte non seulement dans notre politique étrangère, mais aussi dans les explications que nous donnons à l'opinion publique. Nous devons faire évoluer notre politique de neutralité dans le sens de la solidarité parce que les menaces aussi ont changé de nature : conflits nationaux, migrations avec les vagues de réfugiés, destruction de l'environnement... Contre ces dangers, la neutralité n'est pas d'un grand secours. C'est pourquoi je suis un partisan absolu de notre appartenance à l'Europe, à une communauté de valeurs partagées.

Propos recueillis par WALTRAUD BARYLI et DANIEL VERNET

Lire la suite page 8

L'ÉTÉ FESTIVAL

Lavaudant mexicain

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Lui, c'est l'enfant d'un monde développé, dont la courbe de vie s'est dessinée, hésitante, brisée, cahotique, entre l'argent en abs*cisse et la révolte en ordonnée*. C'est un homme jeune encore, du moins le croyait-il, *« qui rêvait d'un peu d'aventure, voilà tout »*. Ses pas l'ont conduit au Mexique; le hasard, simplement. Il est arrivé là-bas par avion, apercevant au cœur de la mégalopole le vert artificiel d'un stade de football et les fausses lumières d'une boîte de nuit, le Molino Rojo.

Il avait fui la France, où il ne pouvait plus supporter son propre *« pessimisme ontologique, sa complaisance dans le sarcasme »*. Comment avait-il pu se laisser prendre dans un de ces cocktails où colonie étrangère – diplomates, hommes d'affaires, producteurs, patrons de presse... – et bourgeoisie locale s'enivrent moins d'alcools que de mots creux, absurde communion de la vanité et de la vacuité? Il lui fallait s'éloigner de ce Mexico-là, l'Amérique était encore trop loin.

Un autre Mexico l'a séduit. La nuit, les bars, les couples hallucinés, les sexes chavirés, le rythme triste des *danzones*, la voix rauque des chanteuses, l'illusoire réconfort d'un cha-cha-cha, les jolies filles et les mauvais garçons – à moins que ce ne soit le *contraire*, – le fantôme d'un vieux conquistador abandonné dans les bras d'une mort flamenca. Et l'aube finit par arriver, l'aube finit toujours par arriver. Aux éclats polychromes des artificiers de la fête succéderait le gris mat du point du jour, du verre cassé. *« C'est l'heure où les travestis approchent leur langue des oreilles des militaires : cette heure où on a envie d'être loin. »*

OLIVIER SCHMITT

Lire la suite et les articles de MICHEL COURNOT et SYLVIE DE NUSSAC page 15

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 SCH; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Georges Corm

« Il faut cesser la manipulation sélective des droits de l'homme »

Libanais, né à Alexandrie en Egypte, en 1940, Georges Corm a fait ses études à Paris. En 1963, il a débuté sa carrière dans la fonction publique libanaise en tant qu'économiste au ministère du Plan, puis comme conseiller auprès du ministère des finances. En 1969, il rejoint le secteur bancaire et, de 1973 à 1980, il est représentant général pour le Proche-Orient de la Banque nationale d'Algérie et conseiller du ministre des finances algérien (1976-1978). En 1980 – et jusqu'en mars 1985 – il devient conseiller du gouverneur de la Banque centrale du Liban.

De 1973 à 1985, Georges Corm a enseigné la pensée politique arabe contemporaine, la sociologie du développement, l'économie et les finances des pays du Proche-Orient respectivement à l'Université Saint-Joseph (Beyrouth), à l'Institut des sciences sociales de l'université libanaise et à l'université américaine de Beyrouth. Depuis 1986, il est basé à Paris en tant que consultant économique et financier indépendant, spécialisé dans les problèmes du tiers-monde. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur le Proche-Orient.



« Vous avez été très sévère pour la guerre du Golfe.

– Je n'en vois qu'un résultat positif à court terme pour les économies occidentales : le maintien de prix pétroliers peu élevés, ce qui ne me paraît guère justifier toutes les autres conséquences catastrophiques qu'elle a entraînées au niveau régional. D'abord, la situation toujours dramatique des 17 millions d'Irakiens avec, au nord, le problème kurde qui a fait tâche d'huile en Turquie : au sud, un espace d'intervention potentielle de plus en plus privilégié pour l'Etat iranien. Du côté des pays arabes défendus par l'Occident, l'Arabie saoudite sort fragilisée.

» Il y a recrudescence des mouvements religieux internes contestant la politique officielle ; de plus le royaume a perdu la majeure partie de ses surplus financiers, qui étaient son arme politique majeure pour sa survie dans la région ; enfin, le gouvernement saoudien ayant chassé et renvoyé chez eux un million de travailleurs yéménites, en représailles à l'attitude du gouvernement yéménite dans le conflit avec l'Irak, on assiste à une réactivation de nombreux contentieux historiques que *la création du royaume* d'Arabie saoudite en 1925 avait fait naître entre les deux pays.

» Du côté du Liban, les Etats-Unis ont obtenu l'éviction du géné*ral Aoun, mais par un contrôle* accru de l'Etat syrien sur le destin politique du Liban. Quant au Koweït, il ne retrouvera jamais ce qu'il a pu être autrefois, c'est-à-dire *un grand centre financier et même* un centre intellectuel actif grâce à la présence de nombreux Palestiniens qui en ont été chassés ; il est condamné à vivre dans des équilibres très instables et très dangereux, avec une monarchie fortement discréditée.

» C'est pourquoi, quel que soit l'angle d'analyse, les résultats de la guerre du Golfe sont à long terme négatifs. Les négociations de Madrid jusqu'à présent, on l'a vu, n'ont pas donné grand-chose.

– Elles ont pu s'engager quand même...

– L'élément le plus intéressant du processus de Madrid est que des représentants de la société civile palestinienne aient pu s'imposer comme interlocuteurs, grâce à l'Intifada et au refus israélien de dialoguer avec l'OLP. Cela ne doit pas nous empêcher cependant de voir que les procédures et les visions occidentales qui organisent le processus ont peu de chances de déboucher dans un avenir prévisible. Le problème est en effet plus complexe que celui d'un affrontement malheureux de deux nationalismes non européens d'égale valeur entre lesquels l'Occident doit arbitrer.

» On ne peut en effet gommer les responsabilités historiques européennes dans la genèse du conflit. Il y a eu déplacement sur la zone du Moyen-Orient des problèmes créés par la virulence de l'antisémitisme européen séculaire. Le mouvement sioniste a d'ailleurs puisé sa force irrépressible dans le formidable soutien psychologique obtenu en Occident, notamment après l'Holocauste. C'est pourquoi l'Etat d'Israël est, par beaucoup d'aspects, une extension de l'espace historique, culturel et psychologique de l'Occident de l'Europe centrale et de la Russie ; c'est en fait un « territoire sacré » de l'histoire européenne, symbole essentiel pour le fonctionnement de la conscience occidentale.

» Ce n'est donc pas n'importe quel territoire, et ce n'est nullement un nationalisme, au sens banal du terme, qui organise la dynamique liant l'Etat d'Israël à l'Occident. C'est pourquoi, cette situation écrase les Palestiniens et a contribué à emporter le Liban dans la tourmente du conflit israélo-arabe, sans que la conscience occidentale *en soit émue de façon permanente.*

» A partir de là, on s'explique pourquoi les pressions que les Etats-Unis ou l'Europe peuvent faire sur l'Etat d'Israël ont été et resteront à *court terme limitées et pourquoi* le droit international ne s'applique pas avec la même rigueur à tous au Moyen-Orient, ou souvent ne s'applique pas du tout, comme dans le cas de l'occupation du sud du Liban par Israël. La tendance – et c'est un jeu facile – à charger les Arabes d'antisémitisme, de fanatisme...

– L'antisémitisme n'est-il pas bien réel dans certains milieux arabes ?

– L'antisémitisme s'est développé chez les Arabes par l'importation de *la culture européenne. Le Protocole des sages de Sion. Mein Kampf* ont été produits en Europe et non dans le monde arabe. Historiquement, il n'y a pas d'antisémitisme, au sens *européen du terme, dans la culture* arabe. Il y a peut-être un antisémitisme de type thélologique en islam, du fait de l'hostilité religieuse qu'ont montrée les habitants juifs de Médine au Prophète ; mais la pratique de la société musulmane vis-à-vis des non-musulmans monothéistes, juifs ou chrétiens, n'a pas reflété, comme en Europe, cette querelle, pour une raison très simple tenant à l'absence de la notion de peuple déicide en islam.

– Juifs et chrétiens ont-ils été traités différemment dans l'histoire du monde arabe ?

– J'ai montré dans l'un de mes ouvrages – *Contribution à l'étude des sociétés multiconfessionnelles,* 1971 – que le système des *Millet,* pour son époque et comparé au refus historique du pluralisme religieux dans la société européenne, *avait été un véritable régime* de protection juridique pour les communautés chrétiennes et juives vivant dans la cité islamique. Ce système ne visait pas à assurer une égalité, *au sens moderne* du terme, entre les sujets musulmans et non musulmans d'un souverain ; il assurait cependant aux non-musulmans le droit de propriété, le droit d'exercer *ouvertement* le culte, le droit à chaque communauté de conserver sa justice interne et son système éducatif.

> *« Au Proche-Orient, les individus sont assoiffés de liberté, donc de dignité, dont ils sont privés presque partout »*

» Tout ce dispositif protecteur n'a certes pas été respecté de façon homogène pendant tous les siècles, mais, en règle générale, il a quand même évité aux chrétiens et aux juifs la destruction et l'anéantissement ; il a permis enfin aux Eglises orientales de conserver leur extrême diversité que l'Empire byzantin s'efforçait de supprimer, puis d'éviter une latinisation. Evidemment, il ne faut pas comparer ce régime basé sur la *dhimma,* l'impôt de capitation, avec un régime d'Etat de *droit, mais il faut* le comparer, à période historique équivalente, avec le traitement trop souvent éliminatoire des minorités non chrétienne en Europe.

– Vous dites que le système ottoman ou arabe était supérieur au système en vigueur en Occident. Mais le système ottoman ou arabe a subsisté très longtemps, à la limite jusqu'à nos jours, alors que l'autre a énormément évolué.

– Cela est exact, mais n'oublions pas que le système ottoman a tenté des réformes du système des *Millet,* et ce pas seulement sous la pression européenne, car il y avait déjà à la cour d'Istanbul des groupes de réformateurs très imprégnés des idées de la Révolution française. On a eu deux grandes actions réformatrices, appelées *Tanzimat* (1839-1856), puis plus tard on aura la Constitution. Le problème de l'insuccès de ces réformes a résulté d'une double pression : celle des milieux musulmans conservateurs, mais aussi celle des puissances européennes, qui exigeaient une chose et son contraire en même temps.

» En effet, ces dernières faisaient pression sur l'Empire pour qu'il réalise l'égalité moderne entre les sujets de toutes les confessions ; mais, en même temps, elles avaient obtenu le maintien des privilèges d'ordre public en matière de justice et d'éducation dont étaient dotées les communautés chrétiennes et juives, à la fois par le système des *Millet* et par l'extension abusive du régime des capitulations à toutes ces communautés dans les grandes villes de l'Empire. Les puissances ne voulaient pas, en effet, perdre leur influence sur les communautés chrétiennes clientélisées.

» Tel a été le dernier drame de l'Empire ottoman déclinant, car on rendait ainsi encore plus explosive sa situation interne. Ce drame se perpétue aujourd'hui dans le système politique communautaire libanais, encore basé sur cette équation impossible des *Tanzimat* et que les accords de Taëf de 1989 ont reconfirmée sous prétexte de ramener la paix au Liban.

– Un Etat laïque est-il possible dans cette région ?

– Pour les communautés qui sont *fragilisées démographiquement, seul* un système démocratique, et donc forcément laïque, peut les préserver. Le système communautaire n'est pas, contrairement à l'opinion courante, une *protection* pour les communautés religieuses minoritaires, mais au contraire une machine qui détruit ces communautés et provoque l'émigration de leurs fils à l'étranger. N'oublions pas aussi qu'un Etat de type communautaire est toujours un Etat à souveraineté conditionnelle ; sa stabilité dépend du bon vouloir des puissances régionales ou internationales, qui se réservent toujours le droit d'intervenir, au nom de leur raison d'Etat, « en faveur » de telle ou telle communauté.

» Quant il s'agit de communautés religieuses appartenant aux trois grands monothéismes, l'émotionalité des opinions publiques est telle que ces raisons d'Etat sont légitimées sans aucune difficulté, même si le résultat est une destruction de la communauté que l'on prétendait protéger.

– Pour en revenir à la guerre du Golfe, quelles conséquences en tirez-vous à plus long terme sur les relations entre l'Europe et tout cet ensemble arabo-musulman ?

– Je pense que cette guerre n'a fait que ressusciter et aggraver la même ligne de fracture que celle provoquée par l'écrasante défaite arabe face à Israël en 1967. Simplement, le choc a été tellement violent *qu'il y a pour le moment une* anesthésie des opinions publiques et, surtout, une grande peur face à l'énormité des châtiments physiques et moraux que subissent les peuples de cette région du monde lorsque leurs dirigeants s'opposent ou défient ouvertement les intérêts de l'Occident et d'Israël.

» L'opinion arabe a d'ailleurs tendance à tomber dans une sorte de délire mythologique sur l'inéluctabilité des malheurs qui frappent le monde arabe depuis la fin de l'Empire ottoman. En tout cas, depuis 1948, date de la création de l'Etat d'Israël et de la dépossession des Palestiniens, on vit dans beaucoup de sociétés arabes sur le mode de la tragédie grecque, ce qui finit insidieusement par innocenter les dirigeants de leurs erreurs. Les marxistes arabes ont formé autrefois le chœur récitant de ces tragédies ; aujourd'hui, ce sont les mouvements islamistes. Il faut sortir de cette très grave morbidité.

– Où en est le Liban aujourd'hui ?

– Le Liban est dans un état lamentable, voire désespéré. La communauté internationale s'est donné bonne conscience à son égard en applaudissant les accords de Taëf et en les faisant bénir par le Conseil de sécurité. Ces accords consacrent un communautarisme plus cru que jamais, sous prétexte d'étape *transitoire* vers une déconfessionnalisation du système politique libanais. En réalité, leur objectif était de mettre le problème libanais au réfrigérateur, ainsi que *le désiraient les Etats-Unis.*

» Avec la fin de la guerre froide, le Liban perdait pour les Etats-Unis de son utilité comme Etat-tampon dans le conflit israélo-arabe, mais en même temps il fallait le conserver comme carte pour des négociations israélo-arabes futures. C'est pourquoi l'occupation israélienne du sud du Liban est maintenue, cependant que, pour la Syrie, il n'est prévu qu'un « redéploiement » de ses troupes sur le territoire libanais. Nous savons que, au sud du Liban, il y a presque quotidiennement des femmes et des enfants qui sont tués du fait de la présence israélienne.

» De plus, ces accords ont permis aux Etats-Unis d'impliquer massivement l'Arabie saoudite, allié arabe privilégié, dans la gestion de la situation libanaise pour faire contrepoids ou peut-être succéder à la présence syrienne. L'influence saoudienne, par l'intermédiaire de certains groupes politico-financiers, se développe donc au Liban depuis 1989 de façon alarmante. C'est ainsi que le Parlement libanais vient de voter une loi permettant à une société foncière unique de mettre sur pied, sans contrôle d'aucune sorte, un projet de reconstruction mégalomaniaque du centre histori*que de la capitale. Si ce projet* ubuesque devait se réaliser, c'est un Manhattan saoudien que nous aurions à la place de l'ancienne ville arabo-ottomane, avec ses *apports florentins et français, qui* était un des derniers vestiges de ce style dans le monde. La mémoire des lieux aura été irrémédiablement effacée, la petite propriété privée dispersée et la transformation du pays achevée à la barbe et au nez de la communauté internationale.

» Nous nous trouvons donc aujourd'hui en face d'une guerre de dépossession qui se perpétue *par* des moyens financiers à la place des moyens militaires, avec superposition des différentes hégémonies externes. Le résultat est une situation économique et sociale catastrophique, la paupérisation accélérée de tous ceux qui ne sont pas dans le sillage des intérêts politico-financiers dominants.

» Enfin, le nouveau *système issu* des accords de Taëf s'avère constitutionnellement ingérable, car il *nécessite constamment* le recours à un arbitre extérieur. Il a consacré par ailleurs, sous prétexte de réconciliation nationale, l'influence des hommes politiques et chefs de milice honnis de la population parce que responsables des malheurs du pays par leurs louvoiements, leur soif de puissance et leur cruauté ; la communauté internationale ne les a certes pas en estime, mais les a toujours traités comme des hommes d'Etat plus ou moins respectables du fait qu'ils étaient censés représenter une cause chrétienne ou une cause islamique.

» Il ne s'agit pourtant, dans la plupart des cas, que de personnes ayant commis ce que l'on qualifie de plus en plus aujourd'hui de crimes contre l'humanité : c'est-à-dire, en sus des déplacements forcés de populations, l'assassinat collectif de citoyens qui ne portent pas d'armes et qui ont pour seul tort d'appartenir à telle ou telle communauté.

– Quelles sont les solutions ?

– Puisque les puissances démocratiques gèrent aujourd'hui le système *international sans contestation* aucune, il faut cesser la manipulation sélective des droits de l'homme suivant les circonstances, ainsi que l'appui aux dictatures laïques ou *religieuses qui ont pour seul mérite* d'assurer la permanence des intérêts matériels de l'Occident. Ce qui pouvait encore, bien pauvrement, être justifié lorsque l'Union soviétique *menaçait partout la pratique* démocratique, doit cesser aujourd'hui.

> *« L'Etat d'Israël est en fait un « territoire sacré » de l'histoire européenne. »*

» La seule solution au problème israélo-palestinien et à la restauration de la liberté des Libanais, c'est la généralisation de la démocratie au Moyen-Orient ; il n'y en a pas d'autres.

– Qu'est-ce que cela veut dire concrètement ? Un Etat palestinien ?

– Oui, mais cela veut dire aussi qu'il faut être très ferme sur les principes : les individus ont droit à la liberté et à la sécurité de leur vie et de leurs biens ; on ne peut continuer de permettre que Palestiniens et Libanais puissent être déportés, tués et malmenés comme ils le sont depuis des décennies. Il faut donc avoir une vision plus large des problèmes de la région arabe et de la dynamique de l'existence israé*lienne ; car l'émergence de l'Etat,* en particulier de l'Etat à légitimité nationale, n'est pas, à elle seule, garante de la liberté et de la sécurité.

» *Au Proche-Orient,* les individus sont assoiffés de liberté et donc de dignité, dont ils sont privés presque partout depuis l'émergence des dictatures au début des années 50. *Nous sommes tous toujours fascinés* par la démocratie par le haut, en tant que système de gestion des grandes structures de pouvoir. Mais *il y a aussi la vie sociale de base.*

» Au Liban, il n'y a pas eu d'élections municipales depuis 1961 ; aucun groupe de citoyens ne peut, dans son quartier ou son village ou dans sa capitale, empêcher les infractions aux règlements d'urbanisme, la construction anarchique qui détruit tout cadre de vie. Le citoyen a encore moins de prise sur un Parlement discrédité et manipulé qui vote des lois extravagantes et qui a approuvé depuis 1969, date des fameux accords du Caire, les accords internationaux les plus *contradictoires et les plus aliénants* pour la souveraineté du pays.

» On ne fait que se moquer de la démocratie lorsque, dans des régions troublées et tourmentées par des crises géopolitiques majeures comme au Liban, en Yougoslavie, dans les Républiques de l'ex-URSS, on considère des votes parlementaires, ou des élections, ou des référendums menés *à la hussarde,* comme la mise en œuvre de la démocratie. Ce sont les médias, avec leur puissance déchaînée, qui font voter les citoyens comme des zombies, *ou qui travestissent la réalité* des représentations populaires. Aujourd'hui, pour légitimer le maintien de l'abaissement du Liban comme Etat à la fois tampon et otage de ses *deux puissants voisins,* on s'apprête à procéder à des élections législatives et à bafouer la démocratie par une simagrée d'exercice démocratique.

» La cohérence et la valeur de la démocratie ne s'imposeront que si les puissances qui ont fondé historiquement ces valeurs les crédibilisent dans l'ordre international par une application homogène et rigoureuse des droits de l'homme. C'est ainsi que l'on aidera toutes les composantes démocratiques des sociétés des pays du tiers-monde à pouvoir enfin se manifester la tête haute. Aujourd'hui, dans ces sociétés, non seulement ils ne sont pas aidés, mais on protège leurs ennemis. Le chef du mouvement islamique qui a récemment ordonné l'assassinat d'un très grand militant démocrate et laïque égyptien vit le plus normalement du monde aux Etats-Unis !

– Vous paraissez gommer complètement la part de responsabilité des acteurs locaux et le poids des nationalismes. Le monde arabe est-il vraiment une nation unique ?

» Tout Européen veut se rassurer lui-même sur le fait que la nation arabe ne serait qu'un mythe nocif et la principale source de déstabilisation de la région. Un des problèmes graves dans cette question de l'unité arabe, c'est qu'au cours des vingt dernières années on a voulu y mêler très intimement l'islam, alors que les théoriciens principaux du nationalisme arabe avaient sans équivoque montré que l'unité arabe ne pourrait se faire que sur des bases laïques. La conscience d'appartenance à la communauté des peuples arabes est en effet antérieure à l'islam, comprend de nombreux non-musulmans et exclut la grande majorité des musulmans qui se situent hors du monde arabe.

» Parler d'arabo-islamisme, c'est brouiller toutes les cartes. D'abord, dans une perception occidentale, cela fait peur. Sur un plan arabe, cela implique que la solidarité avec les peuples musulmans non arabes est au moins aussi importante, sinon plus, qu'entre peuples arabes. C'est donc empêcher l'émergence d'une conscience nationale arabe au sens positif du terme, c'est-à-dire avec un potentiel démocratique.

» Le concept arabo-islamique empêche aussi que soient reconnues les profondeurs et les complexités ethniques de la société arabe dans ses grandes composantes : la société arabo-berbère au Maghreb et la société arabo-araméenne au Machrek, la société arabo-égyptienne et enfin la société arabo-bédouine. Or le problème des groupes minorisés ou en voie de l'être dans le monde arabe passe par cette reconnaissance, au Maghreb comme au Machrek. Mais, pour arriver à bien toucher du doigt ces réalités qui sont bien plus fortes que des solidarités religieuses, il faut que le *référent islamique* soit relativisé.

» Le faire, c'est aussi achever de délégitimiser des systèmes de gouvernement qui s'appuient encore sur la religion pour empêcher leurs *citoyens de jouir de la liberté.* Et cela, c'est un combat d'autant plus long que la mode politico-intellectuelle dominante en Occident est très axée sur l'appel au référent religieux *pour qualifier les conflits géo*politiques et mieux cacher leurs enjeux réels, toujours profanes. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI
et ***ROBERT SOLÉ***

هكذا في الأصل

ÉTRANGER

Alors que les présidents bosniaque et croate appellent les Nations unies à l'aide

Les forces serbes ont déclenché une nouvelle offensive en Bosnie-Herzégovine

Alors que l'étau international se resserre autour de la Serbie et que les navires de l'OTAN et de l'UEO (l'Union de l'Europe occidentale) se rapprochent de l'Adriatique pour contrôler le respect de l'embargo de l'ONU contre la Serbie et le Monténégro, les forces serbes ont lancé, samedi 11 et dimanche 12 juillet, une vaste offensive en Bosnie-Herzégovine, appuyée par les chars et l'aviation de l'ex-armée yougoslave.

BELGRADE

de notre correspondante

Les forces serbes ont intensifié leurs attaques en Bosnie-Herzégovine contre plusieurs localités stratégiques : Gorazde dans le Sud-Est, Mostar dans le Sud-Ouest, et le long du fleuve Save au nord. Elles ont également ouvert de nouvelles zones de combats dans le Centre, notamment à Jajce, Bugojno et Travnik, ainsi qu'aux environs de Konjic, quatre villes où se trouvent d'importantes usines d'armement.

Dans les milieux diplomatiques de Belgrade, on estimait, dimanche, que *«les forces serbes entreprenaient une véritable course de vitesse pour prendre des territoires»* avant une trêve prochaine, sans cacher que l'offensive de ce week-end *«fournissait de nouveaux arguments aux partisans de l'intervention militaire internationale»*, alors que les chances d'un règlement politique s'amenuisent.

Après avoir pilonné, jeudi, avec l'aide de l'aviation «yougoslave» les environs de Gorazde et acheminé, vendredi, d'importants renforts en chars, artillerie et infanterie, les forces serbes ont lancé, samedi à l'aube, l'assaut contre cette ville. Assiégée depuis la mi-avril, Gorazde est la dernière ville à majorité musulmane (70 % de la population) de la vallée de la Drina à ne pas être tombée aux mains des Serbes. 70 000 personnes, dont 30 000 réfugiés des villages voisins, tentent de survivre sans eau potable, ni électricité. Dimanche, les assaillants ont pénétré dans les faubourgs et annoncé la «libération» prochaine de la ville.

Craignant que *«Gorazde ne vive ses dernières heures»*, les Bosniaques ont appelé toutes les unités de l'est de la République à gagner d'urgence la région pour s'opposer à l'offensive serbe soutenue, selon eux, par des éléments du corps d'armée d'Uzice, en Serbie. D'après les radioamateurs, les rues étaient jonchées de cadavres et plusieurs quartiers étaient en flammes, dimanche matin.

Afin d'*«arrêter le massacre de dizaines de milliers d'innocents dans Gorazde»*, le président bosniaque Alija Izetbegovic a réclamé, samedi, une *«réunion urgente»* du Conseil de sécurité des Nations unies. Un appel soutenu, dimanche, par son homologue croate, M. Franjo Tudjman. L'Organisation de la conférence islamique (OCI) a demandé aux pays musulmans de l'ONU d'appuyer cet appel. Le premier ministre yougoslave pressenti, M. Milan Panic, qui s'est engagé à contribuer au rétablissement de la paix en Bosnie-Herzégovine, a demandé, samedi, des explications au chef serbe de Bosnie, M. Radovan Karadzic. Alors que l'offensive serbe continuait de plus belle, M. Karadzic a réitéré, dimanche, dans une lettre à M. Boutros-Ghali, sa volonté de mettre fin *«immédiatement»* aux hostilités et de *«régler pacifiquement la crise»*. Décourageant le Conseil de sécurité d'organiser une intervention militaire, il suggère d'*«élargir le mandat des «casques bleus»*.

Les Serbes ont également progressé dans le nord de la Bosnie, où ils tentent de s'emparer de toute la rive sud de la Save, frontière naturelle avec la Croatie. Au sud, elles ont pris dimanche les hauteurs de Fortica qui surplombent Mostar, chef-lieu de l'Herzégovine aux mains des Croates depuis la mi-juin. Bien que Belgrade ait affirmé avoir rapatrié tous ses soldats, quatre jeunes recrues de Serbie ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessées ce week-end sur le littoral croate, à quelques kilomètres au sud de Dubrovnik.

L'attention internationale restant fixée sur la capitale bosniaque, Sarajevo continue à vivre quelques jours de répit, entrecoupés de canonnades. Grâce au pont aérien, 1 500 tonnes de vivres et d'aide médicale ont été livrées, mais la distribution reste trop lente et désorganisée. Un convoi humanitaire est toutefois entré pour la première fois, dimanche, dans le quartier de Dobrinja, l'un des plus isolés de la ville.

En visite la semaine dernière dans les territoires de l'ex-Yougoslavie touchés par la guerre, Mme Sadako Ogata, haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés, a souligné qu'il y avait *«de nombreuses autres Sarajevo»*, coupées du monde et où l'aide humanitaire n'arrive pas. Des villes qui se meurent dans l'oubli, sans le témoignage des caméras étrangères, des villes comme Gorazde.

FLORENCE HARTMANN

✱ Villes assiégées par les serbes
○ Villes conquises par les serbes
▮ Usines d'armement

HONGRIE
Zagreb
CROATIE
VOIVODINE
Save
Bosanski-Brod
Odzak
Orasje
Derventa
Modrica
Gradacac
BOSNIE-HERZÉGOVINE
Doboj
Drina
Belgrade
Jajce
Travnik
SERBIE
Bugojno
Sarajevo
Uzice
Gorazde
Konjic
Mostar
MONTÉNÉGRO
Mer Adriatique
Dubrovnik
50 km

M. Boutros-Ghali demande l'envoi de renforts de l'ONU à Sarajevo

Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a demandé, dimanche 12 juillet, au Conseil de sécurité d'autoriser l'envoi de cinq cents «casques bleus» supplémentaires et d'une unité d'hélicoptères additionnelle à Sarajevo pour assurer la distribution de l'aide humanitaire à la population. La Force de protection de l'ONU (FORPRONU) compte actuellement 1 100 personnes dans la région de Sarajevo. M. Boutros-Ghali estime que ces renforts sont nécessaires car trois des conditions essentielles énoncées dans l'accord de cessez-le-feu du 5 juin ne sont respectées *«par aucune des parties»* : le cessez-le-feu proprement dit, la concentration de toutes les armes lourdes sous la surveillance de la FORPRONU, et l'ouverture des corridors de sécurité. De son côté, M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, espère que les efforts conjoints des pays de la CEE et de l'ONU *«éviteront une intervention militaire»* dans l'ex-Yougoslavie, a-t-il déclaré à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*. Le pape Jean-Paul II a, par ailleurs, lancé un nouvel appel, dimanche, pour *«mettre fin à la tragédie de la Bosnie-Herzégovine»*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Manifestation pour la reconnaissance internationale en Macédoine.** – Des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées, dimanche 12 juillet, à Skopje, capitale de la Macédoine, pour protester contre le refus de la CEE et des États-Unis de reconnaître leur pays sous son nom actuel. Le Conseil européen s'est déclaré prêt, le 27 juin, à reconnaître cette ex-République yougoslave à condition qu'elle ne choisisse pas le nom de Macédoine, dont la Grèce affirme qu'il appartient à son patrimoine. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : mort de la présidente du Comité exécutif d'Amnesty International.** – Anette Fischer, présidente du comité exécutif international d'Amnesty International, est morte, samedi 11 juillet, dans un accident de voiture en Italie, dans lequel son mari a également été tué. De nationalité danoise, membre d'Amnesty depuis 1983, Anette Fischer, qui était âgée de quarante-six ans, militait pour les droits de l'homme depuis plus de vingt ans. – *(AFP.)*

□ **Les regrets du cardinal Hume.** – Le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster et chef de l'Eglise catholique en Angleterre, a déclaré, dans un entretien diffusédimanche 12 juillet sur la BBC, avoir *«des regrets»* chaque fois qu'il voyait des couples se marier. Bien qu'il se soit senti *«appelé»* vers une autre vie, le cardinal Hume *«pense qu'un célibataire, même épanoui, doit regretter de ne pas s'être marié»*. – *(AFP.)*

EUROPÉENS AVANT L'HEURE

Chercheurs de têtes

SARREBRUCK

de notre envoyée spéciale

Employeur français recrute cadre allemand pour sa filiale de Hambourg... les chercheurs de têtes du consultant sarrois Dr Schneider & Partner partent en chasse. L'offre vient d'être transmise par le cabinet Walter, homologue lorrain, qui a pignon sur rue à Metz et à Nancy. Ce dernier sélectionne des candidats pour le compte d'entreprises de RFA ouvrant des unités en France. Ce partenariat des deux côtés de la frontière s'est réalisé il y a deux ans, *«histoire de se placer en premier sur le marché, avant l'acte unique»* .

«Chacun de nous est plus à même d'apprécier ses compatriotes», explique Ilka, une des associées de Schneider . Brune, la quarantaine aimable sans exubérance, c'est une femme de tête. Quinze personnes travaillent sous ses ordres, dans des bureaux design à l'entrée de l'autoroute. Cent dossiers par an, *«personnel»* ou *«marketing»*, et 40% du chiffre d'affaires réalisé pour des clients français, anglais et américains. La rousse Karin, consultante et interprète, teste d'abord les connaissances linguistiques exigées des candidats . Main de fer dans un gant de velours. Du gérant à la secrétaire de direction, ce sont forcément des offres d'emploi de cadre puisque l'équivalent allemand de l'ANPE se réserve les autres catégories.

Ces cabinets ont un rendez-vous mensuel, *«pour gérer la continuité»*. Relations simples et efficaces : *«Dès qu'un projet se présente, nous nous voyons pour nous prononcer, puis établir le planning»*. Après deux ans de ce partenariat? *«Ça roule, pour le moment...»* plaisante Ilka. Au 1er janvier 1993, *«ce ne sera pas le bouleversement, quelques affaires supplémentaires»*. Dans les dossiers en cours, figurent déjà de *«grosses pointures»* : la Sollac, firme sidérurgique française par exemple et Timken, leader américain du roulement à billes.

Ultimes confidences

«Nous jouons des différences de mentalités, afin qu'il n'y ait pas d'histoires». Faites comprendre à un patron français que son chef de vente à Munich ne peut rouler en 4L... *«La clientèle allemande l'attend en Mercédès. Ici l'apparence et le titre pèsent lourd»*. A Metz, un directeur sarrois du personnel passera à la loupe les diplômes des candidats. Manque-t-il parfois une règle d'équivalence? *«Pour de jeunes débutants, peut-être. Mais chez les cadres supérieurs, l'expérience prime»*.

Ilka la brune sort en hâte du bureau puis resurgit d'autorité et Karin la rousse regarde impatiemment sa montre . *«Nos clients n'apprécieraient pas que nous donnions leur nom»*. De fait, leurs concurrents sont à l'affût. Et le PDG fondateur de Schneider est ce jour-ci absent. Les deux femmes livrent leurs «*ultimes*» confidences... Un Anglais venait de faire appel à leurs services. *«Comme tout Britannique adore la cuisine française»*, elles retinrent une excellente table. Lui, de rétorquer aussi sec : *«Je passe mon temps à Lyon et j'en déteste la gastronomie»*.

Tout aussi difficile est de *«faire comprendre à un Français le caractère sacré en Allemagne du délai de livraison»*. L'horloge de ces chercheurs de têtes est également impitoyable.

□ **FINLANDE : visite du président Eltsine.** – Le président russe, M. Boris Eltsine, a fait une brève visite officielle en Finlande, samedi 11 juillet, à l'issue du sommet d'Helsinki. Après trois heures d'entretien, M. Eltsine et le président Mauno Koïvisto ont exprimé l'espoir que les relations économiques, qui se sont effondrées avec la désintégration de l'URSS, connaissent un nouvel essor. – *(AFP, Itar-Tass.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : devant le tribunal militaire de Blida

Le procès des dirigeants islamistes a repris en l'absence des accusés

Ajourné dès la première audience, le 26 juin, le procès des sept dirigeants du Front islamique du salut (FIS), parmi lesquels MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, a repris dimanche 12 juillet devant le tribunal militaire de Blida. Les accusés et leurs avocats ont refusé de gagner le prétoire, et les juges, après délibération, ont décidé de continuer les débats.

ALGER

de notre correspondant

Aprés une journée d'audience, on voit se dessiner la stratégie qu'entendent mener l'accusation et la défense. D'une part, le pouvoir semble résolu à faire preuve de fermeté. Les avocats étant désignés d'office, le procès continue selon la procédure dite de *«jugement contradictoire»*. Les accusés sont réputés présents dans le prétoire et n'ont pas la possibilité de faire opposition au verdict ni de demander à être rejugés.

D'autre part, les dirigeants islamistes, qui sont poursuivis pour atteinte à la sûreté de l'Etat et qui encourent la peine de mort, ont décidé de faire de l'obstruction systématique, en réitérant leur refus d'assister aux audiences en l'absence d'observateurs étrangers, parmi lesquels huit avocats marocains, des représentants d'organisations humanitaires et de la presse étrangère, contrairement aux promesses qui auraient été faites par M. Ali Haroun, membre du Haut Comité d'Etat (HCE), lors d'une récente tournée en Europe. Ils n'en continuent pas moins de rejeter la compétence du tribunal militaire et estiment que *«le verdict est déjà prêt»*.

Préférant, pour l'instant, ne pas avoir recours à la force publique pour contraindre les accusés à assister à leur procès, le tribunal a chargé un officier de justice militaire de leur rendre compte du déroulement des audiences. Une procédure que les prévenus ont rejetée. Cela dit, les actes d'accusation ont été lus, et les témoins appelés à la barre. C'est ainsi qu'un Français converti à l'islam, M. Didier Roger Guyon, arrêté à la mi-juin 1991, a nié avoir été chargé par M. Benhadj de recruter des musulmans en France pour participer à la «guerre sainte» (*djihad*) en Algérie.

Aucune agitation particulière n'a été remarquée, dimanche, à Alger et dans les autres grandes villes du pays, y compris à Blida. Dans certains quartiers populaires de la capitale, cependant, des graffiti à la peinture verte et en très gros caractères s'étalent sur les murs ou barrent le bitume des voies principales. Ils demandent tous la libération des dirgeants islamistes et assurent que *«le FIS se porte toujours bien»*. – *(Intérim.)*

□ **Le meurtrier présumé du président Boudiaf sera jugé par un tribunal civil.** – Le sous-lieutenant Boumarafi Lembarek, assassin présumé du président Mohamed Boudiaf, a été inculpé, vendredi 10 juillet, par le juge d'instruction de la chambre criminelle d'Annaba, a-t-on annoncé, samedi, de source judiciaire. Cette inculpation intervient après que la justice militaire a annoncé par écrit, *«de manière officielle et définitive»*, son refus de prendre en charge, *«pour quelque motif que ce soit»*, le dossier d'enquête juridique que voulait lui transmettre le procureur général d'Annaba, chargé de l'enquête préliminaire, dans la mesure où le meurtrier présumé est un militaire en activité. – *(AFP.)*

□ **Deux islamistes évadés retrouvés morts dans le désert.** – Deux islamistes qui s'étaient évadés du «centre de sûreté» d'El-Homr, dans le département d'Adrar, à 1 600 km au sud-ouest d'Alger, ont été retrouvés morts par déshydratation dans le désert, a indiqué, samedi 11 juillet, l'agence APS. C'est la première fois qu'il est fait état d'évasions depuis l'ouverture, au mois de février dernier, au Sahara, de sept centres de détention. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : Mgr Desmond Tutu juge *«positive»* l'attitude du chef de l'Etat.** – L'archevêque anglican Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix, a qualifié, vendredi 10 juillet, à Windhoek, de *«très positifs»* les propos que lui a tenus le président Frederik De Klerk, concernant les moyens de lutter contre la violence dans les ghettos noirs. En revanche, Mgr Tutu a critiqué l'appel à la grève générale, lancé par le Congrès national africain (ANC). *«Beaucoup, parmi les supporters de l'ANC à l'étranger, s'inquiètent»* d'une telle initiative, qui pourrait aggraver les conditions d'une économie *«aussi mal en point que la nôtre»*, a-t-il notamment déclaré. – *(AFP.)*

□ **TOGO : le président Eyadéma a condamné l'attentat contre le Parlement.** – Le chef de l'Etat, le général Gnassingbé Eyadéma, a condamné, samedi 11 juillet, l'attentat à la grenade commis contre le Parlement (*le Monde* daté 12-13 juillet), dégageant implicitement l'armée de toute responsabilité dans cette attaque. S'adressant à *«tous les partis»* et à *«tous les acteurs de la vie politique nationale»*, il leur a demandé de renoncer à la violence. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : ouverture de la convention démocrate

Le « ticket » Bill Clinton-Albert Gore devra démontrer qu'il peut galvaniser un parti à l'image vieillie

La convention démocrate, qui doit introniser le « ticket » Bill Clinton-Albert Gore en vue de *l'élection présidentielle* de novembre, devait s'ouvrir lundi 13 juillet, à New-York, sous de bons augures. Le gouverneur de l'Arkansas a repris la tête dans les derniers sondages, où il recueille 28 % d'intentions de vote, contre 26 % pour le président Bush, soit le même score que l'indépendant Ross Perot. Reste à M. Clinton, lors de cette convention qui s'achèvera jeudi, à démontrer qu'il peut galvaniser un parti à l'image vieillie.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Fièrement, l'emblème du Madison Square Garden annonce : *« Tout se passe ici »*, la boxe, le jeu, la gloire... Les démocrates, qui réunissent cette semaine dans le temple du sport-spectacle new-yorkais leur quarante et unième convention, aimeraient bien, eux, qu'il s'y « passe » un petit miracle : que cette manifestation marque le renouvellement d'un parti vieilli, *mal aimé et presque à bout de* souffle.

Tel est le sens de la bataille menée par le gouverneur de l'Arkansas que la convention doit couronner comme candidat à l'élection présidentielle du 3 novembre. Formellement, l'affaire ne fait pas de *doute : M. Bill Clinton a remporté* l'éprouvant barrage des « primaires », la majorité des délégués lui est acquise. Ne rechigne qu'un quarteron de réfractaires mené par l'ancien gouverneur de Californie Jerry Brown.

L'équipe de l'aggiornamento idéologique

L'important est le message que cette nomination doit adresser aux électeurs américains : le « ticket » que forment Bill Clinton et son co-listier, le sénateur Albert Gore, *postulant* à la vice-présidence, doit incarner un profil nouveau, celui d'un parti débarrassé d'un carcan de reliques idéologiques, héritage des années 60, qui l'ont tenu à l'écart de la Maison Blanche durant près de vingt-cinq ans, si l'on excepte la parenthèse de M. Jimmy Carter.

Paraphrasant John Kennedy, le sénateur Gore parle d'un « ticket » qui annoncerait l'avènement *« d'une nouvelle génération de dirigeants »*. Même s'il n'est pas indifférent que le candidat à la présidence soit âgé de quarante-cinq ans et son colistier de quarante-quatre, ce n'est pas l'aspect le plus important : à en croire les sondages, l'électorat n'est pas particulièrement sensible à ce côté « génération ». Plus que d'un rajeunissement du personnel politique démocrate, MM. Clinton et Gore veulent être l'équipe de l'aggiornamento idéologique du parti, celle qui va renouveler l'image d'une formation que le *New York Times* qualifiait de *« coalition vieillissante de groupes d'intérêts se querellant les uns les autres »*.



Si les démocrates dominent la Chambre des représentants et le Sénat, ce n'est plus forcément un atout, tant le Congrès a triste réputation. A tort ou à raison, l'opinion lui impute, prioritairement, la responsabilité du mauvais fonctionnement des institutions fédérales. La prépondérance démocrate sur le Capitole ne fait d'ailleurs que souligner l'incapacité du parti à traduire lors du scrutin présidentiel ses succès au niveau local. Le bilan est lourd de défaites répétées. Depuis 1968, les républicains ont remporté haut la main cinq des six présidentielles : Nixon, Nixon, (second mandat interrompu par sa démission à la suite du scandale du Watergate), Reagan, Reagan, Bush. Intervenue dans le sillage du Watergate, la parenthèse Carter (1976-1980) n'aura précisément été qu'une... parenthèse démocrate.

Les raisons de cette impuissance démocrate face à la Maison Blanche sont multiples (1). Cela va du manque d'envergure des candidats au fait qu'une bonne partie de l'électorat s'identifie de moins en moins à une seule formation. Le relâchement des liens partisans explique qu'on vote volontiers pour un sénateur démocrate et, dans le même souffle, pour le candidat républicain à la présidence. Mais la débâcle du parti de Roosevelt, Truman et Kennedy paraît tenir à des raisons plus profondes : une incapacité à accompagner les évolutions de la société américaine.

Redevenir le parti de la classe moyenne

Le Parti démocrate était le parti des villes, de la classe ouvrière des grands centres urbains. C'était le parti des « machines » municipales et des états-majors syndicaux. L'Amérique de ces dernières années a fui les villes et leur cohorte de catastrophes sociales. *La base ouvrière démocrate* a disparu avec la disparition des vieilles industries. Les syndicats ont vu leur clientèle s'effondrer. Les démocrates s'adressaient à une masse urbaine ouvrière, petite-bourgeoise et largement blanche ; ils ont aujourd'hui affaire à une Amérique dominée par une classe moyenne blanche installée dans les banlieues.

En déménageant et en s'embourgeoisant, une partie de l'électorat démocrate (celle qu'on appelle *« les démocrates reaganiens »)* est passée chez les républicains, au moins aux *présidentielles. Héritage du rôle* qu'il a joué dans la bataille pour l'égalité civique des Noirs, le Parti démocrate s'est voulu le porte-parole des minorités ethniques et autres. Jusqu'au milieu des années 60, il a su composer des coalitions majoritaires, collections de groupes dont les intérêts pouvaient momentanément converger.

Depuis près de vingt ans, ce temps est révolu ; cette base électorale a volé en éclats. Mais, pour autant, le parti n'a pas su changer de discours. *Alors que le noyau dur* de son électorat gagnait, d'un même mouvement, les banlieues et quelques échelons dans l'échelle sociale, le parti, écrit le *New York Times*, *« s'identifiait de plus en plus au parti des grandes villes, des minorités, d'une fiscalité plus lourde, de l'État-providence et à celui de la contre-culture »*. Il se marginalisait. Un de ses bastions traditionnels, le Sud, lui échappait. Le combat mené dans les années 60 en faveur de l'égalité civique des noirs lui aliénait une partie de cette base sudiste blanche.

Depuis le milieu des années 80, des hommes comme Bill Clinton et Al Gore se battent pour changer l'image du parti, pour le recentrer, de manière à ce qu'il redevienne le parti de la classe moyenne blanche, celle qui fait les majorités présidentielles et qu'il faut aujourd'hui *disputer aux républicains*. Le retour à la Maison Blanche passerait par un tel aggiornamento, par un programme plus centriste, moins exclusivement orienté vers la satisfaction des intérêts catégoriels d'une coalition de minorités.

Le « ticket » 92 en est le symbole, *composé de deux sudistes*, modérés, blancs. Et la plate-forme qui sera exposée cette semaine à la convention reflète ce coup de barre au centre. L'équipe Clinton l'a contrôlée de bout en bout. Elle a, par exemple, imposé aux syndicats, qui n'en voulaient pas, une ligne libre-échangiste en défendant le projet d'un grand marché commercial nord-américain.

L'équipe Clinton a refusé de négocier avec le pasteur noir Jesse Jackson, qui n'en a pas moins annoncé qu'il endossait, sans enthousiasme, le « ticket » 92. Cette manière de prendre ses distances par rapport à l'un des porte-parole de la communauté noire ne lui a, apparemment, pas nui. Les sondages lui attribuent la plus grosse part du vote noir. Samedi, M. Clinton a été chaleureusement accueilli, à Nashville, par la convention d'une des plus importantes associations noires, la NAACP (Association nationale pour l'avancement des gens de couleur), devant laquelle l'indépendant Ross Perot venait de lourdement gaffer en adoptant un ton et un langage passablement paternalistes. A l'omniprésent baromètre des sondages, la semaine s'ouvre sur les tendances suivantes : le républicain Bush stagne, Ross Perot baisse, Bill Clinton monte.

ALAIN FRACHON

(1) Voir l'ouvrage de J.-P. Lassale, *la Démocratie américaine. Anatomie d'un marché politique*, Armand Colin 1991.

5 000 délégués et 15 000 journalistes

NEW-YORK

de notre correspondant

Pour la cinquième fois depuis la première convention démocrate, en 1832, New-York va régler son pouls, pendant quatre jours, sur les battements du Madison Square Garden, immense palais des sports situé au cœur de Manhattan et où 4 928 délégués et suppléants vont célébrer la traditionnelle grand-messe du parti de l'âne, qui devrait s'achever le 16 juillet par la désignation officielle du tandem Bill Clinton-Albert Gore pour la course à la Maison Blanche. Un événement politico-médiatique qui doit permettre à la Mecque des démocrates libéraux de redorer une image altérée par les maux multiples dont souffre la cité, et aussi de renflouer un peu ses finances. Entre le lâcher de ballons multicolores marquant, lundi, le début de la convention et l'intronisation du gouverneur de l'Arkansas prononcée par l'une des figures marquantes du parti, M. Mario Cuomo, gouverneur démocrate de l'Etat de New-York, la ville aura accueilli, outre les délégués, leurs familles, leur personnel politique et quantité d'invités du monde politique ou diplomatique, sans oublier quinze mille journalistes américains et étrangers. Au total plus de trente-cinq mille personnes qui vont écouter un peu, applaudir beaucoup et festoyer abondamment.

Secouant ses paillettes, Broadway multiplie les comédies musicales pour attirer les congressistes. Pour ceux qui auront pu échapper aux quarante-sept cocktails officiels, les tours-opérateurs ont redoublé d'imagination. Au chapitre des frissons, les produits d'appel de l'industrie du sexe ont trouvé de nouveaux *adeptes*.

Tout autour du Madison Square Garden, deux mille quatre cents policiers vont s'efforcer d'éviter les débordements que pourraient entraîner les deux cents manifestations prévues. Dont celle qui oppose traditionnellement adversaires et partisans de l'avortement, ainsi que celle des activistes de la lutte contre le sida.

New-York aura dépensé 21 millions de dollars pour préparer cette convention. Pour rentrer dans ses frais, la ville compte sur 27 millions de recettes fiscales. Chaque délégué dépensant 353 dollars par jour en moyenne, ce sont près de 200 millions qui vont rejaillir directement sur l'économie locale. Auxquels la municipalité ajoute 200 à 300 millions provenant de ce qu'aurait coûté, *au tarif publicitaire, la couverture* médiatique de l'événement. Un raisonnement bien optimiste quand on sait que les trois grands réseaux de télévision, inquiets de la chute d'audience de cette manifestation, ont décidé de restreindre leurs efforts. Seule consolation *pour les démocrates, le taux* d'audience des conventions républicaines est encore plus bas.

SERGE MARTI

CUBA : la réforme de la Constitution

Renforcement des pouvoirs de M. Fidel Castro et garantie des investissements étrangers

Réunie pendant trois jours pour apporter d'importants changements à la Constitution, l'Assemblée nationale cubaine a entériné, dimanche 12 juillet, à La Havane, certaines *« concessions démocratiques »*, tout en renforçant les pouvoirs de M. Fidel Castro, qui est déjà à la fois président du Conseil d'Etat, du conseil des ministres et premier secrétaire du Parti communiste.

Le *Lider maximo* pourra dorénavant décréter l'état d'urgence – concept nouveau dans la Constitution – *« devant l'imminence d'une attaque, d'une catastrophe naturelle ou d'un désastre (...) qui menacerait l'ordre intérieur, la sécurité ou la stabilité de l'Etat »*. *En cas « de guerre, de mobilisation générale ou d'état d'urgence »*, M. Castro pourrait resserrer son contrôle sur les forces armées, en présidant un Conseil de la défense nationale qui dirigerait alors le pays.

L'Assemblée a par ailleurs entériné le principe de l'élection au suffrage universel direct des membres du Parlement lors d'un vote à bulletin secret. Ces derniers étaient jusque-là désignés selon un mode de scrutin indirect. L'Etat cubain demeure officiellement athée, mais *« reconnaît, respecte et garantit la liberté religieuse »*, en vertu d'une autre modification constitutionnelle.

Sur le plan économique enfin, la propriété étatique socialiste est dorénavant limitée aux seuls moyens de production *« fondamentaux »*, qui pourront être administrés par de nouvelles entreprises autogérées disposant de fonds propres. Pour la première fois, les petits propriétaires pourront vendre leurs terres à d'autres agriculteurs privés, si l'État n'exerce pas son droit de préemption. Surtout, les nouveaux textes garantissent les investissements étrangers dans les entreprises mixtes. Cette mesure est destinée à tenter de revitaliser l'économie cubaine, aux prises avec la plus grave crise de la révolution castriste, depuis que l'aide des anciens pays socialistes s'est tarie.

Commentant ces réformes, M. Castro a affirmé qu'elles n'allaient pas déboucher sur *« une réforme capitaliste ou sur un processus de privatisation »*. Il a critiqué *« ceux qui viennent nous demander des concessions »*. *« Si la Révolution doit un jour disparaître, qu'elle disparaisse avec nous mais pas en raison de concessions ou d'une capitulation de notre part »*, a-t-il ajouté. – *(AFP, Reuter, AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALLEMAGNE

Création d'un mouvement de défense des habitants de l'ex-RDA

Soixante-neuf personnalités allemandes dont vingt venues de l'Ouest, ont créé, samedi 11 juillet, à Berlin, un mouvement de défense des intérêts spécifiques des Allemands de l'Est. MM. Gregor Gysi, président du Parti communiste rénové (PDS), et M. Peter-Michael Diestel, *dernier ministre de l'intérieur* de la RDA et membre de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), sont à l'origine de ce mouvement, baptisé Comité pour la justice.

Un communiqué constate que *« après l'euphorie de 1990, beaucoup de gens de l'est de l'Allemagne ont l'impression d'être des citoyens de seconde classe »*. Le Comité pour la justice veut donc susciter la création de comités locaux sur le territoire de l'ex-RDA, de manière à faire pression sur les parlementaires et les élus. La création de ce comité a suscité de vives réactions à Bonn, où l'on craint que ce mouvement n'empêche l'unification allemande. *« La création de ce parti de l'Est pourrait être l'étincelle qui provoquera l'explosion des sentiments de crainte qui dominent en Allemagne »*, a estimé M. Heiner Gessler, l'un des responsables du parti du chancelier Kohl. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **Un travailleur immigré tué par des skinheads.** – Des skinheads allemands ont tué, mercredi 8 juillet, un travailleur immigré yougoslave dans son foyer près d'Esslingen (Sud-Ouest), et ont grièvement blessé un second, a indiqué samedi la police locale. Le groupe d'agresseurs s'est introduit en pleine nuit dans le foyer d'habitation, où résident des travailleurs immigrés, et ont tiré de leur sommeil deux Yougoslaves qu'ils ont violemment frappés. Les violences racistes ont fait au moins trois morts et des dizaines de blessés en Allemagne depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

DJIBOUTI

M. Ali Aref Bourhan condamné à dix ans de réclusion

Le tribunal de sûreté a condamné, dimanche 12 juillet, M. Ali Aref Bourhan, *ancien président* du conseil du gouvernement de l'ex-territoire français des Afars et des Issas (TFAI), et cinq de ses coinculpés à dix ans de réclusion criminelle pour complot contre le gouvernement, atteinte à la sûreté de l'Etat et tentative d'assassinat.

Une peine de cinq ans de prison ferme a été prononcée contre six autres personnes, impliquées dans les événements survenus dans la nuit du 8 au 9 janvier 1991, qui, selon l'acte d'accusation, visaient à renverser le gouvernement. Seul le neveu de M. Ali Aref, Mᵉ Aref Mohamed Aref, avocat, a été acquitté. Dans sa plaidoirie, un des avocats de la défense, Mᵉ Seyni Loum, du barreau de Paris, avait réclamé l'acquittement de l'ensemble de ses clients, dont les aveux *ont été, selon lui, « extorqués sous contrainte physique »*. – *(AFP.)*

MALAWI

Un dirigeant de l'opposition libéré

Le syndicaliste Chafukwa Chihana, principal chef de file de l'opposition, a été remis en liberté provisoire, samedi 11 juillet, en fin d'après-midi, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'un de ses avocats, Mᵉ Bazuka Mahango. La Haute Cour de justice de Lilongwe avait annoncé sa décision, vendredi, assortie de plusieurs conditions – paiement d'une caution équivalent à 2 500 dollars, remise du passeport aux autorités, présentation hebdomadaire de M. Chihana devant les responsables de la police.

Dirigeant du Comité intérimaire pour une alliance démocratique, M. Chihana avait été arrêté, le 6 avril, à son retour d'exil. Quelques semaines plus tard, une vague d'émeutes sans précédent secouait le pays, dirigé d'une main de fer par le président à vie Kamuzu Banda, au pouvoir depuis vingt-huit ans. Début juillet, le chef de l'Etat avait indiqué que le dirigeant syndical serait prochainement inculpé, afin, avait-il précisé, que *« nos méthodes de détention ne soient plus exploitées pour ternir l'image de notre pays »*. M. Chihana devait comparaître lundi, devant le tribunal, pour y répondre de l'accusation de sédition. – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Le Parti social-démocrate donné vainqueur des élections législatives

Le Parti social-démocrate (PSD), présidé par M. Baba Gana Gingibe, aurait obtenu 52 sièges au Sénat et 314 à la Chambre des représentants, remportant ainsi haut la main les élections législatives du 4 juillet. Cette victoire, annoncée par l'ensemble de la presse nigériane (y compris les quotidiens gouvernementaux), *n'avait pas* encore été officiellement proclamée, samedi 11 juillet, par la Commission électorale nationale.

Le principal rival du PSD, la Convention républicaine nationale (CRN, conservateur), gardera 37 sièges au Sénat et 275 à la Chambre des représentants. M. Baba Gana Gingibe a assuré, vendredi 10 juillet, à Abuja, qu'il éviterait un affrontement avec la junte militaire – censée rendre le pouvoir aux civils début 1993. Selon le ministère de la justice, un *décret définissant les relations* entre le nouveau Parlement et la junte sera bientôt promulgué. – *(AFP.)*

POLOGNE

La Diète a approuvé la composition du nouveau gouvernement

La Diète polonaise a approuvé, samedi 11 juillet, la composition du gouvernement de coalition de Mme Hanna Suchocka par 226 voix contre 124 et 28 abstentions.

Le président Walesa, qui assistait au vote, a assuré le premier ministre de son soutien. Outre les partis membres de la coalition (sept formations issues de Solidarité), les députés représentant le *syndicat Solidarité et le parti* de la minorité allemande ont voté pour le nouveau gouvernement. Les anciens communistes, le Parti paysan et la Confédération pour une Pologne indépendante (KPN, droite nationaliste) ont voté contre.

Les principaux portefeuilles économiques ont été attribués à des partisans de la transition radicale vers l'économie de marché. – *(Reuter, AFP, UPI.)*

THAÏLANDE

Le premier ministre a aboli les pouvoirs spéciaux de l'armée

Le premier ministre thaïlandais, M. Anand Panyarachun, a aboli, jeudi 9 juillet, le Commandement militaire de maintien de la sécurité intérieure (IPKC). La dissolution de cet organisme, considéré par les démocrates comme un instrument de la dictature militaire, a été la première mesure concrète du chef du gouvernement pour réduire le *pouvoir des militaires depuis sa* nomination il y a un mois. L'IPKC avait coordonné l'action des troupes chargées de réprimer les manifestations démocratiques de mai dernier à Bangkok, faisant officiellement cinquante-deux *morts et des centaines de blessés* et de disparus. Il était dirigé par le commandant en chef des forces armées Kaset Rojananil. Le Commandement pour la sécurité de la capitale (CSC), dirigé par le chef de l'armée de terre, le général Issarapong Noonpakdi, a également été dissous. – *(AFP.)*

UKRAINE

M. Kravtchouk a limogé son ministre de l'économie

Le président ukrainien, M. Leonid *Kravtchouk, a signé samedi 11 juillet* un décret limogeant le ministre de l'économie et vice-premier ministre, M. Vladimir Lanovoï, un jeune économiste radical.

M. Kravtchouk a justifié cette décision à la télévision locale par la décision de M. Lanovoï d'adhérer à la *Nouvelle Ukraine*, un mouvement d'hommes politiques et d'hommes d'affaires libéraux qui a rejoint l'opposition il y a deux semaines. Mais le ministre a attribué son limogeage au différend qui l'oppose au président ukrainien sur la stratégie des réformes économiques. *« Apparemment*, a-t-il déclaré, *le président ne croit pas que les méthodes de l'économie de marché peuvent sortir le pays de la crise. Je crois qu'il préfère avoir recours aux mesures administratives. Je suis, dans une large mesure, devenu gênant pour l'appareil qui continue à diriger l'économie. »*

M. Lanovoï devrait être remplacé par M. Valentin Simonenko, un ancien responsable communiste. – *(Reuter, AFP.)*

ASIE

L'Inde, ou comment vivre sans l'URSS

Le Kremlin était le seul véritable allié de New-Delhi. Que faire une fois cet ami disparu ?

NEW-DELHI

de notre envoyé spécial

Depuis 1986, année où M. Mikhaïl Gorbatchev lança la perestroïka, New-Delhi avait paru se cacher les changements en cours chez son principal allié et second partenaire économique après la CEE. Peut-être était-ce faute de solution alternative au « monde unipolaire » honni que portait en germe l'affaiblissement de l'URSS. Ou bien s'y confiait-on à cette impression très indienne que les situations sont immuables ? Cette cécité pouvait aussi être inspirée par des considérations internes : si un empire aussi marmoréen que l'URSS pouvait se dissoudre, qui d'autre résisterait ?

Bharat – la Terre, comme les Indiens dénomment mystiquement leur pays – était-elle assurée de demeurer éternellement en l'état ? La myopie n'en était pas moins forte pour que New-Delhi renouvelle son traité d'amitié avec l'URSS le 6 août 1991, deux semaines avant le putsch avorté de Moscou ! *« Ça a surpris tout le monde »*, admet M. K. Subramaniam, un des analystes les plus subtils de la diplomatie de son pays.

Quoi qu'il en soit, dans un monde où le Pakistan et la Chine représentent, chacun à sa façon, une menace pour l'Inde – contre laquelle avait été signé en 1971 le traité ouvrant le « parapluie » de Moscou – New-Delhi a dû improviser une réponse à la disparition traumatisante de l'URSS, dans le désarroi né de l'assassinat de Rajiv Gandhi. Devenu chef du gouvernement en juin 1991, M. Narasimha Rao a pris son temps, sans doute pour ne pas paraître céder à la panique. Pourtant, un aggiornamento d'une diplomatie à peu près figée depuis le temps de Nehru est engagé.

Le poids des États-Unis

Le seul vrai tournant peut sembler modeste : la normalisation, en janvier, des relations avec Israël. Cet événement est pourtant porteur d'effets collatéraux substantiels. Il a souvent été perçu, en effet, comme le prix à payer pour un rapprochement avec Washington, objectif jamais claironné mais désormais prioritaire. La prise de distance envers une partie du monde musulman – et singulièrement envers l'OLP – qui en découle rend tangible une autre évolution sous-jacente de New-Delhi : l'intérêt moins vif porté au non-alignement, dont l'Inde a été, trois décennies durant, le plus solide pilier.

La motivation première de l'Inde à reconnaître Israël a sans doute été une réappréciation de sa relation à l'islam. Longtemps, les dirigeants ont vu un intérêt politique à être au mieux avec ce monde, estimant qu'une telle attitude amadouerait leur communauté musulmane (1). Ils n'en semblent plus si sûrs, persuadés plutôt qu'à terme le fondamentalisme ne les épargnera pas. Pis : celui-ci serait déjà à l'œuvre au Cachemire, où New-Delhi accuse l'ennemi historique pakistanais d'armer des moudjahidins (2).

Moins spectaculaire, mais de plus de conséquences, la perception plus réaliste du poids des Etats-Unis. Ce n'est pas que New-Delhi souhaite filer avec eux le grand amour : il n'y a guère d'atomes crochus entre deux sociétés que tout oppose, et qui ont multiplié les maladresses l'une envers l'autre depuis quarante ans. On n'entend pas se plier à un *« nouvel ordre mondial »* organisé à la convenance de Washington. Mais la fin de la guerre froide a mis un terme aux constantes divergences entre les deux pays (sur la Corée, le Vietnam, l'Afghanistan...).

Le « triangle vicieux »

Ils entendent plutôt faire un bout de chemin ensemble en matière économique, militaire, politique. Une telle attitude n'exclut pas des divergences. Elles ne sont plus perçues comme des drames, mais comme des problèmes à résoudre : *« Nous sommes décidés à prendre le monde tel qu'il est. Les théologies du passé, c'est fini »*, note M. J. N. Dixit, directeur général, et *de facto* ministre, des affaires étrangères. *« Si la plus puissante démocratie du monde, les Etats-Unis, est sérieuse, la plus grande démocratie du monde, l'Inde, devrait bien l'inspirer »*, estime, de son côté, M. Subramaniam.

Cette approche en rupture avec un passé déclamatoire prévaut aujourd'hui. Sur un terrain il est vrai préparé par un Rajiv Gandhi moins idéologue que ses prédécesseurs et plus en syntonie avec l'Amérique technologique (3), de petits pas ont été effectués. Des manœuvres navales communes ont eu lieu, dans cet océan Indien dont New-Delhi rêvait naguère de faire une zone fermée à la Navy américaine ! Dans l'ordre économique – le plus crucial – Washington, prenant au mot l'annonce d'une libéralisation, a favorisé l'ouverture de crédits considérables par les organisations internationales.

Des entreprises américaines ont été les premières à venir « prendre la température » après les mesures de dérégulation et d'ouverture prises par M. Rao. En matière diplomatique, enfin, l'Inde apprécie la préférence de Washington pour une approche bilatérale, et non *via* les Nations unies, du problème du Cachemire. Plus largement, la relative prise de distance, depuis 1990, entre les Etats-Unis et le Pakistan est très bien vue en Inde.

Les sujets de friction existent néanmois. Les Etats-Unis sont irrités de ventes de riz indien à Cuba. New-Delhi a détesté les sanctions prises par Washington à l'encontre d'industries, pharmaceutiques notamment, qui refusent de payer des droits de propriété industrielle. On y a retrouvé les accents martiaux de jadis contre la récente décision américaine d'interdire pour deux ans tout transfert de technologie à l'Office spatial indien (ISRO), après que Moscou lui eut vendu des moteurs cryogéniques pour ses missiles.

Plus largement, la question de la prolifération – balistique mais aussi nucléaire, que Washington entend à tout prix empêcher alors que l'Inde veut garder sa liberté – est l'un de ces *« sujets d'irritation »* dont on accepte pourtant, désormais, de discuter.

L'Inde, en tout cas, est assurée d'être aussi bien traitée par Washington, sinon mieux, que les deux pays sur lesquels elle garde l'œil rivé : le Pakistan et la Chine. Mais, envers ces voisins, avec qui elle forme ce que l'on a appelé un *« triangle vicieux »*, des évolutions sont aussi à l'œuvre.

Avec Islamabad, la tension est consubstantielle. Entre deux États nés de la partition du sous-continent, *« c'est comme entre chien et chat. Dans cent ans, on en parlera encore »*, estime ce diplomate européen. Trois guerres ont déjà eu lieu, et une quatrième évitée de peu. L'Inde refuse toujours la proposition d'Islamabad, bénie par Washington, de régler le contentieux nucléaire lors d'une conférence à quatre avec les Etats-Unis, la Chine et la Russie.

Mais on note aussi, ici, que les premiers ministres Rao et Nawaz Sharif se sont rencontrés quatre fois en un an, et ce, alors que la répression de l'insurrection anti-indienne au Cachemire provoque une vive tension. Des *« mesures de confiance »* ont été adoptées. La perception progresse, de part et d'autre, que l'entretien de vastes armées est un handicap au développement, vital dans des pays dont le revenu par tête dépasse à peine 2 000 francs l'an. Ainsi, les vieilles haines sont-elles, pour l'heure, éclipsées par le souci d'éviter un dérapage que rendrait tragique la probable capacité nucléaire de l'un et l'autre.

Le « premier cercle » et les autres

Avec la Chine aussi, de grands efforts ont été faits pour éviter le pire : une répétition de la guerre de 1962. Certes, on imagine mal, en Inde, une idylle entre les deux géants de l'Asie. Mais des visites de haut niveau témoignent d'un réchauffement. Les deux pays sont convenus de ne pas considérer comme un préalable la solution de leur conflit territorial (4) tenu pour *« un legs de l'histoire »*.

L'ouverture d'un petit commerce frontalier est venu améliorer le climat. Pour l'Inde – d'autant plus exposée, après la chute de l'URSS, que la vieille alliance *« de revers »* entre Chine et Pakistan n'est pas entamée – un tel desserrement de l'étau est bienvenu. *« Quand deux pays représentant les deux cinquièmes de l'humanité dialoguent, c'est bon pour tout le monde »*, observe M. Subramaniam.

L'Inde a souvent agi comme un de ces éléphants rogues qui hantent la jungle, piétinant les cultures dans leurs déplacements. Ses voisins – Népal, Bangladesh, Bhoutan, Sri-Lanka – le savent, qui tous ont eu à en souffrir un jour. Il est à porter au crédit de M. Rao d'avoir un peu amélioré le climat au sein ce « premier cercle », dans un sous-continent où l'Inde se veut *« chez elle »*.

Mais New-Delhi doit encore recréer des relations avec des pays importants, notamment dans l'ordre économique, que son face-à-face exclusif avec l'URSS lui avait fait négliger, tels le Japon ou les Douze. M. Rao doit venir cet automne en France, pour la seconde fois en moins d'un an.

New-Delhi a tenté aussi, avec difficulté, de nouer des liens, au moins sur le plan économique, avec les éléments séparés de l'ex-URSS, reconnaissant d'emblée les quinze nouveaux Etats. Elle souhaite maintenir tant des débouchés rodés que l'accès à des fournitures familières – notamment militaires (5) – et meilleur marché, tel le pétrole. La Russie en raison de sa masse, mais aussi l'Asie centrale – pour faire pièce au Pakistan dans ces Républiques musulmanes – ont été choyées. Les résultats se font attendre. La renégociation d'un accord de convertibilité entre le rouble et la roupie, naguère si avantageux pour New-Delhi, complique les choses.

Ce n'est pas parce qu'elle est contrainte de repenser de façon dramatique sa diplomatie que *« l'Inde éternelle »* a cessé d'être ambitieuse. Reconnue de longue date comme puissance régionale, elle se verrait plutôt, à l'avenir, hissée au niveau de la Chine : un Etat à qui son siège au Conseil de sécurité de l'ONU et son statut de puissance nucléaire confèrent un rang mondial. Deux outils s'offrent à elle pour y parvenir : une révision des grands textes, de la charte de l'ONU au traité de non-prolifération nucléaire ; et un décollage économique, que laisse miroiter son récent virage libéral, et qui ferait d'elle un nouveau *« dragon d'Asie »*.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) Plus de 100 millions de personnes sur 840.

(2) Le consul général d'Israël à Bombay a récemment déclaré que des Israéliens aidaient les forces de l'ordre indiennes contre les indépendantistes cachemiris.

(3) Washington avait autorisé, dans les années 80, des transferts vers l'Inde de technologies sophistiquées, dont deux ordinateurs géants Cray-2.

(4) Le différend porte sur 30 000 kilomètres carrés, au deux extrémités de l'Himalaya.

(5) 70 % des armements de l'Inde viennent de l'ex-URSS, à qui ils étaient payées en équivalent-roupies.

CHINE : la mort de la veuve de Zhou Enlai

Mme Deng Yingchao, une figure symbolique du régime

Mme Deng Yingchao, la veuve de Zhou Enlai, est décédée le samedi 11 juillet, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Elle était une figure plus symbolique qu'influente, mais conservait l'aura attachée à son mari. Très affaiblie, elle n'apparaissait plus en public depuis plusieurs années.

PÉKIN

de notre correspondant

Bien que née dans le centre du pays, Mme Deng Yingchao était d'une famille originaire du Guangxi, province frontalière du Vietnam. Son père était un ancien officier de l'armée mandchoue et un propriétaire foncier ruiné. A sa disparition, sa mère, institutrice, parvient à donner à sa fille, née en 1904, une éducation suffisante pour l'amener à l'école normale de Tianjin (Tien-tsin). C'est là que la jeune fille rencontre Zhou Enlai et devient une activiste dans le Mouvement du 4 mai 1919, à une époque où les femmes sont loin de jouer un rôle majeur en Chine.

Elle se rend en France en 1920, la même année que M. Deng Xiaoping – avec lequel elle n'avait aucun lien de parenté – dans un groupe de jeunes Chinois censés étudier tout en travaillant. Elle contribue à la formation de la section française du PC chinois avec Zhou. Mais elle n'épousera celui-ci qu'après son retour en Chine, en 1924.

Sa vie se confond dès lors largement avec celle du *« mandarin rouge »*. Atteinte de la tuberculose, elle fait une partie de la Longue Marche sur un brancard. Plus tard, elle se retrouve à Pékin au moment où la ville est prise par les Japonais, en 1937. Elle rejoint Wuhan, où elle sert d'agent de liaison des communistes avec les nationalistes lors du deuxième front uni contre le Japon. Après un traitement médical à Moscou, elle entre comme suppléante, en 1945, au Comité central du PCC.

Après la fondation du régime en 1949, on la voit beaucoup, dans diverses positions honorifiques, dans des congrès de femmes d'obédience communiste, et à la tête de délégations féminines dépêchées dans les pays « frères ». Durant la maladie finale de Zhou, à partir de 1974, elle reçoit plusieurs de ses invités officiels à sa place.

C'est en hommage à la mémoire de Zhou que M. Deng Xiaoping la fait nommer, en 1978, membre du bureau politique, poste qu'elle quittera en 1987 lors du départ à la retraite des vieux dirigeants. Elle s'était même permis, en une occasion, de donner une leçon publique d'humilité au premier ministre Li Peng, fils adoptif que Zhou et elle avaient parrainé parmi les orphelins recueillis pendant la guerre.

FRANCIS DERON

□ **CAMBODGE : Pékin soutient le désarmement des quatre factions khmères.** – *« La Chine soutient la seconde phase du cessez-le-feu au Cambodge et son application constitue une étape importante pour assurer la réalisation d'une paix véritable »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères Qian Qichen, lundi 13 juillet, dans le *Quotidien du peuple*. Ces propos, tenus devant le président de l'Assemblée du régime de Phnom-Penh, M. Chea Sim, font allusion au refus des Khmers rouges – longtemps soutenus par la Chine – de déposer les armes dans le cadre du plan de paix de l'ONU. Le premier ministre Li Peng a d'autre part déclaré à son hôte que la Chine ne cherchait pas à faire du Cambodge une *« sphère d'influence »*. – *(Reuter, AFP.)*

□ **HONGKONG : le nouveau gouverneur promet d'« approfondir » la démocratie.** – Le nouveau gouverneur de la colonie britannique a promis, dimanche 12 juillet, *« d'élargir et d'approfondir »* la démocratie à Hongkong d'ici à sa réversion à la Chine, en 1997. M. Chris Patten a estimé que la démocratisation des institutions était *« un processus dynamique »*. *« Pour les prochaines élections en 1995, tous les membres du Conseil législatif (Legco) seront élus d'une façon ou d'une autre »*, a-t-il promis. Enfin, à propos du futur aéroport, le gouverneur a souhaité que *« tous les désaccords* [avec Pékin] *soient réglés aussi tôt que possible »*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : le nouveau cabinet devant la Knesset

• M. Rabin chef du gouvernement et ministre de la défense
• M. Pérès aux affaires étrangères

Les mille trois cents membres du conseil central du Parti travailliste ont approuvé, dimanche 12 juillet, à l'unanimité, la liste des principaux membres du gouvernement que M. Itzhak Rabin devait présenter lundi à la Knesset.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Après avoir rappelé que son *« premier objectif »* était *« de poursuivre le processus de paix dans le cadre qui a été fixé à Madrid »* en octobre 1991, le nouveau premier ministre d'Israël a choisi, *« pour faciliter »* cette mission, de prendre lui-même le portefeuille de la défense. Cette décision, qui vise moins à calmer les appréhensions de certains cadres militaires qu'à affermir le contrôle direct que souhaite assumer M. Rabin sur l'ensemble du processus en cours – lequel, à ses yeux, s'adresse *« d'abord aux Palestiniens »*, – a été bien accueillie par son parti.

Nul ne doute bien sûr que son vieux rival, M. Shimon Pérès, dont la nomination aux affaires étrangères a été saluée par une longue acclamation des mille trois cents membres du conseil central, aurait préféré jouer un rôle plus important dans le processus de paix. Dans les faits, le « nouveau » chef de la diplomatie (70 ans cette année, ancien premier ministre et déjà deux fois ministre des affaires étrangères) aura, en dépit d'une très longue expérience, à peu près les mêmes limitations que son « jeune » prédécesseur de droite, M. David Lévy (55 ans). Celui-ci se plaignait sans cesse de ne rien pouvoir réaliser d'important, notamment dans le domaine des relations avec les pays arabes, sans en référer constamment au « patron ».

Élargir la coalition

Pour le reste, mis à part la présence de quelques fortes personnalités et l'absence, très remarquée, de deux brillants éléments – M. Nissim Zvili, apparemment trop proche de M. Pérès, et M. Abraham Burg, réputé trop jeune (37 ans) et surtout inacceptable pour les partenaires religieux de la coalition, – la liste des douze ministres travaillistes, qui viennent s'ajouter aux quatre maroquins précédemment attribués aux deux autres partis de la coalition, est sans surprise. M. Rabin, qui a mené deux semaines de laborieuses tractations avec les partis pressentis avant de constituer son équipe, – les secrétaires d'Etat, dont certains noms sont déjà connus, seront nommés un peu plus tard, – ne devrait avoir aucune difficulté à obtenir lundi l'investiture de la Knesset.

Avec les douze sièges du parti de gauche Meretz, dont la principale personnalité, Mme Shulamit Aloni, est nommée ministre de l'éducation et de la culture, et les six mandats du mouvement ultra-orthodoxe sépharade Shass – dont le leader, le rabbin Aryeh Deri, conservera le poste de ministre de l'intérieur qui était le sien sous M. Shamir – la coalition gouvernementale pourra compter sur soixante-deux des cent vingt sièges de la Knesset. En outre, les deux « partis arabes », – les communistes de Hadash et le Parti démocratique arabe, – qui disposent à eux deux de cinq sièges, ont fait savoir qu'en dépit de leur absence du gouvernement ils soutiendraient l'équipe de M. Rabin.

Celui-ci a cependant *« déploré »* que la coalition ne soit pas, *« aussi large »* qu'il l'avait espéré, et il a laissé entendre que si les contacts étaient désormais rompus avec le parti d'extrême droite nationaliste Tsomet il gardait l'espoir d'attirer dans sa coalition au moins l'une des deux autres organisations ultra-orthodoxes, à savoir le Parti national religieux (PNR), ou la liste de la Thora unifiée. C'est pour l'un ou l'autre que M. Rabin a décidé de conserver, *« en attendant »*, le très recherché portefeuille des cultes. Le premier ministre a d'ailleurs déclenché les rires de l'assistance, en précisant que si *« certain parti »* ne se décidait pas, il garderait la haute main sur les affaires religieuses...

Parmi les fortes personnalités qui constituent en quelque sorte le noyau dur de la nouvelle équipe gouvernementale, il faut citer, outre M. Pérès, le ministre des finances, M. Avraham Shohat (56 ans), technicien néo-libéral, partisan de la privatisation et ancien dirigeant de grandes entreprises, ainsi que le titulaire du logement, M. Benyamin Ben Eliezer. Général de réserve de cinquante-six ans, réputé pacifique sinon pacifiste, ancien « kibboutznik », juif arabisant originaire d'Irak, celui que les Palestiniens appellent de son surnom arabe *« Fouad »* a d'ores et déjà annoncé qu'il ferait désormais porter son effort en Israël et non plus dans les territoires.

Il va remplacer à la tête de ce ministère particulièrement sensible un homme qui s'était donné pour mission, lui, de bâtir le plus grand nombre de logements possible pour les colons des territoires, à savoir le bouillant Ariel Sharon. Celui-ci a proposé vendredi dernier que le gouvernement sortant transforme, avant de s'en aller, une partie des quinze implantations militaires dans les territoires (les « Nahal ») en colonies civiles. Selon la presse, M. Shamir, qui veut apparemment partir la conscience claire, a refusé.

Le premier ministre sortant a cependant accompli dimanche une démarche tout à fait inhabituelle, en invitant les caméras de télévision à filmer une partie de l'ultime conseil des ministres. Ayant préparé, *« pour les historiens »*, un long discours d'adieu, celui qui demeure, à soixante-seize ans, le chef du Likoud – au moins jusqu'à ce que ce parti en pleine déliquescence se donne de nouvelles structures et de nouveaux leaders – a tenu à faire un bilan tout à fait flatteur des deux dernières années de son mandat, expliquant en long et en large qu'Israël ne s'était *« jamais porté aussi bien qu'aujourd'hui »*. Prononcé devant une tablée de ministres pour la plupart complètement incrédules et parfois défaits, le discours a duré douze minutes. La télévision, se souvenant que la campagne électorale était terminée depuis plusieurs semaines, n'en a retransmis que quelques extraits...

PATRICE CLAUDE

□ **M. Rabin est un *« Shamir ganté de velours »*, selon M. Arafat.** – Estimant que le nouveau premier ministre israélien veut *« consolider la présence* (israélienne) *dans les territoires occupés »*, le dirigeant de l'OLP, M. Yasser Arafat, a déclaré, samedi 11 juillet au Caire, que M. Itzhak Rabin *« est un autre Shamir* (le premier ministre sortant), *mais ganté de velours »*. *« Israël doit accepter de cohabiter avec nous, sinon il n'y aura pas de paix au Proche-Orient »*, a ajouté le dirigeant palestinien. – *(AFP.)*

□ **IRAK : Bagdad refuse de coopérer avec les Nations unies dans le Kurdistan.** – L'Irak a refusé d'assurer la protection du personnel de l'ONU dans le Kurdistan, à la suite d'une demande en ce sens du secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali. Le gouvernement n'a *« aucune présence dans les provinces du Nord, qui sont devenues un terrain ouvert à tous les bandits, aux voleurs et aux groupes irresponsables soutenus par les Etats-Unis et leurs alliés »*, a déclaré le ministre irakien des affaires étrangères, M. Ahmad Hussein Al-Khodair, qui a rejeté toute responsabilité dans les récents attentats commis au Kurdistan. – *(Reuter.)*

POINT / LA COLONISATION ISRAÉLIENNE

Un enjeu des négociations de paix

Le nouveau premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, qui devait présenter son gouvernement à la Knesset lundi 13 juillet, affirme avoir – contrairement à son prédécesseur – une attitude souple au sujet des colonies de peuplement dans les territoires occupés depuis 1967. M. Rabin veut relancer les négociations de paix et sait que celles-ci ont été bloquées jusqu'à présent par le refus de M. Itzhak Shamir de reconsidérer la question-clé de cette colonisation.

Mais la distinction que M. Rabin établit entre les colonies « politiques » – qu'il voudrait arrêter – et les colonies « stratégiques » – indispensables, à ses yeux, pour la sécurité de l'Etat juif – reste floue. Il exclut, en tout cas, du débat le plateau syrien du Golan, où *« les implantations juives seront renforcées »*, le *« Grand Jérusalem et ses environs »*, dont *« le développement sera poursuivi »*, enfin, *« les lignes de front, à savoir la vallée du Jourdain, le flanc est de la Judée* [sud de la Cisjordanie] *et les collines de la Samarie* [nord] *»*. Mais les Etats-Unis, maîtres du processus de paix, font pression pour un « gel », pendant au moins une année, de la colonisation. L'administration américaine aurait toutefois accepté que soient achevés *« huit à neuf mille logements »*, dont la construction est déjà à un stade avancé.

Les Palestiniens, quant à eux, exigent l'arrêt pur et simple de ces implantations, mais ils n'en ont pas fait, à ce jour, une condition *sine qua non* de leur participation au processus de paix. Les conversations israélo-arabes, suspendues depuis mai en attendant que se clarifie la situation politique en Israël, devraient reprendre au début du mois d'août à Rome. A coup sûr, on demandera alors à M. Rabin de préciser sa position, s'il ne l'a fait auparavant.

« M. Rabin s'occupera de la grande politique... et nous continuerons de construire »

ELON-MOREH
(Cisjordanie)

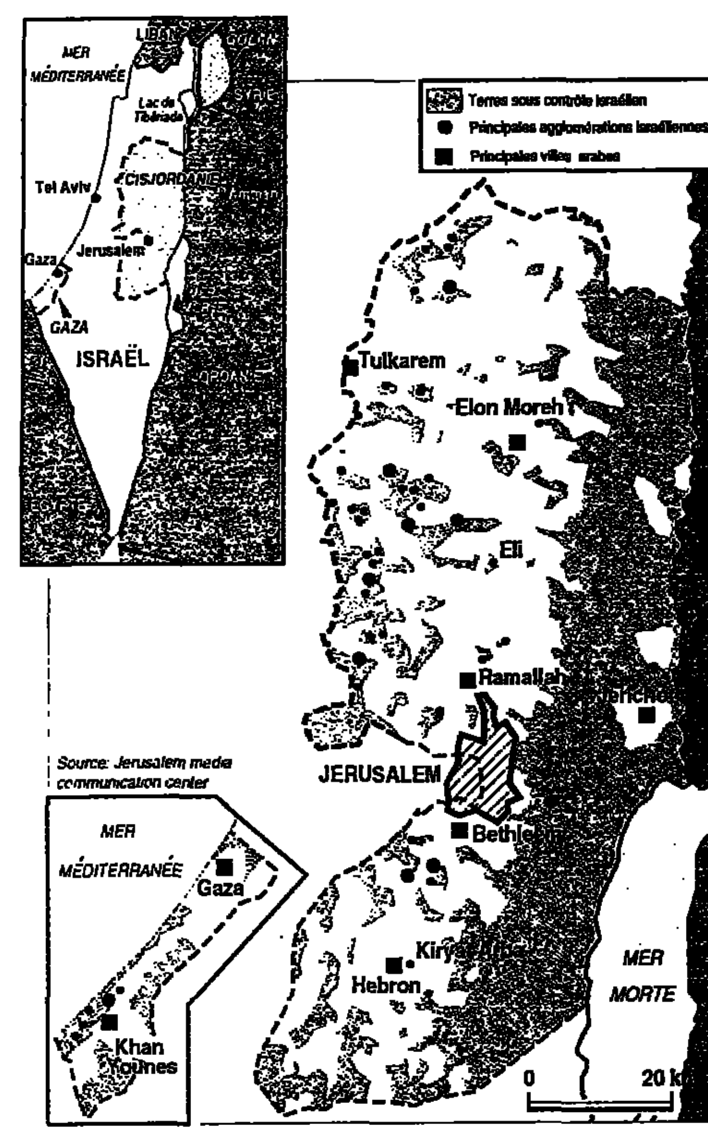
de notre envoyé spécial

« Dites-moi, vous accepteriez, vous, qu'un policier allemand contrôle vos papiers en plein Paris ? » Avec une telle formule, ce *colon israélien de Samarie* – appellation « biblique » de la partie nord de la Cisjordanie occupée – a déjà situé la tranchée à partir de laquelle lui et les siens entendent résister aux projets prêtés au nouveau gouvernement d'Israël.

Kippa bleue vissée sur le crâne, M. Benny Katsover est une célébrité locale, qui incarne tout l'aplomb et tout l'acharnement dont certains des cent vingt mille colons de la Cisjordanie et du territoire de Gaza s'apprêtent à faire preuve. Que le tombeur d'Itzhak Shamir gèle les financements publics naguère réservés à la colonisation, *« c'est une erreur »*. Mais *« Rabin a été élu, il a le droit d'appliquer sa politique »*. En revanche, *« l'autonomie promise aux Palestiniens est totalement inacceptable. Elle mènera tout droit à un Etat palestinien. Nous la combattrons »*.

« Paris = Elon-Moreh ; Allemand = Palestinien. » On aura compris que pour ce quinquagénaire dévôt, formé dans les centres d'embrigadement du Goush Emounim, ce Bloc de la foi parfois violent qui lança jadis la colonisation de la *« terre sacrée d'Eretz Israël »*, les raccourcis les plus renversants peuvent être parfaitement *casher*, pourvu que la cause en vaille la chandelle. Jadis, M. Katsover fut l'un des premiers colons du nord de la Cisjordanie, la région la plus peuplée d'Arabes. C'est lui qui fut à l'origine de la création d'Elon-Moreh, il y a quinze ans.

Six fois l'armée les délogea de *Kadoumim, l'endroit initialement* choisi. Six fois ils revinrent. Finalement, excédé et assiégé par une partie de l'opinion publique, que l'acharnement des jeunes pionniers avait su émouvoir, le gouvernement de l'époque finit par leur donner son feu vert. Aujourd'hui, Elon-Moreh, pimpante petite cité de pavillons à tuiles rouges, édifiée sur une colline, compte quinze cents résidents. A un jet de pierre de Kadoumim et d'une grande ville arabe, Naplouse (80 000 habitants), qui est un peu le cœur de l'Intifada palestinienne. Le premier ministre de l'époque, de 1974 à 1977, s'appelait Itzhak Rabin...



Source: Jerusalem media communication center

Membre dirigeant d'un parti d'extrême droite, le Tehiya, qui vient de perdre les trois sièges dont il disposait dans la dernière Knesset, M. Katsover a appris à tempérer son discours public et à manier l'*euphémisme*. Tout juste s'il se reconnaît *« déçu »* par la victoire travailliste. Les promesses du gouvernement en ce qui concerne le « gel » des subventions publiques au développement des *« colonies politiques »* ne l'inquiète pas outre mesure. *« Il n'y a pas de colonies politiques »*, estime-t-il, ajoutant : *« Là où nous sommes, nous participons tous de la sécurité d'Israël. »*

Au cas où le nouveau pouvoir ne voudrait pas comprendre cette donnée et s'entêterait à différencier les implantations dites politiques *de celles qui seraient stratégiques*, il menace : *« Nous sommes maintenant suffisamment nombreux pour nous faire entendre. »* Et puis d'ailleurs, soutient en souriant notre interlocuteur, *« je connais bien M. Rabin. Je l'ai reçu ici chez moi à deux reprises quand il était ministre de la défense* [1984-1990]. *Je suis bien certain qu'il ne nous laissera pas sécher sur place »*.

Avis partagé à Eli, une petite bourgade de trois cents familles implantée, comme toujours, au sommet d'une colline, à l'est d'une localité arabe nommée As-Sawuya. Là, élevant la voix pour couvrir le vacarme des bulldozers qui préparent la terre aride pour faire place à un millier de maisons supplémentaires, le jeune maire-secrétaire, M. Dov Odesser, nous annonce tout de go qu'il a *« tout à fait confiance en Rabin »*. Et M. Odesser d'ajouter, d'un air entendu : *« Lui, il s'occupera de la grande politique. Il fera des petits plaisirs aux Américains. Et nous, pendant ce temps, on continuera de construire. »*

En fait, s'il est exact que le nouveau pouvoir n'a ni l'intention de démanteler des colonies existantes, fussent-elles *« politiques »*, ni le désir, comme l'a dit M. Rabin, de légiférer *« pour empêcher des juifs de s'installer dans les territoires »*, on peut penser que tout sera fait pour les décourager. *« Vous verrez*, nous glissait au téléphone un proche du leader travailliste, *quand on aura tari la source des subventions qui facilitent leur vie quotidienne, quand on aura arrêté le développement des infrastructures et accordé l'autonomie aux Palestiniens, beaucoup de colons repasseront d'eux-mêmes la ligne verte »*.

La « ligne verte » presque effacée

Sur le terrain, l'ancienne « ligne verte » qui séparait, avant la guerre de 1967, l'Etat juif de la Cisjordanie, est presque entièrement effacée. Les gouvernements dominés par la droite, au cours des quinze dernières années, se sont employés à disséminer, tout au long de la vieille ligne d'armistice de 1949, un chapelet de colonies qui sont aujourd'hui parmi les plus peuplées des territoires. Mais c'est précisément la sociologie des habitants de ces grandes cités-dortoirs, perçues *la plupart du temps comme une* sorte de grande banlieue pour l'agglomération de Tel-Aviv, qui justifie le relatif optimisme enregistré ici et là. D'après les études disponibles, la motivation première, pour les deux tiers de ces *« colons-banlieusards »*, serait liée à des considérations d'ordre matériel et non pas idéologique.

Pour autant, ce n'est évidemment pas dans les territoires qu'il faut chercher les « colombes » d'Israël : près des trois quarts de cet électorat a voté le 23 juin pour les partis de la droite et de l'extrême droite annexionniste. Selon des *rumeurs – enregistrées avec soin* par le Shin Bet, le service de renseignement intérieur – certains illuminés stockent des armes et se préparent à lancer une espèce d'*« Intifada juive »*, comme dit le journaliste Zeev Schiff, spécialiste respecté des affaires militaires.

D'après lui, il ne serait pas question, pour l'instant, de ranimer le réseau clandestin des *« terroristes-à-kippa »* qui s'en étaient pris, en 1980, à certains notables palestiniens, blessant grièvement plusieurs maires de Cisjordanie et tuant au passage trois jeunes étudiants arabes. Non, cette fois, les colons étant beaucoup plus nombreux, il s'agirait de constituer des espèces de milices populaires qui seraient chargées non seulement de protéger les implantations au cas où l'armée se retirerait de certaines zones, mais aussi de se livrer à des actions de masse contre les populations arabes les plus remuantes ou les plus menaçantes.

Dans le même temps, les nombreux relais dont disposent les colons dans les structures politico-administratives de l'Etat juif permettraient de faire pression sur le pouvoir travailliste. Scénario catastrophe ? Peut-être. Mais quand M. Katsover déclare au *Monde* qu'en *« aucun cas »* il ne se laissera contrôler par un policier palestinien, *« même à Naplouse »*, et que *« jamais »* lui et les siens n'autoriseront des municipalités arabes à s'étendre autour des colonies, il faut tout envisager. Les autorités le font.

Des signes encourageants

En cherchant bien, il y a cependant, dans la situation transitoire d'aujourd'hui, un certain nombre de signes encourageants. Quand un parti annexionniste, comme le Tehiya, n'obtient que 7,4 % des voix chez les colons, quand la liste d'un maniaque de la gâchette comme le rabbin Moshe Levinger ne réunit que quatorze cents voix dans la même circonscription, on peut penser que tout n'est pas perdu.

« Nous ne ferons pas avancer notre cause en nous marginalisant, en nous coupant de la société israélienne », explique un père de famille à Elon-Moreh. Parisien de naissance, artiste peintre et ancien tireur d'élite dans l'armée, M. Moshe Modlinger, culture étendue et humour ravageur, ne répond pas, lui, aux clichés du colon messianique, kippa sur la tête et Uzi en bandoulière, qui fait les délices des caricaturistes de Tel-Aviv. Mais il est persuadé que, après vingt-cinq années de colonisation, *« la Judée-Samarie* [Cisjordanie] *fait partie intégrante du paysage mental de l'Israélien moyen »*. *« L'abandonner aux Arabes*, poursuit-il, *reviendrait à sonner le glas d'Israël tout entier. A nous de nous accrocher. »*

Finalement, ce n'est pas tant au nouveau gouvernement d'Israël que pensent les Moshe Modlinger, Benny Katsover et autres Dov Odesser. Non, leurs meilleurs « alliés », laissent-ils entendre avec un bel ensemble, sont les Palestiniens : *« Ils n'accepteront pas longtemps l'autonomie maigrelette qui leur est offerte... »*

PATRICE CLAUDE

260 000 colons et 2 millions de Palestiniens

Près de deux cent soixante mille Israéliens, répartis dans plus de deux cents colonies, agglomérations urbaines ou villages agricoles, vivent aujourd'hui dans les territoires conquis en 1967. Ces territoires, partie orientale de Jérusalem comprise, comptent près de deux millions de Palestiniens.

Plateau du Golan. – 750 km², annexé en 1980. Environ quinze mille citoyens syriens, pour la plupart de confession druze, vivent sur le plateau. Trente-trois localités pour quinze mille habitants juifs y ont été implantées.

Bande de Gaza. – 350 km², dont près de la moitié ont été confisqués pour divers projets israéliens, militaires et civils. Le reste du territoire compte un peu moins de huit cent mille résidents palestiniens, dont un demi-million de réfugiés ; dix-neuf colonies pour environ quatre mille habitants juifs.

Cisjordanie. – 3 500 km², dont 52 % ont été confisqués pour raisons diverses par l'Etat juif. Le reste compte environ un million de résidents palestiniens ; cent quarante-sept colonies juives civiles pour environ cent douze mille habitants. En outre, une quinzaine d'implantations militaires de type *nahal* (unités de pionniers-combattants effectuant leur service national) et pouvant avoir vocation à devenir colonies civiles sont installées en Cisjordanie. Vingt-cinq colonies existant dans ce territoire ont reçu le statut d'agglomération urbaine. A elles seules, ces colonies, pour beaucoup implantées le long de l'ancienne « ligne verte », comptent près de la moitié des « colons » de Cisjordanie. Leur schéma-directeur, approuvé par le gouvernement sortant, prévoit que chacune pourra atteindre cinquante mille à cent mille résidents, dans un avenir non défini. Les terrains nécessaires à la concrétisation de ces projets ont d'ores et déjà été déclarés *« terres d'Etat »* et confisqués.

Jérusalem-est. – 28 km² après élargissement des limites municipales ; annexée le 30 juin 1980. Près de cent cinquante mille habitants palestiniens ; trois grands points de peuplement juif où vivent environ cent quarante-cinq mille citoyens israéliens. Compte tenu des chantiers en cours et des projets de la municipalité, les spécialistes estiment que, dès l'été prochain, le nombre d'Israéliens sera pour la première fois supérieur à celui des Palestiniens dans la Jérusalem orientale (dans la partie occidentale, il n'y a pratiquement pas de citoyens arabes).

P. C.

Territoires « administrés » ou « occupés » ?

La Cisjordanie et la bande de Gaza sont-elles des territoires *« occupés »* – au même titre que le Golan syrien ou le Sinaï égyptien (jusqu'à sa restitution à l'Egypte en 1979) – ou des territoires *« administrés »*, comme l'affirme Israël ? Question fondamentale car elle implique les notions de *« peuple »* et de *« souveraineté »*, à propos desquelles s'opposent radicalement Israéliens et Arabes.

Pour les Nations unies, la Cisjordanie et Gaza sont des *« territoires occupés »*. La résolution 242, adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU en novembre 1967, quelques mois après la prise de contrôle de ces deux territoires, ainsi que du Golan et du Sinaï, par l'Etat juif, demandait clairement le *« retrait des forces armées israéliennes des* [ou de (1)] *territoires occupés lors du récent conflit »*. Depuis, *toute référence à ces territoires* dans les résolutions de l'ONU les qualifie d'*« occupés »*.

Pour le Comité international de la Croix-Rouge, la Cisjordanie, Gaza, Jérusalem-Est et le Golan sont également *« occupés »*, et s'y applique la quatrième convention de Genève relative à la protection des populations civiles en temps de guerre.

Pour Israël, ce sont des territoires *« administrés »*, car ils n'ont relevé d'aucune souveraineté depuis l'Empire ottoman. La Transjordanie, affirment les Israéliens, a décidé de manière arbitraire le rattachement de la Cisjordanie en 1950, et l'Egypte n'a exercé sur la bande de Gaza qu'un pouvoir *« administratif »* depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

En face, les Arabes, les Palestiniens en particulier, font valoir que le mandat confié à la Grande-Bretagne sur la Palestine était provisoire, *« en attendant l'indépendance »*. *« L'annexion, avec dispositions constitutionnelles »*, de la Cisjordanie par la Transjordanie en 1950, ajoutent-ils, équivalait à l'établissement d'une administration jordanienne, *« sans abandon de souveraineté »* (de la part des Palestiniens), et le rattachement s'est fait clairement *« sans préjudice du règlement définitif de la juste cause de la Palestine »*. Le même raisonnement s'applique pour Gaza.

Le cas de Jérusalem est encore plus délicat. Pour les Israéliens, toute la ville sainte est leur capitale *« éternelle »*, et ils ont nettement agrandi les limites de la partie orientale après l'avoir conquise en 1967. Les Palestiniens, eux, revendiquent Jérusalem est pour capitale de l'Etat qu'ils réclament. La résolution 181 de l'Assemblée générale des Nations unies du 29 novembre 1947, instituant le partage de la Palestine en deux Etats, juif et arabe, disposait que Jérusalem serait placée en *« corpus separatum, sous un régime international spécial et administrée par les Nations unies »* pour une période de dix ans, à l'issue de laquelle un référendum serait organisé pour décider du *« régime de la ville »*.

Après l'annexion de la partie orientale par Israël en 1967, le Conseil de sécurité, dans sa résolution 252, considérait que *« toutes les mesures et dispositions législatives et administratives prises par Israël qui tendent à modifier le statut juridique de Jérusalem sont non valides »*. En 1971, légère modification : la résolution 298 du Conseil de sécurité invite Israël à ne prendre dans *« la partie occupée de Jérusalem aucune mesure pouvant viser à modifier le statut de la ville »*.

M. N.

(1) Les textes officiels en français et en anglais diffèrent sur ce point. Au *« des »*, les Israéliens préfèrent le *« de »*, qui n'impliquerait qu'un retrait partiel.

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

M. von Weizsäcker ou le ministère de la parole

Le président allemand n'a pas de grands pouvoirs. Mais, quand il parle, il peut déclencher des polémiques

Dans un livre d'entretiens avec deux journalistes de *Die Zeit*, M. Richard von Weizsäcker, le président allemand, est sorti de la réserve que semble lui imposer la Constitution. Ses critiques du *« régime des partis »* et des erreurs du gouvernement lors de la réunification ont scandalisé la classe politique. Gunter Hofmann et Werner A. Perger expliquent la position de leur illustre interlocuteur.

DANS la Constitution allemande de l'après-guerre, le président de la République n'a pas une position très forte. Il *n'est pas élu* directement par le peuple ; il n'a pas de prérogatives très nettes vis-à-vis du gouvernement ou du Parlement. Sa position est constitutionnellement plus faible que celle du président autrichien, par exemple, pour ne rien dire du pouvoir et de l'influence du chef de l'Etat français sous la cinquième République.

Pour exercer une influence, le président allemand n'a à sa disposition que la parole. Il intervient par de grands discours et de temps à autre par des entretiens avec la presse. Ou, comme c'est le cas aujourd'hui pour la première fois, par un livre.

M. Richard von Weizsäcker, qui est le premier président de la République fédérale à s'aventurer sur ce terrain, et qui a donné son point de vue politique sur les questions d'actualité, déclare à propos de sa charge et de son titulaire : *« A ce poste, le rôle de la personne est fondamental parce que les fonctions légales sont très réduites ; mais le président – contrairement au souverain dans une monarchie constitutionnelle – ne lit pas des textes préparés par le gouvernement, mais exprime ses propres convictions. »* Et, naturellement, il doit le faire avec un certain courage. C'est seulement ainsi qu'il peut en Allemagne réussir à être un président politique.

M. Richard von Weizsäcker était le dernier président de l'ancienne République fédérale, il est le premier président de l'Allemagne réunifiée. La signification politique de ce poste a toujours donné lieu, depuis quarante-trois ans que la Loi fondamentale est en vigueur, à des controverses de droit constitutionnel. Certains des six présidents de l'ancienne République occidentale ont bien essayé de dire leur mot sur les affaires publiques et ont eu ainsi une influence politique. D'autres ne se sont même pas lancés dans cette tentative ou bien on ne les a pas écoutés.

Les applaudissements des sociaux-démocrates

Quoi qu'on pense, de ce point de vue, de M. Richard von Weizsäcker et de ses cinq prédécesseurs à la tête de l'ancienne RFA, on ne peut guère contester qu'il est le président le plus politique de l'après-guerre. Ce fait ne s'explique pas seulement par les événements actuels ou par l'absence de *leadership* politique aujourd'hui en Allemagne. Qu'il ait su agir par le verbe, il l'a montré en tant que président dès la première année de son *mandat. Son discours, le 8 mai 1985*, pour le quarantième anniversaire de la capitulation allemande, a été généralement compris comme un signal courageux contre les premières manifestations d'un nouveau révisionnisme historique et a été salué comme tel dans le monde entier. Depuis, M. Richard von Weizsäcker est sans cesse intervenu dans la discussion politique, avec une netteté plus ou moins prononcée et un écho variable, par des contributions remarquées, non sans déplaire parfois au milieu conservateur allemand, souvent sous les applaudissements de *l'opposition social-démocrate.* Aussi M. Richard von Weizsäcker, qui appartient à la démocratie chrétienne, a-t-il été proposé pour un deuxième mandat en 1989, de manière quelque peu ostentatoire, par les sociaux-démocrates. *Le livre,* pour lequel le président a eu plusieurs entretiens de



plusieurs heures avec nous, entre janvier et mars de cette année, a une valeur politique intrinsèque. Il était sûr qu'il serait remarqué, car cette forme d'intervention pour un chef de l'Etat est déjà en soi inhabituelle. Toutes les critiques du président à l'égard de la « partitocratie », son rejet de la volonté de pouvoir des partis et en même temps de leur incapacité à utiliser ce pouvoir pour résoudre les problèmes, enfin ses déclarations sur les insuffisances du gouvernement au cours du processus de réunification : tout cela ne pouvait pas laisser indifférente la classe politique allemande.

Le passage sur la « partitocratie » ne constitue cependant qu'une partie des entretiens. L'idée fondamentale du livre dépasse largement ce seul aspect. Il s'agit du nouveau départ pris par *l'Allemagne en novembre 1989, de* cette troisième tentative de recommencer, après le premier élan de 1945 et la tentative de rupture de 1968 en Allemagne de l'Ouest. Le soulèvement de juin 1953 aurait pu être un vrai départ pour la société de l'ancienne RDA, une révolte qui eut lieu plus tôt que dans les autres pays de l'empire soviétique. Mais ce départ a été alors refusé aux Allemands de *l'Est par la violence des armes. Ainsi* le nouveau départ a vraiment eu lieu lors de l'automne démocratique de 1989 et la question est de savoir s'il en est résulté un véritable renouveau pour tous les Allemands.

Ce n'est pas seulement l'état des partis politiques bonnois qui est en cause. Ce sont aussi la mémoire démocratique du mouvement civique à l'Est, la persévérance reconnue de quelques opposants, l'expérience de la table ronde, l'utopie de nouveaux espaces politiques de liberté, d'une société civile dont le symbole est le président-écrivain, entre-temps déchu, Vaclav Havel. Pour M. Havel, M. Richard von Weizsäcker a des mots très touchants, pleins de respect, presque admiratifs.

Ainsi le livre contient-il plus d'un message du président sur la situation d'une nation allemande unifiée juridiquement mais encore divisée socialement. Mais le vide politique sur lequel bute ce livre sur le renouveau *allemand ne permet pas un examen* serein. C'est le discours sur la crise de la « partitocratie » qui a été remarqué par l'opinion. Doit-on le regretter ? On est en droit de penser que c'est précisément ce message que le président avait à cœur. L'importance des réactions, depuis l'approbation enthousiaste jusqu'à la colère ouverte, peut cependant l'avoir surpris. M. Richard von Weizsäcker a occupé pendant des jours les gros titres des journaux, les commentaires et les débats télévisés. Un institut de sondages a demandé en juin aux Allemands, sans nuances, ce qu'ils pen*saient de la critique du président à* l'égard des partis politiques : 87 % à l'Ouest, 88 % à l'Est étaient d'accord avec lui. Sur aucune question politique il n'y a une telle similitude d'opinions entre les Allemands de l'Est et de l'Ouest.

« Populisme d'en haut »

Dans la classe politique, les avis étaient totalement différents. Les hommes politiques ont réagi d'abord comme s'ils étaient blessés. Les notables reprochèrent au président, arrivé *lui-même au sommet de l'Etat grâce à* son parti, de dévoyer sa haute charge. Il « crachait dans la soupe ». M. Richard von Weizsäcker n'est pas une exception. En Italie aussi, le président Cossiga, également chrétien-démocrate, s'est retiré en s'attirant le mécontentement de la classe politique. Le nouveau président autrichien, membre du Parti populaire, Thomas Klestil, a habilement utilisé le désen*chantement par rapport à la politique* et aux partis, oubliant qu'il n'aurait jamais gagné les élections sans l'aide du sien.

Les critiques de ces chefs d'Etat *correspondent à un sentiment qui* n'est pas limité à leur propre pays. Partout dans les démocraties croissent le mécontentement et l'impatience des citoyens face au désarroi évident des couches dirigeantes traditionnelles incapables de maîtriser les problèmes actuels. Partout en Europe les grands partis sont en crise, se plaint par exemple le chancelier Kohl, qui a cependant mis en garde ses amis contre la tentation de prêter trop d'attention à cette désaffection pour la politique. En privé, il a réagi avec indignation aux thèses du président fédéral. Il a fait dire qu'il se refusait à toute prise de position publique, ce qui en soit sonnait comme un avertissement.

Mais la désaffection par rapport à la politique et aux partis ne s'exprime *pas seulement dans ce « populisme d'en haut »*, comme fut qualifiée avec quelque mépris l'intervention de M. Richard von Weizsäcker dans certaines critiques. Ceux qui l'utilisent d'abord sont justement des gens avec qui les Weizsacker, Cossiga et Klestil ne veulent rien avoir à faire, *« les populistes d'en bas »*, surtout sur la droite de l'éventail politique, que ce soient les ligues en Italie du Nord, la clique de *Youpies* de Haider en Autriche, les *Republikaner* de Schönhuber en Allemagne ou le Front national en France. Le ministre du travail de Bonn, Norbert Blüm, qui appartient à la CDU de M. Helmut Kohl mais qui vient du catholicisme social, a cependant reproché à M. von Weizsäcker, dans un article publié par *Der Spiegel*, d'avoir apporté de l'eau au moulin des extrémistes de droite. L'approbation, le président l'a trouvée presque uniquement du côté du SPD, *bien que là aussi le scepticisme l'ait* emporté. Une responsable social-démocrate a toutefois proposé un débat au Bundestag sur ce thème.

Ce serait en vérité le lieu idéal pour une discussion aussi importante. La proposition a été soutenue de divers côtés. Il est donc possible que le Parlement allemand ouvre un débat sur la crise du « régime des partis ». Dans la tribune des visiteurs, il y aura peut-être, comme invité et spectateur, M. Richard von Weizsäcker, président et auteur.

GUNTER HOFMANN et WERNER A. PERGER

► ***Richard von Weizsäcker im Gespräch mit Gunter Hofmann und Werner A. Perger (Richard von Weizsäcker, Entretien avec Gunter Hofmann et Werner A. Perger).*** **Eichborn-Verlag, 1992, 184 pages.**

La Cour des comptes rehaussée

Le traité de Maastricht met la Cour de Luxembourg sur le même pied que les autres institutions européennes

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

LE contribuable européen aura attendu trente-cinq ans pour que la destination des deniers communautaires soit contrôlée par une Cour des comptes élevée au rang d'institution de la CEE à part entière. Dans le traité de Rome, il n'était question que de commission chargée de vérifier les dépenses. Le traité de Bruxelles de juillet 1975 la *sortait de l'anonymat sans toutefois* lui conférer un rôle de rouage essentiel de la Communauté. L'Acte unique n'est pas allé au bout de la voie ouverte dix ans plus tôt.

Maastricht a réparé cet « oubli » en ajoutant dans son article 4 la Cour de Luxembourg à la liste des institutions chargées de réaliser les *« tâches confiées à la Communauté »*, c'est-à-dire le Parlement européen, le conseil des ministres des Douze, la Commission de Bruxelles et la Cour de justice. Cette innovation va sans conteste dans le sens d'une démocratisation de la *construction européenne* car elle est destinée, comme le dit Daniel Strasser, membre français de la Cour, *« à mieux assurer un traitement égal de chaque Etat membre et une protection accrue du contribuable européen »*.

Pourtant, les travaux préparatoires à la conférence de Maastricht ne laissaient guère augurer d'un tel changement dans le jeu institutionnel européen. L'avenir de la Cour des comptes ne figurait pas dans les projets de l'exécutif communautaire. *L'Assemblée de Strasbourg était* divisée sur l'opportunité de donner à Luxembourg de nouvelles prérogatives. La commission parlementaire du contrôle budgétaire y était favorable, tandis que celle chargée des affaires institutionnelles y était opposée. Finalement, le Parlement s'est gardé de prendre position.

Davantage de solennité

La plupart des Etats membres, occupés à un compromis sur les points délicats de la négociation, *s'en sont désintéressés.* En réalité, la paternité de l'opération revient essentiellement à Ruud Lubbers, premier ministre néerlandais, qui, comme président du conseil européen, a fait passer la réforme sans qu'il y ait de véritable discussion.

A Luxembourg, même si l'on tient à marquer sa satisfaction, on se veut très prudent sur les perspectives de développement du rôle de la Cour. Il n'empêche que le nouveau statut la met sur un pied d'égalité, sur le plan juridique, avec les autres institutions. La nécessité d'appliquer strictement le *« principe de bonne gestion financière »* lui ouvre des perspectives non négligeables. Elle pourra ainsi contrôler les dépenses à la fois administratives et *« opérationnelles »* que la Communauté serait conduite à engager au titre de sa politique étrangère et de sécurité. En d'autres termes, le coût d'une intervention armée de la Communauté serait soumis à l'examen de Luxembourg. Aujourd'hui, la Cour contrôle toutes les opérations financières des Douze, qui représentent quelque 80 milliards d'écus (560 milliards de francs). Les vérifications opérées font l'objet d'un rapport annuel qui est le document de référence du Parlement européen lorsqu'il est appelé à accorder la *« décharge »* de l'exercice écoulé à la Commission, qui a seule la responsabilité de l'exécution du budget européen.

Le traité de Maastricht donne plus de solennité au travail des contrôleurs de Luxembourg en leur demandant de fournir désormais au conseil des ministres et à l'Assemblée *« une déclaration sur la fiabilité des comptes et la régularité et la légalité des opérations afférentes »*. C'est dire le parti que pourra tirer la Cour lorsqu'elle rédigera ces « certificats de conformité ». Déjà, Strasbourg estime utile qu'elle puisse participer aux débats parlementaires sur la *« décharge »*. Les *« rapports spéciaux »* qu'elle produit depuis des années, notamment sur les fraudes dans le secteur de la politique agricole commune ou l'utilisation des fonds régionaux, n'auront que plus de poids car *ils devront, eux aussi,* faire l'objet d'une *« décharge »*.

La Cour des comptes de la CEE aura-t-elle la capacité « politique » de remplir ses nouvelles missions et d'*« accentuer encore*, comme le pense Daniel Strasser, *sa vocation à être la conscience financière de l'Europe »* ?

MARCEL SCOTTO

Une mission de contrôle

La Cour des comptes de la CEE a été créée par le traité de Bruxelles, signé le 22 juillet 1975 et entré en vigueur le 1er juillet 1977. Elle est composée d'un représentant par Etat membre et son *« lieu de travail provisoire »* est fixé à Luxembourg. Elle est compétente pour vérifier la totalité des recettes et des dépenses des Douze, soit le budget interne à la Communauté, les activités de prêts et d'emprunts de l'Europe et les aides extérieures (tiers-monde, nouvelles Républiques de l'ex-bloc soviétique, etc.).

Sa mission l'autorise à contrôler les institutions européennes mais également les administrations nationales, régionales et locales qui participent à la gestion des fonds communautaires, d'une part, et les bénéficiaires des aides de Bruxelles dans les Douze comme dans les pays tiers, d'autre part. Pour ce faire, la Cour compte quatre cents agents dont la moitié est affectée à des tâches d'audit, le reste se consacrant aux travaux de traduction et d'administration. Son budget de fonctionnement est relativement peu élevé : 36 millions d'écus (252 millions de francs), représentant 0,1 % du budget général de la CEE.

TRIBUNE

Respecter la République de Macédoine

par Antonina Jelyazkova

LA Macédoine est un nom fort ancien donné à une région politique et géographique de la péninsule balkanique, une *contrée comme tant d'autres en* Europe que l'Histoire a attribuée au cours des ans tantôt à un seul Etat, tantôt à plusieurs à la fois. Le « problème macédonien » a été créé *par le Congrès de Berlin en 1878,* quand la Macédoine, abandonnée à la tutelle de l'Empire ottoman, devint une source de tension entre la Serbie, la Grèce et la Bulgarie *qui, dès cette époque,* firent valoir leurs revendications. L'hétérogénéité ethnique de ce pays ouvrait la voie à toutes sortes de prétentions. Les textes historiques indiquent de manière indiscutable les origines slaves de cette population qui tend à s'identifier à l'ethnie bulgare. Ce fait n'est pas mentionné pour alimenter les polémiques, mais pour préciser un point d'Histoire.

Quand un auteur grec se réfère à l'Histoire (1), il a tort de ne pas évoquer la première phase, pré-Komintern, de la « doctrine macédo*nienne » : pour justifier leurs reven*dications, les tenants du panserbisme de la fin du dix-neuvième siècle brandissaient l'étendard du nationalisme. En 1899 fut créé un département spécialisé, le département de formation politique, auprès du ministère des affaires étrangères de la Serbie, chargé de la propagande serbe en Macédoine. Des efforts furent entrepris pour constituer des communes serbes dans le seul dessein de promouvoir l'identité serbe à la place de l'identité ethnique locale. L'idée de « macédonisme » fut lancée et donna lieu à des manifestations violentes.

Qu'est-ce que le « macédonisme » ? C'est une doctrine visant *à convaincre les habitants de la* région de Macédoine de leur statut national autonome, le statut de peuple macédonien, offrant cependant quelque parenté et quelques liens historiques avec les Serbes. La doctrine macédonienne évolue très vite jusqu'en 1913 (la Macédoine, en majorité, fait alors partie de la Serbie) puis à partir de 1918 (elle devient alors un élément constitutif du royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes). Les autorités serbes de l'époque refusent toute référence au « macédo*nisme » pour imposer une « serbisation »* brutale. Cette assimilation forcée a des effets contraires au but recherché : la population insiste sur son identité « macédonienne ». *Ce n'est qu'en 1934 que les res*ponsables du Komintern, fidèles aux théories de Staline sur les nationalités, adoptent une résolution reconnaissant une *« nation macédonienn et autonome »*. Une campagne est lancée dans ce sens et des démarches sont entreprises dans la région du sud de la Macédoine pour abolir l'identité ethnique des Bulgares de cette contrée.

Une doctrine artificielle

Depuis plus de cent ans, une doctrine ethnico-politique, créée dans des circonstances bien déterminées, en fonction d'intérêts politiques, a été développée. La Répu*blique de Macédoine a connu des* évolutions complexes, mais mettant en évidence la formation d'une nouvelle ethnie. C'est sans doute regrettable pour les Bulgares, les Grecs et les Serbes, mais c'est ainsi. Une grande partie de la population de Macédoine se considère comme « macédonienne » et s'exprime dans une langue dite « macédonienne ». Le droit à l'autodétermination s'applique aussi aux Macédoniens, même si de nombreux historiens contestent l'existence d'une ethnie macédonienne indépendante et de formation récente, même si des linguistes affirment, arguments à l'appui, que le macédonien ne serait qu'une variante d'un patois bulgare.

Le refus formel de reconnaître l'indépendance de la République de Macédoine ainsi que l'intention proclamée de ne pas accepter un nom contenant une quelconque allusion à la Macédoine apparaissent comme une manifestation anachronique, contraire au droit fondamental des peuples à l'autodétermination. La nouvelle politique étrangère bulgare est fondée sur le respect de la paix et des relations de bon voisinage avec tous les Etats balkaniques. Elle plaide pour une coopération excluant les revendications territoriales. Les Bulgares considèrent que les craintes des Grecs à propos de la République de Macédoine sont injustifiées. Le problème est à résoudre par le dialogue, la diplomatie, le respect de l'inviolabilité des frontières, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des voisins, la dénonciation de toute propagande hostile.

La méfiance et la mise en avant de revendications excessives ne peuvent qu'aggraver la crise yougoslave et provoquer de nouvelles tragédies. Il suffit de rappeler que, y a des siècles, la région du Kosovo portait un nom particulièrement apprécié des Serbes : l'Ancienne Serbie. Vers la fin du dix-septième siècle, à l'issue d'une longue guerre de la Sainte Alliance contre l'Empire ottoman, des milliers et des milliers de Serbes ont été contraints de fuir leurs foyers. Le patriarche Arsène III Tchernoëvic guidait leurs pas. De cette époque date aussi un exode massif des Albanais. Faudrait-il suivre l'exemple de la Bosnie et faire couler le sang au Kosovo sous prétexte d'héritage historique ou de contradictions religieuses et ethniques ?

La carte ethnique des Balkans est extrêmement complexe ; des problèmes nationaux et territoriaux se sont accumulés au cours des siècles sans espoir de solution. Les sacrifices ne suivent aucune logique. Aussi les peuples des Balkans n'ont-ils qu'une chance : renoncer au passé pour mieux gérer l'avenir, un avenir pacifique et prospère à édifier avec les autres peuples européens.

(1) Nikos Dimadis dans *le Monde* du 19 mai.

► **Antonina Jelyazkova est professeur d'histoire, spécialiste des études ottomanes. Elle est conseillère du président de la République bulgare pour les problèmes ethniques et religieux.**

REVUE DE PRESSE

G7 : le « Waterloo » de Munich

« Rarement réunion du G7 a été aussi infructueuse que celle de Munich », écrit de *Volkskrant* d'Amsterdam. *« Le sommet n'est pas parvenu à dépasser le catalogue de bonnes intentions »*, poursuit *Publico* de Lisbonne. *« Brasser autant d'air pour si peu »*, constate le *Guardian* de Londres. Dans l'ensemble, les commentaires de la presse européenne au lendemain du sommet des sept pays les plus industrialisés du monde, qui s'est tenu la semaine dernière dans la capitale bavaroise, sont plutôt moroses.

Le quotidien néerlandais de Volkskrant discerne trois motifs de *« déception »*. Tout d'abord, *« il n'a quasiment pas été question de coordination financière et économique : chaque pays suit sa propre politique, centrée sur ses propres problèmes »*. Ensuite, les Sept *« ne sont pas parvenus, une fois de plus, à sortir les négociations du GATT de l'impasse, bien qu'ils affirment d'une seule voix que la levée des barrières commerciales stimulerait la croissance économique et profiterait au tiers-monde »*. Enfin, affirme le journal néerlandais, *« l'aide accordée à la Russie est légitimement soumise à toutes sortes de conditions. Mais la politique réformatrice de Boris Eltsine ne peut réussir que si l'Ouest le soutient fortement. Le président russe est encore l'ultime rempart contre le glissement de la Russie dans le chaos économique et politique : le G7 ne paraît pas avoir apporté une attention suffisante à cet aspect »*.

« S'il n'y avait pas eu Eltsine, renchérit l'un des principaux quotidiens portugais, *Diario de Noticias, Munich pourrait être considéré comme la plus insipide des réunions des Sept. »* Malgré le *« paquet très présentable de 24 milliards de dollars »* que le président russe a réussi à négocier, note *le Soir* de Bruxelles, *« on est loin du grand marché ou du plan Marshall, à hauteur de 100 milliards de dollars, que sollicitait déjà l'an dernier Mikhail Gorbatchev. Le Japon, seule puissance dégageant un surplus à la mesure de l'enjeu, est resté braqué sur son problème territorial* [les îles japonaises des Kouriles, occupées par l'URSS à la fin de la deuxième guerre] *et n'a pas lâché un yen de plus »*.

« Les pays du G7 sont-ils vraiment trop pauvres ? » se demande le *Financial Times*. Et de répondre aussitôt qu'ils *« ont les ressources et les capacités de relever les défis, somme toute modestes, d'aujourd'hui. En revanche, les dirigeants, n'ont montré aucune aptitude à diriger. S'ils continuent d'échouer, il ne serait alors pas surprenant que les peuples de certains des pays du G7 commencent à chercher d'autres dirigeants »*. Or, estime le *Daily Telegraph*, c'est justement parce que *« la cote de popularité de la plupart des représentants du G7 est au plus bas, qu'ils ont évité des engagements qu'ils auraient eu du mal à faire accepter par leur propre opinion publique »*. Un constat qui pousse *Neue Presse* de Hanovre à dire que *« le chancelier Kohl aura du mal à assumer que « son » sommet aura été un échec. Quant au président américain, George Bush, préoccupé par sa réélection, le sommet « Waterloo » de Munich pourrait lui être fatal »*.

Reprenant à son compte le proverbe « Qui trop embrasse mal étreint », *El Pais*, constate que *« depuis la première réunion des pays industrialisés en 1975 à Rambouillet, l'ordre du jour des sommets s'est progressivement élargi. Et c'est précisément cette évolution*, poursuit le quotidien madrilène, *qui pourrait remettre en cause la raison d'être de telles rencontres »*.

Y.-M. R.

L'Europe en construction à travers les livres et les revues

La « révolution culturelle » de Maastricht

« MAASTRICHT *n'a pas été indigne du défi lancé en 1989 de l'Est à l'Ouest.* » Pour François Léotard, la cause est entendue, les pourfendeurs du traité de Maastricht n'ont pas vu la *« révolution culturelle »* qu'il recèle et qui modifie *« profondément la nature de la construction européenne »*. Le génie de Maastricht, derrière un texte ardu, serait d'être parvenu à renvoyer dos à dos *« le jacobinisme bruxellois sans espoir et une Europe des nations sans perspectives »*. Pour l'ancien ministre de la culture, qui s'exprime dans la *Revue des affaires européennes* (1), les Etats retrouvent avec Maastricht une primauté que la Commission de Bruxelles, adroitement conduite par Jacques Delors, s'était arrogée. Mais cette primauté, qui s'affirme à travers le rôle du conseil européen, reconnu comme instance de direction, d'impulsion et de coordination de l'Union, les Etats ne s'en saisissent pas pour *« revenir sur le processus d'unification, ni pour le retarder »*, mais *« pour le porter au-delà des limites qu'il ne pouvait dépasser jusqu'alors sur le terrain de la souveraineté »*. Dans ce cas de figure, plus d'Etat voudrait dire plus d'Europe.

C'est pour François Léotard la preuve que Maastricht tend vers l'exercice en commun de douze souverainetés nationales : *« Il est en cela l'héritier du modèle impérial et multinational, justement caractérisé par la pluralité des souverainetés et la possibilité pour plusieurs nations d'exercer sans la perdre une partie de leur souveraineté par des organes étatiques communs »* agissant par délégation. Et l'ancien ministre de conclure que, *« loin des rêves paneuropéens comme des nostalgies nationalistes, c'est peut-être une Europe des communautés qui naîtra du retour des nations »*.

Moins philosophique et plus juridique, la contribution, dans la même revue, du professeur Joël Rideau sur les aspects institutionnels du traité de Maastricht permet de faire une très utile revue de détail des arcanes institutionnelles européennes. Pour lui, il va sans dire que l'élargissement de l'Europe des Douze (à seize avec l'entrée des quatre pays de l'AELE : Finlande, Suisse, Autriche, Suède ; à dix-neuf *si les trois de Visegrad : Pologne*, Tchécoslovaquie et Hongrie, suivent également le même chemin impliquera une refonte profonde du système institutionnel communautaire.

Cette mutation inévitable condamne donc, à terme, l'Union européenne *« à se rénover selon des voies différentes de celles qui ont prévalu jusqu'ici, et de provoquer une réflexion sur* [son] *avenir global »*.

Une feuille de vigne

La question de la « subsidiarité » (*le Monde* du 30 juin) ne devrait pas manquer de connaître de nouveaux développements, notamment avec l'élargissement de la Communauté évoquée par le professeur Rideau. Ce principe de philosophie politique, qui commande de ne jamais confier à une grande structure ce qui peut être mieux réalisé par une plus petite, n'a pas fini de soulever des débats comme ceux qu'a suscités, il y a quelques jours au Parlement européen de Strasbourg, l'intervention sur ce thème du secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd (*le Monde* du 11 juillet).

Jean Raux, professeur à l'université Rennes-I, souligne, dans un numéro spécial de La Documentation française consacré à Maastricht (2), que si ce principe ne s'applique pas aux domaines qui relèvent exclusivement de la Communauté (la PAC par exemple) il trouve son plein champ d'application avec les nouvelles politiques créées ou renforcées par Maastricht : *« Les notions d'« encouragement », d'« appui » ou d'action « complémentaire » sont en effet un des leitmotive des nouvelles politiques d'éducation, de formation professionnelle, de culture, de santé publique, de protection des consommateurs, de réseaux transeuropéens ou d'industrie. Dans tous les cas, il y a compétences partagées entre la Communauté et les Etats membres. La Communauté n'a pas, dans ces domaines, vocation à se substituer aux Etats membres, mais à collaborer avec eux et à dégager un partenariat, un peu à la manière de l'Etat français vis-à-vis des régions à travers sa politique de contrats Etat-régions. »*

Mis au fronton de Maastricht, ce vieux principe de la doctrine sociale de l'Eglise n'est pas aussi pur qu'il y paraît. Et le fait que la Grande-Bretagne en ait fait sa marotte ne laisse pas d'inquiéter les Européens fervents. Léo Tindemans, président du groupe PPE au Parlement européen, ne cache pas sa méfiance à l'égard d'un principe dont son professeur de philosophie sociale lui a appris, jadis, à se méfier, en rappelant qu'il était *« toujours invoqué par les réactionnaires pour justifier une passivité au niveau supérieur, même quand on ne fait rien au niveau inférieur »*. *« Quand je vois maintenant*, estime Léo Tindemans, *que ce sont précisément ceux qui sont contre toute intégration européenne et contre une Europe fédérale qui l'invoquent à tout moment, je commence à me poser des questions. Invoquer la subsidiarité et l'appliquer à une construction qu'on ne connaît pas encore et qu'on n'a pas encore clairement définie (...) pourrait cacher une opération de destruction* (3). » M. Delors lui fait écho, en rappelant que la solidarité est consubstantielle au principe de subsidiarité : *« Ce n'est pas seulement une limite à l'intervention d'une autorité supérieure vis-à-vis d'une personne ou d'une collectivité qui est en mesure d'agir elle-même, c'est aussi une obligation, pour cette autorité, d'agir vis-à-vis de cette personne ou de cette collectivité pour lui offrir les moyens de s'accomplir. » « J'ai souvent l'impression que la subsidiarité est une feuille de vigne qui cache l'absence de volonté d'appliquer des engagements déjà souscrits »*, ajoute encore le président de la Commission, sans dire si ses pensées sont tournées vers la Grande-Bretagne, qui a fait de la subsidiarité le cheval de bataille de sa présidence de la CEE...

PIERRE SERVENT

(1) *Revue des affaires européennes*, n° 2, 300 F. L. G. D. J : 26, rue Vercingétorix, 75014 Paris.

(2) « Spécial Maastricht ». Regard sur l'actualité, n° 180, 27 F. La Documentation française (29, quai Voltaire, 75007 Paris).

(3) *L'Union européenne après Maastricht*. Presses universitaires de Bruxelles. Compte rendu de la Journée d'étude du 21 février 1992 de l'Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles : 39, avenue F.-D.-Roosevelt, 1050 Bruxelles (Belgique).

Que lire avant le référendum ?

Les guides pratiques de l'Europe des Douze

■ *Voyages à l'intérieur de l'Eurocratie*, de Jean de la Guérivière. Collection « Actualité », Le Monde Editions. 200 p., 98 F. La meilleure façon de pénétrer ce monde obscur pour la plupart des Français. Un livre servi par une plume pleine d'humour.

■ *50 mots. L'Europe*, de Robert Toulemon. Desclée de Brouwer. 190 p., 68 F. Un petit dictionnaire pour se retrouver rapidement dans le dédale des concepts et des sigles européens.

■ *Mieux comprendre le traité de Maastricht*, de François Deschaemaekere. Les Editions d'organisation. 40 p., 38 F. Des explications brèves, de nombreux schémas et tableaux : c'est ce que l'on fait de plus court et de plus clair sur Maastricht.

■ *Traité de Maastricht, mode d'emploi*. Introduction de Alain Barenboom et Jean-Claude Zylberstein. Collection « 10-18 ». 630 p., 60 F. Un document de base avec les traités de Rome et de Maastricht assortis de brefs commentaires.

■ *Rapport d'information de la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes présentant, sous forme de tableau comparatif, les dispositions du traité sur l'Union européenne modifiant le traité de Rome*. Présenté par M. Michel Pezet. Disponible au kiosque de l'Assemblée nationale.

■ *L'Union européenne, les traités de Rome et de Maastricht*. La Documention française publie le rapport de la délégation parlementaire. 250 p., 65 F.

L'Europe de Rome à Maastricht

■ *Le Grand Pari. L'aventure du traité de Rome*, de Christian Pineau et Christine Rimbaud. 360 p., 120 F. Tout ce qu'il faut savoir sur la construction européenne depuis son lancement.

Les hommes politiques prennent la plume

■ *De l'Europe en général et de la France en particulier*, de Marie-France Garaud et Philippe Séguin. *Le Pré aux clercs*. 250 p., 110 F. Maastricht passé aux cribles d'une critique sans concession.

■ *Discours pour la France*, de Philippe Séguin. Grasset. 117 p., 68 F. Il s'agit de la reprise de ce qui restera comme l'un des grands discours parlementaires *de la Ve République à l'occasion* du débat sur la réforme constitutionnelle liée à Maastricht.

■ *Plaidoyer pour l'Europe*, de Henri Emmanuelli. Flammarion. 153 p., 75 F. La réponse au *député RPR Philippe Séguin, ou* les mille et une raisons de dire « oui » à Maastricht et non au *« nationalisme chauvin »*.

■ *Le Nouveau Concert européen*, de Jacques Delors. Editions Odile Jacob. 350 p., 130 F. Un recueil des interventions du président de la Commission européenne.

Ouvrages généraux

■ *L'Europe en danger*, de Laurent Cohen-Tanugi. Fayard. 250 p., 98 F. Une approche équilibrée et très accessible de la construction européenne et des obstacles qui s'accumulent sur son chemin.

■ *Qui gouverne en Europe ?*, de Dominique Pélassy. Fayard. 430 p., 160 F. Un ouvrage touffu sur les arcanes des pouvoirs en Europe.

Un entretien avec le président autrichien

Suite de la première page

» En politique intérieure, le temps où deux grands partis trouvaient des majorités automatiques est aussi terminé. Comme dans le reste de l'Europe occidentale, des partis plus petits prennent une importance de plus en plus grande dans la discussion politique.

» Troisièmement, l'électeur autrichien est devenu plus conscient, plus mobile, moins lié à un parti, plus attiré par une personnification du pouvoir, par une personne avec laquelle il peut ou non s'identifier.

– Vous avez fait une réponse très complète, mais vous n'avez pas dit un mot de votre prédécesseur...

– Dans les relations internationales, il ne s'agit pas de savoir qui a tort ou raison. Je ne veux pas entrer dans la discussion sur les causes de tout ça. En tant qu'ambassadeur à Washington, j'y ai été mêlé de près. Je pense que c'est un fait, que, à tort ou à raison, avec les pays qui pour nous sont les plus importants, aucun contact n'a eu lieu au niveau des chefs d'Etat. Ce temps est révolu. Maintenant je suis invité partout.

Une responsabilité continentale

– Si vous allez aux Etats-Unis, parlerez-vous de la « liste noire » sur laquelle se trouve Kurt Waldheim ?

– Le point a été mentionné à la fin de la dernière visite du chancelier Vranitsky à Washington et on ne peut pas définitivement l'oublier. On doit expliquer aux Autrichiens et à bien des Européens que l'inscription sur la liste des personnes indésirables aux Etats-Unis n'est pas un jugement d'un tribunal à partir de faits prouvés.

– Considérez-vous que votre tâche principale, en politique extérieure, est d'amener l'Autriche dans la Communauté européenne ?

– Oui. Mais cela n'exclut pas l'autre priorité, à savoir que l'Autriche, membre de la Communauté, peut apporter une contribution précieuse à ce qu'on appelle à Bruxelles une responsabilité continentale, c'est-à-dire que nous devrons essayer de proposer des solutions permettant de considérer nos voisins d'Europe centrale et orientale comme faisant partie de l'Europe.

– Après votre adhésion à la Communauté, serez-vous partisan d'un nouvel élargissement en direction de l'Est ?

– Je suis pour que des négociations commencent le plus vite possible avec l'Autriche et les autres pays neutres. Voilà l'objectif autrichien. Dans quelle mesure, à l'avenir, d'autres élargissements seront possibles, ce sera à la Communauté elle-même d'en juger. Il y en a qui pensent, et je le comprends, que la Communauté doit d'abord approfondir ses institutions.

– A propos de la neutralité, voyez-vous une difficulté dans la définition d'une politique de défense et de sécurité commune, telle qu'elle est évoquée dans le traité de Maastricht ?

– Dans la conscience des Autrichiens, la neutralité joue un rôle plus important que ce qu'elle est en réalité. Dans la loi, il est dit que nous n'adhérons à aucune alliance militaire et que nous ne permettons pas le stationnement de troupes étrangères sur notre sol. C'est beaucoup moins que ce que les Autrichiens s'imaginent généralement. Ils pensent que la neutralité est la base de notre bien-être, de la paix sociale, de notre réputation dans le monde. Nous devons avoir une discussion ouverte, honnête, à propos de la neutralité. Celle-ci n'est pas un but en soi, mais elle sert la sécurité du pays. S'il y a une organisation de sécurité collective en Europe, alors la sécurité de l'Europe est aussi la sécurité de l'Autriche. C'est ma réponse.

– La CSCE par exemple ?

– La CSCE est un instrument très précieux, par exemple pour ce qui concerne les droits de l'homme, les réfugiés. C'est une plate-forme permettant aux Etats de l'ancienne Union soviétique de se présenter comme européens. Mais ce n'est pas un instrument pratique et efficace. Nous le voyons malheureusement aujourd'hui en Bosnie.

– Considérez-vous l'UEO comme une alliance militaire que la loi vous interdit d'intégrer ou comme une expression de cette solidarité que vous recherchez ?

– Il y a des discussions pour transformer l'UEO en composante militaire de la Communauté européenne. Je suis un pragmatique. Le traité de Maastricht prévoit comme perspective à long terme une politique de sécurité commune, qui sur le fond ne doit être fixée qu'à partir de 1996. Je pense que nous devons commencer au début de l'année prochaine nos négociations pour l'adhésion. Assurons-nous que lors de notre adhésion nous ne disions pas « oui » seulement à l'union économique mais aussi à l'union politique. Ce que cela signifie en matière de sécurité pour l'Autriche, nous aurons à le décider alors. Il s'agit de sécurité, et la neutralité était un moyen de notre sécurité. Et quand je dis que la sécurité de l'Europe c'est notre sécurité, et que nous aurons à y apporter notre contribution, je crois que cette position est claire.

Un référendum pour adhérer à la CEE

– Le « non » des Danois à Maastricht a-t-il renforcé le camp des adversaires de la Communauté en Autriche ?

– Le « non » des Danois a montré qu'on ne peut pas décider d'en haut, par-dessus la tête des citoyens. Je pense que nous avons aussi besoin d'un référendum et, pour obtenir une adhésion claire à l'entrée dans la Communauté, on doit mener une discussion ouverte sur les avantages et les inconvénients. Pour moi, il n'y a pas de doute : plus vite nous ferons partie de l'Europe, plus vite nous pourrons y imprimer notre marque, même en tant que petit pays.

– Ces dernières années, la diplomatie autrichienne a été menée par deux personnes : le chancelier et le ministre des affaires étrangères. Pour les raisons que nous avons évoquées, le président était absent. Comment allez-vous maintenant vous partager les rôles ?

– C'est un retour à une situation normale, parce que la Constitution donne une responsabilité particulière au président dans deux domaines ; le premier est la défense du pays – le président fédéral est le chef des armées – et le second est la politique étrangère. Je ne conçois pas cette charge comme étant purement représentative, mais comme participant activement à la définition de la politique extérieure. Aujourd'hui, quand il est si important de garantir la place de l'Autriche dans cette Europe en mouvement, un « troisième homme » peut apporter une contribution essentielle.

Le rôle de la France en Yougoslavie

– Que peut faire l'Autriche pour aider à la stabilisation en Europe centrale ?

– Dans le passé, quand il y avait encore le rideau de fer, nous avons donné à nos voisins l'exemple de ce qu'un petit pays, détruit, occupé, peut obtenir par la liberté, l'économie de marché, le travail de ses habitants. Nous avons toujours cherché les contacts par-delà les frontières fermées. Nous avons été une vitrine. Peut-être pouvons-nous l'être encore. Dans notre voisinage, nous n'avons, pour la première fois dans notre histoire, que des démocraties (y compris la Slovénie et la Croatie), avec lesquelles nous devons coopérer, et l'Autriche est, après l'Allemagne, le pays qui a le plus de *joint-ventures* en Europe de l'Est. La menace la plus immédiate, ce sont les mouvements de population.

– L'Autriche vient de rétablir l'obligation de visa pour les ressortissants yougoslaves.

– Je suis déchiré par un conflit intérieur, entre d'un côté la nécessité d'aider les gens pour des raisons humanitaires, et de l'autre côté le soutien « objectif » qu'on apporte à la politique de déportation des populations en acceptant les réfugiés. Je pense en particulier à la Bosnie. Nous avons envoyé un expert du Conseil de l'Europe dans les camps de réfugiés bosniaques en Hongrie pour connaître exactement la situation. Je crois qu'on peut faire la différence entre les vrais réfugiés, qui sont en danger chez eux et que l'on doit protéger, et les immigrés qui sont en sécurité chez eux mais qui viennent ici pour des raisons économiques. Cependant, mise à part la Yougoslavie, notre voisinage est calme. Si les Tchèques et les Slovaques se séparent, je suis sûr que ce sera une séparation pacifique.

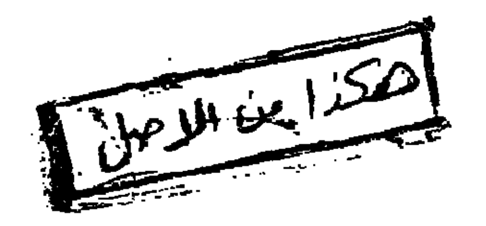
– Il y a aussi un problème de minorité en Slovaquie, avec la population d'origine hongroise.

– L'existence de minorités constitue un enrichissement pour nos cultures. Nous avons réglé le problème du Sud Tyrol avec l'Italie ; certes il nous a fallu du temps, mais ce pourrait être un modèle pour le règlement des questions de minorités. Quand les frontières seront ouvertes partout en Europe, il n'y aura plus de difficultés. Le drame de la Yougoslavie, c'est que le droit des minorités n'y est pas respecté et qu'on cherche à créer des Etats ethniquement homogènes.

– Considérez-vous la visite de M. François Mitterrand à Sarajevo comme le signe d'un changement dans la politique française à l'égard de la Serbie ?

– Certainement, mais cette visite a surtout été une démonstration courageuse qui a été immédiatement suivie de mesures concrètes d'aide. Elle a permis une percée précieuse pour l'aide humanitaire et je crois que nous devons continuer. Quand en Autriche nous parlons de mesures militaires, nous ne voulons pas qu'une guerre soit menée partout contre l'armée serbe, mais que la sécurité de l'aéroport de Sarajevo soit assurée, qu'on étende cette zone protégée à toute la ville et à d'autres villes. Nous avons toujours pensé que la France pourrait avoir un rôle-clé. »

Propos recueillis par
WALTRAUD BARYLI
et DANIEL VERNET



Disques pirates en Europe centrale

Les Tchèques et leurs voisins sont passés de l'interdiction de reproduire les œuvres des dissidents à l'édition pirate de cassettes

PRAGUE

correspondance

AU temps du communisme, ordinateurs et photocopieuses, *instruments* pernicieux de propagande, étaient l'apanage des proches du parti. Les Havel, Vaculik et Klima, frappés d'interdit par la censure, devaient recourir à des éditions artisanales tapées sur papier cigarette par quelques bonnes volontés (1) : les fameux *samizdats* (en tchèque, auto-édition) circulaient alors sous le manteau dans le cercle restreint des amis.

Ce n'est sans doute pas un hasard si, après la « révolution de velours », en novembre 1989, les premières boutiques à voir le jour furent des imprimeries, des échoppes de photocopieuses et d'ordinateurs ainsi que des magasins de photo. Il fallait reproduire à tout prix.

Symbole de cette liberté reconquise, le duplicata s'est, comme beaucoup de ces fruits défendus par le passé, libéralisé à l'excès : du pharmacien d'Ostrava qui traduit – ni vu ni connu – un livre sur les *médecines* douces en vingt exemplaires aux éditions pirates de Tarzan, c'est, si l'on peut dire, la loi de la *jungle*.

Si tous les domaines créatifs sont concernés, c'est dans celui de l'audiovisuel que les enjeux sont les plus grands : *« L'importation illicite de cassettes pirates bon marché fait perdre à nos éditeurs de musique quelque 5 millions de couronnes* (1 million de francs) *par mois »*, s'insurge Drahonir Illik, membre du conseil d'administration de la Fédération internationale de l'industrie phonographique (International Federation of Phonography Industry – IFPI), dont il est le directeur pour la section de Prague.

La « mafia polonaise »

Les rues de la ville de Kafka sont, il est vrai, pleines de ces vendeurs à la sauvette qui offrent pour la somme modique de 30 couronnes (6 francs) les meilleurs tubes de Michael Jackson ou de Madonna. *« Si l'on tient compte des droits d'auteur* (environ 8 500 deutschemarks pour 5 000 exemplaires), *le prix de vente de ces cassettes devrait être au minimum de 125 couronnes »*, dit encore Drahonir Illik.

Face à cette concurrence déloyale, les éditeurs de musique tchèques, Supraphon, Multisonic, Panton, Opus, Bonton, en sont réduits à supprimer les variétés *internationales* de leur répertoire. Ils se consacrent à l'édition de la musique classique qui, sans doute faute de hit-parade, ne fait pas encore l'objet de contrefaçons. Sur le banc des accusés : la mafia polonaise. Varsovie est en effet la seule capitale d'Europe centrale à avoir refusé de signer les diverses conventions internationales concernant les droits d'auteur (2). Jusqu'à présent, les sommations de la Communauté européenne sont demeurées lettre morte. La menace faite par les Etats-Unis de priver la Pologne de son statut de la nation la plus favorisée si elle ne se met pas au diapason d'ici à la fin de l'année devrait la ramener à de meilleures dispositions.

Le vide juridique est largement *exploité grâce à un réseau très organisé* qui fonctionne dans l'ensemble des pays ex-socialistes : *« En Bulgarie, en Roumanie, en Yougoslavie et, naturellement, en Pologne, les cassettes pirates polonaises représentent 90 à 100 % du marché »*, déplore Drahomir Illik. Bien qu'en Tchécoslovaquie et en Hongrie cette proportion soit deux fois moindre du fait de l'existence d'une industrie nationale, en chiffres absolus, le volume concerné est autrement plus important : véritable manne pour les pirates, Prague et ses soixante millions de visiteurs par an constitue une cible de choix.

Un détour par Berlin

Les Polonais avaient d'ailleurs *l'intention de faire de la capitale de* la Bohême leur plaque tournante : quelques mois après la « révolution *de velours* », la *société mixte* polono-tchèque Gramophone GZ Zavody s'installait en Bohême, à Lodonice, et commençait à produire massivement des disques laser pirates. Il faudra attendre le vote de la loi sur les droits d'auteur, à la fin de 1990, pour que la section pragoise de l'IFPI puisse légalement mettre fin à l'activité de l'usine en avril 1991.

En dépit du renforcement du contrôle en Tchécoslovaquie et en Hongrie, les pirates ne désarment pas. Ils se contentent de changer de tactique : les cassettes copiées en Pologne ont par exemple été envoyées à Berlin, à la société mixte polono-allemande Memphis, qui, le plus légalement du monde, en réexporte vers la Tchécoslovaquie à des prix défiant toute *concurrence. Une opération démantelée* il y a à un peine deux mois. Au total, en 1991, les services de sécurité ont procédé à quelque 1 000 arrestations et 380 inculpations dont six ont abouti à des peines de prison avec sursis. Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, une grande partie des importateurs tchèques en infraction se recrutent parmi de très honorables entreprises d'Etat. Pour n'en citer *que deux, le grand supermarché* KOTVA ou encore la division énergie de Skoda Export : *« Faute de pouvoir continuer à vendre des centrales nucléaires dans les pays du COMECON, Skoda s'est mis à importer des cassettes des Bee Gees. Belle reconversion ! »*, ironise Drahonir Illik.

Il ne s'agit que de la partie visible de l'iceberg, la police, tout comme les cours de justice, manquant cruellement d'expérience : *« Lorsqu'on condamne des pirates à 20 000 couronnes* (4 000 francs) *d'amende, ce qui aux yeux de nos procureurs est une somme importante* (cinq mois de salaire moyen), *si les pirates en gagnent 200 000, ils n'ont aucune raison de mettre fin à leur trafic »*, souligne-t-il encore.

Quant aux vendeurs de rue, s'ils sont pris pour la première fois, ils ne sont pas susceptibles de poursuites judiciaires ; ils risquent tout au plus une amende de 3 000 couronnes (600 francs). Jusqu'à présent, la police ne disposant d'aucun fichier centralisé, il était difficile de prouver le délit. Confronté à cette lacune, l'IFPI, en collaboration avec les services de sécurité, va mettre en place une banque de données dans la ville de Brno : celle-ci devrait permettre de recouper les diverses informations sur tout le territoire de la Tchécoslovaquie.

Ce savoir-faire sera encore accru par l'étroite collaboration établie *avec le Syndicat national de l'édition* phonographique (le SNEP), branche français de l'IFPI. En *février dernier*, l'*ancien directeur* de Polygram, Noël Castaing, est venu à Prague animer un séminaire *sur la question et, sous peu*, les Tchèques enverront à Paris un avocat pour en faire leur expert en la *matière*.

Et, parce qu'il faut toujours lier le juridique au symbolique, Drahonir Illik *propose d'entasser les milliers* de cassettes saisies sur la place de la Vieille-Ville et de les broyer au *bulldozer*...

CATHERINE MONROY

(1) Voir à ce propos l'exposition sur les *samizdats* au Musée de Strahov, sur les collines de Prague.

(2) La convention de Rome pour la protection des œuvres littéraires et artistiques de 1961, révisée en 1971 à Paris, a été adoptée en 1980 par la Tchécoslovaquie, qui, par ailleurs, a ratifié, en 1984, la convention pour la protection des producteurs de son de 1971.

Les nouvelles solidarités transatlantiques

Vivre sans l'ennemi

Au début de la perestroïka, Gueorgui Arbatov, vieux routier des relations américano-soviétiques, avait eu cette formule : *« Nous allons leur faire le pire coup, nous allons les priver d'ennemi. »* Il ne savait pas alors que, concernant l'URSS, la réalité irait bien au-delà de ses prédictions et que le pays disparaîtrait avec l'image de l'ennemi. *Mais il avait au moins raison* sur un point : privés du ciment que représentait l'hostilité aux *régimes communistes* d'Europe de l'Est, les Occidentaux sont obligés de s'interroger sur les valeurs communes – ou les intérêts – qui les lient des deux côtés de l'Atlantique. C'est à quoi Européens et Américains du Nord (avec les *Canadiens*) se sont *employés* récemment à Strasbourg, lors d'un colloque organisé par le Conseil de l'Europe.

La coupure du monde en deux blocs idéologiques et stratégiques *qui a prévalu pendant quarante ans* facilitait grandement les prises de position, même si les relations transatlantiques n'ont jamais été caractérisées par le calme permanent. Mais lors des grandes crises la solidarité de l'Alliance n'a jamais été entamée, y compris par les pays qui dans les périodes tranquilles s'ingéniaient à jouer les francs-tireurs. *La nécessité de la* coopération aurait-elle sombré avec l'ennemi commun ?

Certainement pas. Il est même relativement facile d'énumérer à grands traits les valeurs partagées *par les Occidentaux des deux* côtés de l'Atlantique : attachement à la démocratie, à l'Etat de droit, aux droits de l'homme, à l'économie de marché. Les nuances commencent à apparaître quand on examine la mise en pratique de ces idées généreuses, et ce sont des divergences qui se font jour s'il s'agit de défendre ces valeurs menacées. Personne ne sait comment réagirait l'Occident à un défi mettant en cause ces valeurs en Europe. *Par exemple* : effondrement de l'économie russe et mise en place d'un gouvernement *autoritaire, ou extermination des chrétiens d'Arménie ; modification* des frontières par la force ; exercice violent du droit des peuples à l'autodétermination aux dépens des droits individuels ou des droits des minorités, etc.

L'exemple de ces incertitudes est donné par les positions différentes dans la crise yougoslave. La prudence affichée par Washington contraste avec *la mobilisation* immédiate intervenue deux ans auparavant lors de l'invasion du Koweït par l'Irak. Les mêmes valeurs sont certes en jeu, mais pas les mêmes intérêts. Pourtant Américains et Européens sont d'accord pour considérer que la principale menace de déstabilisation vient de l'Europe de l'Est *où le vide cultural et politique*, le chaos économique laissés par le communisme donnent une chance à la démocratie et au libéralisme. Mais ils portent aussi en eux un risque de troubles durables qui pourraient contaminer l'Europe occidentale et contrarier ses efforts réussis d'intégration, au moment où une indifférence à la *politique, un décalage entre les* dirigeants et les citoyens, sont de plus en plus manifestes.

Deux conceptions de la sécurité

L'Europe postcommuniste a non seulement besoin de capitaux, mais encore d'experts qui l'aident à créer *les institutions et les* structures politiques et sociales sans lesquelles il ne saurait y avoir ni *démocratie ni économie de marché*. Et il ne suffit pas que quelques grands noms occidentaux de la politique ou de la finance fassent de brefs séjours dans les grands hôtels des capitales postcommunistes ; il y faut une présence massive et permanente.

Même entendus au sens large, les problèmes de sécurité opposent toujours les Européens – ou certains d'entre eux – et les Américains. La fonction des institutions *actuellement en place n'est pas* très claire. L'UEO sort de sa torpeur, la CSCE est handicapée par la règle de l'unanimité, l'OTAN voit *sa raison d'être menacée pour*, précisément, avoir atteint son but. Elle avait été créée pour répondre à une menace aujourd'hui disparue et elle n'est pas adaptée aux nouveaux risques.

Les Français, et quelques autres plus discrètement, soutiennent l'idée d'une défense européenne indépendante. Les Américains ne cachent pas qu'ils veulent conserver leur *leadership* tout en demandant aux Européens de consacrer plus de *moyens* à leur propre défense. Les positions des deux protagonistes ne sont pas exemptes de contradictions internes, et sans doute le gouvernement français pourrait-il faire entendre ses arguments avec plus *d'efficacité s'il ne se tenait pas à* l'écart des institutions intégrées de l'OTAN, par respect pour une décision prise par le général de Gaulle en 1966.

Dans les interventions des participants *américains* au colloque du Conseil de l'Europe à Strasbourg, la crainte est apparue d'une Europe qui, parce qu'elle s'étendrait aujourd'hui *« de l'Atlantique à l'Oural »*, serait tentée de distendre ses liens avec les Etats-Unis. *Aussi* verraient-ils mieux, dans une première étape au moins, une structuration spécifique de l'*Europe de l'Est, plutôt qu'une intégration* de cette Europe de l'Est dans les institutions occidentales. L'objectif de Washington reste d'édifier une communauté euro-atlantique – de Vancouver à Vladivostok – fondée sur des valeurs occidentales communes. L'Europe qui est en train de se construire autour de la Communauté de *Bruxelles n'a-t-elle* pas au contraire intérêt à cultiver sa spécificité ? Le débat risque de durer encore longtemps. Outre ses missions fondamentales pour l'établissement de la démocratie à l'Est, le Conseil de l'Europe, parce qu'il rassemble tous les pays du continent, est un cadre favorable à la poursuite de cette discussion, avec les interlocuteurs d'outre-Atlantique.

D. V.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur 49-60-30-10

POLITIQUE

Le congrès extraordinaire

«*Rennes fut le congrès du déchirement. L'Arche fut le congrès du rapprochement. Bordeaux est le congrès du rassemblement*», s'est félicité M. Laurent Fabius en concluant, dimanche 12 juillet, le congrès du Parti socialiste, ouvert deux jours auparavant. Les militants socialistes ont, en effet, à la fois manifesté une solidarité sans faille à M. Henri Emmanuelli et prouvé qu'ils étaient prêts à se ranger, tous courants confondus, derrière M. Michel Rocard lors de la prochaine élection présidentielle. Cette unité retrouvée n'a pas empêché la confirmation de quelques divergences : M. Jean-Pierre Chevènement a maintenu son refus global de la ligne politique décidée par son parti ; MM. Jean-Luc Mélenchon et Julien Dray ont refusé de faire partie de la direction du parti qui sera désignée par le comité directeur convoqué le mercredi 15 juillet ; M. Lionel Jospin a fait nettement entendre sa différence.

Ce congrès a aussi été l'occasion d'un préambule dans le lancement de la campagne des socialistes pour le «oui» au référendum du 20 septembre sur la ratification du traité de Maastricht. Si M. Jacques Delors ne s'est pas présenté en candidat potentiel à la candidature pour la future élection présidentielle, il a fourni aux congressistes un argumentaire charpenté pour justifier le soutien apporté par la gauche à la construction d'une Union européenne. Le premier secrétaire du PS a profité de l'occasion pour annoncer que M. André Billardon, ancien numéro deux du parti, serait le directeur de sa campagne référendaire, et que celle-ci s'achèverait, le 17 septembre, par une «réunion nationale» à Paris avec MM. Rocard, Bérégovoy et Fabius.

Le congrès a adopté, par 85,30 % des suffrages exprimés, les «*premières propositions pour un contrat de législature*». Il s'est également, comme dans toute réunion de ce genre, intéressé à la situation internationale. Il a ainsi entendu un message du nouveau premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, qui lui a fait part du programme de son gouvernement, dont la constitution l'a empêché d'être présent à Bordeaux.

M. Fabius refuse d'«enjamber l'échéance de 1993»

BORDEAUX

de nos envoyés spéciaux

Comme M. Michel Rocard allait le faire après lui, M. Lionel Jospin a refusé que «*la volonté d'unité et de rassemblement*» affirmée au congrès socialiste de Bordeaux interdise la «*lucidité*» ni restreigne la «*liberté de pensée*». Il a souligné la «*déception*» et l'«*incertitude*» des militants. C'est à eux qu'il s'est adressé essentiellement, et ils ont manifesté qu'ils appréciaient l'analyse de leur ancien premier secrétaire.

Répondant au discours prononcé le matin par M. Pierre Bérégovoy (*le Monde* daté 12-13 juillet) et anticipant sur celui de M. Rocard, M. Jospin a développé le thème du «*contrat social*» et de la «*vertu de la citoyenneté*», opposés aux «*corporatismes*», en soulignant que se réclamer de ces valeurs a une contrepartie : «*Il faut nous-mêmes, au pouvoir, dans nos pratiques et dans notre style, dans nos choix fondamentaux, incarner le mieux possible*, a-t-il dit, *ce sens de l'intérêt général et cette vertu à laquelle nous appelons les autres.*»

L'ancien ministre de l'éducation nationale a évoqué, aussi, le fonctionnement des institutions, pour souhaiter «*des délibérations collectives et des fonctionnements collégiaux*». Il a demandé, aussi, que les «*pratiques politiques, à tous les niveaux de responsabilité*» des socialistes, aillent «*dans le sens de la simplicité dans les comportements, pour maintenir et même, souvent, rétablir les liens qui ont fait hier* [leur] *force, avec le peuple et nos concitoyens*».

M. Jospin : solidaire du gouvernement

Il a donné un exemple du dysfonctionnement institutionnel qu'il déplore en expliquant, à propos du traité de Maastricht, que son «*architecture*» n'avait pas été «*examinée et débattue*» dans le gouvernement dont il était membre, «*ce qui pose le problème fondamental de la prise de décision politique dans notre pays*».

Sur l'Europe, M. Jospin s'est dit en désaccord, et sur le «*fond*» et sur la «*forme*», avec M. Jean-Pierre Chevènement. Car, pour lui, il s'agit de «*construire cette civilisation de l'Europe tout entière à laquelle, comme vous tous*, a-t-il dit, *moi aussi j'aspire*». Pour lui, cette construction européenne «*ne relève pas de la clause de conscience*», «*c'est une question politique*» et, «*comme toute autre décision politique, elle devrait relever de la règle démocratique, c'est-à-dire de la majorité*». Il a ajouté : «*Ne plus respecter les décisions majoritaires dans notre parti, sur ce sujet, mais aussi sur d'autres, plus futiles, devient le nouveau jeu à la mode, une latitude que chacun s'accorde, et ce sont des jeux qui, à terme, peuvent détruire une formation comme la nôtre.*»

A l'égard du gouvernement, M. Jospin a affirmé la nécessité d'«*être solidaires*» et, «*dans la difficulté*», de «*de serrer les coudes*», même s'il a observé que ce gouvernement avait «*choisi de renoncer à quelques textes, d'édulcorer certaines réformes*», et, a-t-il ajouté, «*pas toujours en nous faisant plaisir*». Il a cité, notamment, l'accord avec l'enseignement privé, «*certaines décisions touchant les femmes*» (le maintien de la pénalisation de l'auto-avortement) et «*un changement de pied qui nous a surpris sur la fiscalité*» (le «report» de la réforme de la taxe d'habitation). Il a illustré sa volonté de «*solidarité avec le gouvernement*» par le fait d'accepter un «*programme pour les législatives*» dont la «*première caractéristique*» est d'«*accompagner* [l']*action*» de M. Bérégovoy et de son équipe.

Interpellé pour ses positions sur l'Europe, M. Jean-Pierre Chevènement s'est montré, lui aussi, abrupt, voire provocateur. «*Ce qu'on nous demande avec le traité de Maastricht*, a-t-il affirmé, *c'est une conversion définitive au libéralisme.*» Pour lui, «*la banque centrale indépendante, c'est l'Europe des banques, ce n'est pas l'Europe des peuples*». Plus grave, il voit dans l'Europe annoncée «*la fin de la démocratie républicaine, fondée sur la citoyenneté active*». Pour l'ancien ministre de la défense, «*l'Europe de Maastricht, c'est l'Europe de Giscard continuée, c'est l'Europe par la monnaie*». Il assure qu'elle oblige à se rallier «*aux courants libéraux qui dominent l'Europe*» et, donc, qu'elle «*empêchera toute alternative véritable*».

M. Chevènement : «Une forte odeur de CDS»

Pour M. Chevènement, «*le traité de Maastricht apparaît comme un instrument de recomposition de la vie politique, l'alliance de ce qui reste du Parti socialiste avec les libéraux*». «*Si le but du parti est de rester au pouvoir en faisant bouger les lignes, il le peut en faisant une politique toujours plus à doite*, a-t-il déclaré. *A court terme, c'est habile, mais à long terme c'est désastreux.*» Humant «*une forte odeur de CDS*» dans les décisions récentes du gouvernement, il ajoute que le programme que doit adopter le congrès est un texte «*passe-partout*», qui «*ouvre l'alliance à droite*».

S'il n'arrive pas à la même conclusion, M. Jean Poperen redoute que les électeurs ne fassent le même constat sur l'Europe. «*Quand M. Léotard souligne qu'autour de la table de Maastricht, ils étaient douze et qu'il n'y avait que deux socialistes, et donc, que cette Europe, c'est l'Europe libérale, s'il n'y a pas dans notre discours nos raisons de gauche d'appeler à voter «oui», croyez-vous que ce genre de propos va amener les autres, déjà parfois hésitants, interrogateurs, craintifs, à rejoindre notre combat ?*», avait demandé l'ancien ministre des relations avec le Parlement en fin de matinée. Les arguments qui pourraient convaincre les électeurs récalcitrants de voter «oui» le 20 septembre ont été rassemblés par M. Jacques Delors.

L'argumentaire européen de M. Delors

Intervenant juste après M. Emmanuelli, le président de la Commission européenne n'a pas été écouté avec beaucoup d'attention par une assistance sous le coup de l'émotion. A ceux qui dénoncent «*l'égoïsme de la Communauté*», il a répondu : «*Nous constituons la référence pour tous les pays européens, depuis ceux qui, à l'ouest de notre continent, demandent leur adhésion à la Communauté, jusqu'à ceux qui, à l'est, aspirent à nous rejoindre.*» Pour lui, l'image du «*rideau d'argent, ayant remplacé le rideau de fer*», relève «*de l'ignorance ou de la démagogie*». Rappelant «*l'aide que la Communauté apporte aux pays d'Europe centrale et orientale*», il a assuré : «*La Communauté n'est ni une sorte de club de riches ni une forteresse commerciale.*»

Les institutions de Bruxelles servent trop souvent de «*bouc émissaire*», a affirmé M. Delors, qui a défendu un système «*original*», qui lui paraît être de nature à lutter contre «*la crainte d'une technocratie toute-puissante, la crainte de l'absence d'un vrai contrôle démocratique, la crainte d'un déplacement clandestin des pouvoirs*». Enfin, il a assuré qu'«*il existe un modèle européen de société, que les idées et les actions du socialisme démocratique ont largement contribué à créer*».

Le projet de programme du PS n'a été véritablement contesté que par M. Jean-Luc Mélenchon, qui a reproché au texte rédigé par M. Michel Charzat de «*biaiser avec la question de la réduction du temps de travail*», de ne plus comporter «*aucune allusion à la réforme fiscale*», de ne traiter de la laïcité «*que pour proposer que les musulmans s'y conforment, sans qu'un mot soit dit ni une précaution prise contre le retour de l'intransigeance de l'Eglise catholique*».

Sur la stratégie, l'animateur de la Gauche socialiste, d'accord avec l'ouverture vers les écologistes, regrette que la conversion à l'alliance avec les Verts s'accompagne «*d'un revirement aussi spectaculaire*» vis-à-vis de «*nos alliés de fait*», le Parti communiste.

Certains arguments de la Gauche socialiste ont été entendus, comme en a témoigné, dimanche matin, le rapport de la commission des résolutions présenté par M. Charzat. En effet, le chapitre du programme itiulé «Aménager le travail» a été rebaptisé «Mieux répartir le travail» et comporte «*l'objectif d'une réduction du temps de travail au terme d'une négociation pouvant aboutir à un dispositif réglementaire ou législatif*».

Il recommande de chercher à augmenter l'emploi en incitant les entreprises à «*instaurer une gestion prévisionnelle des effectifs*», en «*modulant les cotisations sociales patronales de manière à favoriser les entreprises qui préservent l'emploi*» et en soutenant «*une pratique de gestion plus économe de main-d'œuvre dans les secteurs les moins exposés à la concurrence internationale*». Le nouveau texte se prononce, aussi, contre l'extension du travail de nuit. Il réclame un meilleur «*dialogue social dans les administrations*». Il évite, a indiqué M. Charzat, de «*traiter l'islam de façon particulière*» dans le paragraphe consacré à la laïcité. Quant aux universités, le programme se prononce pour qu'y soit développée «*l'autonomie contractuelle, la professionalisation, la souplesse des passerelles*» et pour que la recherche y soit «*soutenue*».

La «moralisation» est indispensable

M. Laurent Fabius a souligné, à son tour, qu' «*il n'y aura pas de solution au problème du chômage si l'on n'est pas plus ambitieux, plus déterminé, plus efficace que nous ne l'avons été sur la question centrale du partage et de la de la réduction de la durée du travail*». Réaffirmant que, «*dans «socialisme», il y a «social»*», le premier secrétaire a demandé à M. Bérégovoy l'inscription à l'ordre du jour du Parlement, l'automne prochain, d'un «*projet de loi permettant la prise en charge des personnes âgées dépendantes*».

Il a souhaité, toujours à l'adresse du premier ministre, que le budget de l'éducation nationale pour 1993 «*soit un bon budget*». Il a affirmé, enfin, la convergence des vision écologiste et socialiste en lançant : «*Qu'on nous explique comment on pourrait réduire l'écart entre riches et pauvres par les seules lois du marché, tout en préservant l'environnement.*»

Le premier secrétaire a tiré, surtout, les conclusions de son «*premier congrès*» dans cette fonction en affirmant «*l'unité retrouvée du Parti socialiste*». Se voulant lucide sur les «*faiblesses*», mais aussi sur les «*forces*» du PS, M. Fabius l'a invité à se «*tourner d'abord vers les autres*». Il a souligné que «*les militants demandent à ne pas être des machines à approuver des décisions venues d'en haut*», mais que, s'ils veulent «*des débats dans le parti*», ils refusent des «*partis dans le parti*».

Soulignant que, si «*nous vivons une période de basses eaux idéologiques*», il faudra toujours «*des hommes et des femmes* (...) *qui investissent leur énergie, leur temps au service de leurs valeurs et de leurs semblables, sans espérer aucun dividende* (...), *cela s'appelle les militants*», il a ajouté : «*Les contradictions les conflits, aucun institut de sondages, aucune chaîne de télévision, ne va les résoudre à la place du politique.*»

Pour redonner courage aux militants, M. Fabius sait que la «*moralisation*» est indispensable. Comme, pour lui, «*le soupçon lui-même est insupportable quand pèse sur chaque élu une sorte de présomption de culpabilité*», il a demandé au gouvernement, en étant «*sûr d'être entendu*», d'inscrire à l'ordre du jour du Parlement le «*texte de loi sur l'obligation pour les élus de déclarer publiquement leur patrimoine et leurs revenus*». Sans attendre, le premier secrétaire du PS va proposer «*au comité directeur de décider que, pour les prochaines législatives, tous nos candidats devront, pour être candidats, déclarer à la fois leur revenu et leur patrimoine*».

Traitant à son tour de l'Europe, M. Fabius y a mis de la conviction, et il l'a communiquée au congrès lorsqu'il a répondu à M. Chevènement et à ceux qui, comme ce dernier, opposent la construction européenne actuelle aux idéaux de la gauche, en observant que «*le seul parti qui, à travers l'ensemble des pays d'Europe, ait donné consigne de voter «non», c'est l'extrême droite*».

Il a ajouté que «*tous les partis socialistes de la Communauté* (...) *et* [l'ex] *parti communiste italien appellent à voter «oui»*. «*Ces partis-là, que je sache, n'ont pas pour vocation de construire l'Europe de M. Giscard d'Estaing !*», a-t-il lancé. Evoquant Jean Jaurès au congrès de Bâle,à la veille de la guerre de 1914-1918, il a martelé : «*La tradition socialiste internationale est en faveur du «oui» à l'union européenne.*»

«Cher Michel...»

Deuxième échéance, les élections législatives de 1993, car «*rien ne serait pire que d'enjamber l'échéance de 1993*». Se référant à l'intervention de M. Julien Dray, M. Fabius a refusé, comme le député de l'Essonne, de considérer qu'«*une cure d'opposition serait salutaire pour le Parti socialiste*». «*Nous nous battrons bec et ongles*», a-t-il affirmé. D'accord avec la Gauche socialiste pour refuser le défaitisme, le premier scerétaire ne l'est pas sur l'alliance avec le Parti communiste. «*Je ne pense pas qu'il puisse être crédible d'aller aux élections en disant que les membres dirigeants responsables du Parti communiste seront avec les socialistes dans le prochain gouvernement*», a-t-il expliqué.

Pour lui, les rapports avec ce parti doivent se limiter à l'application de la règle du «*désistement républicain*». En revanche, avec les écologistes, il est prêt à l'alliance s'il «*existe accord sur le fond et dès lors, bien sûr – sinon ce serait une duperie, – qu'on est capable de se mettre d'accord en termes électoraux*». M. Fabius a souligné ce que cela implique : «*Il faudra avoir à l'esprit que toutes les circonscriptions ne pourront pas être socialistes.*» Quant à la «recomposition», M. Fabius a prévenu : «*Le Parti socialiste restera le parti de gauche.*»

Parlant, enfin, de l'élection présidentielle, M. Fabius, se tournant vers M. Rocard, a lancé : «*Nous nous en occuperons le moment venu, mais nous voyons déjà, cher Michel, que le cheminement se fait et qu'il se fait dans l'unité. C'est une condition de notre succès, et je m'en réjouis pour nous tous.*» L'essentiel était dit.

Th. B. et P. J.

Le message de M. Mitterrand

«Faites-vous entendre, faites-vous comprendre»

M. François Mitterrand, comme lors de tous les congrès socialistes depuis mai 1981, a fait parvenir à celui de Bordeaux un message. En voici le texte :

«Chers amis,

» A l'heure où votre congrès vous rassemble à Bordeaux, je viens vous redire l'attachement qui me lie à vous comme à votre démarche. Aujourd'hui, il s'agit de poursuivre, malgré les difficultés qui s'attachent à toutes actions politiques, l'œuvre entreprise, de moderniser l'Etat, d'étendre le champ des libertés, d'assurer à chacun son droit dans le respect des autres. Il s'agit, comme toujours, de préserver la paix, mais aussi de la rétablir. Il s'agit de donner à l'Europe les moyens et la force qui lui permettront de répondre à ce que nous attendons d'elle. Pour croire à l'Europe, il faut croire à la France. Nous ne sommes pas de ceux qui doutent de la patrie.

» Soyez fidèles, solidaires et imaginatifs. Soyez déterminés à gagner les combats démocratiques qui vous attendent. Retrouvez les chemins de l'espérance. Faites-vous entendre, faites-vous comprendre. Vous le pouvez, si vous le voulez. Notre pays a besoin de vous, de votre conviction, de votre ardeur, de vos projets.

» Recevez mes amicales pensées.»

Menacé d'inculpation dans l'affaire Urba

M. Emmanuelli exclut de se démettre de ses mandats

BORDEAUX

de notre envoyée spéciale

Lorsque M. Henri Emmanuelli a pris la parole, samedi 11 juillet, au congrès socialiste de Bordeaux, c'est d'abord un homme atteint dans son «*honneur*» qui, la voix étranglée d'émotion, a voulu se défendre «*pour lui-même et aux yeux des siens*». C'est encore un militant, qui a voulu garder «*l'amitié et le respect*» d'autres militants et mériter leur «*solidarité*». C'est aussi un président de l'Assemblée nationale, président du Congrès à Versailles, et qui, à ce titre, a «*apposé sa signature sur le sceau de la République*», au bas de la réforme constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht, qui ne peut «*accepter que subsiste un doute sur sa probité, sur sa culpabilité, aux yeux de l'opinion et des parlementaires*». C'est, enfin, un ancien trésorier du PS qui n'admet pas qu'à travers son nom, ce soit «*tout un parti, son présent, son passé, ses dirigeants, ses militants*» que l'on cherche à inculper.

Alors, au nom de toutes ces causes, M. Emmanuelli s'est battu, a riposté à ceux qu'il accuse de mener un «*procès politique*». On l'accuse sur Urba, le bureau d'études du PS chargé de récolter des fonds ? L'ancien trésorier du PS assume : «*Oui, Urba a existé dans une période où, faute de moyens légaux de financement des partis politiques, tous les partis recouraient à des moyens parallèles pour faire face à la nécessité d'exister.*» Il défend «*ce moyen, le moins mauvais, le plus transparent et le mieux à même de faire barrage à la corruption et à l'enrichissement personnel*». Et il dénonce l'«*hypocrisie*» des Républiques successives, dont, souligne t-il, jusqu'à la loi de 1990 sur le financement des partis et des campagnes électorales, «*aucune n'avait daigné s'apercevoir que la démocratie avait un coût*».

«Faire mouche sur l'opinion»

La «*révolte*» de l'ancien trésorier est d'autant plus forte que cette situation «*injuste*» lui est «*infligée au nom de la justice*». Dans cet «*acharnement à exhumer un passé*», M. Emmanuelli ne veut voir que la «*partialité*» d'un juge, M. Renaud Van Ruymbeke, chargé notamment de l'instruction de l'affaire Urba, et la «*volonté de discréditer les socialistes*». Face à ce «*procès politique*», M. Emmanuelli ne serait qu'une «*cible de choix, pour faire mouche à coup sûr sur l'opinion*». «*Pré-inculper par voie de presse un ancien trésorier du PS, ès qualités, c'est une manière de pré-inculper le PS, personne morale, que le code pénal ne permet pas d'inculper en tant que telle*», a souligné M. Emmanuelli, avant de rappeler qu' «*inculper un parti, cela ne s'était pas fait depuis 1941...*».

Mais justement parce qu'il est une «*cible de choix*», «*un privilégié*», M. Emmanuelli a voulu rappeler à la solidarité des congressistes d'autres militants socialistes et, au premier rang d'entre eux, M. Gérard Monate, PDG d'Urba, déjà condamné et de nouveau inculpé dans ce dossier. Un propos que M. Jean-Claude Boulard, député de la Sarthe, également susceptible d'être inculpé par le juge Van Ruymbeke, a dû apprécier, lui qui, avant l'intervention de l'ancien trésorier, avait exprimé le vœu que les «*réactions de solidarité* [du PS] *soient de même nature et de même niveau, lorsque des noms plus modestes de militants seront évoqués*».

Après avoir témoigné, sous les applaudissements des congressistes, son «*estime*» à M. Monate, «*militant de toujours, homme respectable, entré dans la vie par le chemin des armes au service du rétablissement de la légalité républicaine, policier intègre*», M. Emmanuelli a évoqué le non-lieu dont avait bénéficié l'ancien responsable de la milice lyonnaise, Paul Touvier. «*Gérard Monate doit méditer sur l'étrangeté d'une époque*, a t-il ajouté, *où le recel d'abus de biens sociaux au service d'un parti démocratique est passible de condamnation, alors que le massacre de juifs et de résistants ne serait pas un crime.*»

Réformer l'instruction

C'est, enfin, au nom de ceux qui n'ont ni «*tribune de congrès*» pour s'exprimer, ni les «*mêmes moyens de se défendre*» que lui, et dont il semble découvrir l'«*angoisse*», que M. Emmanuelli a demandé au gouvernement de revoir, en urgence, la procédure de l'instruction, en déposant devant le Parlement le projet de loi relatif à la réforme du code de procédure pénale. «*Il n'est pas acceptable, à notre époque, que le sort d'un homme puisse dépendre tout entier de l'intime conviction d'un autre homme, fût-il un juge !*» a déclaré le député des Landes, en soulignant que si «*le pouvoir judiciaire doit avoir les moyens d'exercer sa fonction*», il doit comprendre, «*en retour, que le pouvoir législatif ne peut vivre sous la pression ou la menace*».

Parce qu'il veut laver son «*honneur*» et donner «*la preuve, de manière irréfutable*», qu'il a «*toujours gagné sa vie honnêtement*» et qu'il ne s'est pas «*enrichi de manière illégale*», M. Emmanuelli a annoncé qu'il avait demandé par lettre au garde des sceaux «*de faire procéder sans délai à une enquête préliminaire sur* [son] *patrimoine et sur* [sa] *situation personnelle*». Et à l'intention de ceux qui auraient pu concevoir prématurément quelques espérances de la situation difficile dans laquelle il se trouve, M. Emmanuelli a prévenu : inutile d'attendre du président de l'Assemblée nationale qu'il tire «*des conséquences automatiques qui présenteraient un risque grave de dysfonctionnement de notre démocratie*». Autrement dit, il n'est pas question pour lui de s'appliquer la «jurisprudence Léotard», en se demettant de ses mandats électifs dès son inculpation.

PASCALE ROBERT-DIARD

du Parti socialiste à Bordeaux

M. Rocard assure que les socialistes ne se conduiront pas « comme les premiers Giscard et Chirac venus » à la prochaine présidentielle

BORDEAUX

de nos envoyés spéciaux

L'écoute a été attentive, les applaudissements unanimes, la satisfaction générale : M. Michel Rocard a donné son sens au congrès de Bordeaux. *« Quelles raisons peut avoir aujourd'hui un jeune homme ou une jeune fille de vingt ans de voter pour nous ? »* s'est-il demandé. Il a énuméré, d'abord, celles qu'ils auraient de ne pas le faire : *« La crainte et la hantise de rejoindre la cohorte des chômeurs »* ; *« l'évidence que l'argent* [serait] *du côté des socialistes, que, derrière tout élu, il y a un inculpé en puissance et, derrière tout inculpé, un prévaricateur »* ; *« le doute et, même, le scepticisme sur l'efficacité de l'action politique elle-même. »* L'ancien premier ministre a souligné que cette énumération était *« injuste »*, *« odieuse »*, mais il ajouté qu'il n'a *« pas de goût pour la politique de l'autruche »*, d'autant moins, a-t-il assuré, que les socialistes ont *« des réponses à proposer »*.

Commençant par le chômage, il a souligné que le discours sur le retour de la croissance *« n'est plus crédible »* et que *« la durée du travail est le seul facteur d'équilibre qui permette de restructurer l'emploi durablement et en profondeur »*. Il faut éviter, a-t-il précisé, *« deux fausses pistes »* : celle *« d'une société à l'américaine, qui multiplierait les petits boulots mal payés »* et celle *« d'une société d'assistance, qui pénaliserait l'économie et entraverait l'avenir »*.

Il propose donc *« une réduction du temps de travail, liée à l'organisation du travail lui-même »*. *« Cela signifie*, a-t-il dit, *une autre conception du temps de formation, dans une répartition différente entre formation initiale et formation professionnelle, avec des droits de tirage tout au long de la vie active. Cela signifie la pénalisation, par des cotisations à taux différenciés, des durées de travail abusives. »*

Nationalismes et corporatismes

Plaidant pour *« la volonté politique »* et pour *« l'intervention nécessaire de l'Etat »*, qui peuvent seules *« transcender l'addition des égoïsmes et la multiplication des corporatismes »*, il a affirmé que c'est *« la peur de l'avenir qui crispe chacun sur les acquis et sur le* statu quo *»*. *« Si l'Est a ses nationalismes*, a-t-il observé, *l'Ouest a ses corporatismes, et, les uns comme les autres, par des voies différentes – il s'agit bien de deux mécanismes parallèles, – sont des facteurs de dislocation sociale. »*

Au sujet de la ratification du traité sur l'Union européenne, M. Rocard a relevé que *« même ceux qui, en réalité, sont hostiles à l'Europe sont obligés de déguiser leur position en disant qu'ils sont contre Maastricht, mais que, bien sûr, ils sont européens »*. *« Les vrais européens*, a-t-il affirmé, *savent que Maastricht est un pas en avant considérable. »* Il a assuré qu'il n'a *« aucun état d'âme, aucun scrupule à retrouver à* [leurs] *côtés des gens de tous les bords »* pour approuver ce traité. *« L'idéal de paix et la soif de prospérité, heureusement, ne sont pas nos monopoles ! »* a-t-il lancé. Au-delà de ces deux thèmes, *« le clivage entre droite et gauche reprend tout son sens »*, a-t-il précisé, ajoutant : *« L'Europe que nous voulons cesse d'être la même que celle de M. Giscard d'Estaing. »*

Le moment était venu, pour M. Rocard, de préciser sa pensée sur la *« recomposition politique »* et sur les alliances que peut rechercher le PS. Il a rappelé trois principes : *« La meilleure alliance est celle qu'on choisit, qu'on veut, pas celle qu'on subit »* ; *« nous sommes temporairement minoritaires et nous avons besoin de nous allier à d'autres, avec qui nous pourrions travailler »* ; mais il faut des *« principes »* et un *« calendrier »*. Les alliés éventuels doivent avoir, selon lui, *« un corps de valeurs compatible »* avec celui des socialistes, compatibilité qui doit se vérifier sur trois thèmes qui constituent *les « clivages principaux »* : l'Europe, la solidarité, le rôle de l'Etat. Pour lui, *« c'est sur ces trois points qu'il y a des convergences possibles avec ce que le mouvement écologiste compte de tenants du réalisme, ce que le mouvement centriste compte de fidèles d'une haute tradition sociale, ce que le mouvement communiste compte de véritables rénovateurs »*.

L'« excellent travail » de M. Bérégovoy

Il a précisé qu'il conçoit *« cette stratégie d'alliance future comme une démarche collective, organisée, politiquement contrôlée, et non comme une addition de débauchages individuels »*.

A ces principes, le candidat « virtuel » a ajouté un calendrier : *« Ce n'est pas un hasard*, a-t-il dit, *si toutes les recompositions qui se sont opérées jusqu'à présent se sont toujours faites à l'occasion d'une élection présidentielle et jamais à un autre moment. Dans des législatives, trop de situations personnelles sont en cause, trop de pesanteurs entravent de vraies discussions, trop d'interrogations obscurcissent les enjeux. Au contraire, la rigoureuse simplicité du second tour de l'élection présidentielle, le caractère apuré du choix alternatif met chacun devant des responsabilités incontournables, qu'il pourrait éluder à d'autres occasions. »* M. Rocard prêche le *« calme »*, en soulignant que *« tout ce qui pourrrait être fait d'ici aux législatives sera forcément limité et, presque aussi forcément, contestable »*.

Après avoir salué le *« bon, sérieux, excellent travail »* du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy, M. Rocard a souligné *« la chance »* du PS d'avoir en son sein *« des militants et des élus actifs et estimés, des responsables compétents et des personnalités populaires »*. *« Un peu trop, même*, a-t-il ajouté, *au goût de certains de nos adversaires, qui spéculent déjà sur des luttes fratricides, entre nous, à l'occasion de la prochaine présidentielle. »* Il a continué : *« Comme ils nous connaissent mal ! Ils nous jugent à leur image. Comme si nous, qui nous connaissons depuis tant d'années, qui n'avons jamais offert une chance à l'adversaire, qui avons vécu tant de combats communs et sommes rassemblés par une histoire commune qui nous a toujours permis de surmonter les désaccords d'un moment, nous pouvions nous conduire comme les premiers Giscard et Chirac venus ! Non, cette culture n'est pas la nôtre, et je peux, d'ores et déjà, dire à nos adversaires de droite qu'ils peuvent cesser de fantasmer : quand le moment sera venu de les battre, en 1995, j'ai la tranquille assurance que nous serons totalement rassemblés ! »*

Assurant que *« les victoires de l'égoïsme sont toujours et partout passagères »*, M. Rocard a rappelé à l'intention du *« jeune de vingt ans »* auquel il s'adressait au début, qu'il a *« la chance de vivre dans un pays de paix et de liberté »*. Il a évoqué, à l'occasion du cinquantième anniversaire de cet épisode de l'occupation, *« l'ignoble rafle du Vel' d'Hiv' »*, *« huit mille huit cents adultes et, sur décision française, quatre mille cinquante et un enfants raflés par des fonctionnaires français, déportés et assassinés »*, et, dans le cas des enfants, *« tous sans exception »*. Il s'est indigné de ce que *« l'homme qui a permis* [cette rafle] *ne soit pas encore jugé pour cela »*. *« Notre pays*, a-t-il dit, *a besoin d'être lucide sur sa mémoire. »*

Au *« jeune de vingt ans »*, M. Rocard a dit, en conclusion, que *« le monde de demain ne sera meilleur que s'il prend sa part de l'effort collectif, comme nous le faisons nous-mêmes et comme l'ont fait nos devanciers »*.

Th. B. et P. J.



Labyrinthe électoral

Suite de la première page

Cinquante-cinq mille adhérents qui votent (1), ce n'est pas si mal, et M. Fabius, soulignant que les règles appliquées depuis décembre 1991 imposent la prise en compte des seuls votants effectifs (alors que le calcul des votes aux congrès socialistes se faisait, auparavant, sur la base des adhérents revendiqués par chaque fédération), n'avait pas tort de demander quelle autre formation politique pourrait faire de même aujourd'hui. La crise que subit le PS est aussi celle de l'engagement politique en général, même si elle n'est pas seulement cela et même si les socialistes ont une responsabilité particulière dans ce phénomène qui affecte l'ensemble des partis.

Le congrès de Bordeaux, dont le qualificatif d' « extraordinaire » disait assez qu'il serait un faux congrès, sans confrontation d'idées, sans enjeu de pouvoir, a tout de même réussi à en être un vrai, autant qu'il pouvait l'être compte tenu du calendrier électoral et de l'état actuel du PS. Les socialistes doivent, en effet, faire d'abord campagne pour le « oui » au référendum sur l'Union européenne, parallèlement à d'autres forces politiques qui les combattront, ensuite aux élections législatives, avant une élection présidentielle pour laquelle ils devront chercher un large rassemblement autour de leur candidat.

Perplexes devant ce labyrinthe, conscients que leurs dirigeants ne le sont guère moins qu'eux-mêmes, les militants qui ne sont pas restés chez eux ont simplement donné leur assentiment à la démarche concertée à la tête du parti : le changement de premier secrétaire, en janvier ; l'élévation de M. Michel Rocard au rang de « candidat virtuel » à la future élection présidentielle ; la recherche d'un « partenariat » avec les écologistes ; la formulation de propositions programmatiques destinées à accompagner l'action de M. Pierre Bérégovoy et à dresser une sorte d'état des lieux du socialisme de gouvernement, davantage qu'à préparer un avenir insaisissable.

La confiance ainsi manifestée aux dirigeants du PS, dans l'attente d'événements qui proposeront peut-être d'autres choix, est un fait suffisamment important pour que ceux qui, au sein du PS, parient sur sa décomposition et songent à préparer ailleurs la renaissance d'une gauche nouvelle, se montrent néanmoins prudents. Ayant appelé à voter contre le texte majoritaire, M. Chevènement n'a cependant manifesté aucune intention de rompre avec le PS, et les représentants de son courant, Socialisme et République, seront présents lors de la réunion du comité directeur qui doit approuver, le 15 juillet, la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante. La Gauche socialiste de Mme Marie-Noëlle Lienemann et de MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon a refusé les conditions proposées par M. Fabius pour qu'elle rejoigne la majorité, mais ses porte-parole ont évité tout propos donnant à penser qu'ils pourraient, eux aussi, continuer leur route à l'écart du PS.

La fin du chapitre Mitterrand

Les socialistes présents à Bordeaux partagent, au fond, les convictions exprimées à l'ouverture du congrès extraordinaire par le numéro deux du parti, M. Gérard Lindeperg, rocardien. Celui-ci a mis en garde *« les zélateurs d'une recomposition qui se ferait prématurément, dans la confusion des alliances et l'improvisation des programmes »*, et il a souligné que si le PS doit passer *« d'une logique hégémonique à un système partenarial »*, il doit, aussi, *« garder la perspective de constituer l'ossature »* d'une future majorité réformiste. Le congrès leur a donné quelques solides raisons de penser que cette perspective est réaliste.

La première de ces raisons – outre le flou de toute autre stratégie éventuelle au moment présent – réside dans la confirmation de la vocation présidentielle de M. Rocard. C'était l'enjeu « virtuel » du congrès. Il aurait pu le rester, et Bordeaux aurait été vraiment, alors, un congrès pour rien. Trois facteurs ont permis qu'il en soit autrement. Il y a eu, d'abord, le discours remarquable de l'ancien premier ministre, qui a su mettre en mots simples et clairs l'interrogation majeure des socialistes sur leur identité après onze ans de présence au pouvoir et sur leurs chances d'exister dans les dix ans qui viennent. Ce faisant, M. Rocard a énoncé posément ce que chacun sait : le chapitre Mitterrand de l'histoire du socialisme s'achève, ce n'est pas aux électeurs de 1981, ni même à ceux de 1988, qu'il faut aujourd'hui s'adresser, mais aux jeunes qui n'ont participé à aucun de ces scrutins et qu'il s'agit de convaincre de confier aux socialistes la dimension collective de leur vie d'adulte.

Lucide, M. Rocard a su être, aussi, habile lorsqu'il s'est agi pour lui d'obtenir du congrès la confirmation implicite de sa future désignation comme candidat à l'Elysée. Comment imaginer, a-t-il lancé, que les socialistes pourraient se conduire, alors, *« comme les premiers Chirac et Giscard venus »* ? Le maire de Conflans-Sainte-Honorine a mis les rieurs de son côté. Il se trouve que les rieurs sont ceux qui colleront ses affiches le moment venu. Et c'est ainsi que l'assemblée de Bordeaux s'est transformée en congrès tacite.

Le silence de M. Delors

M. Jacques Delors – c'est le deuxième facteur – y a fortement contribué en respectant avec une rigueur janséniste la règle du silence qu'il s'est à lui-même imposée. De son consistant et respectable discours communautaire, pas un mot n'a suggéré qu'il pourrait songer à un autre avenir que celui de président de la Commission européenne, avenir que M. Valéry Giscard d'Estaing, lors de la confirmation symbolique du renouvellement de mandat par le Parlement de Strasbourg, lui avait souhaité... long.

Tacite lui aussi – cela lui convenait à merveille –, M. Fabius a, enfin, achevé le congrès en levant le voile. *« Cher Michel*, a-t-il dit, *le cheminement se fait... »* C'est à cette logique tranquille que les délégués ont applaudi, sans attendre que M. Pierre Mauroy, dans les couloirs, ne rebaptise *« naturel »* celui qu'il avait appelé, il y a sept mois, le *« candidat virtuel »* et sans craindre les sarcasmes de M. Chevènement, qui, lundi matin, sur France-Inter, expliquait que M. Rocard n'est, tout au plus, que le *« candidat rituel »* du PS.

La troïka socialiste – MM. Fabius, Bérégovoy et Rocard – se retrouvera le 17 septembre pour conclure, lors d'un meeting parisien, la campagne du PS en vue du référendum. Certes, deux de ceux qui la composent, MM. Fabius et Bérégovoy, sont tenus de ne pas faire l'« impasse » sur les élections législatives de mars 1993, alors que le troisième, M. Rocard, semble s'en soucier comme d'une guigne. La divergence n'est pas mince, mais elle est restée discrète, chacun sachant que les électeurs se chargeront de la trancher.

PATRICK JARREAU

(1) 54 967 militants ont participé au vote, dont 6,97 % se sont prononcés pour l'abstention, 2,69 %, pour le refus de vote, et 0,22 % ont déposé un bulletin blanc. Sur les 49 529 suffrages exprimés, 85,30 % se sont portés sur le texte proposé par la majorité du comité directeur (les courants Fabius, Jospin, Rocard et Poperen), 7,26 % sur celui de la Gauche socialiste, 7,43 % sur le « contre » préconisé par Socialisme et République, le courant de M. Chevènement.

□ **M. Willy Claes élu à la présidence des socialistes européens.** – Le congrès du PS a été l'occasion d'une réunion des dirigeants de l'Union des partis socialistes et sociaux-démocrate de la CEE, structure de coordination que le PS français, souhaiterait transformer en véritable outil politique, voire en parti européen. Le PS a ainsi décidé que des délégués des autres partis socialistes européens siégeront à son comité directeur. En attendant, M. Willy Claes, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères de Belgique, a été élu à la présidence de cette Union où il succède à un autre Belge, M. Guy Spitaels.

Une série de manifestations

Agriculteurs, dockers, salariés de l'aéronautique : le congrès du Parti socialiste a été marqué par une série de manifestations en divers points de l'agglomération, cependant tous assez éloignés du quartier de Bordeaux-Lac où se déroulaient les débats.

BORDEAUX

de notre correspondante

La délégation permanente Force ouvrière des industries de l'aéronautique et de la défense a accueilli, jeudi soir 9 juillet et vendredi matin 10 juillet, les délégués du PS, à leur descente de l'avion, par une distribution de tracts : *« Au secours, l'Aquitaine ne doit pas être la Lorraine ! »* Force ouvrière réclame un plan industriel pour permettre à la région de surmonter les baisses de charge dans les industries de la défense. Ses représentants exigeaient *« une entrevue avec Fabius et personne d'autre »*. *« Nous sommes neutres politiquement*, affirmait M. Jacques Sorel, le porte-parole de Force ouvrière. *En mars dernier, la CFDT nous sollicitait pour flinguer la droite, le PC et la CGT pour flinguer les socialistes. Nous avions volontairement levé le pied pour ne pas entrer dans le jeu électoral. Mais désormais c'est plus raide, il y a eu déjà des centaines de licenciements, il y en aura d'autres. Après tout, c'est le gouvernement socialiste qui nomme nos PDG. »*

Vendredi, en fin d'après-midi, les agriculteurs de la FDSEA et du CDJA girondins ont déversé carottes, radis, concombres et pommes de terre à 50 mètres de la résidence du préfet de région. A la même heure, ce dernier, M. Pierre Chassigneux, qui vient d'être nommé directeur du cabinet du président de la République, offrait un cocktail de départ. Il a cependant accepté de recevoir une délégation d'agriculteurs et d'horticulteurs. *« Dites là-haut au président de la République, le seul qui commande en France, notre désarroi »*, ont demandé les horticulteurs. Ils ont toutefois refusé le champagne de la réception préfectorale et quitté le hall en jetant sur le sol des brassées de glaïeuls.

M. Louis Mermaz devait recevoir, samedi 11 juillet, à la préfecture, des représentants régionaux de la FNSEA et du CNJA. Plus radicale, la Coordination agricole a nargué les socialistes, samedi, à la porte de leur congrès. Trois cents producteurs venus des Landes, de Gironde, de Dordogne, des Charentes, des Pyrénées-Atlantiques et de Lot-et-Garonne ont distribué un tract indiquant qu'*« un des derniers troupeaux d'éléphants »* avait été *« repéré au bord du lac de Bordeaux »* et affirmant que *« l'éléphant est un gros animal muni d'un tout petit cerveau, auquel il doit sa mémoire célèbre mais aussi sa rancune »*. Une délégation a été reçue par trois élus et cette manifestation s'est dispersée sans incident.

Enfin, les dockers bordelais ont bloqué le port de Bassens jeudi et vendredi. Ils ne veulent pas lâcher pied sur la mensualisation. Ils ont, toutefois, ignoré le PS et n'ont même pas fait mine de s'intéresser au lieu du congrès.

GINETTE DE MATHA

M. Waechter : « Nous pouvons entrer au gouvernement en 1993 »

Commentant les contacts que les dirigeants des Verts ont eus, ces jours derniers, avec les différentes formations politiques, à l'exception du Front national, M. Antoine Waechter a notamment déclaré, dans un entretien publié le 12 juillet par *le Journal du dimanche* : *« Il est clair que des proximités se sont révélées avec le CDS et le PS. Ces deux partis sont les plus susceptibles de signer un contrat de gouvernement avec nous. L'UDF aussi peut-être (...). Un exemple m'a frappé : l'arrêt des essais nucléaires. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, M. Giscard d'Estaing estime que de tels essais ne sont plus utiles. Il nous a même donné des arguments auxquels nous n'avions pas pensé. Ces essais avaient deux objectifs : le développement des missiles à têtes multiples et la miniaturisation, mais, selon lui, le premier point n'est plus d'actualité, et il pense qu'on a fait assez d'essais pour le second (...).*

» Nous avons enregistré des divergences de fond importantes avec le PCF et le RPR. J'ai été frappé de voir à quel point le CDS et le PS ont les mêmes réactions sur les mêmes sujets, avec souvent les mêmes mots. Comme le PCF avec le RPR d'ailleurs (...) Le RPR, le CDS et l'UDF sont prêts, sans accord de fond, à favoriser l'élection de députés écologistes au second tour. Le PS souhaiterait plutôt nous intégrer dans une campagne commune dès le premier tour. (...) Nous pouvons entrer au gouvernement en 1993. Cela paraît possible quelle que soit la couleur de ce gouvernement ou le nombre de nos élus. »

M. Lalonde : « Le PS n'est pas plus vertueux que les autres »

M. Brice Lalonde, ancien ministre de l'environnement, chef de file de Génération Ecologie, qui était, dimanche 12 juillet, l'invité de Radio J, a notamment déclaré, à propos de l'éventuelle inculpation de M. Henri Emmanuelli et du congrès du PS : *« Il n'y a pas une semaine sans qu'un homme politique soit inculpé à grand fracas d'annonces médiatiques. Cela fait très jeu de massacre. Je pense que Henri Emmanuelli est un homme honnête ; en revanche, ce qui est clair, c'est que l'ensemble du financement du Parti socialiste ne l'est pas (...). Je pense réellement que, lorsqu'on est au pouvoir depuis très longtemps, on se laisse un peu aller, et quand on est professeur de vertu on a tendance à faire comme les autres, sous prétexte que les autres font pareil ou qu'on le croit (...). C'est particulièrement grave pour un parti qui se voulait vertueux et qui manifestement ne l'est pas plus que les autres. »*

Interrogé sur l'éventualité d'une alliance électorale entre le PS et les écologistes, l'ancien ministre de l'environnement a notamment répondu : *« Le Parti socialiste ne veut pas partager le pouvoir et n'a aucune considération pour ses alliés éventuels (...). Je suis habitué à ce que l'on vienne chercher les écologistes juste avant une élection – je préfère que cela soit juste après. Je cherche avant tout l'union des écologistes, et je ne veux pas que les partis politiques reçoivent les écologistes de façon séparée en racontant une chose à l'un et une autre chose à l'autre. Les écologistes doivent s'unir, renouveler la vie politique française et ne doivent pas se prêter à des combines d'états-majors. »*

SOCIÉTÉ

Afin de compléter des examens médicaux

Jean-Paul II a été hospitalisé

Le pape Jean-Paul II a été hospitalisé, dimanche 12 juillet, dans le service de chirurgie de l'hôpital Policlinico Gemelli à Rome. L'hospitalisation a pour but de compléter des examens déjà effectués au Vatican pour une «affection intestinale». Lundi matin on indiquait qu'une intervention chirurgicale n'était pas exclue. Jean-Paul II avait lui-même annoncé son hospitalisation dans son discours dominical de l'angélus adressé aux pèlerins réunis place Saint-Pierre. Le pape, âgé de soixante-douze ans, n'a pas eu de problèmes médicaux graves depuis l'attentat dont il a été victime en mai 1981, qui l'avait blessé en plusieurs points de l'intestin.

Les chantiers de l'« athlète de Dieu »

L'annonce de l'hospitalisation de Jean-Paul II à l'hôpital Gemelli de Rome a plongé l'Église catholique dans une subite inquiétude. Depuis l'attentat qui, le 13 mai 1981, place Saint-Pierre à Rome, a failli lui coûter la vie, rien, pas même l'âge (le *pape a eu sixante-douze ans* le 20 mai), n'a semblé ralentir le rythme débordant de son activité, de ses discours, de ses audiences et surtout de ses voyages en Italie (le dernier ayant eu lieu en juin en Sicile) et à l'étranger (une soixantaine en treize ans et demi de pontificat).

Certains grands «chantiers» viennent juste d'être achevés, à l'exemple du *Catéchisme universel* annoncé comme la grande œuvre doctrinale du pontificat, qui a demandé six ans de travaux préparatoires et dont la publication est prévue à Noël. Mais sans vouloir préjuger l'état de santé du pape, d'autres projets risquent d'être freinés ou retardés. Ainsi Jean-Paul II a t-il fait son dernier voyage à l'étranger, au mois de juin, en Angola, dans un continent dont la situation le préoccupe de plus en plus. Un synode d'évêques, destiné à relancer l'effort des Eglises africaines dans un délicat contexte social, religieux et politique, est prévu pour l'an prochain. Le pape s'apprête également à se rendre du 9 au 13 octobre à Saint-Domingue pour y ouvrir le 12, soit cinq cents ans jour pour jour après la découverte de Christophe Colomb, l'assemblée générale de tout l'épiscopat latino-américain et faire le bilan de l'évangélisation du sous-continent. Son premier voyage en 1979 à Puebla au Mexique avait eu lieu pour la même circonstance.

Ainsi, après plus de douze ans de déplacements à travers presque toute l'Europe (y compris en Hongrie et en Tchécoslovaquie) et une contribution marquante, au nom des droits de l'homme et de la liberté religieuse, à la chute du communisme, Jean-Paul II donne-t-il l'impression de vouloir réorienter son activité vers des continents plus peuplés et plus démunis, aux enjeux plus considérables encore pour l'avenir, comme l'Afrique et l'Amérique latine. Sans compter l'Asie : pour la première fois, une délégation officielle du Vietnam vient d'être reçue au Vatican.

Un christianisme toujours plus radical

Jean-Paul II met également la dernière main à deux encycliques. La première porte sur la défense de la vie, visant notamment la légalisation de l'avortement : son nom (*Splendor Veritatis*, la splendeur de la Vérité) est déjà connu, et sa sortie prévue aussi avant la fin de l'année. L'autre sera consacrée aux fondements de *l'éthique. Face à l'effritement de l'in*fluence sociale et morale de l'Eglise, au désordre des références et des valeurs, à une dispersion accrue des croyances, notamment vers les sectes, tout se passe comme si le pape voulait réaffirmer un christianisme toujours plus rigoureux et radical. La *«nouvelle évangélisation»*, en Europe et en Amérique latine, parfois comprise comme un projet de reconquête chrétienne et contestée au sein même de l'Eglise, est devenue, contre vents et marées, l'axe majeur du pontificat.

Des menaces d'un tout autre ordre pointent à l'horizon. La résurgence des conflits nationaux en Europe, notamment en Croatie et en Bosnie-Herzégovine, pour lesquelles le pape a multiplié les interventions, la situation au Liban où un synode épiscopal est aussi en préparation, les relations orageuses de l'Eglise catholique avec l'Eglise orthodoxe, notamment en Ukraine et en Russie, ont été, ces derniers mois, autant de sujets d'anxiété pour Jean-Paul II. Il n'est guère douteux qu'*ils aient* aussi pesé sur son état de santé, fût-il en apparence des plus solides et même l'*«athlète de Dieu»* dont avait parlé le cardinal Marty lors de la visite du pape à Paris.

HENRI TINCQ

Sur les Champs-Elysées

Plusieurs nouveautés marqueront le défilé militaire du 14 juillet

Plusieurs innovations devraient marquer le défilé du 14 juillet qui sera retransmis en direct sur Antenne 2 à partir de 9 h 50 sur les Champs-Elysées, à Paris, qui réunira pas moins de cent dix avions, quarante et un hélicoptères, quatre cents véhicules divers (dont trente-quatre chars AMX-30) et environ trois mille huit cents hommes des troupes à pied. A l'honneur, notamment, les réservistes de la 102e brigade régionale de défense et, pour la première fois dans le ciel de la capitale, un avion-radar AWACS et quatre Atlantique-2 de surveillance maritime, ainsi que, au sein du défilé des forces blindées et mécanisées, seize lance-roquettes multiples (LRM) .

Le bicentenaire de « la Marseillaise »

Cette manifestation a été placée sous le thème *«Les forces d'active et de réserve, une seule armée au service de la nation»*, censé symboliser la réorganisation des réserves que le gouvernement vient d'entreprendre (*le Monde* du 12 juin). De même, ce défilé sera l'occasion de célébrer des anniversaires, comme celui de la création, il y a cinquante ans, des escadrons Normandie-Niémen, Artois et Bretagne, et celui de la fondation, il y aura trente ans, du Commandement du transport aérien militaire (COTAM), dans l'armée de l'air.

Pour la première fois, les Parisiens devraient apercevoir un des quatre Boeing-707 surmontés d'un radar que la France a achetés aux Etats-Unis pour former, à Avord (Cher), l'escadre de détection aéroportée et qui sont opérationnels depuis le début de juillet. Cet avion-radar sera escorté de quatre Mirage 2000 venus de la base d'Orange (Vaucluse). De même, la marine présentera, pour la première fois, quatre exemplaires de surveillance maritime Atlantique-2 venus de Lann-Bihoué (Morbihan), où sont stationnées, depuis septembre 1991, deux flottilles d'avions pour le contrôle des espaces océaniques.

De son côté, l'armée de terre a prévu de faire défiler les lance-roquettes multiples (LRM) du 12e régiment d'artillerie à Oberhoffen (Bas-Rhin). Il y aura seize pièces pour la première fois montrées au public. Ce véhicule chenillé est capable de tirer au-delà de 30 kilomètres douze roquettes anti-matériels et anti-personnel en *moins d'une minute*, avant d'être rechargé sur une autre position.

Enfin, huit cents hommes de la 102e brigade régionale de défense, dont le PC est à Saint-Germain-en Laye (Yvelines), devraient marquer la présence, au sein de ce défilé des réservistes de l'armée de terre. Trois de ces régiments, formés à 80 % de réservistes de l'Ile-de-France et à 20 % de personnels d'active issus de la 2e division blindée (DB) devraient défiler avec des matériels stockés par les unités d'active.

A l'issue du défilé, vers 11 h 35, les armées françaises célébreront le bicentenaire de la création, en avril 1792, par le capitaine Rouget de l'Isle, de *la Marseillaise*, qui allait devenir l'hymne national dès 1795, puis à nouveau en 1889 après diverses péripéties. Autour du Chœur de l'armée française, créé du temps de Charles Hernu au ministère de la défense, quatre cents chanteurs des trois armées et de la gendarmerie interpréteront devant M. Mitterrand l'hymne selon les arrangements d'Ambroise Thomas et de Jules Massenet.

JUSTICE

Dans un différend commercial avec un homme d'affaires français

La cour d'appel de Paris refuse à la Côte-d'Ivoire le bénéfice de l'immunité

La première chambre civile de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jean-Pierre Ancel, a rendu, jeudi 9 juillet, un arrêt confirmant la saisie de 82 990 actions (plus de 16 millions de francs) de la Compagnie nationale de navigation. Ces titres font partie d'un portefeuille boursier français appartenant à la République de Côte d'Ivoire. Ils avaient été saisis, le 14 avril, par une société dépendant d'un homme d'affaires français, *M. Norbert Beyrard*, en litige avec l'Etat ivoirien depuis plus de six ans.

Arrivé en Côte-d'Ivoire avant l'indépendance, M. Norbert Beyrard, un Français né à Palikao (Algérie) en 1925, n'était pas un commerçant comme les autres. Conseiller du président de la République, M. Houphouët-Boigny, de 1962 à 1970, puis bras droit du ministre de l'économie et des finances, M. Henri Konan Bedié, de 1972 à 1977, il avait le privilège de contempler du sommet de l'Etat, le pays, son économie et ses rouages gouvernementaux. Entre autres missions, il participe, en 1972, à la réalisation de barrages hydro-électriques sur le fleuve Bandama. L'immense lac de retenue permet l'irrigation de milliers d'hectares jusqu'alors sous-exploités.

Cette collaboration à la prospérité *du pays vaut alors à M. Beyrard* d'être promu commandeur de l'ordre national ivoirien. Mais moins de dix ans plus tard, le «miracle ivoirien» fait place à un endettement insupportable au point que l'Etat décide de dissoudre les sociétés publiques «mangeuses de crédits». Comme ultime acte de reconnaissance, le président Houphouët-Boigny attribue à M. Beyrard, lors d'un conseil des ministres, le 13 mars 1981, la gestion agricole de la vallée du Kan (affluent du Bandama), une des dépouilles de la Société d'aménagement de la vallée du Bandama.

M. Beyrard, qui se présente volontiers comme «physicien nucléaire», ne répugne pas à prendre en main l'exploitation de la vallée du Kan où poussent, chaque année, sur 450 hectares, 7 000 tonnes d'ananas, et où travaillent près de 700 ouvriers agricoles. L'affaire est conclue le 21 septembre 1981, date à laquelle est signé un «protocole-cadre» entre le gouvernement ivoirien et trois sociétés dépendant de M. Beyrard : Norbert Beyrard France (NBF), Norbert Beyrard Afrique (NBA) et la Société de gestion de la vallée du Kan (SGK). Aux termes de cet accord, M. Beyrard devient ainsi «régisseur» de la plantation. Il travaille donc, en principe, pour le compte de l'Etat : dettes et bénéfices relèvent des caisses publiques ivoiriennes. *«Si les dépenses sont supérieures aux recettes, le déficit sera comblé par l'Etat ivoirien»*, prévoit le contrat. Malheureusement, dès la première année, le déficit atteint 138 809 068 F CFA (près de 3 millions de francs français).

Le secrétaire d'Etat à l'agriculture propose alors de laisser M. Beyrard travailler pour son compte en transformant la régie en «bail emphytéotique» de vingt-cinq ans. Cela permettait à l'Etat de régler l'ardoise des déficits en les compensant avec les loyers à venir. Mais un ministre bloque le projet. L'exploitation se poursuit donc en régie. A la fin de 1985, le déficit est de 313 540 451 F CFA (plus de 6 millions de francs). M. Beyrard écrit au président de la République pour expliquer les raisons de ces dettes qu'il attribue à des difficultés *«d'ordre climatique et économique»*.

Pour d'obscures raisons – ni la Côte-d'Ivoire, ni les avocats de M. Beyrard ne veulent en préciser la nature, – la rupture est consommée le 1er janvier 1986, à la demande du ministre de l'agriculture. Un diplomate ivoirien se contente de dire aujourd'hui que *«l'affaire était trop belle pour lui»*. M. Beyrard quitte alors le territoire ivoirien et se tourne vers la Chambre de commerce internationale (CCI) pour obtenir justice grâce à un arbitrage (*le Monde* du 16 juin), y compris des indemnités pour une *«atteinte à la réputation»* de ses sociétés auxquelles, après cette affaire d'ananas, il est *«impossible d'exercer toute activité en Afrique»*. Malgré de nombreuses tentatives orchestrées par l'Etat ivoirien pour se dérober à la justice arbitrale, la sentence tombe tout de même le 26 juillet 1991. Présentant au tribunal une *«note personnelle»* du Président Houphouët-Boigny adressée à trois de ses ministres en décembre 1987 pour organiser la faillite de SGK – on ne sait comment M. Beyrard a pu se la procurer, – l'homme d'affaire français a fait condamner à plus de 1 milliard de francs CFA d'indemnités (22,5 millions de francs) la Côte-d'Ivoire à dont le budget de fonctionnement se monte à 450 milliards.

Fort de cette sentence rendue exécutoire en France le 22 janvier, M. Beyrard, pour se payer, a cherché à faire saisir des biens ivoiriens. Difficile de faire vendre aux enchères l'ambassade ivoirienne : l'immunité diplomatique dite d'exécution l'interdit absolument. Alors, au mois d'avril, il a fait saisir *«à titre conservatoire»*, un portefeuille d'actions (82 990 titres cotés en Bourse à Paris, d'une valeur d'environ 17 millions de francs de la Compagnie nationale de navigation) appartenant à la Côte-d'Ivoire.

La Côte d'Ivoire contre-attaque en demandant en référé, au tribunal de Paris, la main levée de cette saisie ne respectant pas *«l'immunité d'exécution»* des États étrangers. Mme Françoise Ramoff, premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, ordonne, le 18 juin, la main levée de la saisie au motif qu'en acceptant de soumettre le litige à arbitrage, la Côte-d'Ivoire n'en a pas pour autant renoncé *«de façon certaine et non équivoque»*, au bénéfice de l'immunité d'exécution. La cour d'appel de Paris, saisie par M. Beyrard, n'est pas du même avis et infirme l'ordonnance : d'une part, le recours à l'arbitrage implique *«engagement d'exécuter la sentence»*; d'autre part, *«certains biens peuvent échapper à l'immunité d'exécution dès lors qu'il est établi qu'ils ne sont pas affectés à une activité de souveraineté ou de service public»*. Les actions resteront donc saisies jusqu'à la fin de la procédure.

ERIC PLOUVIER

REPÈRES

ÉDUCATION

Quarante-huit nouveaux départements d'IUT

Le ministère de l'éducation nationale et de la culture vient de publier, au *Journal officiel* du 9 juillet, la liste des quarante-huit nouveaux départements d'instituts universitaires de technologie (IUT) qui seront créés à la rentrée prochaine, permettant l'accueil d'environ 2 500 étudiants supplémentaires. L'augmentation est très sensible par rapport aux années précédentes : entre 1984 et 1990, une dizaine de départements ont été créés chaque année, puis dix-neuf à la rentrée 1991. Une douzaine de ces départements seront implantés dans la région parisienne, qui est nettement sous-équipée en formations technologiques courtes (bac + 2). D'autre part, ces ouvertures de départements permettront d'étendre le réseau des IUT à de nombreuses villes moyennes, comme Aurillac, Beauvais, Béziers, Castres, Châteauroux, Creil, Gap, Issoudun ou Soissons. Enfin, sur les quarante-huit nouveaux départements, une vingtaine seront consacrés aux spécialités industrielles, contre vingt-huit dans les domaines de la gestion, du commerce et de la communication.

INCENDIES DE FORÊTS

La France envoie une mission d'évaluation en Lettonie

Une mission chargée d'évaluer l'étendue des dizaines d'incendies qui ont déjà ravagé près de 3 000 hectares de forêts en Lettonie et d'apprécier les mesures nécessaires pour les combattre va être envoyée par la France dans ce pays balte, a annoncé, dimanche 12 juillet, le ministère des affaires étrangères. Selon l'agence de presse finlandaise à Helsinki, une soixantaine de feux de forêts sont recensés en Lettonie, dont certains menacent Riga et une base de l'armée russe où seraient stockées des armes nucléaires – une information démentie, lundi 13 juillet, par le ministère russe de la défense.

Pour des missions diverses

14 % des effectifs militaires français stationnent hors du territoire métropolitain

En ce début de juillet, les armées françaises ont déployé quelque 73 500 hommes hors du territoire métropolitain, soit environ 14 % des effectifs globaux. Il faut remonter à la fin de la guerre d'Algérie, il y a trente ans, pour retrouver un déploiement extérieur plus important.

Ce dispositif, qui concerne les trois armées, leurs services communs (comme le service de santé, le service des essences ou les commissariats) et la gendarmerie nationale, est réparti, pour l'essentiel, en quatre grandes forces.

1) Les forces de souveraineté, soit 22 058 hommes, qui sont basées *dans des territoires ou* départements d'outre-mer, comme en Nouvelle-Calédonie, à la Réunion, à Mayotte et dans les terres australes et antarctiques, en Guyane, en Polynésie, à Saint-Pierre-et-Miquelon, aux Antilles et à bord des navires de la marine nationale, dans les zones maritimes du Pacifique, de l'océan Indien et des Antilles-Guyane. Ces forces marquent, par leur présence, la *souveraineté de l'Etat sur ces territoires.*

2) Les forces de présence, soit 8 721 hommes, qui opèrent à l'étranger au titre d'accords de défense ou d'assistance, comme en Côte-d'Ivoire, au Tchad, au Sénégal, au Cameroun, au Gabon, en Centrafrique et à Djibouti. Ces unités françaises sont relevées régulièrement par des contingents détachés depuis la France.

3) Les forces en Allemagne, soit 37 500 hommes, qui y stationnent depuis la fin de la seconde guerre mondiale et qui seront réduites progressivement, à l'exclusion de ce qui doit former l'Eurocorps (la brigade mixte et une division blindée).

4) Les forces de «casques bleus» de l'ONU, soit 5 197 hommes, que la France détache, pour le compte des missions de paix ou d'interposition dévolues au secrétariat général des Nations unies, en Yougoslavie, en Turquie, au Liban, au Salvador, au Sahara occidental, au Cambodge, au Koweit, et dans la force ONUST (qui opère aux frontières entre Israël, la Syrie, la Jordanie et l'Egypte). Pour la seule mission FORPRONU en Yougoslavie, le contingent français – avec ses 2 344 hommes, dont 530 appelés volontaires à ce jour – représente 21 % de la force provisoire «onusienne», soit la plus large participation.

On compte, d'autre part, un détachement de 17 hommes à la Communauté des Etats indépendants (CEI), *qui proviennent de* l'unité de vérification normalement installée à Creil (Oise) et chargée du contrôle sur place des accords de désarmement. Ce détachement en mission temporaire doit regagner la France.

Veuve du constructeur des Mirage

Mme Marcel Dassault est décédée

Veuve de Marcel Dassault et mère de M. Serge Dassault, actuel PDG du groupe Dassault-Aviation, Mme Marcel Dassault, née Madeleine Minckès, est décédée, le dimanche 12 juillet, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Fille d'un marchand de meubles ébéniste à Paris, qui devait financer la fabrication de l'hélice en bois (baptisée «Eclair») à l'origine de la réussite de Marcel Dassault, Madeleine Minckès avait épousé, le 3 juillet 1919, le futur constructeur des avions Mirage décédé le 17 avril 1986. En soixante-sept ans de vie commune, le couple n'aura connu que deux séparations. La première fois, pendant la seconde guerre mondiale, elle fut arrêtée, *puis internée à Drancy pendant* que son époux était emprisonné par Vichy à Lyon, puis interné au camp de Buchenwald avant d'être libéré en avril 1945. La seconde fois fut son enlèvement en mai 1964 – avant d'être retrouvée quelques jours plus tard par la gendarmerie dans un pavillon de l'Oise – par trois ravisseurs qui demandaient une rançon et qui furent ensuite condamnés à des peines de prison.

Après la mort de son mari, Mme Dassault avait conservé, aux côtés de ses deux fils, Serge et Claude, des participations dans le holding Dassault-Industrie (qui contrôle les sociétés Dassault-Aviation, Dassault-Electronique et Dassault Falcon Service) et dans le holding Financière et immobilière Dassault (qui détient des parts dans Intertechnique, Europe 1, l'Institut Mérieux et le vignoble Château Dassault).

EN BREF

□ **Précision.** – A la suite de notre article intitulé «Un arrêt de la Cour de cassation place les marchands d'armes devant leurs responsabilités» *(le Monde* du 8 juillet), la société Aérospatiale tient à apporter la précision suivante : *«Assignés par l'association Droit contre raison d'Etat devant le tribunal d'instance de Paris, nous avons refusé, contrairement à Dassault, de débattre sur le fond et argué de l'irrecevabilité de la requête. Il a été fait droit à nos conclusions par un jugement du 16 octobre 1989 (...), confirmé par la cour d'appel de Paris le 15 novembre 1991. La cour a considéré que l'association invoquait un intérêt général pour fonder son action et qu'aucune association, sauf à en avoir reçu légalement la mission, ne pouvait agir en justice pour un tel motif d'intérêt général. L'association a été condamnée aux dépens et à payer 10 000 F à l'Aérospatiale.»*

□ **M. François Mitterrand participera le 16 juillet à la cérémonie organisée pour le 50e anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv'.** – Le président de la République déposera le 16 juillet, à 19 heures, une gerbe devant le monument érigé sur les lieux de l'ancien Vélodrome d'hiver, boulevard de Grenelle, près du pont de Bir-Hakeim. Seront également présents, MM. Jean Kahn, président du CRIF, Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et aux victimes de guerre, et Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel.

□ **Rectificatif.** – Dans la page «Dates» du *Monde* daté 12-13 juillet consacrée à la rafle du Vel'd'Hiv', il fallait lire : *«Des 80 000 victimes* [et non pas des 8 000] *recensées par Serge Klarsfeld...»* Nous prions nos lecteurs d'excuser cette erreur.



SOCIÉTÉ

INTÉGRATION

Après trois nuits d'incidents dans l'Essonne

A Brunoy, la violence a fait place à la concertation

La cité HLM des Hautes-Mardelles à Brunoy (Essonne) a connu, dimanche 12 juillet, sa première nuit de calme après les incidents nocturnes répétés qui s'y étaient produits depuis mercredi 8 (*le Monde* daté 12-13 juillet). Ce soir-là, une trentaine de jeunes avaient fait irruption dans la «Maison pour tous» où avait lieu une animation, dénonçant la gestion trop rigide de cet équipement municipal, dont ils affirment être exclus, et réclamant des activités pendant l'été. La voiture d'un surveillant du collège Pasteur avait été incendiée et des vitres du gymnase brisées.

Les violences ont repris les nuits suivantes. Vendredi soir, les pompiers venus éteindre le feu mis par les jeunes à des palettes et à des poubelles ont été accueillis à coup de pierres, et des échauffourées ont eu lieu avec la police. Dans la nuit de samedi à dimanche, une camionnette a été incendiée, et huit personnes ont été interpellées.

Le directeur du cabinet du préfet de l'Essonne, M. François Langlois et le maire (RPR) de Brunoy, M. Laurent Béteille, se sont alors rendus sur place, et ont pu amorcer le dialogue avec les jeunes. Une cinquantaine de policiers de l'Essonne épaulés par des CRS patrouillent, depuis lors, aux Hautes-Mardelles. Une réunion de concertation devait se tenir dans la matinée du 13 juillet à la mairie de Brunoy.

Les jeunes de la cité réclament la mise à disposition permanente de la «Maison pour tous» ouverte en mai après la démolition de l'ancien «Mille club». Le maire de Brunoy entend *«poursuivre ce qui a été fait pour la jeunesse. Si des propositions raisonnables nous sont faites, nous les étudierons*, nous a déclaré M. Béteille. *Mais je n'admets pas la violence gratuite. Il n'y a jamais eu besoin de brûler des voitures à Brunoy pour être reçu en mairie».* Le maire affirme avoir déjà demandé, en vain, à la SCIC, société gestionnaire des Hautes-Mardelles, la mise à disposition de mètres carrés sociaux pour les jeunes.

Deux initiatives contre le racisme

Le MRAP en campagne les «potes» en concert

Le MRAP et SOS-Racisme, les deux principales associations antiracistes, lancent, chacune de son côté, une initiative en ce début juillet. Pour le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), il s'agit de célébrer le vingtième anniversaire du vote, à l'unanimité du Parlement, de la loi contre le racisme. A cette occasion, le mouvement présidé par M. Mouloud Aounit va diffuser un tract dont le contenu doit faire l'objet d'une diffusion par l'éducation nationale.

«Le racisme, c'est la bêtise. Le racisme dégrade l'Autre, mais il me dégrade aussi», proclame ce texte rédigé d'une écriture d'écolier, qui rappelle aussi que *«la loi punit l'expression du racisme»*, même si *«la loi ne peut pas tout contre la bêtise».*

SOS-Racisme, pour sa part, organise son huitième concert gratuit, le 14 juillet entre 15 heures et 22 heures, place de la République à Paris. *«L'Europe de la fraternité, d'une nouvelle citoyenneté qui n'exclut personne»* et *«la lutte contre le nationalisme»* sont, cette année, les thèmes du rassemblement, auquel assisteront des délégations européennes, et en particulier des jeunes Yougoslaves. Pour l'association d'Harlem Désir, l'Europe est, *«au-delà des débats économiques et technocratiques sur les accords de Maastricht (...), la chance pour notre génération de construire un autre avenir que celui de l'intolérance et de la xénophobie».* Les Négresses vertes, MC Solaar, Cheb Mami, Kassav, Tonton David et Idir doivent participer à ce 14 juillet.

LOISIRS

Voiles d'antan

La concentration de 2 200 «vieux gréements», du 11 au 17 juillet à Brest et à Douarnenez, aura attiré près d'un million de visiteurs

BREST

de notre envoyée spéciale

Comme ils ont eu raison, ces rêveurs magnifiques qui ont imaginé et conçu «Brest 92», de parier sur la fête et le rêve pour défendre leur credo ! Comme ils ont été fous – 2 200 bateaux, près de 13 000 marins, un million de visiteurs, – comme ils ont été braves ! Plus de quatre ans d'efforts. Des contacts sur tous les continents ; une curiosité sans limite pourvu qu'il s'agisse d'un ouvrage de main d'homme ; des recherches ethnologiques pour *reconquérir des pans entiers* d'histoire, retrouver les plans de navires disparus, les outils et les *gestes afin de restaurer*, parfois de reconstruire ; un travail de fourmi ; une course contre l'oubli.

Mais quel triomphe aujourd'hui pour tous ceux qui, dans le sillage de la revue *Chasse-Marée*, conjuguent la passion de la mer, celle de son patrimoine et celle de sa culture ! En accueillant dans la rade de Brest toutes ces embarcations de bois venues de Camaret, d'Odessa, de Falmouth, de Venise, de Dublin, de Roskilde, l'océan les cautionne, les fait revivre, ôtant aux différents projets la dose de nostalgie dont on les suspectait. La mer est trop vivante pour songer au passé ; le marin trop ardent pour jouer un vieux rôle. Quelle fresque pourtant !

Jamais la rade n'avait connu pareille vitalité. Jamais non plus elle n'avait vu se télescoper les époques et les nationalités dans une flottille extravagante : des bateaux vikings scandinaves, des curraghs irlandais (canots d'aviron faits de bois et de toile goudronnée), une pirogue à voile de Polynésie et le *Maria-Asumpta*, dernier brick rescapé de l'armada de caboteurs à voiles du dix-neuvième siècle ; le *Belem*, bien sûr, qui commença sa carrière mouvementée en 1896 en transportant des fèves de cacao du Brésil à Nantes pour le compte d'un chocolatier parisien ; l'*Aviateur-Mermoz* (1937), dernière gabare française encore en activité, ou le *Simon-and-Jude, réplique du plus* vieux catamaran du monde (1662) reconstruit à Dublin selon des plans d'époque...

Inspiré de la tapisserie de Bayeux

«Dans quel siècle sommes-nous donc ?», s'interrogeait dimanche le navigateur Olivier de Kersauzon en observant certains *bateaux, toutes voiles déployées*, naviguant dans la rade. Il pourrait y avoir confusion. Prenez le *Grytir, un drakkar norvégien de* 15 mètres conçu davantage pour longer les fjords que pour affron*ter le grand large, qui a atteint* Brest le 10 juillet après deux mois et demi d'un voyage périlleux. *A bord, six personnes, mais* seulement trois couchettes de fortune, de la viande salée en tonneaux, du poisson séché, des biscuits très secs... et deux tonnes de lest sous forme de petits galets peints par les enfants des écoles.

Prenez ces trente-sept Ukrainiens *sans le sou*, embarqués *il* y a quatre années sur l'*Ivlia*, réplique d'une galère grecque, et qui n'ont *dû* qu'à l'amabilité d'un remorqueur français d'arriver à l'heure, ou presque, au rendez-*vous brestois prévu de très lon*gue date ! Prenez aussi le *Roar-Ege*, cette réplique rigoureuse *d'un caboteur viking danois de* l'an 1000 pour la construction duquel on s'est inspiré de la *tapisserie de Bayeux, contraint* de s'interdire la scie et d'utiliser des haches courbes pour fendre *des troncs de chênes et découper* les planches...

Quel bateau n'a pas son histoire ? Elle arrive par la rumeur au petit matin lorsque les voiles se hissent et qu'on largue les amarres dans un joyeux branle-bas qui réveille les fêtards de la veille. Elle parcourt les pontons, *change de quai*, traverse les bassins, court du vieux port de commerce où mouillent les bateaux de plaisance et de voile-aviron, les barges de la Tamise, *les bateaux traditionnels de* pêche, les canots sloops, misainiers, caboteurs russes et *bateaux hollandais, jusqu'à la* Penfeld, exceptionnellement ouverte aux bateaux civils et au public.

Mais la journée ne laisse guère le loisir de parler. Cinq cents *bateaux prennent le vent pour* aller naviguer dans la rade, cinq cents autres font de «l'animation» *et participent à un specta*culaire «vire-vire» à l'intérieur de la rade-abri ; cinq cents autres se *lancent dans des régates*. Au retour de la flottille, la manœuvre est délicate pour qui refuse le *moteur d'appoint. Les voiles* brunes et pourpres sont mouillées et si lourdes. On s'engueule *et on rit car on a du métier*. On entend toutes les langues. Les équipages se saluent, la plupart en vareuse *uniforme* : bleu-marine sur le *Cap-Sizun*, verte sur le *Corentin*. Bientôt on va chanter. Car la *mer se chante plus qu'elle* ne se décrit. L'accordéon diatonique, parfois l'harmonica, sonnent *comme une injonction*. Pas un bassin qui n'ait un chœur ; pas un navire son instrument. *«And the wind began to blow...»*

L'apprentissage de la forêt

C'est bien plus qu'une fête. C'est une célébration. La joie, ici, a quelque chose de solennel. *«Cela vient de nos bateaux*, dit Kevin, un skipper écossais à la barbe châtain. *La main de l'homme qui les a faits leur donne un supplément d'âme. Le bois, le cordage, la couleur des voiles, sont en harmonie avec l'eau. Toute l'atmosphère du port s'en ressent.»* Est-ce donc là le secret ? Ils nous le diront tous, avec leurs propres mots. Ils parleront comme Geoff Milsom, charpentier sur le *Recouvrance*, d'*«humanité»*, de *«vérité»*, de *«matériau vivant»*, sûr que la *«patte de l'homme»* donne aux vieux gréements une dimension *«presque mystique»*.

Ils diront, comme Jack Gallagher, à bord du hooker irlandais *An-Lady-Mor*, que *«la confrontation avec la mer y est plus personnelle»*, *«comme un défi entre elle et moi»*. Ils ressentent mieux aussi, expliquera Des Pawson, l'un des meilleurs spécialistes de cordages et de nœuds, *«la longue continuité»* qui les lie avec des peuples anciens *«qui naviguaient de même il y a 3 000 ou 5 000 ans»*. Ils parleront de l'Histoire dont *«il faut se souvenir»*, des *«racines qui sont une richesse»*, et que Didier Le Marchant, qui a sculpté en bois la *proue et la poupe du seul drakkar* français, voudrait que l'on redécouvre en regardant le *Vinland, d'inspiration viking et d'origine* normande.

Ils évoqueront pêle-mêle un *«mode de vie»*, un *«autre état d'esprit»* et ils raconteront enfin le long processus qui mène au lancer du bateau. *«Le choix de l'arbre pour construire le navire, l'apprentissage de la forêt, l'expérience de la patience : cet arbre sera magnifique, je reviendrai dans trois ans...»* Peter Helland-Hansen, le charpentier du *Grytir* a le temps. A-t-il seulement vingt ans ? La nuit est ardente. Les matelots veulent découvrir le port, la bière, d'*autres bateaux, d'autres chants* avant de rallier, mercredi 15 juillet, Douarnenez en une régate gigantesque, en *une allure* de parade. Devant le Café d'Ouessant, des Irlandais et des Anglais se chamaillent. C'est normal. Des Norvégiens racontent leur périple à des marins hollandais stupéfaits, à l'entrée du Tangage. La mer d'Irlande était mauvaise. Ils ont eu un coup de vent. On n'en saura guère plus : *«Le langage des gens de mer*, dit Paul Guimard, *ne se prête pas à l'épopée.»*

ANNICK COJEAN

Crèche dans le rouge

La découverte d'un trou de plusieurs dizaines de millions de francs dans la gestion de la Maison de la santé de Mormant défraye la chronique en Seine-et-Marne

MORMANT

de notre envoyé spécial

«Ah Mauricette ! Si elle m'avait suivi dans l'honnêteté, elle aurait fait son chemin...» Les yeux *du conseiller général Marc Bareyre se perdent dans* le vague. A l'entendre, c'est parce que Mauricette Morat ne l'a pas écouté qu'elle se trouve aujourd'hui *inculpée et écrouée à Fleury-Mérogis* pour abus de confiance et faux en écritures. La voilà surtout, la belle Mauricette, l'ancienne capitaine des majorettes de Mormant, *au centre d'une affaire qui* défraye la chronique en Seine-et-Marne.

Après neuf ans d'existence, la Maison de la santé de Mormant, un regroupement de treize crèches employant plus de huit cents personnes dans le département, a déposé son bilan. On parle d'un trou de plusieurs dizaines de millions de francs et, à ce jour, pas moins de cinq personnes ont été inculpées. A la rentrée prochaine, rien ne dit que les enfants de Mormant, Gretz, Melun, Moret, Perthes, Nemours, Provins, Coulommiers, Crécy-la-Chapelle, etc., retrouveront une place en crèche.

Onze salaires

«C'est terrible, laisse tomber M. Marc Bareyre, le président du conseil d'administration de la Maison de la santé, par ailleurs maire de Courtomer, conseiller général *(France-unie) de Mormant et* membre de l'Association des démocrates. *Tout allait si bien ! Mauricette touchait 25 000 F par mois, avait une voiture de fonction, fréquentait les meilleurs restaurants. Je vous assure, elle avait tout pour être heureuse.»* Sous sa direction, la Maison de la santé semblait, *elle aussi*, aller très bien. Pour la plus grande satisfaction, semble-t-il, des parents et du personnel. Tout marchait si bien...

«Jusqu'au jour, se souvient M. Bareyre, *où je me suis aperçu de l'existence d'un énorme découvert bancaire.»* Personne au conseil d'administration ne se doutait, semble-t-il, de ce qui se passait. Selon M. Bareyre, *Mme Morat s'octroyait tout simplement* onze salaires mensuels pour un montant global de 100 000 francs. Au nez et à la barbe des administrateurs, parmi lesquels plusieurs avocats et élus locaux, mais avec la complicité du trésorier qui, lui aussi, au dire de M. Bareyre, n'aurait pas lésiné sur l'importance des chèques.

Des salaires certes importants, mais pas au point d'expliquer un trou variant, selon les différents audits ou analyses réalisés jusqu'à présent, de 15 millions à 52 millions de francs. *Dès lors*, la question à laquelle tentent de répondre aujourd'hui les enquêteurs du SRPJ de Versailles et le juge d'instruction chargé de cette affaire, M. Pauthe, est la suivante : Mme Morat a-t-elle pu, à elle seule, moyennant quelques complicités, provoquer une situation aussi désastreuse ?

Jalousie maladive

Dans l'entourage proche de Mme Morat, on contesté bien sûr la version de M. Bareyre. Et l'on évoque, pêle-mêle, une machination politique, de *mystérieuses protections franc-maçonnes. Sans* parler de la jalousie maladive de M. Bareyre qui, apprenant le mariage de Mme Morat, se serait mis à la harceler de coups de téléphone, *espérant sans* doute la faire changer d'avis.

A l'appui de ces affirmations, on brandit un extrait de délibération du conseil d'administration du 25 novembre 1991 au cours duquel fut décidé d'allouer pour chaque salarié de la Maison de la santé une indemnité *«par structures différentes»*. Soit, pour la directrice, 1 100 F par crèche collective, 6 900 F par crèche familiale, etc. Le compte-rendu, signé du seul M. Bareyre, mentionne le fait que cette proposition a été votée *«à l'unanimité»* des membres du conseil d'administration présents.

«Ce document est un faux, affirme M. Bareyre. *Jamais je n'ai signé un tel compte rendu.»* Pas plus, ajoute-t-il, que des chèques portant sa signature et laissant penser qu'il a effectivement accordé de telles indemnités à Mme Morat. *«Ce sont des faux»*, laisse-t-il tomber à nouveau, avant de produire à son tour deux versions différentes du compte-rendu du conseil d'administration du 11 mai 1988. Sur l'une des deux copies, il est dit que Mme Morat percevra pour la responsabilité et la gestion de la seule crèche de Gretz une indemnité nette mensuelle de 6 900 F. Sur l'autre, cette précision de figure pas.

«Avec cette affaire, on croit pouvoir m'abattre, affirme M. Bareyre, dont les ambitions sénatoriales ne sont un secret pour personne. *Mais on se trompe lourdement. Je sais d'où vient le coup. Et je le dirai au moment opportun...»*

FRANCK NOUCHI

CATASTROPHES

Plus de mille morts et des milliers de sans-abri

De graves inondations ravagent plusieurs provinces du sud de la Chine

Selon des informations officielles, des inondations touchant plusieurs provinces de Chine méridionale ces dernières semaines ont déjà fait plus de mille morts et des milliers de sans-abri. Les deux plus grands lacs du pays, Dongting dans le Hunan et Poyang dans le Jiangxi, sont menacés de fortes crues après des pluies diluviennes.

PÉKIN

de notre correspondant

Plus de dix millions de personnes seraient directement affectées par les débordements de cours d'eau dans les provinces du Zhejiang, du Fujian, du Jiangxi, du Hunan et du Guangxi, un croissant de territoire qui s'étend de la frontière du Vietnam au sud de Shanghai. Ce nouveau dérèglement hydrologique, alors que la saison des pluies ne fait que commencer, augure mal de la situation dans les mois qui viennent.

Déjà l'an dernier, à la même époque, des inondations étaient survenues, dont le bilan officiel, accueilli avec réserves par les spécialistes étrangers, s'était élevé à 2 295 morts et 50 000 blessés. Sur les 37 millions d'hectares recouverts pendant plusieurs mois par les eaux, 220 millions de personnes avaient été touchées, dont vingt millions de manière *«grave»*. Pékin avait évalué les pertes directes à près de *12 milliards* de dollars, et avait, contrairement à ses habitudes, demandé à la com*munauté internationale* une aide d'urgence.

Témoignant à nouveau du caractère capricieux du régime pluviométrique chinois, les provinces ravagées l'an dernier par les inondations souffrent d'une sécheresse inaccoutumée. Les autorités n'ont pas encore tiré la sonnette d'alarme mais surveillent attentivement la situation, de même que celles de Hongkong et de Taïwan, où des pluies inhabituelles ont été enregistrées. A Hongkong, les précipitations sont cette année quatre fois supérieures à celles de la même période en 1991.

Sans craindre une certaine démagogie, Pékin avait imputé les inondations de 1991 – hâtivement présentées comme *«les plus graves du siècle»* – aux dérèglements atmosphériques provoqués par le volcan Pinatubo aux Philippines et l'incendie des puits de pétrole au Koweït pendant la guerre du Golfe. La presse avait ensuite discrètement reconnu que les négligences dans l'entretien des digues avaient aggravé la situation.

Sur le plan politique, où se sont toujours situées, dans l'histoire chinoise, les catastrophes naturelles, le retour des pluies renforce le lobby des partisans du grand barrage des Trois Gorges dont la construction, *sur le cours supérieur* du fleuve Yangzi, a reçu une approbation de principe lors de la dernière session parlementaire. Sans que ce projet titanesque soit inscrit dans le plan quinquennal, des travaux préparatoires ont été mis en route, notamment le déménagement forcé de certains des centaines de milliers de paysans vivant sur les terres qui seront inondées.

Un ouvrage cyclopéen

M. Li Peng, le premier ministre, qui, fort de sa spécialité d'ingénieur en hydraulique, a associé son nom à ce projet, semble avoir obtenu l'aval du patriarche Deng Xiaoping à l'égard d'une réalisation qui se veut cruciale pour le contrôle des eaux. M. Deng, aussi pragmatique qu'il puisse se montrer dans d'autres domaines, ne paraît pas avoir résisté à la tentation de cautionner une œuvre digne des grands travaux des dynasties impériales du passé ou de son prédécesseur, Mao Zedong.

Dans tous ces cas il s'est agi pour la Chine de se prouver à elle-même sa grandeur immortelle par un ouvrage cyclopéen : Grande Muraille imputée abusivement au fondateur de l'empire, Qin Shi Huangdi ; Grand Canal dû à l'empereur Yangdi, tyran du septième siècle ; grands travaux des *«fourmis bleues»* du maoïsme ; grand complexe sidérurgique de Baoshan, près de Shanghai, au début des réformes «dengistes» ...

Peu importe que, seul de ces quatre exemples, le célèbre Canal reliant le nord au sud du pays ait eu une fonction réellement positive. Ce qui compte, c'est le maintien de la tradition centralisatrice, outil devenu la finalité de la mobilisation des énergies aux yeux du pouvoir. D'aucuns, qui ne sont pas nécessairement hostiles au barrage, soupçonnent Pékin d'utiliser ce projet pour resserrer son emprise sur les provinces qui se sont enrichies ces dernières années grâce à l'ouverture économique.

L'impopulaire M. Li Peng, dont le maintien au poste de premier ministre n'est nullement acquis, trouvera matière à consolation dans l'explication donnée par les plus superstitieux aux inondations : c'est moins sa faute, disent-ils, que *celle du secrétaire général du PCC* Jiang Zemin, *«qui a trop d'eau dans son nom»*.

Le caractère chinois *«Jiang»* signifie en effet *«fleuve»*, et *«Ze» «marécage»*, tandis que *«min»* *désigne le peuple*. Les Chinois aiment qu'un nom reflète un équilibre dans les éléments naturels évoqués par les idéogrammes le composant. De ce point de vue, le nom du chef en titre du parti met le peuple dans l'eau, sans rien lui fournir de solide à quoi se raccrocher ; un comble, pour une nation de cultivateurs.

FRANCIS DERON

CULTURE

L'Été festival

L'ambassadeur de Cuba

Gonzalo Rubalcaba, pianiste, est cubain et n'a jamais mis les pieds aux Etats-Unis. Ses références : Miles Davis, Chick Corea, Monk, Tatum...

«*Je soutiens Cuba. Le socialisme a de nombreux aspects positifs. Bien sûr, la bureaucratie peut étouffer beaucoup d'idéaux et conduire à la corruption. Mais Cuba n'est pas seul concerné. D'un autre côté, l'approche cubaine est vraiment bonne sur le plan social. Les soins médicaux et l'éducation sont gratuits. Je ne peux prendre position contre la Révolution de 1959 car j'en suis un produit. Je suis prêt à soutenir tout changement qui aiderait mon pays à survivre et à progresser*». Voilà. On ne peut pas parler de philosophie très bouleversante. mais qui aujourd'hui? Sans compter que la situation d'«ambassadeur musical» de Gonzalo Rubalcaba (qui répond ici à Mike Hennessy dans *Jazz Magazine*), né à La Havane le 27 mai 1963, marié et père de famille dans l'île du Lider maximo, ne lui offre certainement pas une marge de manœuvre illimitée.

C'est le cas des grands Cubains de la musique, celui, dans le genre classique, de Léo Brouwer, qu'il vaut mieux, comme Rubalcaba, entendre en Caraïbe. Ils étaient invités tous deux au récent festival de Fort-de-France. On sent moins, dans les îles, le porte-à-faux, on sent un peu mieux Cuba : entre Haïti et les derniers départements français d'outre-mer, l'évaluation a quelque chose de moins abstrait qu'en coulisse d'un festival européen.

Depuis le concert de Montreux en juillet 1990, avec Charlie Haden et Paul Motian (disque *Discovery* publié par Blue Note), on sait mieux à quoi s'en tenir. Rubalcaba connaît Haden depuis le passage du Liberation Music Orchestra au Jazz Plazza festival de La Havane. A ce moment là, en 1986, il vient lui-même de présenter son Proyecto, groupe électro-acoustique dans le goût de Chick Corea, avec salsa et piment, au Northsea Jazz Festival de La Haye. Son premier disque, *Live in La Havana*, vient alors de sortir en Allemagne (chez Messidor, à Francfort). Le cache-cache avec les Estados Unidas continue pour cause de blocus. Rubalcaba ne connait toujours pas Nueva-York.

Un fleuron de Blue Note

Blue Note, dont il est un fleuron, l'enregistre ensuite en Suisse, au Canada, au Japon, en Espagne, et il est sous contrat avec Somethin'else, filiale de Toshiba-Emi au Japon . Pour *The Blessing* et *Images*, Jack DeJohnette prend la place de Paul Motian. Quand on pense aux Caraïbes, au jazz et au piano, ce sont les noms de Monty Alexander (Jamaïque), Michel Sardaby (Martinique), Alain Jean-Marie (Guadeloupe), plus récemment Michel Camilo (Saint-Domingue) qui s'imposent. De façon oblique, on songe aussi à Oscar Peterson, Wynton Kelly ou Eddy Louiss. On oublie le plus personnel des pianistes, brûlé, disparu sans carrière ou presque, Marius Cultier. Les Cubains (Chucho Valdez) ont une personnalité à part. Le jazz-Caraïbes se joue avec accent et les accents sont multiples, mais Cuba l'isolée est le carrefour le plus brillant, le plus libre et le plus paradoxal des musiques. En un sens, Cuba est le carrefour Caraïbes-Brésil-Présence de l'Afrique-Musiques populaires-connaissance parfaite du classique-génie rythmique le plus «américain».

Le grand père compositeur, le père Guillermos, pianiste de *danzon* et de *guaracha*, Gonzalo Rubalcaba n'a pas, devant les adaptations, la réserve inspirée par le «bon» goût. Tchaïkowski, le *danzon* (le nom du disque, *Mi gran pasion*, le concert à Berlin et Varsovie en 1987), ce n'est de sa part ni trivial ni habile. C'est simplement le *danzon* et la passion de Tchaïkowski. Rubalcaba est très technique (ce pourrait être sa limite, c'est le syndrome Oscar Peterson et Monty Alexander), très tonique, possédé par une sorte de puissance irrépressible (d'ailleurs, c'est l'autre syndrome Peterson-Alexander) et évidemment rythmique. Rien de génétique («*ils ont ça dans le sang*»), ce serait plutôt de l'ordre de l'évidence, de ce qui se voit, comme un miracle.

Quand on lui demande ses références, il dit *Miles à Antibes (1963)*, *Un poco loco* de Bud Powell, *Now he sings, now he sobs* de Chick Corea, et le célèbre Köln Concert de Keith Jarrett... soit, en ajoutant Monk, Tatum, Bill Evans, Cecil Taylor et McCoy Tyner, plus tous les autres, ce qu'il fait, la discothèque moderne de bon ton. Le B-A Ba de Rubalcaba. Sur les effets intempestifs de sa renommée, il tient à rester réservé : «*Il est très important de conserver un équilibre entre raison et passion*». Oh que oui... Il est conscient, il le dit, d'avoir encore à beaucoup travailler. Bien sûr, bien sûr. Il tient à faire aimer la musique cubaine, ne serait-ce que «*pour rendre à mon pays ce qu'il m'a offert en tant qu'étudiant*». Brave sujet. Bref, du patriotisme au Köln Concert – qui en est, en somme, les thuriféraires embués de l'œuvre le savent bien, l'esthétique et l'éthique magistrale, – on le trouve un peu cornichon. C'est que nous sommes tellement plus malins...

Quand il joue, tout s'arrête. Quand il joue à quatre mains au milieu de la nuit tropicale en décembre avec Michel Petrucciani, longtemps après leur concert, tout se tait. Drôle, inventif, roublard, technique et ivre de rythmique, Rubalcaba ferait danser Tchaïkowski, le jazz, la musique, le *danzon* même.

FRANCIS MARMANDE

► Après Moers, Montréal, Vienne, Montbéliard, Gonzalo Rubalcaba est à Vitoria-Gasteiz (le 16), Montreux (le 18), et Antibes-Juan-les-Pins (le 24).

A la recherche de la folie

Aux Francofolies, où rôde le conformisme Nilda Fernandez joue et gagne

LA ROCHELLE

de notre envoyée spéciale

La chanson française, ou mieux francophone, existe bien : depuis 1985, le postulat défendu par Jean-Louis Foulquier, directeur des Francofolies et animateur de radio, se vérifie chaque année à La Rochelle. Vérifiée également, l'idée d'un festival. Par souci de plaire à un public large (66 000 entrées en 1991), mais *aussi par attachement quasi-familial* à au moins deux générations de chanteurs qui sont passés par les émissions de nuit du «père-repère», aujourd'hui installé dans un irremplaçable 20-21 heures sur France-Inter, la programmation mêle les stars (Charles Aznavour, Jane Birkin, Jacques Higelin, Stephan Eicher) et membres de la tribu. A eux tous, ils dressent un constat annuel des charmes et des carences de la chanson française.

Pour le coup d'envoi de la huitième édition française (il y en a eu trois à Montréal et une en Bulgarie), La Rochelle avait joué la carte Lara qui créait ici ses *Romantiques*, opéra-rock muni d'un livret désastreux (de Luc Plamondon) où George Sand et ses compagnons tiennent le rôle de révolutionnaires modernes. Catherine Lara, qui a de l'énergie, parvient à faire tenir ensemble un orchestre symphonique anglais, des invités de prestige (Véronique Sanson, Richard Cocciante) et des choristes en queue de pie. Mais pour le sens, la folie créatrice dont les héros sont soupçonnés, cinq années de travail n'ont pas suffit à y pourvoir. Sage, trop sage : cette France-là est celle du consensus, qui se permet quelques jolis débordements (Kent, passé du rock à la chanson, auteur-compositeur qui ne manque pas d'originalité, mais d'audace) ou qui engloutit ses enfants prodiges à la vitesse des tournées estivales. Un calme pas tout à fait plat, mais où l'on aimerait déceler quelques cassures essentielles, s'informer informellement sur l'état actuel du monde, rôle essentiel de la chanson populaire.

Mais pour avoir des nouvelles du sida, de la drogue tentaculaire, de la montée de l'extrême droite, du zapping nauséeux, et de l'envie de vivre, il faut s'éloigner des scènes officielles. Ecouter par exemple les trois rappers débutants de SEC (Sud-Est Corporation), ou ceux de Zone X. Ceux-là sont venus directement de la banlieue-galère (Le Mée-sur-Seine) grâce à l'Equipée musicale Reebok, une initiative heureuse des Francofolies, qui permet à huit cents jeunes défavorisés de venir à La Rochelle suivre une vingtaine d'ateliers, présenter des spectacles au carré Amelot, jouer au foot ou pêcher en mer.

La rébellion n'est pas qu'une affaire de mot, c'est aussi une question de style, d'attitude. Les textes de Nilda Fernandez, révélation de l'année écoulée (couronnée par une Victoire de la musique), ne militent ni ne dénoncent. Mais ils portent en eux les marques du temps présent comme de discrets stigmates sur un corps amoureux. Les mélodies sont classiques, et le tout est – comme les origines catalanes et andalouses de cet auteur-compositeur-interprète l'exigent – très marqué par l'Espagne. L'œil allumé, le cheveux sauvage, ce chanteur à la voix fine, au physique fébrile, a donné samedi 11 juillet, une leçon de risques.

Le récital de Nilda Fernandez est un délice pour qui veut croire qu'un chanteur reste un artiste, donc «*un handicapé social, un fou de liberté, qui raconte ce qu'il voit*». Cette silhouette frêle a l'intelligence de la cassure : Nilda Fernandez détruit le bon ordonnancement de ses propres chansons, souvent belles (*Madrid, Madrid, Mes yeux dans ton regard*), en change le rythme et le phrasé, transforme une banale histoire de croisière sur le Nil en rap à suspense sur fond de percussions nègres. La barbe noire à fleur de peau, fort d'une souplesse tranchante, le chanteur, guitariste à l'occasion, entouré de six excellents musiciens (cuivres, accordéon, percussions, piano, basse) sème des grains de folie sur une route d'aéroport ou un voyage à Venise. La lucidité tient lieu de ligne de conduite intérieure.

Stephan Eicher, enfermé dans une lourdeur un peu prématurée, l'avait oublié dimanche à La Rochelle. Mais les Francofolies ont du cœur qui lui avaient offert Paul Personne en hôte. En trois morceaux, avec peu de mots, mais un énorme talent à la guitare, Personne le bluesman démontra que lui non plus n'aimait ni la paix, ni les trêves illusoires.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Le 14 juillet à 18 heures : Angélique Kidjo, Sapho. A 18 h 30, Wasaburo Fukuda. A 21 heures : Charles Aznavour, New Orleans Review. Tél. : (16) 46-50-55-77.

La vie qui bat fort

Doug Elkins triomphe, Guesh Patti déconcerte. Finale en mouvement pour Montpellier-Danse

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Retenez son nom. Doug Elkins, le New-Yorkais. Il a été au Chai de la Paillade la révolution de Montpellier-Danse 92 avec une compagnie époustouflante : le mouvement de Doug Elkins a la fraîcheur de ce que l'on ne voit jamais. Il s'appuie sur le rap, la capoeira brésilienne, les arts martiaux. Cet Américain a le goût des affaires étrangères, du corps des autres et de leur manière de bouger. Il n'en fuit pas pour autant sa propre culture. Il a reçu une solide formation de danse contemporaine, s'essayant à toutes les techniques. Il a même pris le temps d'aller à l'université, où il a rencontré Jane Weiner et David Neumann. Tous les trois sont de redoutables gymnastes.

Une même volonté les anime : développer une compagnie de niveau professionnel, mais surtout aller dans les quartiers à la rencontre de ceux qui éprouvent l'urgence de neutraliser leur énergie dans le mouvement. Le style d'Elkins s'est développé dans cet échange avec la rue et les danses qui y naissent. Des éléments fortement motivés sont venus rejoindre le trio.

Le travail entrepris pour la deuxième année consécutive avec le groupe de breakers MCRM (Mega Cool Rap Montpellier) du quartier de la Paillade a mis le public debout. Applaudissements et émotion devant tant d'intelligence, de vie, de générosité. Aucune complaisance dans la façon dont il a intégré les jeunes rappers dans une pièce déjà existante, *My Life During the Crusades*, inspirée par la guerre du Golfe. La musique et les costumes sont influencés avec légèreté par l'Orient. L'humour en est dévastateur. Jamais de violence chez Elkins. Il la transforme en énergie pure par un mouvement continu, ultra-vif, en constant glissement d'un registre à un autre, d'une émotion à une autre. Il cultive la rupture avec la désinvolture de celui qui possède la liberté.

Dans *My Life During the Crusades*, William Forsythe en personne admirerait la subtilité du traitement de la danse classique balanchinienne. Même justesse de ton dans l'emploi du nain David Steinberg, qui symbolise l'affrontement de David contre Goliath. Il ne fait pas de la simple figuration. Elkins s'est servi de sa petite taille pour lui écrire des figures surprenantes : le chorégraphe aime les corps pour ce qu'ils sont, David Steinberg n'est pas là pour apaiser une quelconque mauvaise conscience. En un an, les Mega Cool Rap ont progressé. Le hip hop est devenu pour eux une technique ouverte, qu'ils ont appris à moduler. Dorénavant, pour le groupe, la danse n'est plus le pastiche de clips, mais l'expression de leurs personnalités.

Le style parodique d'Elkins, son refus de se prendre au sérieux, l'honnêteté de sa démarche chorégraphique, toutes ces qualités éclataient dans *The Patrooka Variations* (1988), petit chef-d'œuvre d'humour sur les airs de Carmen comme dans *The Stuff of Recoiling* (1992), deux pièces de son répertoire. Ajoutons encore que la brièveté des chorégraphies de l'Américain lui évite le délayage.

On verra la Doug Elkins Company en janvier 1993 au Théâtre Jean-Vilar, à Suresnes. Le concert de Guesh Patti n'a pas suscité le même enthousiasme. La chanteuse veut ouvrir son champ d'action, acquérir un nouveau public. Pourquoi pas en effet celui de la danse, qui a la réputation d'être curieux et jeune. Guesh Patti – également danseuse, pur produit de l'Opéra de Paris – est une assidue des spectacles de danse. D'où son désir de créer un music-hall où elle réussirait à allier la chanson à la danse, au théâtre.

Montpellier-Danse a pris le pari de la soutenir. «Gobe», le show qu'elle présentait en création mondiale à l'Opéra-Comédie – il porte le même nom que le disque compact sorti en avril dernier chez EMI (30 000 exemplaires à ce jour), – est hybride. Guesh Patti, avant d'être une chanteuse, est un cri de révolte et d'agressivité. Une agressivité qui lui permet de reprendre la salle en main quand quelques spectateurs manifestent crûment leur désaccord. Elle n'existe que dans cet excès. Résultat de sa pudeur? On dirait qu'elle est sur scène pour être obscène : elle crache, soulève sa jupe comme on fait un bras d'honneur. Elle est sexe plutôt que sexy.

On ne comprend pas un mot de ce qu'elle dit. On aimerait des changements d'intensité dans sa manière de balancer ses chansons. Un ton plus décalé. Mais Guesh Patti est un bloc. A l'évidence sincère, authentique. L'ensemble a néanmoins sérieusement besoin d'être rôdé. Curieusement, la chorégraphie se passe sur les échafaudages plantés en fond de scène : là, des peintres (Elodie Lachaud, Stone, Dark et Lionel Courtout) – entre figurations libres et tags – réalisent tout au long du spectacle une toile qui a fière allure.

DOMINIQUE FRÉTARD

En 1993, la France à l'honneur

Malgré la pluie, les routiers, les changements de programme et de lieux, la billetterie a bien marché. Jean-Paul Montanarie, directeur de Montpellier-Danse, est satisfait. «*Je regrette toutefois que les spectacles ne se soient pas tous déroulés dans les lieux pour lesquels ils avaient été imaginés. Principalement la série de concerts des musiques ottomanes. Cela dit, Montpellier n'est pas la ville d'un seul festival. Notre manifestation s'insère dans un réseau culturel serré qui s'étend sur toute l'année.*

» L'édition 93 révèlera l'état de la danse française avec une double ambition : examiner les liens récents que la danse contemporaine se met à entretenir avec la danse classique. Comprendre l'intégration du texte dans le travail de chorégraphe. Quelques projets se dessinent. Dominique Bagouet, dont on célébrera le retour, a passé la commande d'un texte au prix Goncourt Jean Rouaud. Mathilde Monnier travaille sur le thème d'Antigone avec des danseurs africains. Je souhaite aussi que ce soit une occasion pour les chorégraphes des DOM-TOM de montrer leur travail et d'avoir de l'argent pour créer. J'ai bien envie de reprendre le projet kanak interrompu par la mort de Jean-Marie Tjibaou. En ce qui concerne la danse classique, le Ballet du Rhin est déjà retenu.»

D. F.

Le chanteur de Guns'n'Roses arrêté

Axl Rose, le chanteur du groupe Guns'n'Roses, a été arrêté le 11 juillet à l'aéroport Kennedy de New-York, à son retour aux Etats-Unis, puis remis en liberté après paiement d'une caution de 100 000 dollars. Le chanteur est sous le coup d'un mandat d'arrêt de la police de Saint-Louis, qui l'accuse d'avoir provoqué une émeute lors d'un concert, le 2 juillet 1991. Axl Rose avait alors sauté dans le public pour frapper un spectateur puis avait décidé d'arrêter le concert du groupe. Trois mille spectateurs mécontents avaient saccagé la Riverport Arena de Saint-Louis, provoquant des dégât estimés entre 200 000 et 300 000 dollars. Rose, qui avait dû annuler plusieurs concerts dans des Etats ayant des accords d'extradition avec le Missouri, doit commencer le 17 juillet une tournée des stades au cours de laquelle Guns'n'Roses partagera la vedette avec Metallica. – *(AP, UPI.)*

Paysages fragiles

Un jeune photographe entre le documentaire et la peinture

THIBAUT CUISSET
à l'Espace archéologique d'Arles

ARLES

de notre envoyé spécial

Dans les années 80, la Mission photographique de la DATAR a eu le mérite, entre autres, de susciter un renouveau de la photo de paysage en France. Thibaut Cuisset, trente-quatre ans, en est un bel exemple. Ses images d'Andalousie sont la révélation de ces Rencontres d'Arles. Nous avions déjà vanté son travail sur la Suisse, présenté au Musée de l'Elysée, à Lausanne, à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération. Il nous mène aujourd'hui en Espagne, après d'autres périples au Maroc, en Egypte, au Venezuela, en Sicile et en Australie.

L'œuvre de Thibaut Cuisset est émouvante car elle repose sur des équilibres fragiles : un voyageur, mais qui ne propose pas d'autobiographie. Un travail qui oscille entre le documentaire et le pictural. Des couleurs claires, qui lui font frôler la carte postale. Des territoires bruts aux limites de la présence humaine, que ce soient les banlieues limitrophes de la ruralité ou les confins de terres inexplorées. Des cadres 50 × 60, à mi-distance entre le format «*reportage*» et les grands formats des plasticiens.

La moindre erreur d'aiguillage et les photos de Thibaut Cuisset deviennent cliché. La moindre facilité et il devient académique. Il en est conscient, s'évertuant à dépouiller patiemment son cadre de couleurs et de signes trop décoratifs. Les couleurs, justement, ont longtemps désorienté, jusque dans les labos où le photographe a mis plusieurs années avant de faire accepter le ciel bleu doux, les roches jaunes pâles, la terre blanchâtre, un lac presque gris. Quand beaucoup recherchent les lumières de l'aube ou du crépuscule, Cuisset affectionne le soleil au zénith, «*qui me brûle les yeux*», afin d'enregistrer le plus fidèlement possible ce qu'il voit. «*J'évacue tous les éléments couleurs qui ramèneraient trop à la réalité ou à l'anecdote, mais je reste résolument dans le réel.*»

Aussi étudiées soient-elles, les couleurs de Thibaut Cuisset sont toujours au service d'un territoire raconté . Histoires de ses voyages, en voiture, jusqu'au points ultimes des cartes routières : à 3 000 mètres, dans les Alpes suisses – «*en dessous, c'est effrayant*» –, dans le désert australien à perte de vue, dans les terres arrides andalouses. Histoires de «*paysages intermédiaires*», selon la fameuse expression de Michel Butor, reprise par Bernard Plossu dans un de ses livres. Histoires de la présence humaine, révélée par autant d'indices : tas de pierres, de graviers, oranges dispersées, sentiers, chantiers de routes. Drôles de territoires. «*J'ai l'impression de voir un terrain vague*», entend-on dans l'exposition.

En fait, Cuisset photographie «*du visible mais qu'on ne voit pas*», des endroits où on n'a pas envie de s'arrêter. Sauf lorsqu'ils sont traduits en images, faisant rejaillir la noblesse de la matière brute. Ses fragments de paysage deviennent fiction : les pierres accumulées se transforment en autel, les fruits épars en reliques, les buissons arrondis en aire d'atterrissage pour OVNI. «*Mes œuvres existaient avant moi mais personne ne les voyait tant elles crevaient les yeux*», expliquait le néoréaliste Raymond Hains, que Cuisset aime citer.

On cherche d'autres références, plus photographiques, et on ne les trouve pas. Thibaut Cuisset s'accompagne seulement de quelques figures pour mieux avancer : Bernard Plossu pour son sens du voyage, Wim Wenders pour son traitement du territoire, le paysagiste Pierre de Fenoyl pour sa liberté visuelle, Walker Evans, qui a transformé le documentaire en fait plastique et Robert Adams, pour ses photos sur la végétation malmenée. Mais aussi les images-clichés de l'Italien Luigi Ghirri, qui vient de disparaître, et à qui Arles à consacré un hommage pudique.

Même s'il préfère le terme de «*poésie froide*», Thibaut Cuisset partage avec les auteurs qu'il affectionne le même goût pour l'image porteuse d'émotion «*un mot banni dans la photo plasticienne des années 80*». Ce n'est pas le moindre mérite d'un travail qu'il va poursuivre, pour un an, à la villa Médicis à Rome où il vient d'être reçu.

MICHEL GUERRIN

► Espace archéologique, jusqu'au 16 août.

La parole est à la famine

L'histoire d'un blocus, par l'auteur de « Don Quichotte »

LE SIÈGE DE NUMANCE
au cloître des Carmes

133 avant Jésus-Christ : conduites par Scipion, les armées romaines ont envahi l'Espagne. Une ville leur tient tête, Numance (elle existe encore, près de Soria, à l'ouest de Saragosse). Scipion a perdu déjà beaucoup d'hommes. Il décide de réduire Numance sans assaut sanglant. Par la faim. Il verrouille trois flancs de la ville par des ouvrages de terrassement, et tient sous surveillance le quatrième flanc, un obstacle naturel, le fleuve Douro.

Très inférieurs en nombre, les hommes de Numance, après des mois de froid et de famine, prennent la décision d'opérer une sortie, pour l'honneur. Ils tueront le plus de Romains possible, avant de succomber. Opposition unanime de leurs femmes : elles refusent de tomber aux mains de l'ennemi, d'être frappées, violées, puis traînées à Rome, captives, pour le défilé sinistre du « triomphe ». Alors tous les survivants de Numance, après avoir détruit et brûlé la totalité des meubles, vêtements, objets, se donnent la mort. Et Scipion investit quelque chose qui n'a plus le nom de ville : de la boue brûlante de cendres, une inondation de sang, un charnier.

Gros chagrin du général en chef : il n'aura pas droit à son « triomphe », il n'a plus rien ni personne à exhiber, via Appia.

Au palmarès de la longue et superbe histoire du théâtre espagnol, *le Siège de Numance* est un cas à part. Cette œuvre exalte une page héroïque, légendaire ou réelle, de l'histoire de l'Espagne, elle est une tragédie à la manière des Grecs, un peu comme *les Perses*. Mais il y a une incertitude. Parce que, quand Cervantès écrit sa pièce, vers 1580, la « situation » est inversée : ce sont les Espagnols qui occupent et oppriment les terres d'autrui. C'est à présent le duc d'Albe qui prend le relais de Scipion. Les historiens ne savent pas trop si Cervantès ne milite pas contre l'expansionnisme de Philippe. *Le Siège de Numance* recèlerait dès lors une petite nature parodique, impudente. Elle friserait l'humour noir. Et c'est la conjecture que Robert Cantarella semble avoir préférée, à voir sa mise en scène. La tragédie est éjectée. La plaisanterie se faufile sous les dialogues et les bonnes ou mauvaises manières, comme le *« peu profond ruisseau »* de Mallarmé.

Le décor, c'est de l'eau – sans doute un bras du fleuve Douro. Cantarella et sa décoratrice Chantal Gaiddon ont quadrillé ce bassin par un réseau de rails, sur quoi glissent des radeaux à roulettes, des treuils, des engins tordus. La conséquence évidente de ce grand bain de pieds à chausse-trapes, c'est que les rombiers de Scipion et les pèlerins de Numance ont toutes les peines du monde à ne pas se casser la figure, et que nous, les spectateurs, nous ne pensons pas à autre chose, car nous n'avons aucune envie de voir l'un de ces jeunes comédiens hurler de douleur et partir dans l'ambulance.

Second trait distinctif de ce spectacle : les costumes (de Laurence Forbin) sont en plein dans le mille, ce que l'on appelle des costumes de théâtre, c'est-à-dire des « objets pendants non identifiés », engoncés dans quoi tous les acteurs ressemblent à de vieux fauteuils, et aussi à ces housses moletonnées que les Russes mettent sur les théières pour garder le thé au chaud, on dirait aussi de pauvres chiens que leurs mémères ont enfournés dans des manchons. Quelques soldats romains, moins capitonnés, portent des sortes de combinaisons de mécaniciens-garagistes, mais taillées dans du velours rose framboise, et, aux pieds, ces bottines plates lacées que mettaient les boxeurs du temps de Marcel Cerdan.

Devant ce décor et ces costumes, comment ne pas songer à la rigueur de Cervantès, dont les mises en scène étaient sans fla-flas, sans anachronismes, qui regrettait un passé récent où tout le matériel d'un théâtre, disait-il, *« tenait dans un sac : quatre chemises blanches, quatre barbes, quatre perruques, et une vieille couverture tendue sur deux cordes »*.

« Les comédies, c'est comme les jolies femmes »

Bon. Ne pas bouder. Cantarella nous fait cadeau d'une fiesta tous azimuts. Tambours, saxophones, feux de Bengale, masques géants de carnaval. Et puis Cervantès s'est amusé, il ne fait pas confiance à Scipion, à ses officiers, ni aux héros de Numance, il donne la parole aux témoins réellement crédibles, au fleuve Douro, à la Famine, à la Guerre, à l'Espagne, à la Légende, et tous ces protagonistes essentiels de la bataille ont des choses stupéfiantes à révéler et, ici, Cervantès a des longueurs d'avance sur nos télévisions qui, pendant la guerre du Golfe, n'ont jamais interviewé un puits de pétrole, une dune de désert, une fusée. (Cervantès, sur ce point-là, se montrait content de lui, il disait qu'il était l'inventeur de l'enquête à géométrie variable.) C'est une idée, en tout cas, qui allume les comédiens : Florence Giorgetti (la Guerre) donne envie d'en découdre, Anne Réjony (le fleuve Douro) fait rêver de baignades. Daniel Znyk, lui, n'interprète que Scipion, c'est un guerrier très pacifique, et il dispose d'une périssoire de fonction et d'un débardeur en or 18 carats qui feraient crever d'envie le général Schwarzkopf.

Confidence top secret : la critique dramatique, c'est la gageure, parce que les pièces de théâtre, d'une représentation à l'autre, c'est le jour et la nuit, à Avignon comme ailleurs. Tout dépend du public, qui n'est jamais le même, puis, dans l'esprit des acteurs et des spectateurs, tout dépend des nouvelles du jour, publiques et privées, etc. Il y a sûrement des soirs où le décor et les costumes de ce *Siège de Numance* passent comme une lettre à la poste. Tenez, c'est Cervantès lui-même qui a dit cela, une fois pour toutes : *« Les comédies, c'est comme les jolies femmes : elles ont leurs jours. Il vaut mieux tomber les bons jours, mais c'est au petit bonheur la chance. »*

MICHEL COURNOT

▶ **Jusqu'au 18 juillet (sauf le 14), à 21 heures, au cloître des Carmes.**

Lavaudant mexicain

Suite de la première page

Alors il est parti par une route impossible ; il a franchi des cols ; les nuages jouaient la colère ; la nature, l'exubérance. Voyait-il ces minuscules *veleros*, petites mèches à huile luisant dans des verres multicolores, déposés par les femmes au pied des autels, dans les églises comme au coin des ruelles, pour éclairer son chemin ? Là-bas, là-haut, il a posé son sac dans un village. Un village indien.

Sur un carré de terre rouge, un feu brûlait. Tout autour, des hommes et des femmes aux corps peints chantaient, dansaient, tapaient dans leurs mains. L'un d'entre eux s'est approché, l'a entièrement dévêtu et l'a pris dans ses bras. Il lui a fait sentir la chaleur de son corps, la tension de ses muscles ; il lui a fait sentir la terre et la chaleur des flammes. L'Indien savait parler aux dieux. Lui savait que *« c'était un miracle auquel il n'aurait jamais accès »*. Il n'aborderait jamais cette terre inconnue.

Carnet de voyage

Terra incognita, si c'était un livre, serait un carnet de voyages, celui de Georges Lavaudant, l'un de nos metteurs en scène les plus itinérants. Depuis 1985, il a pris plus de quinze fois le chemin du Mexique, il s'y est longuement attardé, il y a travaillé et, par exemple, y a réalisé *le Balcon*, de Genet, avec des artistes mexicains qui, comme la star Fernando Rubio Banos ou Sergio Lagunas, ont fait avec lui le chemin d'Avignon. Ou plutôt, pour être plus précis, celui de la carrière des Taillades, village situé près de Cavaillon où Peter Brook s'était installé l'an passé pour y déclencher sa *Tempête*. Un lieu à l'écart donc, loin des remparts de la cité des papes. Georges Lavaudant est un homme secret, il a besoin de cet éloignement. Un lieu splendide qui, dans un site jadis travaillé par les machines des hommes, ressemble à s'y méprendre au plus beau, au plus chaud, au plus intime des théâtres.

Terra incognita n'est pas un livre. D'ailleurs, bien malin qui pourrait trouver une trace écrite du spectacle des Taillades. Partant de ses carnets de notes, des images, lumières, odeurs, sensations, visages qu'il a accumulés, Georges Lavaudant s'est confié à ses seuls proches, les acteurs qu'il avait choisis, laissant juste transpirer çà et là quelques bribes de texte qui seraient l'ossature de son spectacle (1). De cette confiance est née, dans l'improvisation, l'œuvre aujourd'hui présentée aux Taillades.

Mais rien n'a été laissé au hasard. Le metteur en scène s'est adjoint les services du chorégraphe Jean-François Duroure. Il a invité deux musiciens mexicains, Mario Casarin Diaz, Ambrosio Enrique Partida Ayala et un français Albert Tovi. Enrique (dit « El callito » parce que son dos est déformé par un cal, une bosse) est un chanteur et bassiste que Lavaudant a rencontré dans une boîte de Mexico. Quand la bande-son, superbement réalisée par Jean-Xavier Césari-Lauters, s'interrompt, tous trois jouent *live* boléros et *danzones*, ballades et cha-cha-chas, avec l'assurance tranquille de vieux roublards de la nuit tropicale.



Au sommet de la colline des Taillades, Georges Lavaudant se souvient du Mexique et ses souvenirs font naître un spectacle de détresse et de beauté : « Terra incognita ».

Dans l'aventure se sont embarqués des amis de toujours et d'autres plus récents : Anne Alvaro, Gilles Arbona, Louis Beyler, David Bursztein, Christophe Delachaux, la Mexicaine Mara Hernandez, Sylvie Orcier, Annie Perret, Patrick Pineau et Marie-Paule Trystam. Tous sont tour à tour acteurs, danseurs, chanteurs, choristes, premier rôle ou figurants et forment une troupe d'une rare homogénéité. Georges Lavaudant les a placés sur un large tréteau, barré d'un double rideau et hanté par les objets hétéroclites conçus par le décorateur Jean-Pierre Vergier, également costumier irréprochable de *Terra incognita*.

La route de l'abîme

Il y a là un mur de parpaings lépreux, mités par les talons-aiguilles de femmes improbables, des petites tables lumineuses qui s'éteignent quand surgit le jour, des arbustes où sont accrochés en autant de prières muettes les rubans de ceux qui veulent encore croire, une trappe d'où surgissent en mille réminiscences souvenirs et figures, réels et fantasmés, enfouis par la mémoire ; réminiscences de théâtre aussi, un théâtre qui s'inventait dans la simplicité. Fixés aux parois de calcaire, posés à même le tréteau, accrochés dans les arbres, vrais ceux-là, qui bordent la carrière, des projecteurs obéissent aux ordres précis et d'une grande poésie du metteur en scène, qui ne confie à personne le soin de régler « ses » lumières.

On retrouve dans *Terra incognita* tous les éléments du grand Lavaudant, celui de *Palazzo mentale* et des *Cannibales*, celui des spectacles aux beautés fulgurantes au service des auteurs classiques ou contemporains. Et c'est une très bonne nouvelle. Car *Terra incognita* avait une sorte de devancier, une esquisse sous la forme d'un spectacle appelé *Vera Cruz*, lequel, s'il contenait en germe les fleurs noires de celui-ci, avait laissé insatisfait. L'explorateur s'était alors perdu dans l'empire foisonnant des signes. Un travail de maturation a eu lieu, on dirait presque d'éclaircissement si *Terra incognita* n'était pas le chant le plus désespéré jamais composé par Georges Lavaudant.

Son œuvre est la plus triste que le théâtre ait osé de longtemps produire, poème où la mort ne rechigne jamais à se masquer de toutes les manières, et quelquefois les plus belles, et quelquefois les plus apparemment joyeuses, les plus apparemment séduisantes, les plus ostensiblement appétissantes, pour ouvrir la route de l'abîme. Ici, Georges Lavaudant ne trouve plus aucun motif de satisfaction. Il le dit en phrases assassines ou lyriques, vulgaires ou splendidement élaborées.

Là-bas, il y a bien la magie, la musique et la danse, mais les pieds ne savent plus très bien quels motifs ils dessinent, quelle histoire ils racontent. Il nous dit tout ça avec une élégance raffinée, une pudeur qui ne cache rien, une violence qui ne s'effraie pas d'elle-même. Et c'est en cela que *Terra incognita* est une passionnante aventure, celle qui, recourant à toutes les illusions, n'a d'autre objet que de tuer les illusionnistes, tous les illusionnistes, avant qu'ils nous tuent.

OLIVIER SCHMITT

(1) A lire : *la Noche du parc*, texte confié à *Alternatives théâtrales* pour son numéro 41-42 intitulé « Le théâtre de l'hispanité » (134 pages, 95 F), et *Mexique, Inde, Vietnam, Lyon*, texte publié dans le hors-série que viennent d'éditer Théâtre public et l'Association française d'action artistique, *Théâtre, prends tes valises* (160 pages, 80 F).

▶ **Aux Taillades. Jusqu'au 2 août, à 22 heures.**

Deux pièces légères

DE HUMANI CORPORIS FABRICA
et **STULTIFERA NAVIS**
au Gymnase Aubanel

Décidément, Hervé Robbe n'est pas en grande forme créatrice, depuis quelque temps. On attend qu'il nous fasse oublier son désolant *En attendant l'éclipse*, créé à Suresnes en novembre dernier et repris ensuite au Théâtre de la Bastille : ce n'est certainement pas *De Humani Corporis Fabrica* qui lui vaudra l'absolution.

Pour cette pièce, il a étudié, dit-il, un livre de planches anatomiques d'André Vésale, humaniste de la Renaissance ; il nous promettait *« une recherche gestuelle et chorégraphique s'inspirant de ce recueil dans sa complémentarité méthodologique et iconographique, corps système-corps passion »*. Hélas, sa « recherche » ne dépasse pas celle qu'on peut voir dans n'importe quel cours de danse contemporaine pour débutants. Les trois interprètes – dont lui-même – vêtus de rouge par Dominique Fabrègue (elle a fait mieux ailleurs) enchaînent consciencieusement des mouvements dont pas un n'intéresse, devant trois hautes boîtes remplies de livres rongés dont on ne voit pas le rapport avec la danse, même si ce décor est *« une métaphore de l'écrit »*. Notons, car le fait n'est pas courant, que *De Humani...* bénéficie d'une musique originale : néo-bartokienne et teintée de romantisme dans sa véhémence, elle est exécutée sur le plateau par le sextuor à cordes de l'Atelier instrumental d'expression contemporaine, vêtu de violet.

Loufoque et surréaliste

La seconde partie du spectacle est confiée à l'Italienne Francesca Lattuada. Avec *Stultifera Navis*, elle joue la carte d'une théâtralité loufoque et surréaliste qui, pour n'être pas vraiment neuve, fait passer un moment divertissant. Bien qu'elle utilise quatre interprètes, dont Lattuada elle-même, la pièce apparaît surtout comme un one-man-show de Denis Lavant, l'acteur-fétiche du cinéaste Leos Carax (*Boy meets Girl, Mauvais sang, les Amants du Pont-Neuf*) : bondissant, éructant, gambadant, cabriolant, ricanant, pédalant (sur un monocycle), tournoyant comme un derviche ou se jetant violemment sur le sol comme un danseur contemporain, proférant des textes de Francesca Lattuada ou d'Emily Dickinson, changeant vingt fois de costume, il donne le tournis. Lorsqu'il faut bien qu'il respire, les autres se livrent à des petits numéros qui ne cassent pas trois pattes à la poule empaillée posée à l'avant-scène mais peuvent être jolis – ainsi celui de l'automate en grande robe blanche qui glisse sur le plateau, une minuscule danseuse sur le dos. Comme chez Robbe, la musique originale de Jean-Marc Zelwer est jouée en direct.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ **Le 13 juillet à 19 heures.**

Menace de grève nationale des intermittents

A Avignon, les assemblées générales succèdent aux assemblées générales. Quelquefois, c'est une poignée d'intermittents du spectacle qui est réunie dans le Verger d'Urbain V, au pied du Palais des papes. Le dimanche 12 juillet, ils étaient une centaine, travaillant à Avignon ou délégués par leurs coordinations respectives (de Lyon, Marseille, Dijon, Montpellier, etc.). Tous ont pris connaissance d'un communiqué, publié le samedi 11 juillet et cosigné par les syndicats CGT et FO du spectacle, les appelant à *« une journée morte, par la grève, au Festival d'Avignon le 16 juillet, veille de la réunion des partenaires sociaux sur la renégociation de la convention UNEDIC »*. Dans le même communiqué, les intermittents syndiqués – on estime que 5 % des quelque cinquante mille professionnels du spectacle appartiennent à un syndicat – *« appellent à ce que des initiatives soient prises dans les autres festivals, partout où cela est possible »*. Divers responsables syndicaux ont clairement indiqués que *« seule une grève nationale pourrait mobiliser largement les intermittents »* et *« éviterait de focaliser l'attention – et les tensions – sur le Festival d'Avignon »*.

La décision finale sur les modes d'action revendicative sera prise lors d'une prochaine assemblée générale à Avignon dans l'après-midi du 14 juillet et soumise au vote, lieu de spectacle par lieu de spectacle. A cette date, les intermittents espèrent avoir reçu la réponse des ministres de la culture et du travail auxquels ils ont envoyé une lettre dans laquelle ils demandent *« à être reçus personnellement par M. Jack Lang ; que le gouvernement s'engage à veiller au maintien en l'état des annexes 8 et 10 de la convention de l'UNEDIC ; que s'ouvre enfin une négociation entre le ministère de la culture, le ministère du travail et les syndicats du spectacle débouchant sur un véritable statut professionnel »*.

O. S.

□ **Mise à pied du conservateur du Palais des papes.** – A la lecture de ses déclarations publiques récentes (*le Monde* du 11 juillet), il était évident que le conservateur du Palais des papes, Jean-Pierre Blanc, était au bord de la rupture avec RMG, la société d'économie mixte chargée de la gestion du monument dont il est le salarié. La rupture est désormais officiellement consommée. Le vendredi 10 juillet, le directeur de RMG, M. Patrick Arbey, accompagné d'un huissier de justice, s'est présenté dans le bureau de Jean-Pierre Blanc pour lui signifier sa mise à pied immédiate. Un entretien préalable à son licenciement aura lieu le mercredi 15 juillet. En attendant, le conservateur a dû remettre les clés du bâtiment et s'est vu signifier l'interdiction de pénétrer dans le Palais des papes.

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

CIRQUE D'HIVER. Orchestre de Paris : 20 h 30 ven. Michel Estellet-Brun (orgue). Semyon Bychkov (direction). Saint-Saëns, Berlioz. Dans le cadre du Festival Paris quartier d'été.

CONCIERGERIE (43-54-30-06). A. Michel, C. Carmona, I. Ramona : jusqu'au 24 juillet. 14 h mer., jeu., ven., sam., dim. Viole de gambe, clavecin. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

EGLISE DE LA MADELEINE. Le Concert classique : 21 h jeu. Charles Limouse (direction). Mozart Orchestre Sinfonietta de Paris : 21 h mar. Dominique Fanal (direction). Requiem de Mozart.

EGLISE NOTRE-DAME-DU-TRAVAIL-DE-PLAISANCE. *Barockorchester Stuttgart* : 20 h 30 mar. Ensemble vocal international des fêtes chorales en Poitou, Frieder Bernius (direction). Bach. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Thérèse Hindo : jusqu'au 9 août. 18 h 30 dim. Chant a cappella.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Groupe vocal Hermes : 21 h jeu. Carlos Hinojosa (direction). Musique coloniale du Mexique des XVIe et XVIIIe siècles Académie de l'île Saint-Louis : 20 h 45 mar. Vivaldi, Mozart.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Le Concert Classique : 18 h 30 mer. Billy Eidi (piano). Chrales Limouse (direction). Mozart Jean-Louis Charbonnier : 21 h mer., jeu. Viole de gambe. Marais, Sainte-Colombe Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 28 juillet. 21 h sam., mar. Gervaise, Telemann, Haendel, Vivaldi Ensemble Stringendo : 18 h 30 jeu., sam. ; 18 h 30 21 h ven. Christophe Pierre (violon), Jean Thorel (direction). Mozart, Pachelbel Philharmonia de Chambre : 18 h 30 21 h lun. ; 18 h 30 *mar. Dano Perez (violon). Vivaldi.*

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Académie de l'île Saint-Louis : 20 h 45 mer., jeu. Vivaldi, Mozart, Bach Groupe vocal Hermes : 20 h 45 ven. Carlos Hinojosa (direction). Musique coloniale du Mexique des XVIe et XVIIIe siècles Académie de l'île Saint-Louis : 20 h 45 sam. ; 17 h dim. Chœur du Festival musique en l'île, Patrick Marco (direction). Requiem de Mozart Sylvie Dusseau, Pascale Chochod : 20 h 45 mar. Violon, clavecin. Bach.

HOTEL DE SOUBISE. ARCHIVES NATIONALES (40-27-60-00). Denis Raisin Dadre : jusqu'au 26 juillet. 13 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim. Trio de musique baroque. Dans le cadre du Festival monuments en musique.

HOTEL DE SULLY. Elise Goutet : jusqu'au 26 juillet. 14 h mer., jeu., ven., sam., dim. Clavecin. Bach, Coupenn. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Vincent Vittoz, Thierry Boulanger : jusqu'au 23 juillet. 22 h 30 jeu., sam. Ténor, piano. Sondheim, Bernstein.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Olivier Reboul : 22 h 30 mer., jeu. Piano. Chopin Dimitri Vassilakis : 22 h 30 mar. Piano. Chopin.

PANTHÉON. M.-C. Boulard, Corine Morisse : jusqu'au 24 juillet. 14 h *mer.*, jeu., ven., sam., dim. *Clarinette, violoncelle.* Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 et 21 h ven. Musique au temps des troubadours et des trouvères. Musique espagnole du XVIe siècle Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 et 21 h ven. Musique au temps des troubadours et des trouvères, musique espagnole du XVIe siècle Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 et 21 h dim. Musique du Moyen Age. Musique espagnole du XVIe siècle Ensemble Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 et 21 h dim. Musque du Moyen Age, musique espagnole du XVIe *siècle Ensemble Ars Antiqua de* Paris : 18 h 45 et 21 h lun. Musique au temps de Saint-Louis, musique à la cour de Bourgogne Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 27 juillet. 18 h 45 et 21 h lun. Musique au temps de Saint-Louis.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Camerata de France : 20 h dim. Philippe Bernold, Marianne et Andras Adorjan, Kathy et Michel Debost, Alain Marion, Shigenori Kudo (flûte), Jean-Pierre Rampal, Jean-Pierre Wallez (direction). Pleyel, Wranitzky, Quantz, Devienne, Freihold. Dans le cadre des Rencontres européennes de flûte.

LES TROIS MAILLETZ (43-79-00-79). *Jean-Pierre Jumez : 20 h 30 mar. Guitare.* Villa-Lobos, Duarte, Casterede, Guiliani et musique d'Amérique-du-sud, jazz.

Périphérie

MAISONS-LAFFITTE. CHATEAU DE MAISONS. Parcours d'un soir, musique et voix : jusqu'au 4 septembre. 21 h 30, 22 h et 22 h 30 mer., ven., lun. Wanda Kozyra, Jeanne Bœlle (luth, théorbe), Julie Hassler (soprano), Bernard Colin (mise en scène).

RAMBOUILLET. CHATEAU. Claire Bodin : jusqu'au 24 juillet. 14 h mer., jeu., ven., sam., dim. Clavecin. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

SAINT-DENIS. BASILIQUE. Pierre Pincemaille : jusqu'au 23 août. 14 h mer., jeu., ven., sam., dim. Orgue. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS. CONSERVATOIRE DE RÉGION (48-83-14-67). William et Michie Bennett, Serge Heintz : 17 h 45 jeu. Flûtes, piano. Nicholson, Fauré, Chpin, Taffanel, Doppler. *Dans le cadre des Rencontres* européennes de flûte Brigitte Buxtorf, Chantal Mathieu : 11 h 45 jeu. Flûte, harpe. Damase, Jolivet, Gaudibert. Dans le cadre des Rencontres européennes de la flûte Antonio Arias, Marie-Laurence *Cazaux : 12 h ven. Flûtes, Clavecin et* piano. Gonzales, Ortiz, Halffter, Villa Rojo, Guerbindo. Dans le cadre des Rencontres européennes de flûte Benoît Fromanger, Emmanuel Pahud, Stéphane Rety : 11 h 45 sam. Brooks de Wetter Smith, Maxence Larrieu, Isabelle Lenoir (flûte). Marie-Laurence Cazaux (clavecin), Michael Williams (violoncelle), Serge Heintz (piano), Thierry Tisserand (violon), Laurent Doré (alto) Bach, Telemann, Camus, Martinu. Dans le cadre des Rencontres européennes de flûte Anders Ljundar, Thomas Jensen : 17 h 45 sam. Flûte, Toke-Lund Christiansen (piano). Jensen, Andersen, Kuhlau. Dans le cadre des Rencontres européennes de flûte Orchestre français des flûtes : 11 h 30 dim. Flûte follies avec entre autres Jean-Pierre Rampal, Alain Marion, Maxence Larrieu, Brooks de Wetter-Smith, Philippe Bernold (flûte). Vivaldi, Quantz, Devienne, Doppler, Kuhlau. Dans le *cadre des Rencontres européennes de* flûte Philippe Alain-Dupré, Emmanuel Mandrin : 17 h 45 ven. Flûte, orgue. Bassano, Ortiz, Virgiliano, Cima, Praetorius, Riccio, Frescobaldi. Dans le cadre des Rencontres européennes de flûte Mario Ancillotti, Andrea Griminelli : 16 h 30 dim. Flûte, Thierry Tisserand (violon), Laurent Dore (alto), Michael Williams (violoncelle), Damien Nedonchelle (piano).. Mercadante, Rolla. Dans le cadre des Rencontres européennes de flûte.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS. THÉATRE. Wilbert Hazelzet, Mary Utiger, Hajo Baess : 21 h jeu. Flûte, violon, alto, Nicholas Selo (violoncelle). Hoffmaister, *Mozart, Danzi, Reicha.* Dans le cadre des Rencontres européennes de flûte Baudoin Giaux, Marc Grauwels : 21 h ven. Flûte, Yves Storms (guitare), Thierry Tisserand, Jean-François Corvaisier (violon), Laurent Dore (alto), Michael Williams (violoncelle), Marie-Laurence Cazaux (clavecin). Mahaut, Croes, Reichert, Piazzolla, Shankar. Dans le cadre des Rencontres européennes de flûte Jean-Louis Beaumadier, Georges Rabol : *21 h sam. Flûte, piano.* Baston, Donatoni, Pablo, Rabol, Buffardin. Dans le cadre des Rencontres européennes de flûte.

SCEAUX. ORANGERIE (46-60-07-79). Philippe Bianconi : 17 h 30 sam. Piano. Mozart, Schumann, Liszt, Ravel. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux Quatuor Hagen : 17 h 30 dim. Purcell, Schumann, Beethoven. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux.

THOIRY. CHATEAU (39-73-72-33). Thérèse Mercier, Jean-Pierre Loublier : 20 h 30 ven. Récitant, piano. Verlaine, Lully, Debussy, Liszt. La Musique et les mots. Dans le cadre du Festival de musique romantique et de pièces de danse Valérie Dubois-Chouanière, Djalal Ghorbani : 20 h sam. Soprano, piano. Chopin, Schumann, Gounod. Dans le cadre du Festival de musique romantique et de pièces de danse Djalal Ghorbani, Jean-Pierre Loublier : 19 h 30 dim. Piano à quatre mains. Schubert. Dans le cadre du Festival de musique romantique et de pièces de danse.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. *Ensemble Arcadia* de Gênes : 17 h 30 sam. Hendrick Bouman (direction, clavecin). Corelli, Couperin, Carissimi, Geoffroy, Campra.

VINCENNES. CHATEAU. Anne Bobillier, David Benezit : jusqu'au 23 août. *14 h mer., jeu., ven., sam. Harpe, clarinette.* Musique militaire. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

JAZZ, POP, ROCK

***ALLIGATORS** (42-84-11-27). Jeffrey* Smith Quartet : 22 h mer., jeu. ; Herb Geller & Oliver Jones Quartet : 22 h ven., sam. ; Yana Purim, Carlos Werneck, Nivaldo Puppo : 22 h mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Bobby Rangel : 22 h 30 mer., jeu. ; George Brown Trio : 22 h 30 ven., sam. ; B. Zulfikarpasic, J. Gregg, B. Demeo : 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : 22 h 30 mer. ; Dominique Bertram Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Audition publique de deux groupes : jusqu'au 2 août. 22 h dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 27 juillet. 22 h 30 lun. ; Stéphane Vera, Guy Nsangue, Max Marollani : 22 h 30 mar.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Katy Roberts : 22 h mer., jeu. ; Philippe Duchemin, Patricia Lebeugle : 22 h lun., mar. Piano, contrebasse.

***LE BILBOQUET** (45-48-81-84). Gérard* Marmet Quartet : 22 h 45 *mer.*, jeu., ven., sam., dim. Batterie, Serge Rahoerson (piano), Luigi Trussardi (basse), Karl Schlosser (saxophone) ; Philippe Duchemin Trio : 22 h 45 lun., mar. Piano, *Jean-Pierre Souchu (batterie), Patricia* Lebeugle (contrebasse).

CAFÉ BALTARD (42-33-74-03). Vincent Magnier & Cie : 22 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). *Café Rive-droite : jusqu'au 27 août. 22 h* mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Jacques Doudelle Jazz Orchestra : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Swing Combo Ludovic de Preissac : 21 h 30 lun., mar.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Mambomania : jusqu'au 29 juillet. 20 h mer. ; Jean-Michel Cabrimol et son orchestre : jusqu'au 28 juillet. 20 h mar.

CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Billy Bridge : 1 h *mer.* ; Mike's Night : 1 h jeu.

CITY ROCK (47-23-07-72). Jittertones : 0 h mer. ; Time Trigger : 0 h jeu. ; Les Cochons dans l'espace : 0 h ven. ; Ze Boom : 0 h sam. ; Dixie Stompers : jusqu'au 30 juillet. 0 h dim. ; Carolyn Jones : 0 h lun. ; Hot Kiss : 0 h mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : jusqu'au 29 juillet. 22 h 30 mer. ; Mauro Seni and Friends : 22 h 30 jeu. ; Franck Ash : 22 h 30 ven. ; Ogden Blues : 22 h 30 sam. ; House Band : jusqu'au 26 juillet. 22 h 30 dim. ; Gibs : *22 h 30 lun. ; Frogmouth : jusqu'au 28* juillet. 22 h 30 mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 31 juillet. 21 h ven. Jean-Pierre Gelineau (saxophone), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pothier (piano) ; Trio New Orleans : jusqu'au 1er août. 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Cynthia McPherson : 22 h 15 mer. ; The Dixie Stompers : jusqu'au 17 juillet. 22 h 15 ven. ; *Matthew Gonder Band* : 22 h 15 sam. ; Chris et Azad : jusqu'au 27 juillet. 22 h 15 lun. ; O'Bundanssa : 22 h 15 mar. ; Pep Jet : jusqu'au 30 juillet. 22 h 15 jeu.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON *(40-68-30-42)*. Janis Carter : *22 h 30* mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 30 août. 22 h 30 dim. ; J. J. Victoria : jusqu'au 1er août. 22 h 30 lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Vic Richards & Friends Jazz Band : 22 h jeu., ven. ; Mee Montgommery Quartet : 22 h sam. Chant, Alain Ginape (guitare), Raymond Doumbe (basse), Yuis Tesslar (batterie).

***LA LOUISIANE** (42-36-58-98). Boo*zoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Michel Bescont Trio : 21 h lun.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Jean-Michel Pilc, Elisabeth Kontamanou : 22 h 30 mer., ven. Piano, chant ; Jean-Michel Pilc, Minino Garay : 22 h 30 lun. Piano, percussions ; Christiane Cavanese, *Olivier Caillard* : 22 h 30 mar. Voix, piano.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio René Urtreger : 22 h 30 mer. ; Trio Gérard Marmet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Trio : jusqu'au 26 juillet. 22 h 30 dim. ; Trio Patrick Saussois : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Claude Tissendier : 22 h mer., jeu., ven., sam. : Pierre Schirrer : 22 h lun., mar.

***NEW MOON** (49-95-92-33). Docteur* Mezcal : 0 h 30 ven. ; Tupelo Soul : 0 h 30 sam. ; Barking Dogs : 21 h 30 mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Yellowjackets : 21 h 30 mer. Russel Ferrante (claviers), Jimmy Haslip (basse), Bob Mintzer (saxophone), William Kennedy (batterie) ; Spencer Bohren Trio : 21 h 30 jeu. Guitare, John Vidacovich (batterie), Rob Solomon (basse) ; McCoy Tyner Big Band : 21 h 30 ven., sam. Piao, Avery Sharpe (basse), Aaron Scott (batterie), Howard Johnson (tuba), John Clark (cor), Frank Lacy, Steve Turre (trombone), Earl Gardner, Virgil Jones, Eddie Henderson (trompette), Billy Harper, *John Stubblefield, John Frod, Doug* Harris (saxophones), Jerry Gonzalez (percussions) ; Tania Maria Group : 21 h 30 lun., mar. Claviers, Steve Thornmton (percussions), Kim Plainfield (batterie), Jim Clouse (saxophone). Jay *Ashby (trombone), Kip Reed (basse).*

NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Yana Purim : jusqu'au 30 juillet. 21 h mer., jeu.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Paris Musette : jusqu'au 21 juillet. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Dans le cadre du Festival Paris quartier d'été.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Megaswing Quartet + one : 21 h jeu. ; Philippe de Preissac Quartet : 21 h ven. ; Certains l'aiment chaud : 21 h sam. ; The Old Timer : 21 h lun. ; Marcel Zanini et son orchestre : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). André Condouant, Alain Jean-Marie, Wayne Dockery : 23 h mer. Guitare, piano, contrebasse, Philippe Soirat (batterie) ; Aldo Romano, Julien Lourau, Michel Benita : 23 h jeu., ven., sam. Batterie, *saxophone, contrebasse* ; Ray Bryant, Michel Gaudry. Philippe Combelle : 22 h dim. Piano, contrebase, batterie ; Barney Wilen, Laurent de Wilde, Gilles Naturel : 23 h mar. Saxophone, piano, contrebasse, Christophe Marguet (batterie).

REX CLUB (45-08-93-89). Verboten Spielen : 23 h 30 mer. ; Wake up : jusqu'au 30 juillet. 23 h jeu. ; Planète Claire : jusqu'au 31 juillet. 23 h ven. ; Nuit exotique : jusqu'au 25 juillet. 23 h sam. ; Groove Café : jusqu'au 28 juillet. *23 h mar.*

SING SONG (43-43-82-02). Claire Lise Vincent : 22 h 30 jeu., ven., sam. Chant. Philippe Petit (piano), Pierre Maingourd (contrebasse), Eric Dervieu (batterie).

SLOW CLUB (42-33-84-30). New Orleans Globe Trotters : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Jacky Milliet : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Philippe Lucas Ourtal : 22 h 30 mer., jeu. ; Milita Battle-Field Quartet : 22 h 30 ven., sam. ; *Emmanuel Sourdeix Trio : jusqu'au 20* juillet. 22 h lun. ; Gilles Rosine Trio : 22 h 30 mar.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Alain Giroux et Jean-Louis Mahjun : 22 h mer. ; Stylix : 22 h jeu. ; Toto Nimatte : 22 h ven. ; Blues Guys : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau & Co : 22 h mar. ; Luc Bertin : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Deborah Brown Quartet : 22 h mer., jeu., ven., *sam., lun., mar. Henri Florens (piano),* Jean-Philippe Viret (basse), Franck Clayton (batterie).

CHANSON

CAVEAU DES OUBLIETTES *(43-54-94-97). Cabaret de la chanson française* : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Chippendales : jusqu'au 8 août. 20 h ven., sam., lun., mar.

THÉATRE DE LA RENAISSANCE (42-08-18-05). La Java des mémoires : 21 h mer., jeu., ven., mar. ; 17 h 21 h sam. L'histoire d'une drôle d'époque. Spectacle musical conçu et mis en scène par Roger Louret.

THÉATRE DES BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Lou Volt : 20 h 15 mer., *jeu., ven., sam., dim., lun., mar.*

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Marie-Hélène Féry : jusqu'au 30 août. 19 h 45 sam., *mar.* ; 17 h dim.

BALLETS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Le Lac des cygnes : jusqu'au 25 juillet. 19 h 30 mer., jeu., ven., lun. ; 20 h 30 *sam. Ballet de Tchaikovski. Etoiles, pre*miers danseurs et ballet de l'Opéra de Paris, Orchestre de l'Opéra de Paris, Vello Pahr (direction). Vladimir Bourmeister (chorégraphie et mise en scène).

PARIS EN VISITES

MARDI 14 JUILLET

« La maison de Nicolas Flamel (1407) et autres vieux logis parisiens », 10 h 30, métro Rambuteau, sortie rue du Grenier-Saint-Lazare *(Paris autrefois).*

« Le quartier Mouffetard, du mur d'enceinte de Philippe Auguste au marché des Patriarches, en passant par ses maisons à enseignes, ses jardins et l'atelier d'un sculpteur ». 11 heures, métro Monge (M.-C. Lasnier).

« Montmartre, quartier d'artistes et de jardins, du Bateau-Lavoir au Lapin Agile », 11 heures et 14 h 30, métro Abbesses (C. Merle).

« Sous la coupole de l'Académie française », 11 heures, 23, quai de Conti (Connaissance de Paris).

« Mouffetard et ses secrets », 11 heures, 15 heures et 17 h 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 11 heures, 14 heures et 16 heures, métro Saint-Paul (C.-A. Messer).

« Le vieux quartier des Halles », 14 h 30, église Saint-Eustache, angle rue du Jour et rue Rambuteau (A nous deux, Paris).

« Ruelles et jardins du vieux Belleville », 14 h 30, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Académie française et Institut. Histoire des Académies, de Platon à nos jours », 15 heures, 23, quai de Conti (M.-C. Lasnier).

« Du Marais médiéval aux hôtels dix-septième. Place des Vosges », 15 heures et 17 heures (Art et histoire).

« Notre-Dame, témoin de l'Evangile des templiers », 15 heures, sortie métro Cité (I. Haufler).

« Promenade à travers le vieux Montmartre », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt (Lutèce visites).

BILLET

La cure italienne

Les *privatisations sont dans l'air* en Italie depuis de longues années. L'an dernier, le gouvernement de M. Giulio Andreotti avait promis, sur ce sujet, un texte de loi. Discrètement, le nouveau gouvernement de M. Giuliano Amato a mis au point un projet visant à transformer quatre des principales holdings d'Etat en sociétés par actions, dans le cadre d'un programme budgétaire d'urgence (*le Monde daté 12-13 juillet*). *Ambition* considérable, puisqu'un quart environ de la production totale de l'Italie est concernée.

Le nouveau gouvernement de M. Amato, confronté comme ses prédécesseurs à la nécessité de rétablir les comptes de l'Etat, a choisi d'aller vite et de frapper fort. Dès lundi 13 juillet, l'IRI – le célèbre Institut pour la reconstruction industrielle créé dans les années 30, – l'ENI, l'ENEL et l'INA deviennent des *sociétés par actions placées* sous la tutelle du Trésor, qui pourront être introduites en Bourse.

L'Italie et l'Europe tout entière suivront de très près le processus qui s'amorce aujourd'hui : la définition exacte des nouveaux statuts, qui doit *intervenir sous dix jours ;* l'évaluation précise des passifs et actifs de ces entreprises ; la mise sur le marché des titres et leur accueil par la place financière italienne. La France a déjà connu un tel processus, à une échelle bien plus modeste il est vrai.

Le pari est de taille, puisque c'est une soixantaine de milliards de francs qui doivent cette année entrer dans les caisses de l'Etat si le plan de M. Amato entre en vigueur. Or, la dette de l'Etat italien est actuellement supérieure à la valeur d'une année entière de PIB, dépassant de loin la norme fixée à Bruxelles (60 % du PIB). *« L'énorme présence publique est une maladie »*, déclarait récemment au *Monde* M. Giovani Agnelli, président de Fiat. Maladie peut-être, mais qui a fait l'objet ces dernières années un traitement efficace, sous forme d'assainissement et de restructurations. Le gouvernement de M. Amato présentera donc au public des entreprises fortifiées et a choisi *d'exclure du processus* l'EFIM, troisième entreprise publique du pays, qui n'a pas encore commencé à réduire ses dettes. L'amélioration de l'état de santé du secteur public italien est un atout pour les artisans de la privatisation. La peur qui agite les Italiens de voir leur pays relégué au second rang des puissances économiques européennes, pour cause de mauvaise gestion des finances publiques, en est un autre. *M. Amato aura besoin* d'un soutien très large pour mener à bien son projet.

FRANÇOISE LAZARE

L'application du traité de Maastricht

Patrons et syndicats des Douze préparent la mise en œuvre de la Charte sociale

La voie conventionnelle, celle de la négociation entre patronat et syndicats, permettra-t-elle de mettre en œuvre à douze, malgré les réserves du Royaume-Uni, la Charte sociale adoptée en décembre 1989, autrement dit d'établir au niveau de la Communauté des règles minimales concernant le droit du travail ? La réunion qui a été organisée au début de juillet, à Bruxelles, entre les partenaires sociaux (syndicats, organisations d'employeurs publics et privés, au niveau européen) permet de l'espérer.

BRUXELLES (Communauté européenne)

de notre correspondant

La déclaration adoptée par les partenaires sociaux confirme leur volonté d'être étroitement associés à l'élaboration du dispositif social communautaire, voire d'en être les principaux acteurs, comme le suggère l'accord (conclu à onze, sans la Grande-Bretagne) annexé au traité de Maastricht. Le représentant de la CBI (la Confédération de l'industrie britannique) ne s'est pas opposé à l'adoption de la déclaration, mais a indiqué que le texte devrait encore recevoir l'aval des instances suprêmes de son organisation.

Au-delà de cette avancée sociale, ce sommet du *« dialogue social communautaire »* a été l'occasion de constater le soutien, clairement exprimé, du patronat et des principaux syndicats européens à la politique économique et monétaire qu'implique la mise en œuvre du traité de Maastricht (à l'exception de la CGT, non membre de la Confédération européenne des syndicats, qui ne participait pas aux travaux).

Les partenaires sociaux proclament leur conviction que la *« stratégie pour la coopération et l'emploi »*, telle qu'elle résulte de la mise en œuvre du programme d'union économique *et monétaire (UEM), constitue* le moyen le plus sûr d'assurer la prospérité collective. *« Si l'on souhaite établir un cadre économique crédible et prévisible, il ne faut épargner aucun effort pour veiller que les décisions prises à Maastricht soient mises en pratique dans les délais prévus. Il n'existe pas d'alternative viable vers l'intégration européenne. La Communauté doit rester unie »*, écrivent, dans une seconde déclaration, les principaux dirigeants du patronat et du syndicalisme européen.

La Grande-Bretagne thatchérienne, dont l'une des principales préoccupations avait été de réduire un pouvoir syndical jugé responsable des déboires économiques du Royaume, considérait avec horreur l'idée de risquer de revitaliser les-dits syndicats *par le biais* d'une réglementation sociale communautaire. Le gouvernement britannique est donc resté à l'écart de la Charte des droits sociaux fondamentaux qui fut adoptée à onze, en 1989, sous la présidence *française*.

Veto britannique

Comme on pouvait le redouter, les *propositions présentées ensuite par* la Commission européenne pour mettre en œuvre la charte furent bloquées par un veto britannique. Pour sortir de cette impasse, insupportable dans les pays à gouvernement socialiste ou *chrétien-démocrate et vivement* dénoncée par le Parlement européen, la Commission suggéra, dans la perspective du conseil européen de Maastricht, qu'à l'avenir les *« prescriptions minimales »* concernant les condi*tions de travail*, l'*information et* la consultation des travailleurs, l'égalité entre hommes et femmes et l'intégration des exclus du marché du travail soient adoptées à la majorité qualifiée. En revanche, tout ce qui *concerne la protection sociale ainsi* que le statut de la main-d'œuvre originaire des pays tiers resterait de la compétence exclusive des Etats membres et ne pourrait le cas échéant faire l'objet de décisions communau*taires qu'à l'unanimité*.

En dépit du caractère relativement limité de l'ambition ainsi affichée, M. John Major se montra aussi intransigeant que Mme Thatcher. La rupture ne put être évitée, à Maastricht, que moyennant l'adoption d'un protocole qui permet d'une part aux Onze d'aller de l'avant en adoptant à la majorité qualifiée les directives nécessaires à la mise en œuvre de la charte et d'autre part au Royaume-Uni de rester à l'écart.

L'accord à onze et annexé au traité de Maastricht prévoit un renforcement sensible du rôle des partenaires sociaux, conformément aux vœux exprimés *par* ceux-ci *en octobre* 1991. Il y est indiqué que la Commission, avant de présenter des propositions, consulte les partenaires sociaux, que les Etats membres peuvent leur confier, s'ils en font la demande, l'application des directives adoptées et, surtout, que les objectifs poursuivis (et décrits dans le texte *approuvé par les Onze*) *peuvent être* atteints aussi bien par des accords entre les partenaires sociaux que par des directives.

En d'autres termes, les patrons et les syndicats, s'ils acceptent de négocier *et s'ils aboutissent*, pourront se substituer à la Commission, au conseil des ministres ainsi qu'au Parlement européen, et des accords contractuels pourront prendre la place des directives. Le 3 juillet, les *partenaires sociaux, avec la réserve* de la CBI, ont confirmé qu'ils étaient prêts à jouer le jeu. Si l'organisation patronale britannique donne finalement son feu vert, il devrait donc devenir possible de progresser à *douze, et non pas seulement à onze*, grâce à la voie conventionnelle.

Dans l'hypothèse où le traité serait ratifié, les partenaires sociaux doivent donc s'apprêter à négocier. L'accroissement du rôle attribué au dialogue social communautaire pose en termes plus aigus le problème de la représentativité. S'agissant de la France, la CGT peut-elle être laissée hors jeu ?

Les partenaires sociaux devront aussi s'interroger sur leur véritable autonomie. La Commission et le conseil ne seront-ils pas tentés de légiférer derrière eux dans le cas où un accord leur paraîtra insuffisant ou mal adapté à ce qui est recherché au niveau communautaire ? M. Jacques Delors, qui assistait avec Mme Vasso Papandréou, commissaire chargé de la politique sociale, au sommet, leur a donné toute garantie : la subsidiarité jouera pleinement au profit des partenaires sociaux ; la Commission n'interviendra comme médiateur qu'à leur demande.

Autres questions à traiter : comment les accords-cadres conclus par *le dialogue social communautaire* seront-ils répercutés au niveau national ? Négociera-t-on par branches ? Et, surtout, que commencera-t-on à négocier en 1993 ? Au siège de la Commission, on croit que le dialogue *social nouvelle manière pourrait utilement* porter sur des thèmes ayant fait l'objet de propositions de directives bloquées au niveau du conseil des ministres, comme l'information et la consultation des salariés dans *les entreprises transnationales ou* encore l'organisation du travail atypique.

PHILIPPE LEMAITRE

La recherche communautaire fait l'objet de vives critiques

Censés développer les coopérations, les programmes de recherche communautaires sont actuellement l'objet d'une avalanche de critiques. La lourdeur de leur mise en œuvre nuit à leur efficacité. Le traité de Maastricht pourrait aggraver ce travers. Pour introduire plus de démocratie, il prévoit que les programmes seront adoptés non seulement à l'unanimité des Etats membres, mais aussi avec l'accord du Parlement, qui n'avait jusqu'à présent qu'un rôle consultatif. Un rôle qui avait déjà retardé de deux ans l'adoption des projets du présent programme-cadre.

« Le Parlement européen dispose de cinq personnes pour les informer en matière de recherche et de technologie, alors que le Congrès américain a un service de près de 250 personnes. L'incurie du Parlement ne nous permet pas de décider en connaissance de cause », s'insurge M. Michel Hervé, député socialiste au Parlement européen et auteur d'un rapport sur *« l'amélioration des moyens d'information du Parlement européen en matière scientifique et technologique »*. Or le traité de Maastricht prévoit que les budgets de recherche communautaire seront pris en co-décision, c'est-à-dire par le Conseil et le Parlement. Il y a donc péril en la demeure. D'autant plus que les programmes de recherche communautaires sont d'ores et déjà l'objet d'une avalanche de critiques de la part des industriels, des chercheurs et de certaines instances gouvernementales. En France, tout au moins. La lenteur des procédures est incriminée. Parfois, la qualité des choix est aussi mise en cause.

« Les dossiers sont lourds et difficiles à monter », explique M. Frouin, du groupe agroalimentaire Bongrain. *« Ils nécessitent chacun un à deux mois de travail d'ingénieur, soit un budget de plus de 120 000 F. Comme on a une chance sur dix qu'un dossier soit accepté, la démarche ne se justifie que pour des projets d'un coût élevé. Pour 1 million de francs, ça ne vaut pas la peine. »* A ce problème de coût s'ajoute celui des délais. Il faut environ un an pour monter un dossier et pour réaliser une étude bibliographique sur le sujet de recherche envisagé. Plus une autre année pour obtenir le feu vert des autorités bruxelloises.

Si tout se passe bien. Ce qui est loin d'être toujours le cas... M. Philippe Lazar, président de l'Institut *national de la santé et de* la recherche médicale (INSERM), l'un des deux représentants de la France en matière de recherche biomédicale et de santé, en sait quelque chose. Le 15 décembre 1989, à quinze jours de la fin de la présidence française de la Communauté, les douze ministres de la recherche adoptaient un nouveau programme-cadre pour la recherche et le développement (le troisième PCRD). Son budget : 5,7 milliards d'écus (40 milliards de francs) pour un programme de quatre ans (1990 à 1994). *« Aujourd'hui, soit deux ans et demi plus tard, il n'y a toujours pas un sou dans les laboratoires »*, s'alarme M. Lazar.

Deux raisons se sont cumulées pour arriver à cette situation. D'une part, d'interminables navettes entre la Commission, le Conseil et le Parlement ont ralenti le processus, ne permettant à celui-ci de démarrer réellement qu'au début de cette année. La seconde raison est spécifique au secteur médical. Un très long et méticuleux système de sélection avait permis de retenir 300 projets sur les 1 898 demandes déposées. Restait la dernière phase de sélection, qui devait aboutir au choix définitif de 100 projets. Or le processus vient d'être interrompu à la suite de pressions émanant de vingt demandeurs déçus. Leurs reproches ont ému le vice-président de la Commission des Communautés européennes chargé de la recherche, M. Filippo Maria Pandolfi. La Commission vient de décider de redémarrer la procédure de zéro. Nul ne sait quand les sommes allouées à la recherche médicale pourront être véritablement utilisées.

Groupes de pression en tous genres commencent ainsi à parasiter le système de sélection. Alors que les critiques portaient jusqu'à présent essentiellement sur des problèmes de gestion, les questions de fond commencent à émerger. *« Certains industriels craignent que l'on ne recherche la cohésion sociale européenne à n'importe quel prix. C'est-à-dire que pour aider les régions défavorisées à acquérir des technologies, on ne considère plus seulement l'intérêt scientifique d'un projet mais aussi le fait qu'il inclut ou non une équipe d'un petit pays »*, observe Mme Françoise Girault, responsable de l'ANRT-Europe (Association nationale pour la recherche et la technologie), pourtant farouche partisan des programmes communautaires. Autre dérive : jusqu'à présent, la recherche communautaire s'était limitée à la recherche précompétitive, loin donc des applications.

Les craintes des industriels

Maintenant que la politique industrielle n'est plus un sujet tabou, la recherche communautaire s'infléchit *« vers l'aval »*, c'est-à-dire vers le marché. Un virage qui pourrait n'être pas du goût de certains industriels déjà inquiets du non-respect par certains examinateurs du caractère confidentiel des dossiers soumis. Un changement qui trouble aussi les tenants d'Eurêka : ils redoutent que l'on ne vienne chasser sur leurs propres terres et souhaitent que les dispositifs soient mieux articulés entre eux pour préserver les complémentarités.

Certes, ce tableau noir ne doit pas faire oublier les progrès obtenus grâce aux programmes communautaires. Ils ont permis à des équipes qui ne se connaissaient pas d'apprendre à travailler ensemble. Et sans doute des motivations conjoncturelles expliquent en partie les critiques actuelles : *« A l'enthousiasme pour la recherche communautaire de la fin des années 80 succède une période de pause, comme dans tout lancement de produit »*, nuance Mme Girault. En outre, en période de rigueur budgétaire, *il est tentant d'envoyer des* brûlots pour justifier la volonté de réduire les crédits en faveur de la recherche. Une remise en cause des procédures semble néanmoins nécessaire pour que ces coopérations *deviennent plus nombreuses, plus* efficaces, capables de favoriser des alliances industrielles.

ANNIE KAHN

M. Major exclut une baisse des taux d'intérêt et une dévaluation de la livre

Le premier ministre britannique John Major, dans un entretien paru dans le numéro du *Sunday Times* du 12 juillet, s'est déclaré opposé à toute diminution des taux d'intérêt en Grande-Bretagne. *« Les coups de fouet ne marchent pas »*, déclare-t-il, tout en réaffirmant sa volonté de maintenir la livre dans le système monétaire européen (SME).

M. Major répond en cela aux « eurosceptiques » du Parti conservateur – dont l'ancien premier ministre Mme Margaret Thatcher – qui réclament avec de plus en plus d'insistance une baisse des taux d'un ou de deux points pour relancer l'activité, quitte à dévaluer la livre ou à sortir du SME. Les détracteurs de la politique économique de M. Major accusent le SME de maintenir la Grande-Bretagne dans la récession en imposant des taux d'intérêt supérieurs à ceux de l'Allemagne. Conforté par le ralentissement de l'inflation tombée au mois de juin sous la barre des 4 % en rythme annuel, John Major a estimé que la Grande-Bretagne était sur la voie de la reprise.

Pour exploiter le plus grand gisement gazier offshore du monde

Elf et le japonais Sumitomo s'associent au Qatar

Elf Aquitaine et la société de commerce japonais Sumitomo ont annoncé, en fin de semaine dernière, la signature d'un accord pour étudier la faisabilité d'un vaste projet de la compagnie française. Il s'agit de produire et d'exporter pendant vingt-cinq ans 4 millions de tonnes par an de gaz naturel liquéfié (GNL) à partir du gisement de North Field, dans l'offshore de l'émirat du Qatar.

D'un coût très élevé – on parle de 5 milliards de dollars (25 milliards de francs environ) – le programme repose sur la commercialisation du GNL, à partir de la fin du siècle, vers le Japon et d'autres pays asiatiques. Jusqu'ici, aucun client ne s'est manifesté, mais, assurent les spécialistes, l'arrivée de Sumitomo devrait débloquer la situation.

Un premier projet de commercialisation fondé sur les ressources de North Field, le plus gros gisement gazier offshore du monde, est déjà sur les rails. Outre les intérêts qataris, il associe au sein de Qatargas, l'autre groupe français, la compagnie Total, à deux japonais, Mitsui et Marubeni. Après la défection de BP, Shell pourrait rejoindre ce premier groupe qui, lui, a signé un accord pour la vente au Japon de 4 millions de tonnes de GNL pendant vingt-cinq ans.

En renonçant à la garantie de change de l'Etat

Deutsche Airbus enterre la hache de guerre avec les Américains

L'Etat fédéral allemand va faire don à Daimler-Benz des 20 % qu'il détient dans Deutsche Airbus. En contrepartie, Daimler renonce à la garantie contre les variations de change que l'Etat lui avait consenties. *Un accord en ce sens pourrait être* signé fin septembre. Daimler-Benz contrôle déjà indirectement les 80 % restants de Deutsche Airbus et détiendra donc quatre ans plus tôt que prévu la totalité du capital.

Cette décision donne satisfaction aux Américains, qui ont fait de la suppression de cette garantie de change un de leurs chevaux de bataille dans les négociations commerciales multilatérales du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Ils avaient porté plainte devant cet organisme. La garantie en cause prévoit que l'Etat allemand doit compenser la chute du dollar en dessous de 1,60 deutschemark. En 1990, cette garantie avait rapporté au groupe industriel 1,3 milliard de francs.

EN BREF

□ **Une banque autrichienne acquiert 35 % de la troisième banque slovène.** – La troisième banque de Slovénie, *A banka, privatisée* en 1991, a vendu 35 % de son capital à la banque autrichienne Raiffeisen Zentralbank. La banque américaine IFC devrait également, d'ici à la fin de l'année, faire son entrée dans le capital de la banque slovène à hauteur de 15 %. A cette date, la moitié du capital de la banque slovène, qui s'élève à 451 millions de dollars (2,2 milliards de francs), sera entre les mains d'*actionnaires étrangers*. Selon son directeur général, M. Miroslav Kert, A banka dispose d'avoirs d'une valeur de 42 millions de deutschemarks (140,7 millions de francs).

□ **Le scandale des caisses d'épargne aux Etats-Unis : Charles Keating et ses associés condamnés.** – M. Charles Keating, ex-président de la Lincoln Savings and Loans, caisse d'épargne en faillite, a été condamné avec trois de ses associés, vendredi 10 juillet, à verser 1,2 milliard de dollars (10,5 milliards de francs) de dommages et intérêts aux vingt mille déposants et investisseurs victimes de leurs malversations. Ce jugement est le dernier épisode d'un feuilleton qui avait commencé avec la faillite de la Lincoln Savings and Loans en 1989 et qui avait coûté 2,6 milliards de dollars au contribuable américain. M. Keating, dont l'établissement avait trompé ses clients par des manipulations d'obligations à hauts risques (les *« junk bonds »*), avait été condamné en avril dernier à dix ans de prison et 250 000 dollars d'amende par le tribunal de Los Angeles (*le Monde* des 19 et 20 avril). C'est cette fois devant une cour criminelle fédérale que M. Keating a comparu.

Le Monde des

Carrières Européennes en Entreprises

Inventer la Nouvelle Télé Européenne, ça vous dirait ?



La première chaîne européenne uniquement consacrée à l'information est née. Située à Lyon, EURONEWS émettra à l'intention de tous les téléspectateurs de l'Europe et du Bassin Méditerranéen. EURONEWS est une chaîne de service public, diffusée par satellite en 5 langues : anglais, allemand, espagnol, français et italien. Elle bénéficie de l'appui des 39 membres de l'Union Européenne de Radiodiffusion. Sa politique éditoriale : restituer les faits, dans leur contexte économique et politique. Son ambition : être la voix de l'Europe par le son et l'image. Toute l'équipe de la chaîne est à construire.

L'équipe de rédaction

Pour la mise en place d'une équipe de rédaction européenne multilinguiste, centrée sur l'information et assurant une grille de programmes émettant en continu, *nous recherchons :*

- des rédacteurs en chefs
- des chefs d'édition
- des journalistes permanents et CDD.

Journalistes confirmés, Diplômés d'une grande école de journalisme avec une première expérience voire même débutants, vous possédez parfaitement au moins deux langues européennes, dont l'anglais ou le français.

Réf. INFO

L'équipe technique

Pour mettre en place notre organisation axée sur la polyvalence des postes et l'autonomie des cellules de fabrication en post-production (actualités et magazines), *nous recherchons :*

- des responsables d'équipe
- des techniciens vidéo, montage, prise de son permanents et CDD.

Ces postes s'adressent à des professionnels confirmés ou éventuellement à de jeunes diplômés de formation technique audiovisuelle ouverts à la maintenance. Un niveau minimum en anglais est nécessaire.

Réf. TECH

Marketing et Publicité

Nous recherchons :

- des responsables de la commercialisation de nos programmes auprès des cablo-opérateurs des chaînes hertziennes et des collectivités, détachés dans les pays partenaires
- un coordinateur de notre politique commerciale pour la vente et la promotion de nos écrans publicitaires

Nous souhaitons rencontrer des hommes de communication, parfaitement bilingues et capables de concevoir et d'élaborer les moyens et la mise en oeuvre de la commercialisation de nos produits.

Réf. MARK

Envoyez dès aujourd'hui votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) en indiquant la référence et le poste choisis à notre conseil CERA SUD-EST - 1 avenue Georges Pompidou - BP 3211 - 69403 LYON Cedex 03. ***Pour obtenir un descriptif plus complet des postes proposés, tapez 3617 CPR*EURONEWS.***



LA CHAINE EUROPEENNE D'INFORMATION EN CONTINU

▶ PRODUKTIONSLEITER

Unsere französische Industriegruppe (mehr als 10 000 Personen) ist in ihrem Bereich auf dem europäischen Markt führend.

Wir haben uns wirtschaftlich stark ausgeweitet : in 6 Jahren haben sich der Umsatz verdoppelt und der Gewinn vervierfacht.

Die Entwicklung wird durch starke Forschungstätigkeit und eine europaweite industrielle Handelsniederlassung unterstützt.

Unser Hauptsitz in Deutschland beschäftigt ca. 700 Personen und erzielt ausgezeichnete Handels-und Wirtschaftsergebnisse ; dies gegenüber anspruchsvollen Kunden und namhaften Konstrukteuren.

Sie sind Ingenieur im vorwiegend elektromechanischen Bereich. Sie haben 12 Jahre solide Erfahrung im Bereich der serienmässigen Verarbeitungsindustrie.

Sie haben eine einjährige Einarbeitungszeit, um die Herstellungstechnik in Frankreich auszubauen.

Sie werden sich mit unseren Produkten (Gummiwaren), Herstellungsmethoden, Rechnungswesen und Qualitätsanforderungen vertraut machen.

Somit werden Sie die Gesamtproduktion unseres Werkes in Deutschland leiten : Fertigung, Arbeitsvorbereitung, Wartung... Sie werden eng mit dem Rechnenzentrum, Baustoff- und Entwicklungslaboratorien, sowie den Handels- und Marketingabteilungen zusammenarbeiten.

Wir werden uns für einen perfekt zweisprachigen Kandidaten (deutsch, französisch) entscheiden.

Senden Sie bitte Ihr Bewerbungsschreiben, Lebenslauf (auf französisch und deutsch), Photo und Ihre Gehaltsvorstellungen unter Chiffre nr. 1115/N an : Pierre LEMAHIEU



RECRUTEMENT 14, RUE LINCOLN 75008 PARIS

Le Monde

International



L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

invite les personnes intéressées à présenter leur candidature pour le poste de

TRADUCTEUR/REVISEUR (français)

pour son siège à Rome (Italie)

Qualifications: Diplôme universitaire d'une discipline intéressant la FAO, avec une certaine spécialisation dans le domaine linguistique ou diplôme reconnu de traduction. Cinq ans d'expérience professionnelle de la traduction. Maîtrise parfaite du francais et connaissance approfondie de l'anglais et de l'espagnol. Les candidats qualifiés seront convoqués à un examen écrit.

Avantages: Le traitement annuel net (y compris un élément variable correspondant à l'indemnité de poste) va de 52.764 à 67.062 dollars E.U. (pour les fonctionnaires non chargés de famille) et de 56.469 à 72.927 dollars E.U. (pour les fonctionnaires chargés de famille). Autres avantages liés à l'emploi dans une organisation internationale.

Envoyer un curriculum vitae détaillé avant le 20 août 1992 en citant **VA 227-GIP** à: l'Administrateur du Personnel PG GIDX, FAO, Via delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie). Télex: 610181 FAO I - Télécopie: 5797152.



IFAD

International Fund for Agricultural Development (United Nations) (Rome, Italy)

Seeks

SENIOR ECONOMIST (P5)

- Participates in and organizes in-depth rural and agricultural sector surveys and country studies in Near East and North Africa region,
- prepares country briefs;
- organizes special programming and country strategy missions to countries in the region,
- contributes to review process of projects in terms of Lending Policies and criteria;
- prepares economic, agricultural and rural sector-related texts,
- assists in facilitating cooperation between IFAD and development institutions.

QUALIFICATIONS: Advanced university degree in Economics or equivalent; published materials; 10-15 years experience in policy, planning and economic analysis at senior / multinational levels; field experience; capacity to draft succinctly and clearly; excellent knowledge of Arabic and English, knowledge of French / Spanish an asset.

SALARY RANGE FROM: US$ 46,433 to US$ 61,453, plus post adjustment from US$ 27,117 to US$ 35,889.

DURATION: 2 year fixed-term.

DATE OF ENTRY ON DUTY: As soon as possible.

Please send 2 copies of detailed résumé to:

IFAD - Personnel Division - Via del Serafico, 107 - 00142 ROME - Italy

Closing date for application: 23 August 1992

Only shortlisted candidates will receive an acknowledgement.

APPLICATIONS FROM WOMEN CANDIDATES ARE PARTICULARLY ENCOURAGED

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

16e arrdt

16e. Propriétaire vend 2 pièces 40 m², clair, calme, rue de la Tour Très belle affaire 1 100 000 F *Tél. : 45-04-32-89 répondeur*

20e arrdt

PL. EDITH-PIAF Imm. bourgeois. BEAU 2 PCES. cuis., tt cft, ét. élevé, ascens VUE DÉGAGÉE. 675 000 F. 48-04-85-85.

93 Seine-Saint-Denis

URGENT Particulier vend très BEL APPARTEMENT 5 P., 100 m². Tout confort. Bien exposé. Dans quartier résidentiel. Mairie de Montreuil. 800 000 F Tél. le soir . 43-64-51-82

SAINT-DENIS (93), part vend pet pav. 4-5 pièc., ter 220 m², combles aménag., gar. (travaux à prévoir) Tél · 60-20-16-28 (après 19 h) (visite sur rendez-vous)

Province

DEAUVILLE *Dans immeuble résidentiel*, part vd beau STUDIO. prox. Hôtel Royal, 150 m plage 27 m² habit., 19 m² jard. privé Park., cave, tt cft. Etat impecc. 43-59-69-74, matin

ST-TROPEZ. Particulier vend appart., imm RÉSIDENTIEL 46 m². Vue sur tout LE GOLFE · 1 600 000 F Tél heures repas 94-73-42-36

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e 15e, 16e, 4e, 9e. Paie comptant chez notaire. 48-73-48-07

Recherche 2 à 4 p PARIS Préférence RIVE GAUCHE PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-35-43 même le soir.

pavillons

MAISON RÉNOVÉE

40 km d'Albi, 40 km de Rodez, 50 km de Millau, bord du Tarn BROUSSE-LE-CHATEAU pierre de pays, toit en lauses, 2 loge. tout conf., cheminée, 2 terrasses, 2 caves, jard. bord riv.. entièrement meublé PRIX 500 000 F à débattre Téléphone région parisienne : 48-60-71-45 Téléph. sur place juillet-août (16) 65-99-46-37

maisons individuelles

Superbe affaire en Sarthe Gde maison, 4 700 m² de terrain, très jolie pelouse avec arbres. Rez-de-ch : salle à manger, salon avec ch., cuisine amén. 2 chbres, 1 bureau, s. de bns wc 1e ét. : comb . aménagés, 2 ch. de 20 m², 1 salle de bains sous-sol : 1 ch., 1 salle de jeux, 1 cave, 1 garage pour 2 voitures Prix : 480 000 F à débattre M. Gagnon Alain 16-43-79-10-89 après 18 heures.

DROME PROVENÇALE

Superbe maison ancienne restaurée, sur 2 ha 500 terrain en bordure de ruisseau 230 m² hab 5 ch. + cabanon à restaurer. Arbres magnifiques. 2 400 000 F.

IMMOBILIER DU VENTOUX BP 58 84110 VAISON-LA-FONTAINE 90-36-35-13

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** et tous services. 43-55-17-50

viagers

Grands appartements occupés dans sites exceptionnels

CEV 42-68-05-43

deux-roues

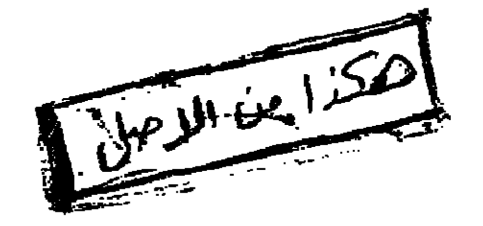
Vds moto Kawasaki 500 GPZ. Année 92, tatouée, garantie 8 mois révisions effectuées, 5 000 km. 29 000 F. Tél 12 h 30 à 13 h, après 18 h et w.-e. 37-26-86-43 (dépt 28)

Le Monde

AGENTS IMMOBILIERS

Renseignements

Tél. : 46-62-75-13 • 46-62-73-43



ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Le développement des journaux locaux de la chaîne des régions

FR 3 toutes voiles dehors en Iroise

BREST

de notre envoyé spécial

La Penfeld est en fête, Brest est sous voiles. Dans la rivière qui coupe la ville, la marine nationale a cédé la place aux plus grands des centaines de vieux gréements qui rejoignent la rade. Sur la bisquine *la Granvillaise*, accordéon et guitare accompagnent des chansons de marin et le bruit des voiles carrées qui claquent. Sous le pont de Recouvrance, le repas des équipages célèbre les retrouvailles des amoureux de la mer venus de toute l'Europe. La musique, la mer, des images de beauté comme cette forêt de mâts de bois qui envahit le port de commerce : Brest 92, avant même d'avoir commencé officiellement, samedi 11 juillet, a gagné le cœur de la ville et celui des badauds.

Ces images, FR 3 en gonfle ses voiles de chaîne régionale. Avec « Thalassa », l'émission préférée des marins, qui s'est installée pour la semaine à la pointe du Ponant, avec aussi FR3-Iroise, le dernier-né des décrochages locaux de FR 3, inauguré vendredi 10 juillet. Chaque jour, à 19 heures, il est donné rendez-vous au pays bretonnant – le Finistère et l'ouest des Côtes d'Armor et du Morbihan, en tout 1,3 million d'habitants. Avec sept minutes d'informations tout en images, cinq à huit sujets, rapides, suivis d'informations de services, les douze personnes du bureau de Brest réalisent une télévision de proximité comme FR 3 veut les multiplier depuis la première expérience lancée à Tours en juin 1990. Lille, Nantes, Metz, La Rochelle, Perpignan et le Roussillon, Albi, le Maine, chacune à sa manière, témoignent de cette ambition d'aller aussi au bout de la rue. Et les autres «locales» bretonnes ont montré qu'elles dynamisaient l'audience du journal régional : TV-Estuaire, à Nantes, a placé FR 3 en tête de toutes les télévisions à cette heure-là.

La dernière-née a la particularité d'être bilingue. Avec sa barbe blanche soigneusement taillée, son responsable, Fanch Broudig, est également en charge des émissions en breton de la chaîne, ce magazine de sept minutes, « An taol lagad », que FR 3 Bretagne diffuse chaque jour peu après midi. Les marins du port apprécient l'accent de Fanch quand il commente en breton et en français la météo locale détaillée ou l'agenda qui termine FR 3-Iroise.

Pour autant la station ne sera pas *« un réduit breton »*, selon le mot d'Hervé Bourges, le président de FR 3. Avec son cousin Yvon Bourges, président du conseil régional de Bretagne, il vient de signer une convention qui prévoit le développement de programmes culturels, d'actions de formation, d'émissions en langue bretonne et de programmes de proximité. Cinquième du genre, la convention est un moyen pour FR 3 de prouver sa volonté de décentralisation. De nouer aussi avec les collectivités locales des partenariats qui sont autant de garde-fous contre les tentations de privatisation par morceaux qu'agitent certains. Régionale et culturelle, la troisième chaîne veut accentuer sa différence. A la rentrée, son « 19-20 heures » renouvelé se partagera par moitié entre régional et national. La première moitié offrira plus de souplesse aux régions pour, justement, développer des fenêtres locales comme FR 3-Iroise.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

□ **Successions dans la presse britannique.** – Le rédacteur en chef du *Times* depuis 1990, Simon Jenkins, quarante-neuf ans, a annoncé sa démission à l'expiration de son contrat en mars prochain, *« pour reprendre une carrière d'écrivain »*. Entré dans le groupe de M. Murdoch, en mars 1990, pour redresser les ventes du *Times*, il quittera un journal dont les ventes atteignent 388 000 exemplaires . Changement également à la tête du groupe concurrent Associated Newspaper : Lord Rothermere qui prend sa retraite sera remplacé par le rédacteur en chef du *Daily Mail*, Sir David English. Ce dernier sera lui-même remplacé par Paul Dacre, rédacteur en chef d'un autre titre du même groupe, l'*Evening Standard*.

SOCIAL

Après l'annulation de la convention de 1990

Un arrêté confirme le maintien des tarifs médicaux

Un arrêté, publié dimanche 12 juillet au *Journal officiel*, confirme que les médecins ne pourront pas dépasser les tarifs en vigueur au 10 juillet (100 francs pour la consultation du généraliste, 140 francs pour celle du spécialiste, 105 francs pour la visite du généraliste, 130 francs pour celle du spécialiste).

Cette décision, rendue nécessaire après l'annulation de la convention médicale de 1990 par le Conseil d'Etat (*le Monde* daté 12-13 juillet), ne s'applique pas aux médecins ayant opté pour le secteur à honoraires libres, à ceux bénéficiant d'un droit permanent à dépassement ou à certains praticiens hospitaliers en cours d'installation dans le secteur libéral.

Par ailleurs, M. René Teulade, ministre des affaires sociales, recevra mercredi 15 juillet les représentants des trois caisses nationales d'assurance-maladie et les syndicats de médecins afin de faire le point sur la nouvelle situation créée par l'annulation de la convention médicale.

□ **Réforme du statut des dockers : un accord local à Nantes.** – Les dockers et les manutentionnaires du port autonome de Nantes ont signé, vendredi 10 juillet, un accord local, conformément à la réforme du statut des dockers, selon laquelle un accord doit être signé dans chaque port au plus tard le 15 juillet. Trente-cinq dockers, sur un total de 191, seront mensualisés et 19 autres poursuivront leur activité comme travailleurs intermittents, inscrits au Bureau central de la main-d'œuvre, ont indiqué les responsables des entreprises de manutention nantaises à l'issue de la réunion. Cinquante-trois autres dockers partiront en préretraite, 5 en congé d'invalidité, et les 79 restants bénéficieront d'une prime de départ. Le coût du plan social, d'un montant de 74 millions de francs, sera pris en charge par l'Etat à hauteur de 29 millions de francs.

CARNET DU Monde

Naissances

– Anne FREUND-PRIACEL a la joie d'annoncer la naissance de

Matthieu,

le 9 juillet 1992, à Nice.

147, boulevard Emmanuel-Maurel, 06140 Vence.

– Isabelle CHOQUET-DAUMARÈS et Luc-Henry CHOQUET, ont la joie d'annoncer la naissance de

Paul,

frère de Maud,

le 2 juillet 1992, à Paris.

Décès

– Gérard Béhague, son mari,
Emmanuel, Alice et Bertrand, ses enfants,
Mme Annick Eude, née Goislard de Monsabert, sa mère,
Elisabeth Eude, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Geneviève BÉHAGUE,
née Eude,

survenu le 10 juillet 1992, dans sa cinquante-troisième année.

Les obsèques religieuses ont lieu le 13 juillet, à 16 heures, en l'église d'Annoville-sur-Mer (Manche).

Allée du Cagaraou, 33160 Saint-Aubin-de-Médoc.

– M. et Mme Jean-Claude Bester,
Sophie et Sonia Bester,
M. et Mme Alain Bester,
Marie-Noëlle et Julie Bester,
Caroline Bester-Freiman et Bernard Freiman,
Alexandre et Philippine Freiman,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Jacqueline Serge BESTER,
née Bloch,

survenu dans sa soixante-dix-huitième année, le 11 juillet 1992.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux (porte principale), le 15 juillet, à 15 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Juliette CRAMER,

survenu le 30 juin 1992, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le mardi 14 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

De la part de
Mme Ilse Rohland, sa sœur,
Et de ses amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Claude, André, Alain, Christian, Anne-Marie, Monique, Philippe, Isabelle Doyère,
Leurs conjoints,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles alliées,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul, Charles DOYÈRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite militaire,

survenu le 14 juin 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Le service funèbre a eu lieu le 19 juin 1992, à Saint-Ouen, dans l'intimité familiale.

« Qui credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet. »

– Les collègues et amis,
de l'université de Bologne,
de l'université de Florence,
de l'université de Turin,
de l'UFR arts de l'université Paris-VIII,
du Service des relations internationales, de l'université Paris-VIII,
ont l'infinie tristesse d'apprendre la disparition de

Jacques JOLY,
professeur à l'université Paris-VIII,
responsable du programme ERASMUS
« Théorie et pratique des arts du spectacle »,

le 3 juillet 1992.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Les familles Sébald, Jourdan et Charles-Dominique,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 26 juin 1992, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Max JOURDAN,
ingénieur agronome honoraire.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cliousclat, 26270 Loriol-sur-Drôme.

Remerciements

– M. et Mme Alfred Daber,
Et la famille,
Mme Jacques Daber,
Thierry et Florence,
très émus de vos témoignages de sympathie reçus lors du décès de

M. Jacques DABER,

le 23 juin 1992,

vous expriment toute leur gratitude.

– Mme Jacqueline Dubray remercie tous ceux qui lui ont témoigné sympathie et réconfort lors du décès de

M. Pierre F. RIVIÈRE,

survenu le 25 juin 1992.

4 *bis*, avenue Roger, 78400 Chatou.

Anniversaires

– Il y a vingt ans,

Jacques MOUTONNET (X 61)

nous quittait.

Que ceux qui l'aimaient aient une pensée pour lui.

– Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Laetitia ROWLEY,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

MARCHÉS FINANCIERS

Fermeture des marchés financiers à Paris

Les marchés financiers parisiens seront fermés lundi 13 et mardi 14 juillet en raison de la Fête nationale.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	2 juillet 1992
Total actif	567 743
dont	
Or	151 148
Disponibilités à vue à l'étranger	104 214
Ecus	54 250
Avances au Fonds de stabilisation des changes	16 386
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	52 337
Concours au Trésor public	40 280
Titres d'Etat (bons et obligations)	54 528
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	199
Effets privés	42 626
Effets en cours de recouvrement	23 693
Total passif	567 743
dont	
Billets en circulation	257 342
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	10 562
Compte courant du Trésor public	32 150
Reprises de liquidités	6 104
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	7 932
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	54 388
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	159 047

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,60 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10,50 %
– Taux des avances sur titres	12 %

TOKYO, 13 juillet ↑

Au-dessus des 17 000 points

La Bourse de Tokyo a clôturé en nette hausse, lundi 13 juillet, le Nikkei repassant au-dessus de la barre des 17 000 points pour la première fois depuis le 12 juin. Au terme des échanges, l'indice a gagné 418,01 points, soit 2,49 %, à 17 201,73 points. Le volume des transactions a été estimé à 180 millions de titres contre 310 millions vendredi.

Le Nikkei avait ouvert sans grand changement et avait étroitement fluctué pendant une heure. Des achats programmés sont apparus peu après et ont soutenu l'indice tout au long de l'après-midi, lui permettant de clôturer à son plus haut niveau du jour. Une rumeur selon laquelle la Banque du Japon pourrait abaisser le coefficient des réserves obligatoires a influencé favorablement le sentiment général qui, de l'avis des opérateurs, reste cependant prudent. La dernière réduction de ce coefficient remonte à octobre 1991. La Banque centrale avait utilisé ce moyen pour détendre le prix de l'argent sans avoir à réduire son taux d'escompte.

VALEURS	Cours du 10 juillet	Cours du 13 juillet
Ajinomoto	1 240	1 270
Bridgestone	1 140	1 150
Canon	1 340	1 350
Fuji Bank	1 400	1 420
Honda Motors	1 240	1 250
Matsushita Electric	1 300	1 320
Mitsubishi Heavy	543	555
Sony Corp.	4 180	4 250
Toyota Motors	1 480	1 500

CHANGES

Marché clos

Lundi 13 juillet, le dollar fléchissait face au mark dans la crainte d'un resserrement de la politique de la Bundesbank lors de son conseil de jeudi prochain. A Paris, le marché des changes était clos pour ce long week-end de fête nationale.

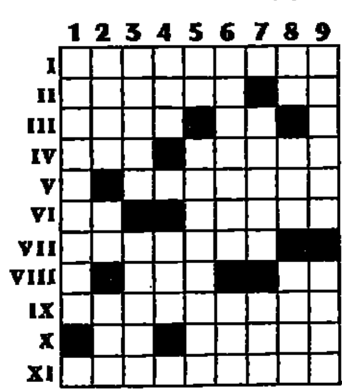
FRANCFORT	10 juillet	13 juillet
Dollar (en DM)	1,5155	1,4815
TOKYO	**10 juillet**	**13 juillet**
Dollar (en yens)	125,75	125,18

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (13 juillet)	Clos
New-York (10 juillet)	6 %

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5822



HORIZONTALEMENT

I. Suppose l'utilisation de deux mammifères superposés. – II. Piquants. Aveu médiéval. – III. Une affaire d'Etat. Symbole. – IV. Lettre. En France. – V. Où aboutissaient les prises de Napoléon. – VI. Préfixe. Manque de bon goût. – VII. Source de bien des mots. – VIII. Coule en France. Personne n'en a jamais vu un dételer. – IX. Il suit avec beaucoup d'attention l'évolution de ses fils. – X. Degré. Loin des yeux, proche du cœur. – XI. Fâcheusement impressionnées.

VERTICALEMENT

1. Installation de campagne. – 2. Pour lui, l'heure du berger fut aussi la dernière. Morceau de Chopin. Rendait dément. – 3. Distillé par une commère malveillante. Trouver un endroit où ranger certaines choses. – 4. Serait à peine suffisant pour aller planter ses choux. Mets de choix. – 5. Dimension. Ne roule pas à terre. – 6. Un jeu où l'on peut se piquer. Renvoi sans préavis. – 7. Mettre en état d'être monté. Carré. – 8. Porta temporairement des sabots. Adverbe. Pilier. – 9. S'attaque à des gousses. Certaines ne portèrent pas chance à César.

Solution du problème n° 5821

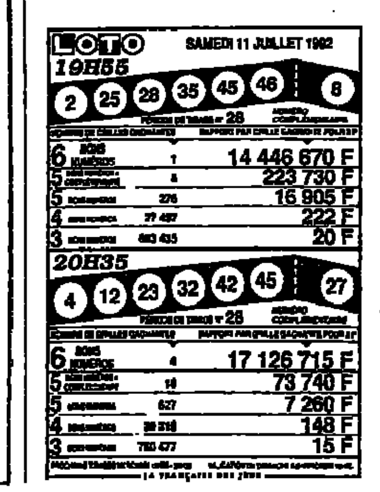
Horizontalement

I. Pâtisserie. NATO. – II. Étudie. Osiris. – III. Zone érogène. Ste. – IV. Innervent. Chère. – V. Zee. Rase. Ane. – VI. Lient. Oublies. – VII. SDN. Troupe. – VIII. Sou. Usuriers. Ci. – IX. Tison. Ste. Cache. – X. ENE. Ré. Mèches. – XI. Asir. Thèses. AM. – XII. Kala-Azar. Crin. – XIII. Orateur. Licorne. – XIV. Mines. Érotiques. – XV. Es. Stimule. Sées.

Verticalement

1. Pezize. Stéatome. – 2. Atone. Soins. Ris I – 3. Tunnel du Seikan. – 4. Idée. In. Ratés. – 5. Sierre. UNR. Lest. – 6. Servants. Étau. – 7. Oestrus. Harem. – 8. Règne. Orthez. Ru. – 9. Et. Ouïe. Salol. – 10. Éon. Dupe. Mérite. – 11. Sec. Bercés. Ci. – 12. Ni. Hal. Sac. Coqs. – 13. Arsenic. Charrue. – 14. Titrée. Cheminée. – 15. Osée Scies. Ness.

GUY BROUTY



□ **Formation des retraités.** – L'Institut national pour la retraite active organise des stages pour retraités : entraînement de la mémoire : 26-30 octobre à Paris ; micro-informatique : 21-25 septembre à Paris ; expression orale : 28 septembre-2 octobre à Paris ; entretenir sa maison : 5-9 octobre à Lardy (91) ; pratique de la vie municipale : 30 novembre-3 décembre à Paris ; Chartres au Moyen Age : 7-9 octobre à Chartres ; découverte de la nature : 7-12 septembre à La Vallouise (05).

► Renseignements et inscriptions : INRAC, 22, cours Albert Ier, 75008 Paris. Tél. : 44-35-59-41.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

SPORTS

SPORTS ÉQUESTRES : le CSIO de Dinard

Tous derrière et les Français devant

En réalisant le seul sans-faute du Grand Prix de Bretagne, le Français Jean-Louis Roudaut sur *Paladin des Ifs* a remporté, dimanche 12 juillet, le Grand Prix du Concours de saut d'obstacles international officiel (CSIO) de Dinard dont toutes les épreuves ont été dominées par les cavaliers français. Les tricolores ont notamment emporté la Coupe des nations face aux Britanniques. Une victoire de bon augure à la veille des Jeux olympiques (1) et pour les années à venir.

DINARD

de notre envoyée spéciale

A peine descendu de cheval, après le tour d'honneur, Jean-Louis Roudaut troque sa veste de cavalier contre celle d'éleveur. Le vainqueur du Grand Prix du Concours de saut d'obstacles international officiel (CSIO) de Dinard prodigue quelques conseils à des amis sur les meilleurs croisements à envisager pour faire les meilleurs poulains. Aujourd'hui, plus que jamais, il peut affirmer sans rougir qu'il est un connaisseur. Avec *Paladin des Ifs*, son étalon de onze ans, il vient de battre les meilleurs, son compatriote Eric Navet le champion d'Europe et champion du monde sur *Quito de Baussy*, et le numéro un mondial, le Britannique John Whitaker sur *Milton*.

Belle et surprenante victoire dans le cirque verdoyant et maritime du Val Poré. Fait rarissime, ce Grand Prix n'aura pas connu la traditionnelle épreuve des barrages, car seul Jean-Louis Roudaut a accompli un sans-faute. Quand tous les cavaliers se sont cassé les dents sur un parcours d'obstacles difficile et traître, le futur vainqueur a choisi la patience, dépassant seulement le temps qui était imparti, réalisant ainsi une prestation presque parfaite.

A quarante et un ans, Jean-Louis Roudaut n'est pas un vieux briscard de l'équitation française, et *Paladin des Ifs* n'est pas aussi connu du grand public que *Quito de Baussy* ou feu *Jappeloup*. Ancien cavalier de concours complet à la fin des années 60, ce Breton s'est ensuite spécialisé dans l'élevage des jeunes étalons. Installé depuis six ans à Bonneville-Louvet, en Normandie, il gère une entreprise avec sa femme et court quand *Paladin des Ifs* le lui permet, entre deux saisons de saillies, c'est-à-dire pas trop souvent. Bref, l'homme n'est pas vraiment dans le circuit. Il est membre de l'équipe de France de saut d'obstacles depuis un an à peine, quand il a pensé que *Paladin des Ifs* était à son meilleur niveau. Avec lui, il a fait partie de la formation victorieuse de la Coupe des nations du CSIO de Hickstead (Grande-Bretagne) en mai, et puis il a enlevé le Grand Prix de Nantes et a terminé troisième de celui de Caen.

Offres mirobolantes

La victoire de Dinard est l'aboutissement d'une carrière d'éleveur dont *Paladin des Ifs* est le symbole. *« C'est le cheval de ma vie »*, affirme-t-il, un sourire dans ses yeux bleus. Acheté à quatre ans, en 1985, l'alezan a grandi sous sa tutelle. Cet étalon est aussi le père de jeunes poulains qui tiennent toutes leurs promesses dans les épreuves réservées à leur âge. Et pourtant Jean-Louis Roudaut a bien failli le laisser filer l'an dernier. Pour mettre fin à la tentation des nombreuses offres mirobolantes d'acheteurs étrangers à la veille des Jeux olympiques, l'éleveur, démuni de sponsor, s'est associé à sept partenaires français (parmi eux un avocat, un dirigeant d'entreprise et un producteur de films) afin de garder *Paladin* tout en investissant pour son élevage.

Copropriétaire de son cheval, Jean-Louis Roudaut était également, dimanche, le meilleur copropriétaire d'une victoire française totale à Dinard. Eric Navet, Hervé Godignon, Edouard Couperie et les jeunes Alexandra Ledermann ou Eric Levallois, pendant quatre jours, les tricolores ont raflé les huit premières places des huit épreuves du CSIO, jusqu'à envahir le podium du passionnant derby de samedi. Sur leurs montures *Paladin des Ifs*, *Quito de Baussy*, *Quidam de Revel*, *Rosemarie de Dampierre*, *Nickel V* ou *Sisou du Château*, les cavaliers ont affiché une forme insolente et la santé éclatante de l'élevage français.

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) L'équipe de France de saut d'obstacles pour Barcelone se compose d'Hervé Godignon sur *Quidam de Revel*, Michel Robert sur *Nonix*, Hubert Bourdy sur *Razzia du Poncel* et Eric Navet sur *Quito de Baussy*. Le sort de ce dernier reste entre les mains du tribunal arbitral du sport qui devait décider, lundi 13 juillet à Lausanne, de maintenir ou de lever la suspension de quatre mois qui pèse sur le cavalier, condamné en mai par la Fédération internationale d'équitation à la suite d'un test antidopage positif sur *Quito de Baussy* après la victoire du couple français aux championnats d'Europe de La Baule en 1991. Si la sentence est maintenue, Eric Navet sera remplacé par Xavier Leredde sur *Papillon rouge*.

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de formule 1 de Grande-Bretagne

Nigel Mansell fait des envieux

Le Britannique Nigel Mansell (Williams-Renault) a poursuivi *sa marche triomphale vers le* titre de champion du monde de formule 1 automobile en signant *sa septième victoire de la saison* dans le Grand Prix de Grande-Bretagne, disputé dimanche *12 juillet à Silverstone. L'Italien* Riccardo Patrese, deuxième à 39 secondes, a complété le suc*cès de l'équipe anglo-française,* qui a réussi son sixième doublé en neuf courses. Comme en *France une semaine plus tôt,* la troisième place est revenue au Britannique Martin Brundle *(Benetton-Ford).*

Dans sa quête d'un premier titre mondial, Nigel Mansell avait depuis quelque temps marqué d'une pierre... argentée le circuit de Silverstone. Comme chaque année, le pilote britannique avait renoncé aux hôtels de luxe pour partager, avec sa femme et ses trois enfants, un mobil-home installé pour les trois jours de course au milieu des autres campeurs. Plus que nulle part ailleurs, il se sent ici en parfaite communion avec ses compatriotes et avec un circuit dont les grandes courbes sollicitent sans retenue sa bravoure et son gros cœur de lion.

Cette année, le Grand Prix de Grande-Bretagne avait une saveur particulière pour Mansell. Son récent succès en France lui offrait l'occasion de battre, devant son public, le vieux record britannique de vingt-sept victoires en grands prix de l'idole de sa jeunesse, l'Ecossais Jacky Stewart, et, accessoirement, d'égaler les quatre victoires obtenues en Grande-Bretagne par deux autres pilotes de légende, l'Ecossais Jim Clark et le Français Alain Prost.

Plus motivé que jamais par ces objectifs et par sa confiance dans la compétitivité et la fiabilité de sa Williams-Renault, Mansell a vite démontré à ses adversaires qu'il serait imbattable à Silverstone. Sous le soleil du vendredi ou la pluie du samedi, il avait relégué ses plus proches rivaux à près de 2 secondes au tour. Malgré un meilleur départ de Patrese, en tête pendant quelques centaines de mètres, la supériorité du pilote britannique a été aussi manifeste en course, où il s'est vite mis hors de portée de son coéquipier et surtout de ses adversaires, réduits aux rôles de faire-valoir. Avec sept victoires en neuf courses, Mansell est non seulement en passe de devenir champion du monde de formule 1, mais il peut surtout rêver d'y parvenir en battant le record de huit succès en une saison établi par le Brésilien Ayrton Senna en 1988. Un argument de poids au moment où il négocie avec Frank Williams le renouvellement éventuel de son contrat.

Trois champions pour deux volants

Avant de s'engager, le pilote britannique exige de connaître le nom de son prochain coéquipier. Les rumeurs selon lesquelles la venue d'Alain Prost, souhaitée par Renault et Elf, serait déjà acquise pour 1993 ne sont pas faites pour le rassurer après l'expérience malheureuse vécue aux côtés du pilote français, en 1990, chez Ferrari.

Le troisième grand postulant à un volant chez Williams-Renault serait Senna. Pour la troisième fois consécutive, le Brésilien a été contraint à l'abandon, moteur cassé, à Silverstone. A la mi-saison, le premier bilan confirme la déroute des McLaren-Honda. Si Mansell a couvert en course 2 145 km, dont 1 837 km en tête et le restant en deuxième position, Senna n'arrive qu'au quinzième rang avec 1 449 km parcourus.

Devant les incertitudes sur la volonté du motoriste japonais de rester en formule 1, le Brésilien aurait la possibilité de répondre aux sollicitations de Ferrari, qui a également contacté l'ingénieur John Barnard. A Silverstone, le triple champion du monde a pourtant annoncé qu'il pourrait renoncer à courir l'an prochain s'il ne disposait pas d'une voiture compétitive. Un appel à peine codé à Frank Williams?

Le choix de ses deux pilotes, probablement annoncé d'ici deux à trois semaines, n'est pourtant pas le seul souci actuel de Williams. Sous prétexte d'améliorer le spectacle et la sécurité ou de réduire certains coûts, les nouveaux règlements envisagés par le Conseil mondial du sport automobile (FISA) pour 1993, avec l'accord de l'Association des constructeurs de formule 1 (FOCA), auraient, aux yeux de certains directeurs d'écurie, l'avantage de remettre en cause l'écrasante supériorité des Williams-Renault en provoquant une nouvelle donne, principalement au niveau des carburants et des pneumatiques.

La réduction de la largeur des monoplaces (de 15 cm), de la hauteur des ailerons (de 5 cm) et de la largeur des pneus (de 18 à 15 pouces), devrait entraîner une baisse de la vitesse dans les courbes et un allongement des distances de freinage favorisant les dépassements. Si le spectacle devrait y gagner, il n'en sera pas forcément de même pour la sécurité. *« Je trouve que beaucoup trop de pilotes sortent déjà de la piste dans les virages. La réduction de la largeur des pneus rendra le pilotage encore plus difficile avec des moteurs qui auront gagné en puissance l'an prochain. Je ne suis pas d'accord avec ces changements »*, dit Mansell.

Ces réserves sont partagées par Goodyear, le fournisseur exclusif des pneus de formule 1. *« Ces mesures vont à l'encontre de la sécurité*, affirme Barry Griffin, porte-parole de la firme américaine. *Une réduction de 3 pouces de la largeur du pneu se traduit par une perte de plus de 20 % de la surface de contact entre le pneu et le sol. Les appuis vont diminuer. Les pilotes auront du mal à maîtriser leurs freinages, leurs dérives et leurs accélérations. Les tête-à-queue vont se multiplier avec les risques d'accidents. Or si la formule 1 nous est utile sur le plan technique, elle doit aussi nous servir à améliorer notre image en montrant un produit performant et sûr. »*

Le choix, par le Conseil mondial, d'un carburant *« sans plomb non toxique, qui satisfasse les critères de la CEE pour les carburants disponibles à la pompe »*, vise plus directement encore l'écurie Williams-Renault. L'étroite collaboration entre Renault et Elf permet au pétrolier français de proposer à chaque grand prix un produit adapté aux spécificités du moteur et du circuit. Le gain de puissance ainsi obtenu atteindrait plusieurs dizaines de chevaux.

L'avance prise dans ce domaine par Elf, présent en formule 1 depuis 1968, est telle que les autres pétroliers, principalement anglo-saxons, préféreraient aujourd'hui limiter les recherches pour consacrer les économies réalisées à la promotion de leur marque. *« Mobil a été très clair avec nous*, explique Flavio Briatore, directeur de l'écurie Benetton-Ford. *Si sur un budget de 5 millions de dollars qu'ils entendent consacrer à la formule 1, ils doivent dépenser 4,5 millions pour la mise au point d'un carburant spécial, ils ne nous donneront plus que 500 000 dollars. »* Une telle démarche est réfutée par Alain Guillon, président d'Elf-France. *« Sur un chiffre d'affaires de 200 milliards de francs, le budget global consacré à la recherche atteint chez nous 5 milliards, dont une part infime est consacrée à la mise au point des carburants pour la formule 1*, affirme-t-il. *La formule 1 nous permet de démontrer que tous les carburants ne sortent pas du même tonneau. Grâce à la meilleure connaissance des produits qu'il nous a permise, je considère même que notre centre de recherche de Solaize n'est pas une source de dépenses mais de profits. »*

Le veto de Frank Williams

Au cours de récentes entrevues avec les responsables de la FISA et de la FOCA, Alain Guillon s'est attaché à leur démontrer que les recherches sur les carburants pouvaient, contrairement aux idées reçues, réduire la pollution et les coûts pour les motoristes. *« Pour obtenir la puissance maximale d'un moteur, nos carburants doivent leur apporter un excès d'oxygène*, explique Jean-Claude Fayard, directeur du centre de Solaize. *Alors que 200 litres d'essence du commerce libèrent 21 kilogrammes d'hydrocarbures à l'échappement, cette pollution est ramenée à 15 kilogrammes avec nos carburants spéciaux. » « L'augmentation des régimes moteurs (quelque 13 500 tours/minute pour le V 10 Renault) implique une amélioration constante de la qualité de combustion des carburants*, ajoute Bernard Dudot, directeur technique de Renault-Sport. *Sans ces carburants spéciaux, nous serions amenés à dépenser plus pour trouver d'autres solutions à nos problèmes de combustion. »*

Avec le soutien de Guy Ligier, autre utilisateur du moteur Renault, Frank Williams est parti en guerre contre ces nouvelles réglementations souhaitées par le Conseil mondial. Les accords de la Concorde, signés entre la FISA et la FOCA, prévoyant que l'unanimité des directeurs d'écurie est nécessaire pour apporter des modifications aux règlements pour la saison en cours ou pour la suivante, l'opposition de Frank Williams devrait suffire à lui assurer un répit jusqu'en 1994. Ses deux « volants » pour 1993 n'en seront que plus convoités.

GÉRARD ALBOUY

CYCLISME : le 79e Tour de France

Cocoricos

Après une nouvelle victoire d'étape française, celle de Gilles Delion (Helvetia), samedi 11 juillet à Valkenbourg, aux Pays-Bas, suivie de la première victoire d'étape belge, celle de Jan Nevens (Lotto), dimanche à Coblence, en Allemagne, le Tour devait connaître, lundi 13 juillet, sa première épreuve de vérité avec un contre-la-montre individuel de 65 km autour de Luxembourg.

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

A ceux qui, grincheux ou puristes, ou les deux à la fois, l'épinglaient pour son caractère trop européen, le Tour, en pleine terre étrangère, répond à ses détracteurs par un joli pied-de-nez. Samedi, sur le podium qui accueille le vainqueur du jour, mais aussi les détenteurs des maillots les plus convoités de l'épreuve, le défilé avait, pour les couleurs françaises, des allures de triomphe.

Vainqueur de la 7e étape Bruxelles-Valkenbourg, Gilles Delion, de l'équipe Helvetia, qui avait devancé sur la ligne l'Irlandais Stephen Roche. Maillot jaune (depuis la 3e étape) Pascal Lino, de l'équipe française RMO. Maillot blanc à pois rouges (meilleur grimpeur), son coéquipier Richard Virenque. Maillot vert (le plus assidu aux premières places des étapes), Laurent Jalabert, de l'équipe Once, vainqueur la veille à Bruxelles. Sans oublier le classement du meilleur jeune (moins de vingt-cinq ans) avec trois Français dans les quatre premières places, dont la première, occupée par Richard Virenque. Troisième, Yvon Ledanois, de l'équipe française Castorama, devait être, dimanche, l'un des animateurs de l'étape entre Valkenbourg et Coblence.

A l'origine de l'échappée victorieuse, mais décroché dans l'ultime côte, il n'en effectuait pas moins une belle remontée au classement général (il occupe la 5e place), où l'on compte trois Français dans les huit premiers.

Si les équipes nationales remplaçaient les équipes de marque actuelles et si, comme aux Jeux olympiques, la cérémonie de remise des maillots donnait lieu à la levée des couleurs des pays vainqueurs, le drapeau tricolore n'aurait ainsi cessé de flotter sur le premier tiers du Tour. Une domination d'autant plus méritoire que la France n'était, au départ de Saint-Sébastien, représentée que par 36 concurrents sur 198 (soit à peine le cinquième de l'effectif total) dont 12 figurant dans des formations étrangères.

Economiquement faible

Mais, surtout, une domination paradoxale alors que, dans la coulisse, il n'est question que de la crise d'un cyclisme français réduit à la condition d'économiquement faible. Car, si les coureurs français pétillent, pour la première fois trois seulement des vingt-deux équipes participant au Tour sont françaises : Castorama, Z et RMO. Et si la première est assurée de son avenir pour les deux prochaines saisons, la deuxième, suspendue à la performance de l'Américain Greg LeMond, espère l'arrivée de nouveaux investisseurs.

Quant à RMO, son patron, l'industriel Marc Braillon, lui assure, en tout et pour tout, une survie marquée par une cure d'austérité, en attendant un deuxième partenaire susceptible de l'aider à boucler un budget oscillant entre 17 et 20 millions. Dans l'immédiat, et pour la durée du Tour, c'est l'entreprise de nettoyage industriel Onet qui a accepté de mettre la main à la poche. Un investissement pourtant payant si l'on en juge par le feu d'artifice réalisé par les coureurs de RMO. Avec quelque chose d'émouvant dans cette équipe qui, dos au mur, se défonce chaque jour pour revendiquer le droit de courir.

Comment, face à cette avalanche de succès, expliquer la morosité ambiante, la menace du chômage, la fuite à l'étranger, la timidité des financiers ? Manque de résultats sur l'ensemble de la saison ? D'autres podiums que ceux du Tour ont accueilli des coureurs français. Ceux du Critérium international et de Paris-Nice avec Jean-François Bernard, du Dauphiné libéré avec Charly Mottet, du Tour des Flandres avec Jacky Durand, de Paris-Roubaix avec Gilbert Duclos-Lassalle, de la Classique des Alpes avec Gilles Delion et du Midi libre avec Luc Leblanc.

Mais brillants dans les grandes classiques et les courses par étapes régionales, les Français brillent aussi par leur absence au sommet du palmarès des trois grands tours nationaux, ceux d'Espagne, d'Italie et, surtout, de France, depuis les victoires de Laurent Fignon en 1983 et 1984, et de Bernard Hinault en 1985. La raison ? *« Elle est simple*, répondait récemment Hinault, *les autres sont plus forts que nous. Nous avons de bons coureurs, mais aucun capable de contrôler la course pendant vingt-trois jours. »*

Handicap majeur dans la mesure où le Tour de France reste l'épreuve la plus prestigieuse du cyclisme international. Au point, même, lui reprochent certains, d'étouffer toutes les autres. *« Pour un groupe français*, confirme Cyrille Guimard, directeur sportif de Castorama, *le Tour a une importance capitale. »* D'où les espoirs placés dans le nouveau champion de France, Luc Leblanc, vingt-cinq ans, chef de file de Castorama et intronisé, peut-être un peu vite, leader du cyclisme français. Assez discret depuis le début du Tour, il espère faire aussi bien qu'en 1991, où il avait terminé à la cinquième place, juste derrière un autre Français, Charly Mottet, également vainqueur de deux étapes.

Baisser les salaires

Gagner le Tour, rêve inaccessible actuellement, est-ce, pour le cyclisme français, la seule voie de salut ? Pour Jacques Michaud, directeur sportif de RMO, plus qu'une hypothétique place sur le podium final, mieux vaut désormais viser les victoires d'étape, très médiatisées, notamment grâce à une impressionnante couverture télévisée, ce qui permet d'occuper la « une » à plusieurs reprises. Pour Bernard Hinault, c'est la mentalité des coureurs d'aujourd'hui qui est en cause. *« Déjà*, expliquait-il récemment, *je baisserais les salaires et, en échange, je mettrais de grosses primes de victoire. Il faut gagner pour avoir de l'argent. »*

PATRICK FRANCÈS

Les résultats

RUGBY

LA FRANCE BAT L'ARGENTINE 33 à 9

En battant les Pumas argentins, 33 à 9, samedi 11 juillet à Buenos-Aires, la France s'est imposée dans le deuxième test-match de sa tournée en Argentine. Après une première mi-temps difficile, les Français ont inscrit trois essais, qui valent désormais cinq points, en dix minutes, par Aubin Hueber, Sébastien Viars et Philippe Saint-André. Ils ont remporté ainsi leurs deux tests-matches en Argentine, ce qu'ils n'avaient plus réalisé depuis 1974, concluant victorieusement une tournée mitigée, marquée par deux expulsions et deux défaites contre des sélections provinciales.

CYCLISME

TOUR DE FRANCE

Septième étape :

Bruxelles-Valkenbourg (196,5 km)

1. Delion (Fra.), 4 h 21 min 47 s ; 2. Roche (Irl.), même temps ; 3. Jaermann (Sui.), à 4 s ; 4. Tebaldi (Ita.), à 8 s ; 5. Ghirotto (Ita.), à 1 min.

Huitième étape :

Valkenbourg-Coblence (206,5 km)

1. Nevens (Bel.), 4 h 45 min 23 s ; 2. Skibby (Dan.), à 3 s ; 3. Ghirotto (Ita.), même temps ; 4. Leanizbarrutia (Esp.), même temps ; 5. Vanzella (Ita.), à 56 s.

Classement général. – 1. Lino (Fra.), 35 h 35 min 26 s ; 2. Heppner (All.), à 2 min 51 s ; 3. Skibby (Dan.), à 2 min 54 s ; 4. Bauer (Can.), à 3 min 11 s. 5. Ledanois (Fra.), à 3 min 23 s.

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX DE GRANDE-BRETAGNE DE FORMULE 1

1. Mansell (G-B, Williams-Renault), les 308,334 km en 1 h 25 min 42 s (moyenne : 215,828 km/h) ; 2. Patrese (Ita., Williams-Renault), à 39 s ; 3. Brundle (G-B, Benetton-Ford), à 48 s ; 4. Schumacher (All., Benetton-Ford), à 53 s ; 5. Berger (Aut., McLaren Honda), à 55 s ; 6. Hakkinen (Fin., Lotus-Ford), à 1 min 20 s.

Championnat du monde des pilotes (après neuf courses). – 1. Mansell, 76 pts ; 2. Patrese, 40 ; 3. Schumacher, 29 ; 4. Berger, 20 ; 5. Senna, 18.

Championnat du monde des constructeurs. – 1. Williams-Renault, 116 points ; 2. Benetton-Ford, 42 ; 3. McLaren-Honda, 38 ; 4. Ferrari, 13.

MOTOCYCLISME

GRAND PRIX DE HONGRIE

L'Américain Eddie Lawson (Cagiva) a offert à la marque italienne sa première victoire dans une course du championnat du monde de vitesse (500 cc), dimanche 12 juillet à Budapest, à l'occasion du Grand Prix de Hongrie. Il a devancé ses compatriotes Doug Chandler (Suzuki) de 14 s et Randy Mamola (Yamaha) de 37 s. L'Italien Luca Cadalora (Honda) s'est imposé pour la sixième fois de la saison en 250 cc.

SPORTS ÉQUESTRES

CSIO DE DINARD

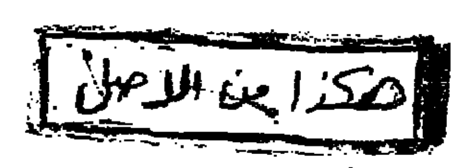
Grand Prix de Bretagne

1. Jean-Louis Roudaut-*Paladin des Ifs* (Fra.) : sans faute avec dépassement de temps : 1, 25 pts ; 2. Markus Beerbaum-*Almox Poker* (All.), 4 ; 3. Roger-Yves Bost-*Raspail SF* (Fra.), 4 ; 4. Alexandra Ledermann-*Nickel V* (Fra.), 4 ; 5. John Whitaker-*Milton* (G-B), 4 ; 6. Eric Navet-*Quito de Baussy* (Fra.), 4.

Grand Prix des Nations

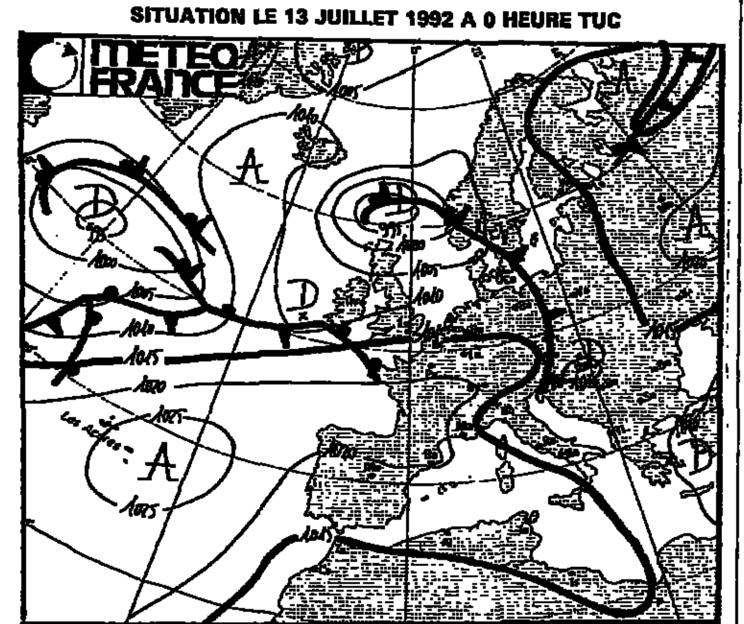
1. France, 8 pts ; 2. Grande-Bretagne, 12 ; 3. Italie, 24,25.

□ **Le conseil régional d'Ile-de-France achète 100 000 places au PSG.** – La région Ile-de-France vient d'acheter 100 000 places pour tous les matches de l'équipe de football du Paris-Saint-Germain qui seront joués à Paris, pendant la prochaine saison. Ces places seront distribuées aux lycéens et apprentis d'Ile-de-France et, dès le mois de juillet, aux jeunes qui participent aux activités proposées dans les trente-trois établissements scolaires qui restent ouverts cet été.



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



Mardi : nuageux sur l'extrême nord et les frontières belges. Soleil ailleurs. – Le matin, sur les côtes de la Normandie, de la Picardie et du Nord, le temps sera très nuageux avec quelques pluies. En cours de journée, ce temps maussade glissera le long des frontières belges.

De la Bretagne à l'Ile-de-France, à la Lorraine et à l'Alsace, le ciel sera nuageux en matinée puis de belles éclaircies se développeront.

Partout ailleurs, le soleil brillera.

Le vent d'ouest sera faible à modéré sur les côtes de la Manche. La tramontane soufflera à 30-40 km/h.

Les températures minimales seront de l'ordre de 10 à 13 degrés sur le Nord-Est, 17 à 19 degrés près de la Méditerranée, 12 à 15 degrés ailleurs.

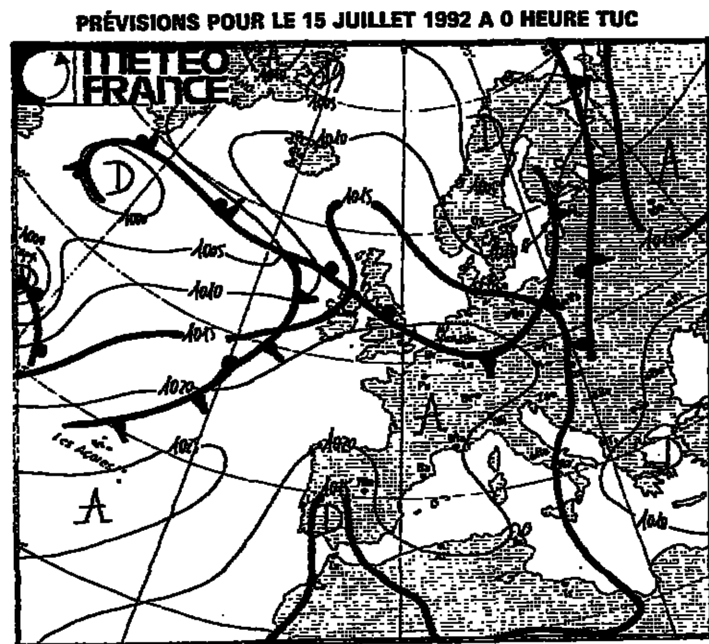
L'après-midi, le thermomètre atteindra 20 à 24 degrés sur la moitié nord et 25 à 30 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 14 JUILLET 1992

LEGENDE: ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE – TEMPS PREVU LE 14-07-92 VERS-MIDI

PRÉVISIONS POUR LE 15 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 13-7-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-7-1992 à 18 heures TUC et le 13-7-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	25	16	D
BIARRITZ	20	16	D
BORDEAUX	23	13	D
BOURGES	21	11	D
BREST	19	14	P
CAEN	19	11	C
CHERBOURG	19	14	C
CLERMONT-FER	22	9	D
DIJON	22	10	N
GRENOBLE	25	11	N
LILLE	21	13	C
LIMOGES	20	10	N
LYON	24	12	D
MARSEILLE	27	18	D
NANCY	21	11	C
NANTES	21	11	C
NICE	24	17	N
PARIS-MONTS	21	14	N
PAU	28	12	D
PERPIGNAN	26	17	D
RENNES	21	13	C
ST-ETIENNE	23	11	N
STRASBOURG	23	13	N
TOULOUSE	22	14	C
TOURS	22	12	D
POINTE-A-PITRE	33	26	N
ÉTRANGER			
ALGER	31	16	D
AMSTERDAM	19	14	C
ATHÈNES	29	22	D
BANGKOK	35	27	C
BARCELONE	24	17	N
BELGRADE	25	13	C
BERLIN	24	14	C
BRUXELLES	20	14	C
LE CAIRE	40	22	D
COPENHAGUE	22	16	D
DAKAR	30	26	N
DELHI	35	28	N
GENEVE	21	11	N
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	27	20	N
JÉRUSALEM	34	20	D
LISBONNE	30	19	D
LONDRES	23	14	P
LOS ANGELES	22	20	C
LUXEMBOURG	19	10	D
MADRID	35	17	D
MARRAKECH	33	22	D
MEXICO	20	11	N
MILAN	26	10	D
MONTRÉAL	23	13	P
MOSCOU	29	14	D
NAIROBI	19	11	C
NEW-YORK	29	22	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ	27	12	D
PÉKIN	30	21	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	25	17	D
SÉVILLE	38	21	D
SINGAPOUR	29	22	P
STOCKHOLM	21	16	C
SYDNEY	19	8	D
TOKYO	27	19	P
TUNIS	32	17	D
VARSOVIE	29	15	C
VENISE	25	17	D
VIENNE	22	16	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 13 juillet

TF 1

20.45 Théâtre :
Quand épousez-vous ma femme ? Pièce de Jean Bernard-Luc et Jean-Pierre Conty, mise en scène de Daniel Colas, avec Jacques Balutin, Elisa Servier, Annick Alane.
Le mari, la femme, l'amant, la maîtresse... et la tante de province.

22.40 Série : Imogène. Ne vous fâchez pas, Imogène ! de François Leterrier, avec Dominique Lavanant.
La fille de l'amiral Ledantec, espionne malgré elle.

0.10 F1 Magazine. Spécial Grand Prix de F 1 de Grande-Bretagne.

0.40 Magazine : Minuit sports. Moto ; Boxe.

A 2

20.50 Série : Seulement par amour. Julia, d'Enrico Maria Salerno, avec Tahnee Welch, Fabio Testi (1re partie).
Une romancière italienne décide de raconter sa vie.

22.35 Documentaire : L'Amour en France. De Daniel Karlin et Tony Lainé. 2. D'une femme à l'autre.
Quatre femmes, de quatre générations différentes, parlent de la sexualité (rediffusion).

23.35 Journal et Météo.

23.50 Magazine : Les Arts au soleil.

23.55 Magazine :
Les Enfants du rock, un été 1992. L'année 1983 ; Avec U2, Gérard Manset, Lio, Eric Clapton, Marvin Gaye, Culture Club, Supertramp.

FR 3

20.45 Cinéma : Le Schpountz. ■■ Film français de Marcel Pagnol (1938). Avec Orane Demazis, Alice Robert, Odette Roger, Fernandel.

22.55 Journal et Météo.

23.15 Musique : La Marseillaise des Mille. Concert donné le 8 juillet dans la Cour d'honneur des Invalides par 700 musiciens et 300 choristes militaires. Quatre variations sur *la Marseillaise*, de Guy Reibel ; Six sonneries, de Guy Reibel, Renaud Gagneux, Philippe Gumplowicz ; Huit Marches et morceaux du répertoire militaire ; Deux doubles et triples chœurs, de Gabrieli ; *la Marseillaise*, première version : transcription de l'orchestration de Berlioz ; deuxième version : orchestration de Guy Reibel.

1.20 Musique : Mélomanuit. Invité : Jean-Claude Carrière. *Salve Regina*, d'Alessandro Scarlatti, par Véronique Dietschy, soprano, Alain Zaepffel, haute-contre, Richard Guilt, violon, Bruno Cosset, violoncelle, Aline Zyberasch, orgue.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Tremors. ■ Film américain de Ron Underwood (1989). Avec Kevin Bacon.

22.05 Flash d'informations.

22.15 C'était le pied.

22.25 Cinéma : Le Lauréat. ■ Film américain de Mike Nichols (1967). Avec Dustin Hoffman, Anne Bancroft, Katharine Ross (v.o.).

0.10 Cinéma : Bad Influence. ■ Film américain de Curtis Hanson (1990). Avec Rob Lowe, James Spader, Christian Clemenson (v.o.).

M 6

20.40 Téléfilm :
Le Monstre des profondeurs. De Peter Carter, avec Joseph Bottoms, Chad Everett.
Horreur sur une plate-forme pétrolière.

22.30 Cinéma : Les Plus Belles Années de notre vie. ■■ Film américain de William Wyler (1946). Avec Fredric March, Mirna Loy, Dana Andrews.

ARTE

20.40 Cinéma : Aniki Bobo. ■■ Film portugais de Manoel de Oliveira (1942). Avec Nascimento Fernandes, Vital Dos Santos, Antonio Palma.

22.00 Interview de Manoel de Oliveira.

22.30 Cinéma : L'Homme volant. ■ Film allemand d'Erwin Keusch (1986). Avec Martin May, Ulrike Kriener, Birgit Franz.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. De Gaulle sans frontières. Avec Maurice Couve de Murville, Shimon Pérès, Hoda Nasser, le général Vernon Walters, Robert Paxton, Jean Lacouture.

21.30 Dramatique. Le Bel Habit du défunt, d'après Valle-Inclan.

22.40 La Radio dans les yeux. Les XIIIes Rencontres internationales de la photographie.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Anne Cartier-Bresson (Histoire mondiale de la photographie).

0.50 Musique : Coda. Les îles grecques : l'archipel du Dodécanèse (6).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Françoise Degeorges. Les grands événements de 1813 à 1901 ou les quatre-vingt-huit ans de la vie de Verdi. A 21.00, Concert (en direct de l'Opéra de Montpellier) : Aïda, opéra en quatre actes, de Verdi, par le Chœur de Radio-France, l'Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. David Robertson ; sol. : Pauletta de Vaughn, Ludmilla Schemtschuk, Keith Oslen, Erich Knodt, Falk Struckmann, Gabriele Monici, Michèle Lagrange, Franck Bard.

0.05 Bleu nuit. Par Jean-Michel Proust.

Mardi 14 juillet

TF 1

13.40 Cinéma : Aux frontières des Indes. ■ Film britannique de Jack Lee Thompson (1960). Avec Kenneth More, Lauren Bacall, Herbert Lom.

15.20 Téléfilm : Sale temps pour l'assassin. De Daniel Duval, avec Ricky Tognazzi, Gérard Darmon.

16.40 Série : Super Boy.

17.05 Divertissement : Vidéo gag.

17.40 Série : Loin de ce monde.

18.05 Série : Premiers baisers.

18.30 Jeu : Une famille en or.

18.55 Feuilleton : Santa Barbara.

19.25 Jeu : La Roue de la fortune.

19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes.

20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.

20.45 Cinéma : Bons Baisers d'Athènes. ■ Film américain de George Pan Cosmatos (1979). Avec David Niven, Claudia Cardinale, Roger Moore.

22.50 ▶ Variétés :
De souvenirs en souvenirs. Emission de Paul Férel. Invité : Roch Voisine.

23.50 Documentaire :
Embarquement porte nº 1. De Jean-Pierre Hutin. Bâle.

A 2

13.50 Série : Détective gentleman. Le Voleur, de Sidney Hayers, avec Albert Fortell, Denise Virieux.

14.45 Sport : Cyclisme. Tour de France : Luxembourg-Strasbourg, 10e étape (217km).

17.10 Magazine : Vélo club.

17.55 Magazine : Giga. *Spécial SOS racisme : concert à Vincennes.*

18.35 Série : Teasing Jo.

18.40 Série : Magnum.

19.30 Sport : Le Journal du Tour (et à 1.55).

19.59 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Cinéma : Les Grandes Vacances. □ Film français de Jean Girault (1967). Avec Louis de Funès, Ferdy Mayne, Claude Gensac.

22.20 Cinéma :
Le Pape de Greenwich Village. ■ Film américain de Stuart Rosenberg (1984). Avec Eric Roberts, Mickey Rourke, Daryl Hannah.

0.20 Journal des courses, Journal et Météo.

0.40 Magazine : Les Arts au soleil.

FR 3

13.25 Les Vacances de Monsieur Lulo.

14.50 Série : La Grande Aventure de James Onedin.

15.40 Série : La Grande Vallée.

16.30 Tiercé.

16.40 Variétés : 40° à l'ombre. En direct de l'île de Ré. Avec Luc de La Rochellière, Christophe Deschamps.

17.30 Voile : Brest 92. Présenté en direct par Georges Pernoud. Lancement de la goélette *La Recouvrance*.

18.30 Jeu : Questions pour un champion.

18.55 Météo des plages.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Série : Le Retour d'Arsène Lupin. Le Médaillon du pape, de Vittorio Barino, d'après Maurice Leblanc, avec François Dunoyer, Catherine Alric.
Le gentleman cambrioleur à Locarno. Rediffusion.

21.45 Magazine : Faut pas rêver. Canada : police montée, de Julien Meije et Didier Portal ; France : parfum de barbe à papa, de Corinne Glowacki et Didier Portal ; Turquie : les bergers siffleurs, d'Evelyne Ragot.

22.35 Journal et Météo.

22.55 Téléfilm : Frankenstein. De Jack Smight, avec Leonard Whiting, Nicola Pagett (dernière partie).

1.20 Musique : Mélomanuit. Invité : Jean-Claude Carrière. *Gaspard de la nuit* (Scarbo), de Ravel, par Philippe Bianconi, piano.

CANAL PLUS

13.30 C'était les 70's. Cycle « Peace and Love ».

15.15 Téléfilm :
La Nouvelle Vie de Sarah. De Glenn Jordan, avec Glenn Close, Christopher Walken.

16.50 Documentaire :
Les Aventuriers du lac fantôme. *Expédition en canoë dans le désert australien.*

17.35 Dessin animé :
La Grande Supercherie.

18.00 Canaille peluche. Le Fils de l'étoile.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Dessin animé : Beetle Juice.

18.55 Le Top.

19.30 Flash d'informations.

19.35 Dessin animé : Les Simpson.

20.00 Les Nuls... l'émission.

20.30 Le Journal des J. O.

20.35 Cinéma : Havana. □ Film américain de Sydney Pollack (1990). Avec Robert Redford, Lena Olin, Alan Arkin.

22.50 Flash d'informations.

23.00 Cinéma :
Les Ailes de la renommée. ■ Film néerlandais d'Otakar Votocek (1989). Avec Peter O'Toole, Colin Firth, Marie Trintignant (v.o.).

0.45 Cinéma : Nuits chaudes à L. A. Film américain classé X, de John Stagliano (1989). Avec Debbie Diamond, Randy Spears, Victoria Paris.

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).

13.55 Série : Les Années FM.

16.50 Magazine : Zygomachine.

17.15 Musique : Flashback.

17.35 Série : Brigade de nuit.

18.30 Série : L'Etalon noir.

19.00 Série :
La Petite Maison dans la prairie.

19.54 Six minutes d'informations. Météo.

20.00 Série : Madame est servie.

20.35 Magazine : Ecolo 6.

20.38 Météo des plages.

20.40 Téléfilm : Capitaines courageux. De Harvey Hart, avec Karl Malden, Ricardo Montalban.
D'après Rudyard Kipling.

22.30 Cinéma :
Hercule à la conquête de l'Atlantide. ■■ Film italo-français de Vittorio Cottafavi (1961). Avec Reg Park, Fay Spain, Ettore Manni.

ARTE

19.00 Documentaire : Rachel et Rebecca. De Frieder Meyrhofer et Suzanne Wagner.
En 1949, une infirmière de la Croix-Rouge en Suisse décide de se dévouer aux Indiens d'Amérique du Sud. Quelques années plus tard, elle est rejointe par sa sœur.

19.40 Documentaire : Sœurs éternelles. De Hans Joachim Bergmann.
Elles sont trois. Et pendant plus de soixante-dix ans, dans leur petite ferme du Tyrol, elles ont uni leurs efforts pour défendre leurs droits et leurs croyances.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique. Portraits in Jazz. Soirée proposée par Claude Ventura et Philippe Paringaux, présentée par Philippe Léotard.

20.50 L'Enfer du décor. Chet Baker, Bud Powell, Charlie Mingus... hors scène.

21.15 Cinéma : The Cool World. ■■ Film américain de Shirley Clarke (1963). Avec H. Clanton, Y. Rodriguez, B. Felton.

21.55 Documentaire : Le Kid d'Oklahoma. *La fulgurante carrière du guitariste Charlie Christian.*

22.10 Documentaire : Gentlemen Jazz. De Les Blank.
Une tournée de Dizzy Gillespie en Californie en 1965 et une leçon de musique du saxophoniste Sonny Rollins à Paris en 1980.

23.10 Musique : From Swing to Bop. Dizzie Gillespie, Charlie Parker, Duke Ellington, Thelonius Monk, Billie Holiday, Bud Powell, Miles Davis...

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Introduction à la dépression.

21.30 Le sommet de Rio. Quel avenir pour la planète (2) ?

22.40 Les Nuits magnétiques. Du côté de Marianne.

0.05 Du jour au lendemain. Avec Michel Maffesoli (La transfiguration du politique).

0.50 Musique : Coda. Les îles grecques : l'archipel du Dodécanèse (7).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Martine Kaufmann. Fantaisie chromatique et Fugue en *ré* mineur, de Bach ; Praeludium, de Bruhns ; Prélude non mesuré, de Couperin ; Raga du soir ; Don Juan, de Gluck. A 21.00, Concert (donné le 6 mars au Châtelet) : Il Prigioniero, opéra en un prologue et un acte de Dallapiccola, par le Chœur Allmaenna Saengen, l'Orchestre radiosymphonique de Suède, dir. : Esa-Pekka Salonen ; sol. : Diane Curry, Peter Keller, David Pittman-Jennings, Sven-Erik Alexandersson, Karl Magnus Fredriksson. A 22.30, Quatuor pour la fin du temps, de Messiaen.

0.05 Bleu nuit.

Le Monde

Selon des sources judiciaires

Une convocation aux fins d'inculpation devrait parvenir prochainement à M. Henri Emmanuelli

Me Gérard Welzer, l'un des avocats de M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, s'est étonné, samedi 11 juillet, en marge du congrès socialiste de Bordeaux, que son client n'ait encore reçu aucune convocation du conseiller Renaud Van Ruymbeke. *« La situation aujourd'hui est devenue inadmissible,* a-t-il déclaré. *Il s'agit d'une pré-inculpation par voie de presse sans convocation. C'est très grave. »* De sources judiciaires, l'on confirmait cependant, lundi 13 juillet, les informations du *Monde* du 10 juillet : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes entend toujours notifier à M. Emmanuelli son inculpation courant août, et ce dernier devrait recevoir très prochainement une convocation à cette fin.

Afin de bien montrer qu'ils étaient, selon la formule de M. Van Ruymbeke, *« en dehors de toute polémique politicienne »,* les magistrats rennais auraient décidé d'attendre la fin du congrès du PS pour transmettre officiellement cette convocation annoncée. En s'accordant ce délai, ils semblent aussi avoir voulu souligner qu'ils n'étaient pour rien dans les « fuites » annonçant leur décision d'inculper l'ancien trésorier du PS.

Les déclarations du garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, et de M. Emmanuelli, selon lesquelles ils avaient appris la nouvelle à la lecture du *Monde,* ont été fort mal ressenties à Rennes, puisque la chancellerie était informée depuis près de deux semaines des intentions de M. Van Ruymbeke.

Le rang et les égards

M. Henri Emmanuelli a raison d'évoquer, dans l'épreuve qu'il traverse, *« la situation d'un citoyen lambda qui, lui, n'a pas de moyens d'expression, de caméras qui se braquent sur lui, de micros qui se tendent vers lui, de stylos qui sont prêts à rouler dès qu'il ouvre la bouche ».* Il a raison de souligner ainsi que le président de l'Assemblée nationale, quatrième personnage de l'Etat dans l'ordre protocolaire, n'est justement pas un *« citoyen lambda »* : c'est bien ce statut qui explique que la décision de M. Van Ruymbeke ait donné lieu, avant d'être publique, à tractations et échanges entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, discussions dont les informations du *Monde* ne sont que le reflet.

M. Emmanuelli a également raison de rappeler que tout inculpé est en droit présumé innocent et, en l'occurrence, lui comme d'autres, comme tous les élus inculpés dans des dossiers de financement politique et M. Gérard Monate, ancien PDG du bureau d'études socialiste Urba. Mais ses avocats ont tort de s'en prendre nommément au juge Van Ruymbeke en l'accusant d'avoir lui-même divulgué l'information de cette future inculpation, alors que non seulement cette version est factuellement erronée mais que, de plus, la nouvelle était connue des hautes sphères de l'Etat depuis plusieurs jours. Le magistrat rennais n'aurait-il pas droit, lui aussi, à une présomption d'innocence... politique ?

Qu'on le déplore ou non, pour la justice, un personnage haut placé *n'est pas un citoyen ordinaire.* Son sort mérite des égards, appelle des précautions, suppose des courtoisies. L'inculpation « annoncée » avant d'être prononcée de M. Emmanuelli n'en est pas le premier exemple.

L'évolution de M. Monate

En 1987, sous la cohabitation, *l'inculpation de M. Christian Prouteau* dans l'affaire des Irlandais de Vincennes fut annoncée cinq mois avant de lui être effectivement notifiée. *Le Monde* du 21 mai 1987 annonça les intentions du parquet, placé sous le contrôle hiérarchique de M. Albin Chalandon, alors garde des sceaux. M. Prouteau fut inculpé le 29 octobre 1987, après que cette décision eut donné lieu à un discret bras-de-fer entre le gouvernement de M. Jacques Chirac et l'Elysée, où le futur inculpé occupait la fonction de conseiller technique de M. François Mitterrand.

Aujourd'hui, le conflit oppose le parti au pouvoir à un simple magistrat, qui, cependant, dispose de pouvoirs plus étendus qu'un juge d'instruction par sa position de conseiller d'une chambre d'accusation, instance qui n'a pas à rendre de comptes au parquet. Que le gouvernement tente de limiter, dans la mesure du possible, les dégâts politiques provoqués par les investigations rennaises est dans l'ordre des choses. Selon la tradition, la chancellerie suit pas à pas la procédure de M. Van Ruymbeke. Un « groupe du suivi », placé auprès du premier secrétaire du PS, est chargé de s'informer afin d'anticiper les décisions du magistrat pour leur apporter une riposte politique. Dans ce climat, alors que le PS sait d'ores et déjà que nombre de ses élus seront inculpés, l'inculpation de M. Emmanuelli est un symbole : elle atteint le pouvoir en son cœur. Aussi tout fut-il fait pour tenter de l'éviter.

L'interrogatoire de M. Monate, le 6 juillet, par M. Van Ruymbeke est de ce point de vue éclairant. Alors que la chancellerie avait été informée par le procureur de Rennes des intentions du magistrat envers M. Emmanuelli, il importait que les déclarations de l'ancien responsable d'Urba dégagent nettement la responsabilité de l'ancien trésorier du PS dans le fonctionnement du bureau d'études. C'est ce que M. Monate ne cessera de répéter à M. Van Ruymbeke, quitte à dire l'inverse de ce qu'il déclarait il y a quelques années. *« Le lien politique est simple,* déclarait-il au *Monde* du 6 décembre 1989. *J'ai été désigné par le parti.* (...) *Le parti est informé, le trésorier sait ce que je fais, la commission de contrôle vient examiner mes comptes, mais c'est moi qui répartis l'argent dans la plus grande clarté. »* Le 14 juin 1990, il promettait, en répondant non sans amertume aux questions de *l'Evénement du jeudi,* de faire citer à la barre lors de son procès – ce qu'il ne fera finalement pas – *« les quatre trésoriers qui se sont succédé au PS depuis 1972 : Charles-Emile Loo, Pierre Joxe, André Laignel et Henri Emmanuelli ».*

La contre-offensive politique du PS et du gouvernement relève d'une bataille d'opinion légitime. Elle n'en est pas moins quelque peu hypocrite et, surtout, risquée : les magistrats rennais, qui savent n'être pour rien dans la « fuite » qui fait aujourd'hui scandale et se souviennent avoir informé au préalable la chancellerie, n'apprécieront sans doute guère d'être ainsi mis en cause. Aussi n'est-il pas certain que l'unité retrouvée des socialistes autour de M. Emmanuelli apaise les relations tendues des juges et du pouvoir.

EDWY PLENEL

Lire nos autres informations pages 10 et 11

Le gouvernement espagnol a rejeté l'offre de trêve de l'ETA

MADRID

de notre correspondant

C'est à Barcelone, dont l'ETA avait fait son objectif prioritaire pour 1992, que le gouvernement a réagi à la proposition de trêve de l'organisation séparatiste basque, formulée vendredi 10 juillet (*le Monde* daté 12-13 juillet). *« La seule chose qu'ils doivent faire,* a déclaré samedi le vice-président du gouvernement, M. Narcis Serra, *c'est cesser de tuer »,* précisant qu'il n'y aurait pas d'autres commentaires à la proposition de l'ETA. Cette offre a été accueillie avec une grande prudence au Pays basque. Le représentant du Parti socialiste, M. Ramon Jauregui, comme le président du gouvernement basque, M. Cruz Antonio Ardanza membre du Parti nationaliste basque (PNV), n'y voient *« aucune nouveauté ».*

Malgré la fermeté affichée par le gouvernement, la presse espagnole cherche dans l'organigramme de l'ETA les négociateurs potentiels. Il y a les anciens dirigeants déportés à Saint-Domingue, dont « Antxon » qui avait participé en 1989 aux négociations à Alger, mais aussi, selon *el Pais,* Jose Luis Arrieta Zubimendi, dit « Azcoiti », libéré la semaine dernière par la France et actuellement en résidence surveillée près de Perpignan. Ce dernier, qui fut un proche des dirigeants historiques de l'ETA, ferait aujourd'hui partie des modérés. Il serait, selon le quotidien espagnol, plus utile en résidence surveillée que derrière les barreaux. – *(Intérim.)*

Bonn envisage la création d'une vignette autoroutière

FRANCFORT

de notre correspondant

M. Günther Krause, le ministre allemand des transports, indique, dans un interview au magazine *Der Spiegel* du 13 juillet, que le gouvernement de Bonn devrait introduire, *« selon toutes probabilités à la mi-1993 »,* une taxe pour l'utilisation des autoroutes. Cette taxe devrait, comme en Suisse, se présenter sous la forme d'une vignette payée chaque année par les automobilistes allemands et étrangers. Vers 1995 ou 1996, une taxe similaire serait instaurée pour les camions. Les autoroutes allemandes sont actuellement gratuites. La Commission européenne doit encore donner son aval à ces taxes.

Un premier projet, ne concernant que les camions, avait déjà été repoussé, il y a deux ans, après les *protestations des voisins de l'Allemagne.* Mais M. Krause se déclare *« optimiste »* cette fois-ci. Il affirme que la Commission veut harmoniser les politiques de transports dans un souci économique autant qu'écologique.

La taxe autoroutière fait partie des projets étudiés par le gouvernement dans le cadre d'un budget 1993 très restrictif. Pour avoir promis de ne pas augmenter les impôts l'an prochain, le ministre des finances n'a pu trouver tout l'argent réclamé par certains ministères. C'est le cas en particulier de celui des transports, qui doit pourtant financer la rénovation des chemins de fer de l'Est et boucher les trous de ceux de l'Ouest. M. Krause estime que la taxe autoroutière apporterait 200 à 300 millions de marks par an.

E. L. B.

Les dirigeants rwandais et les rebelles ont conclu une trêve

Après vingt et un mois d'une guerre civile opposant, dans le nord du pays, les maquisards du Front patriotique rwandais (FPR) et les troupes régulières, une trêve a finalement été conclue, dimanche 12 juillet, à Arusha (Tanzanie), entre le gouvernement et les représentants du FPR. Les modalités de cette trêve, qui doit entrer en vigueur le 19 juillet, devraient être prochainement définies par les deux parties. Ces dernières doivent notamment convenir de la durée de la trêve et de l'endroit où seront organisés les pourparlers de paix, censés reprendre dans une dizaine de jours.

Le conflit avait débuté en octobre 1990, date des premières incursions des maquisards du FPR, qui avaient envahi le nord du Rwanda, à partir de l'Ouganda voisin. Le FPR recrute l'essentiel de ses forces parmi la communauté tutsi, qui avait dirigé le Rwanda jusqu'en 1959, au moment du soulèvement massif de la communauté majoritaire hutu. On estime à au moins cent mille le nombre des Tutsis massacrés à l'époque, et à plusieurs milliers celui des rescapés contraints à s'exiler en Ouganda, en Tanzanie et au Zaïre.

Le FPR, après avoir longtemps cherché à renverser le régime du président Juvénal Habyarimana, affiche désormais le souhait d'entrer dans la coalition, récemment constituée à la faveur de la transition du Rwanda vers le multipartisme. Le chef de la délégation du FPR, M. Pasteur Bizimungu, a réaffirmé les exigences de son mouvement concernant le retour des réfugiés rwandais et l'intégration des forces du FPR dans l'armée nationale. De son côté, le ministre des affaires étrangères, M. Boniface Ngulinzira, a indiqué que le gouvernement était prêt à examiner les moyens d'aider les réfugiés à se réinstaller au Rwanda. – *(AFP, Reuter.)*

M. Eric Giuily démissionne de la direction générale d'Antenne 2

M. Eric Giuily, directeur général d'Antenne 2 depuis janvier 1991, a remis fin juin sa démission et pourrait quitter ses fonctions à la fin du mois d'août au plus tard.

M. Giuily avait été nommé à la tête d'Antenne 2 par le président commun des deux chaînes publiques, M. Hervé Bourges. Mais la politique de rapprochement accéléré menée par ce dernier réduisait régulièrement sa marge de manœuvre. L'arrivée en avril dernier de M. Pascal Josèphe comme directeur général adjoint chargé de la programmation dans les deux chaînes – qui suivait la mise en place de directions « communes » pour la jeunesse, les sports et l'information – marquait la volonté claire de M. Bourges. En désaccord avec son président, M. Giuily en a tiré les conséquences et envisageait depuis quelque temps une démission.

M. Giuily, né en 1952, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été directeur général des collectivités locales de 1982 à 1986 avant de rejoindre le groupe Chargeurs, d'abord dans son secteur transports routiers, puis dans sa branche communication.

□ **Kaufman et Broad reprend la cité Berryer.** – Le promoteur Kaufman et Broad France a annoncé, vendredi 10 juillet, avoir acheté la cité Berryer, près de la Madeleine à Paris, précédemment acquis par un groupe de marchands de biens sauvé de la faillite il y a quelques jours (*le Monde* du 9 juillet).

Des femmes au Panthéon ?

Mmes Hélène Carrère d'Encausse, de l'Académie française, Françoise Gaspard (PS), ancien député et ancien maire de Dreux (Eure-et-Loir), et Simone Veil, député européen, *« suggèrent le transfert au Panthéon des restes de femmes qui, par leur action (...), leur talent ou leurs découvertes, ont servi la démocratie, le progrès et les arts ».* Dans une lettre qu'elles ont adressée à M. François Mitterrand, les trois signataires rappellent qu'aucune femme *« n'a connu l'honneur »* du Panthéon, *« sinon Mme Berthelot, qui ne doit d'être là que parce qu'elle a trouvé la mort en même temps que son époux ».* Elles souhaitent pouvoir lire au fronton du Panthéon : *« Aux femmes et aux hommes, la Patrie reconnaissante ».*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

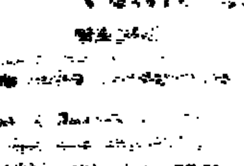
Ce numéro comporte un cahier « le Monde L'Economie » folioté 23 à 30

Le numéro du « Monde » daté 12-13 juillet 1992 a été tiré à 521 514 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences Médecine » : Enfants de l'alcool
Selon un chercheur français, les bébé nés de mère alcoolique ont *tous les risques de devenir des adultes handicapés.*

L'astronomie menacée par la pollution
Les atteintes à l'environnement gênent de plus en plus les observations des astronomes.



Le Monde

Mobilisation pour les déchets

Les Ciments Lafarge ont inauguré des fours où des vieux pneus servent de combustible. Il a fallu près de dix ans de tâtonnements pour réaliser cette forme de recyclage, qui allie économie et écologie.

page 24

L'agriculture chilienne modernisée



Ni les militaires ni les civils ne sont revenus sur la réforme agraire. En donnant la préférence à la modernisation des exploitations, ils ont fait de l'agriculture un des facteurs de développement économique du pays.

page 27

Industries de terroir : Centre



Le Massif central et ses pourtours abritent de nombreux bassins industriels spécialisés dont certains, comme la coutellerie, la porcelaine de Limoges ou la ganterie, trouvent leur salut dans la mode et le haut de gamme.

page 28

L'ÉCONOMIE

Le cognac des mandarins

Après quarante ans d'interruption, la nouvelle bourgeoisie chinoise reprend goût à une boisson prisée dans tout l'Extrême-Orient

PÉKIN
de notre correspondant

« *QUAND la reprise économique se produira au Japon, ce ne sont pas les économistes qui le sauront en premier. C'est moi* », assure froidement Gilles Hennessy, descendant à la septième génération du fondateur de la plus grosse firme productrice de cognac. La raison de sa certitude est simple : « *Le cognac est le baromètre de l'économie asiatique* ». Sur 32 millions de bouteilles vendues dans le monde par sa société en 1991, l'Asie en a englouti 20 millions. De la meilleure qualité, de surcroît.

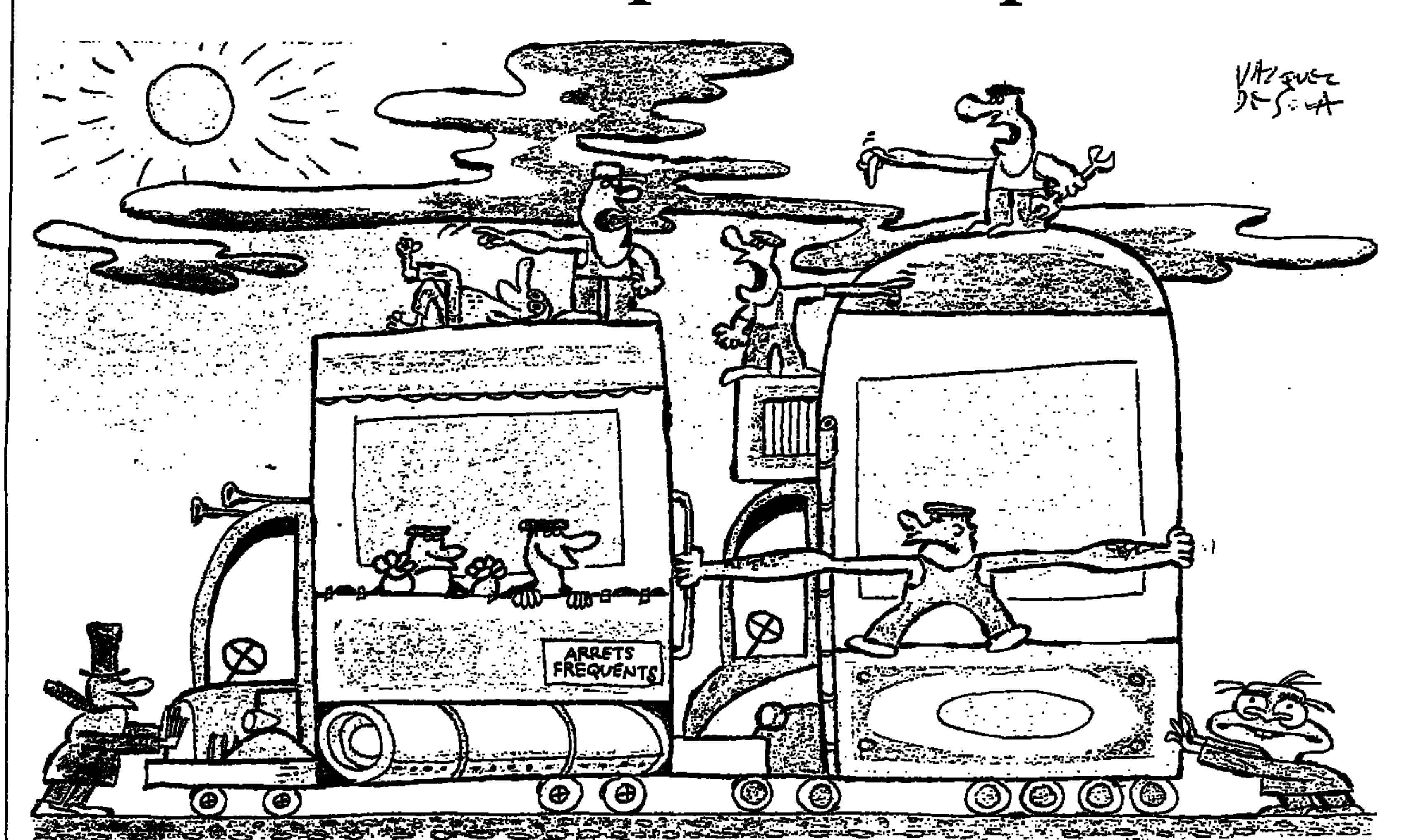
De fait, dans cet Extrême-Orient en croissance économique rapide, le cognac français, en général lourdement taxé, est devenu la boisson par excellence pour une classe aisée volontiers portée à l'ostentation. Au point qu'à Hongkong, on trouve dans les supermarchés des bouteilles de prix qu'à Paris on irait plus volontiers chercher du côté des boutiques de luxe de la place de la Madeleine.

La nouveauté incongrue est l'apparition de la Chine populaire parmi ces marchés fort peu prolétariens. L'empire du Milieu renoue, politique d'ouverture économique aidant, avec ses anciennes amours d'alambic. Dans les années 20, raconte Gilles Hennessy, intarissable sur le sujet, la firme vendait près d'un million de bouteilles par an en Chine. L'avènement du communisme en 1949 fit cesser toutes les livraisons.

Francis Deron

Lire la suite page 26

Routiers : le spasme corporatiste



La France a été aux prises, entre le 29 juin et le 8 juillet, avec un nouveau type de conflit social. Incontrôlé, irrationnel, il différait par son ampleur des précédents mouvements de camionneurs (1984 et 1991), et par son atomisation des différentes « coordinations » souvent éphémères apparues ces dernières années (infirmières, médecins, étudiants, cheminots). Le gouvernement s'est trouvé désemparé devant cette action. Les corporatismes s'expriment sporadiquement en France dans le vide laissé par l'action syndicale « classique ». Qui saura gérer et surtout prévenir ces mouvements où quelques milliers de personnes parviennent à entraver le fonctionnement de l'économie ?

Lire page 25 l'article de Michel Noblecourt

La Banque d'Angleterre dédouanée

Un an après le scandale de la BCCI de nouvelles normes ont été fixées pour la supervision des groupes bancaires internationaux. La Banque d'Angleterre, sur la sellette, sauve la face...

LONDRES
correspondance

« *IL ne fait pas de doute que la BCCI n'aurait pu poursuivre ses activités aussi longtemps qu'elle l'a fait si ces normes minimales avaient été en vigueur...* » : la présentation, le 6 juillet à la Banque d'Angleterre, par Gerald Corrigan, président de la Réserve fédérale de New-York et du Comité de Bâle (composé des gouverneurs des banques centrales des pays du groupe des Dix), des normes sur la surveillance des groupes bancaires internationaux et leurs filiales à l'étranger avait une dimension tout emblématique.

Parce qu'un an plus tôt, jour pour jour, au même endroit, le gouverneur de l'institut d'émission britannique, Robin Leigh-Pemberton, annonçait la fermeture de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI) après la découverte de fraudes à grande échelle. Parce que ces nouvelles dispositions de contrôle plus strictes sont supposées empêcher la répétition de pareilles mésaventures, fortement dommageables pour les « banques des banques ». Parce que, enfin, la vieille maison huppée de Threadneedle Street a aujourd'hui quelques ennuis.

Un « trou » d'au moins 10 milliards de dollars, 800 000 déposants sur le sable dont seulement 170 000 en voie d'indemnisation... La Banque d'Angleterre aurait-elle pu éviter cette formidable arnaque bancaire ? Force est de constater, au vu des premières fuites sur le contenu du rapport Bingham sur les responsabilités dans le krach de la BCCI, qu'elle a essayé de le faire.... mais trop tard.

AUTONOMIE • Ce manquement ne devrait pourtant pas être sanctionné après la publication de ce document, prévue pour l'automne. Lord Bingham fait porter en effet l'essentiel du blâme sur le cabinet comptable de la BCCI, Price Waterhouse, et sur l'actionnaire principal, l'émirat d'Abou-Dhabi, accusés d'avoir averti trop tard la Banque d'Angleterre des problèmes financiers de la BCCI.

Par ailleurs, l'approbation probable, le 20 juillet, par un tribunal de Luxembourg, siège juridique de l'empire de l'escroquerie, du plan d'indemnisation partielle des déposants et clients, conclu entre l'administrateur judiciaire Touch Ross et le cheikh Zayed, devrait calmer les passions.

Si « The Bank » devrait être ainsi épargnée des turbulences de l'après-Bingham, l'Honorable Leigh-Pemberton n'est pas près de quitter la rubrique des faits divers pour l'anonymat de son palais, qui sied davantage à ce gentleman élevé dans la plus belle tradition d'Eton et d'Oxford. Les suites financières des incommensurables scandales – BCCI mais aussi Maxwell, Brentwalker, Polly Peck, Harrod's Bank – et les retombées de la plus grave récession depuis 1945 (crise de l'immobilier et difficultés des banques commerciales) ne cessent de susciter l'opprobre de la City et de défrayer la chronique. Pour la gardienne de la livre sterling, le choc est d'autant plus rude que ces mini-catastrophes interviennent au moment même où la Banque d'Angleterre est en quête d'une plus grande autonomie vis-à-vis du ministère des finances, dans le cadre de l'Union monétaire européenne.

Marc Roche

Lire la suite page 26

ENVIRONNEMENT

Mobilisation pour les déchets

Sous l'impulsion de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, les industriels se mobilisent pour traiter et valoriser les résidus

DEPUIS deux mois, l'usine des Ciments Lafarge de La Malle (Bouches-du-Rhône) brûle dans ses fours une moyenne de 6 000 vieux pneus par jour. *Ceux-ci servent de carburant d'appoint pour la* cuisson de la chaux vive qui donnera le ciment. Une première en France. Voilà quinze ans pourtant que la chose se pratique au Japon et que les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse ont suivi. Dans l'Hexagone, la valorisation des vieux pneus a mis dix ans à aboutir.

Au début des années 80, l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED) s'efforça de trouver une filière de valorisation des vieux pneus. On *imagina de les broyer en « poudrette »*, afin d'en soustraire la carcasse métallique qui, elle, ne brûle pas. Echec total : l'opération de broyage rend le combustible pneu beaucoup trop cher. En 1983, l'usine Lafarge de l'Estaque, à côté de Marseille, se mit à brûler des pneus, mais l'établissement fut fermé l'année d'après pour cause de redéploiement.

La seule autre tentative fut, en 1990, la mise en place d'un atelier de « désassemblage des véhicules en fin de vie » à Saint-Pierre-de-Chandieu (Rhône), sous l'égide du groupe PSA et de la Compagnie française des ferrailles. Les *« résidus de broyage* automobile » – morceaux de pneus, de mousse, de plastique et de terre mélangés – sont envoyés dans une usine des cimenteries Vicat pour y être brûlés comme combustible d'appoint.

Mais aucune chaîne digne de ce nom ne brûlait les pneus entiers jusqu'en mai dernier en France. Les Ciments Lafarge se sont d'abord assurés d'un stock de pneus suffisant. La décharge de l'Estaque a donc été réactivée depuis trois ans, afin de constituer une réserve pour permettre un brûlage en continu, 24 heures sur 24 et toute l'année. Un réseau de collecte des pneus a ensuite été mis en place avec l'aide de la région, de la direction régionale de l'industrie et de la recherche (DRIRE) et de la chambre de commerce de Marseille. Enfin, un savant montage financier a permis d'installer à La Malle un entrepôt de pneus et une chaîne de brûlage : les Ciments Lafarge ont investi 14 millions de francs (avec amortissement sur cinq ans), l'Agence de l'environnement et de la *maîtrise de l'énergie (ADEME), qui a succédé* à l'ANRED, a prêté 1,5 million de francs, le conseil régional a offert 1 million et le syndicat des professionnels du pneu 1 million de francs.

A raison de 200 francs la tonne, les « carcassiers » (qui font le tri des pneus à rechaper ou à détruire) peuvent venir se débarrasser des pneus hors d'usage à l'usine de La Malle. Cet exemple montre, s'il en était besoin, combien il est difficile de mettre en place une filière industrielle de valorisation des déchets. C'est pourquoi le rapport que vient de publier Paul-Henri Bourrelier mérite d'être examiné. Ancien directeur général du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), président des Houillères du Centre et du Midi, cet ingénieur des mines a balayé le champ des recherches menées *sur le traitement et la* valorisation des déchets. Un champ pour l'instant encore restreint, puisque les grandes entreprises comme la Générale des Eaux ou Lyonnaise-Dumez ne s'y sont intéressées que depuis deux ans.

Le rapport Bourrelier préconise de confier à l'ADEME le pilotage de l'ensemble du pro*gramme, qu'il s'agisse de recherche publique* ou privée. L'ADEME disposera pour ce faire d'un budget annuel de 75 millions de francs, dont 40 millions fournis par ses ministères de tutelle (recherche, environnement, industrie) et 35 millions provenant de la nouvelle taxe sur la mise en décharge, qui devrait entrer en vigueur l'année prochaine. L'ADEME se propose en outre d'obtenir une quinzaine de millions de francs de la Commission de Bruxelles en répondant aux appels d'offre de la DG 12 (chargée de la recherche) ou de la DG 11 (environnement). L'agence peut en effet aider les entreprises à constituer et présenter leur dossier (1). *L'ADEME* disposerait ainsi de 90 millions de francs pour lancer et piloter des programmes de recherche entièrement consacrés au traitement des déchets.

Les 1 750 entreprises fran*çaises qui, aux termes de la circu*laire de décembre 1991, doivent fournir aux préfets un rapport sur la production et l'élimination de leurs déchets, ont donc tout intérêt à se mettre en rapport avec l'ADEME, ou avec les associations créées sous son égide, comme RECORD (Réseau coopération recherche déchets) à Lyon et Angers, ou le réseau Toxicologie santé, à Grenoble. On peut aussi s'adresser à l'association ECRIN (Echange et coordination recherche industrie), présidée par le directeur de la recherche de Lyonnaise-Dumez, Thierry Chambolle (2). L'association a constitué des « clubs CRIN » spécialisés, dans l'emballage ou l'inertage des déchets par exemple.

Roger Cans

(1) ADEME, 27 rue Louis-Vicat, 75357 Paris Cedex 15. Tél : 47-65-20-00.

(2) ECRIN, Maison de la Chimie, 28 rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél : 45-50-48-11. Fax : 47-53-02-91.

HUMEUR • par Josée Doyère

Plein temps

Vous avez une âme d'employé administratif, triant, *écrivant, répondant, agrafant* réponse à double de lettre, classant, rangeant sans relâche ? Non ? Moi non plus, rassurez-vous. Cependant, il faut bien se coller à la paperasse, le samedi après-midi, quand il ferait si bon faire la sieste, le dimanche, quand il est si tentant de faire une épique partie de Scrabble avec les enfants, *ou encore le soir*, quand « il » lit le journal ou qu'« elle » s'occupe des devoirs de l'aîné (qui vraiment ne se foule pas au collège et va bien finir par se retrouver dans une classe minable, au lycée) – ou l'inverse.

Et ça prend un temps ! On n'en finit pas, de faire les comptes, de vérifier des factures, de *cocher les relevés* bancaires (« Tiens, qu'est-ce c'est encore que ces 53,83 francs de « frais divers » ? Il va falloir que je leur téléphone... »), d'essayer de bien viser la date à laquelle il faut impérativement dénoncer tel contrat d'assurance (« Ils sont hors de prix, ceux-là, j'ai trouvé une compagnie beaucoup moins chère et comme de toute façon ils ne remboursent presque rien en cas de pépin... »), de préparer des lettres administratives (« Oui, monsieur, ce que vous demandez est facile. Il vous suffit de nous envoyer un courrier, et nous vous enverrons le document par retour... »). Et c'est rasoir, les lettres à faire, même si on s'est muni d'un recueil de lettres-types comme en publient *Que choisir ?* ou *Cinquante Millions de consommateurs* : faute d'être un virtuose du clavier, il faut recommencer plusieurs fois la même bafouille, pour qu'elle soit pré*sentable...*

Après cela, il faut tout classer, soigneusement – un document mal classé est perdu, *tout simplement : les* secrétaires savent cela par cœur – et ranger les boîtes où on stocke les précieux papelards. Et ça prend une place ! On se prend à rêver non à une pièce de plus dans l'appart, *pour séparer les deux aînés qui* sont un peu à l'étroit dans leur petite chambre, mais à un vrai bureau, avec une table en ordre, des classeurs, une photocopieuse et l'inévitable machine à écrire (à traitement de texte, tant qu'à faire)... Rêver de recréer chez soi l'univers du travail, c'est tout de même un comble. Mais ce rêve masochiste est *fondé sur une* réalité navrante : gérer les papiers d'une famille est devenu presque un métier, et pour tout dire, une occupation à plein temps.

LOIS ET DÉCRETS

Artisans

Pour une meilleure information sur les artisans, un arrêté modifie l'organisation et la tenue du répertoire des métiers.

Pour la réalisation des annuaires locaux ou professionnels, le président de la Chambre *des métiers pourra communiquer* les noms, adresses et numéros de téléphone des personnes immatriculées au répertoire des métiers en mentionnant leur activité et leur qualité d'artisan ou de maître artisan.

Cependant, conformément à la loi du 6 juillet 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les artisans concernés devront être informés de cette possibilité et pourront s'y opposer.

Arrêté du 11 juin 1992, ***Journal officiel* du 18 juin 1992**, *p. 7956*

Contrats locaux d'orientation

L'aide forfaitaire aux contrats locaux d'orientation (« le Monde de l'économie » du 19 mai) est fixée à 24 francs l'heure.

Arrêté du 19 juin, ***Journal officiel* du 25 juin 1992**, p. 8367.

Travail temporaire

Un décret pris en Conseil d'Etat fixe la prise en charge des coûts des accidents graves de travailleurs intérimaires – accidents mortels ou entraînant une incapacité de travail importante. Un *tiers du coût, y compris les* capitaux correspondant aux rentes et aux indemnités (pour les accidents mortels), incombe à l'entreprise utilisatrice, et son taux de cotisation est calculé sur cette base. Toutefois, en cas de défaillance de la société utilisatrice, le coût est entièrement supporté par l'entreprise de travail temporaire.

L'entreprise utilisatrice, qui *assure la* gestion du risque, est tenue de verser en une seule fois sa part à l'organisme dont elle relève. L'entreprise de travail temporaire doit lui adresser tous les justificatifs de dépenses et les éléments de procédure : déclaration d'accident, attestations de salaires, doubles des décisions de prise en charge – ou de refus de prise en charge – au titre des accidents du *travail et des notifications* des décisions attributives de rente. Les litiges concernant la répartition de la charge financière relèvent du contentieux général de la Sécurité sociale.

Décret n° 92-558 du 25 juin 1992, ***Journal officiel* du 27 juin 1992**, p. 8473.

Rémunération des stagiaires

La rémunération mensuelle des stages effectués par des deman*deurs d'emploi est portée* de 3 877 francs à 3 947,10 pour ceux dont la rémunération ne peut être calculée sur la base de leur salaire antérieur, pour les mères d'au moins trois enfants et pour les femmes divorcées, veuves ou *séparées judiciairement depuis* moins de trois ans.

Cette rémunération est fixée à 3 803 francs pour les femmes veuves, divorcées, séparées, abandonnées ou célibataires qui assument seules la charge d'un ou plu*sieurs enfants, et pour les femmes* enceintes seules.

Décret n° 92-561 du 26 juin 1992, ***Journal officiel* du 28 juin 1992**, p. 8533.

Syndicat des transports parisiens

Un arrêté fixe le financement *du budget de fonctionnement du* Syndicat des transports parisiens. Des 36,6 millions de francs prévus pour 1992, la RATP apporte 65,2 %, la SNCF 29,7 %, l'Association professionnelle des transporteurs routiers (APTR) 2,6 % et l'Association pour le développement et l'amélioration des transports en Ile-de-France (ADATRIF) 2,5 %.

Le Syndicat des transports parisiens coordonne les transports en Ile-de-France, établit des plans d'investissement et veille à leur réalisation, comme aux programmes d'amélioration de la qualité des services.

Arrêté du 23 juin 1992, ***Journal officiel* du 3 juillet 1992**, p. 8851.

□ **Une précision de la BNP.** – A la suite de notre article « La fiancée anglaise de la BNP » dans « le Monde de l'économie » du 7 juillet, la BNP indique que les informations publiées – *des négociations* visant à porter la participation de la banque française dans le capital de la banque d'affaires britannique Kleinwort Benson de 4,8 % à 20 % – n'ont *« aucun fondement »*. Selon la BNP, il n'y a ni négociation avec Kleinwort Benson ni projet d'augmenter la participation dans le capital de cette banque.

LA COTE DES MOTS

Royalties

L'anglicisme *royalties* est accepté *sans trop d'états* d'âme, apparemment, par tous les dictionnaires usuels – qui ne font que refléter un emploi courant de ce terme fort proche d'un *royauté* familier à des oreilles françaises.

C'est outre-Manche que cet équivalent de *royauté* a pris, au XIXe siècle, l'acception d'« impôt payé au roi », puis de « droit payé au propriétaire d'une mine par le ou les exploitants ». Traversant le Channel au début de ce siècle, et rapidement adopté (de plus en plus souvent – et on peut dire exclusivement, de nos jours – au pluriel), *royalty/royalties* est surtout utilisé dans les domaines de l'industrie minière et pétrolière, de l'édition (livres, disques, etc.) et des brevets d'inventeur. Dans les milieux du commerce, des *royalties sont versées à des intermédiaires qui* ont permis la conclusion heureuse de contrats de production-exploitation, par exemple.

On note un emploi familier, populaire, où le mot prend, global, le sens d'« argent », de « recette », de « rentrée ».

Les cousins Canadiens français s'en tiennent à *royauté(s)*, mais ce terme n'est pas en usage dans l'Hexagone... et ne semble pas avoir de chance d'être mieux accueilli dans l'avenir. On ne s'en chagrinera pas outre mesure, puisque *royalties* peut – doit – être remplacé par différents substituts de fort bon aloi : *redevance* (versée soit à l'Etat, soit à un pays étranger, soit à un propriétaire...), *droits d'inventeur* (sommes versées aux inventeurs *par ceux qui utilisent* un brevet), *droits d'auteur* (perçus par les écrivains, les compositeurs... et les éditeurs, en « droits dérivés »), et même, parfois, *commission* ou *taxe*.

La redevance peut revêtir différentes formes. Ainsi, dans le domaine du pétrole, le pays possesseur de gisements ou l'Etat dont le territoire est traversé par le pipeline permettant le transport dudit pétrole peuvent percevoir des « espèces » *(de gros chèques !) ou bien* être payés en produits pétroliers, voire en pétrole brut. Dans ce dernier cas, on parle de... *pétrole-redevance*.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

LA CROISSANCE EST DANS LES CHIFFRES MAIS PAS DANS LES TÊTES, a déclaré Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, lors du sommet annuel du G7, le groupe des Sept, regroupant les chefs d'Etat et de gouvernement des grands pays industrialisés, qui s'est réuni à Munich du **6 au 7 juillet**. Le Fonds monétaire international a accordé un prêt de 1 milliard de dollars à la Russie qui sera débloqué le 7 août *(le Monde* daté 5-6 et des 7, 8, 9 et 10 juillet).

LEVÉE DES BARRAGES ROUTIERS. Les professionnels de la route, qui manifestaient contre l'instauration du permis à points, ont levé le **8 juillet** la plupart des cent soixante barrages qui paralysaient le réseau routier depuis le 29 juin. Le 7 juillet, les forces de l'ordre en avaient dégagé plusieurs. Un accord a été signé *par les organisations professionnelles et* les syndicats des transporteurs routiers, dans la nuit du 6 au 7 juillet, sur l'aménagement du temps de travail et l'application du permis à points *(le Monde* daté 5-6 et des 7, 8, 9, 10 juillet).

PENTLAND A RACHETÉ ADIDAS A BERNARD TAPIE FINANCE. L'accord a été signé le **7 juillet** par le groupe britannique Pentland. Il permettra à Pentland de prendre la totalité du capital de la société BTF GmbH, qui contrôle Adidas, dont il détenait déjà 20,05 %. La transaction s'est faite au prix de 2,11 milliards de francs au comptant *(le Monde* du 8 juillet).

AIRBUS INDUSTRIE VEND CINQUANTE AVIONS A UNITED AIRLINES. La *compagnie américaine a annoncé* le **8 juillet** ce contrat avec le consortium européen portant sur l'achat de cinquante biréacteurs A-320 et sur la réservation de cinquante options. Le montant de la commande est de l'ordre de 2 milliards de dollars (10 milliards de francs) *(le Monde* du 10 juillet).

ACCORD CONCLU ENTRE LES AGF ET L'ASSUREUR ALLEMAND AMB. Les Assurances générales de France et Aachener *und Muenchener Beteiligungs ont mis* fin à deux années de conflit. L'accord du **8 juillet** permettra à la compagnie française d'avoir les droits de vote correspondant à sa part du capital de l'assureur allemand *(le Monde* du 10 juillet).

MARDI 14 JUILLET. Paris. Traditionnelle intervention du président de la République François Mitterrand à l'occasion de la fête nationale.
Genève. Réunion mensuelle du conseil du GATT.
Etats-Unis. – Le président mexicain Carlos Salinas de Gortari rencontre à San-Diego (Californie) le président américain George Bush.
Résultats de l'enquête devant déterminer si les vins et fromages français seront frappés de droits de douane prohibitifs.

MERCREDI 15 JUILLET. Paris-Ile-de-France : Augmentation du tarif des cartes grises de 27 francs par cheval fiscal.
France : Publication par l'Agence internationale de l'énergie du rapport sur la politique énergétique en France.
Etats-Unis : Réunion formelle en pré*sence de plusieurs ministres des affaires* étrangères de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) sur la situation en Afrique du Sud.

JEUDI 16 JUILLET. Paris : Présentation du rapport de Gérard Vanderpotte sur le tutorat (dans le cadre de la formation en alternance).
Paris. Réunion du groupe de pays donateurs et d'organismes internationaux chargé de coordonner l'aide occidentale à l'Indonésie (jusqu'au 17 juillet).
Strasbourg. Comparution en référé de la compagnie Air Inter, assigné par deux familles de victimes du crash du mont Sainte-Odile.
Oslo. Visite officielle en Norvège du chancelier allemand Helmut Kohl (jusqu'au 17 juillet).
Athènes. La Grèce devient membre à part entière de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

VENDREDI 17 JUILLET. Paris. 5e réunion sur l'UNEDIC, l'assurance-chômage. Le patronat pourrait accepter un relèvement des cotisations.

SAMEDI 18 JUILLET. Londres : Election du nouveau chef du Parti travailliste, en remplacement de Neil Kinnock.
Grande-Bretagne : *Début du périple* européen du président mexicain Carlos Salinas.

LUNDI 20 JUILLET. Athènes : Réunion du Parlement grec en session extraordinaire pour examiner le traité de Maastricht (jusqu'au 30 juillet).

ACTUALITÉ



Routiers : le spasme corporatiste

Atypique, atomisé, incontrôlé, voire irrationnel, inextricable, faute d'organisations vraiment représentatives, le mouvement des camionneurs a exprimé de façon radicale une montée des corporatismes que les dirigeants ne savent ni écouter ni gérer

LE face-à-face qui a opposé, pendant dix jours, sur les routes de France, des grévistes sans chefs et un Etat semblant naviguer à vue, dans une France déjà assoupie par les vacances, a eu tous les ingrédients d'un conflit atypique. A travers le ras-le-bol d'une corporation, il y a flotté comme un petit air de mai 1968... Pour un peu, le blocage perdurant, on aurait pu imaginer qu'une poignée de conducteurs en colère – en moyenne quelques milliers groupés autour de deux cents barrages – allaient mettre l'économie en hibernation avec un succès comparable à celui obtenu par plus de dix millions de grévistes en mai 1968 !

Car le paysage industriel a considérablement changé en vingt-quatre ans. A l'heure de la généralisation des flux tendus – système qui permet aux entreprises de diminuer leurs coûts en limitant au maximum leurs stocks, et les rend dépendantes de leurs fournisseurs et de leurs transporteurs (*le Monde* du 3 juillet), – un enchaînement infernal aurait pu en effet empêcher beaucoup d'entreprises de tourner, faute d'être approvisionnées. Avec une pénurie de carburant et une pénurie alimentaire, la boucle était bouclée...

PAGAILLE • Ce scénario catastrophe ne s'est pas plus réalisé que le « syndrome chilien » – les camionneurs contribuant, en 1973, à la chute du régime Allende. Mais nos voisins européens se sont inquiétés de cette pagaille qui a fait fuir les touristes par milliers et perturbé les approvisionnements dans plusieurs pays. La France a été aux prises avec un nouveau type de conflit social, ne ressemblant même pas aux précédents mouvements de routiers de 1984 et de 1991. Atypique, atomisé, incontrôlé et, dans une large mesure, irrationnel.

Sans interlocuteurs vraiment représentatifs, d'abord. Même si FO a pris, dès le départ, des positions en flèche contre le permis à points, voté par le Parlement il y a trois ans, et a incité les routiers à lui faire barrage, elle a été débordée dès le déclenchement du mouvement, lundi 29 juin. A la différence de Marc Blondel, omniprésent, Jean Kaspar, le secrétaire général de la CFDT, a attendu le 6 juillet pour exprimer sa *« compréhension »* et appeler les parties à la modération, laissant intervenir en première ligne sa fédération des transports (aux côtés des conducteurs) et son organisation de consommateurs (aux côtés des usagers).

Les syndicats ont d'autant plus couru derrière les grévistes que leur présence est très faible dans le secteur. Aux élections professionnelles, les listes de non syndiqués sont majoritaires (47,35 %). Et le secteur est un véritable désert syndical : rien d'étonnant quand on sait que sur 36 762 entreprises de transport de marchandises, 86 % comptent moins de dix salariés (42 % ayant seulement un patron sans salarié) et 0,2 % plus de 200 employés...

CONTRAINTES • En fait, artisans et chauffeurs salariés sont bien souvent logés à la même enseigne avec des contraintes horaires variables et des tentations de dépassement identiques, ce qui les a conduits tout naturellement à se retrouver du même côté des barrages. Si, comme le dit le patron d'une entreprise nationalisée, ce conflit a été *« une preuve supplémentaire du danger de syndicats en état de déliquescence »*, il a fait apparaître une nouvelle fois les risques liés à l'absence de corps intermédiaires. Mais dans ce secteur où l'individu est habitué à se battre seul (avec son camion), le syndicalisme ne s'est pas effondré. Il a simplement oublié d'exister.

Un constat identique peut être fait à propos des organisations patronales, qu'il s'agisse de la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR), majoritaire, ou de l'Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA), surtout représentée chez les artisans. Elles ont plus subi ou, à la limite, suivi le mouvement qu'elles ne l'ont impulsé. Si la FNTR avait déposé un recours en Conseil d'Etat pour obtenir l'annulation du permis à points, elle a attendu le 6 juillet pour appeler, comme l'UNOSTRA, à *« laisser les camions au garage »*. Et les deux fédérations se sont senties d'autant moins en état d'assumer le relevé de conclusions du 6 juillet, pourtant signé au prix de quelques souffrances, qu'elles ont, dès le lendemain, maintenu pendant une journée leurs consignes... avant de retrouver un semblant d'autorité en appelant à la levée des barrages.

HORS COURSE • Syndicats absents, patronat hors course, cette situation a révélé l'incapacité croissante des organisations professionnelles devant la montée des corporatismes. Nul ne sait la gérer. Le corporatisme des routiers – difficile en lui-même dans une profession où la concurrence interne est exacerbée – s'est ainsi soudé autour d'un refus du nouveau permis à points, d'une résistance à une nouvelle loi, d'une adhésion à un code de la route à géométrie variable (suivant l'usage du véhicule ou la profession du conducteur) et, plus globalement, d'une sourde peur de l'Europe. Mais, ces derniers mois, beaucoup de conflits ont exprimé des corporatismes : celui des médecins contre le *« rationnement des soins »*, celui des agriculteurs contre la réforme de la politique agricole commune, après une myriade de combats catégoriels menés par des infirmières, des gardiens de prison, des magistrats, des contrôleurs aériens, des conducteurs de métro ou de RER, etc.

Mais le corporatisme des routiers s'est montré radical, réduisant et parfois supprimant la liberté et la sécurité de circulation. Qui dit corporatisme dit souvent « coordinations », surtout lorsque le syndicalisme est absent. On avait vu fleurir celles-ci en 1986 avec les étudiants et les cheminots, plus tard avec les infirmières et les assistantes sociales. Pourtant, elles ont été souvent éphémères ou en proie à de sévères divergences stratégiques internes. Chez les infirmières, la coordination de 1991 n'avait déjà plus la même force que celle de 1988. Chez les médecins, la coordination « Action santé » n'a profité que partiellement de l'affaiblissement du syndicalisme traditionnel. Chez les agriculteurs, la Coordination rurale, qui, là aussi, amalgame des courants politiquement antagonistes, a échoué dans son blocus aux portes de Paris.

PETITS CHEFS • Chez les routiers, le phénomène des coordinations n'est pas apparu. Ou plutôt, il y en eut autant que de barrages. Le spontanéisme, voire un certain amateurisme militant, ont fleuri. De petits groupes avec des petits chefs et des gros camions ont résisté, mais sans paraître avoir une véritable stratégie ou une réflexion à moyen terme sur l'avenir de leur profession. L'équation était simple : le permis à points, c'est la mort professionnelle puisque la perte des six points conduira à la perte dudit permis et donc au chômage.

A partir de là, ce fut l'heure des « Tarzan », pensant agir pour leur propre survie au milieu d'une jungle européenne supposée de plus en plus hostile et ne se préoccupant qu'à peine des états d'âme du barrage voisin. La grève des routiers a eu ses règles propres, échappant à l'ABC traditionnel du conflit du travail.

Rien d'étonnant si le gouvernement s'est trouvé désemparé, ayant tenté de réagir classiquement face à une action qui ne l'était pas. Il a manié tantôt la carotte, tantôt le bâton, mêlant concessions sur la mise en œuvre du permis à points et envoi de chars AMX-30, ouvrant des négociations et, parallèlement, recourant, pour la première fois depuis 1981, à l'armée.

Pour Pierre Bérégovoy, en effet, cette épreuve de force ne pouvait pas plus mal tomber. Politiquement, le premier ministre se voyait reprocher son immobilisme ou ses reculades (de la maîtrise des dépenses de santé à la taxe départementale d'habitation). Il devait donc faire preuve de détermination et de fermeté, tout en évitant de semer le trouble avant le référendum sur Maastricht.

Economiquement, le mouvement des routiers ne pouvait être que dommageable. Pour un gouvernement qui célèbre en permanence les vertus de sa politique tout en voulant démontrer que la France a échappé à la récession et que la croissance est là, quoi de plus inopportun qu'un conflit qui retarde le redémarrage de la demande intérieure, perturbe la production industrielle et gâche le départ de la saison touristique ?

MÉDIATISATION • Les routiers comptaient sur la médiatisation de leurs barrages. Le gouvernement aussi. Mais avec des objectifs opposés. Pour les pouvoirs publics, le blocage de la route des vacances ne pouvait que se retourner contre ses initiateurs. Pour les chauffeurs, l'« effet médias » de leur action devait permettre de populariser leurs revendications.

Comme tant d'autres avant eux, les « bloqueurs » partaient perdants : leurs victimes étaient les vacanciers, les hôteliers et... les agriculteurs. Les sondages révélaient une majorité en faveur du permis à points. Et les télévisions diffusaient un message plutôt hostile.

En dépit de cet environnement défavorable, de l'aspect « prise en otage » de la collectivité par une corporation, les routiers ont gagné la sympathie de leurs victimes et plus globalement de l'opinion publique. Comme si elle plébiscitait ceux qui, à travers leur ras-le-bol, exprimaient aussi de manière diffuse, éparse, le mécontentement non dit de catégories aux intérêts divers mais réunies dans une même inquiétude face à leur niveau de vie ou à la montée du chômage. Paradoxalement, les Français ont ainsi soutenu un mouvement corporatiste dont les manifestations sapaient l'autorité de l'Etat, théoriquement porteur de l'intérêt général, alors qu'ils reprochent à ce même Etat ses faiblesses et ses démissions.

Face à cette situation quasi inextricable, où le permis à points servait de révélateur à un malaise né des conditions de travail, le gouvernement devait passer de l'un à l'autre : la solidarité entre patrons et salariés ne pouvait alors que voler en éclats. Et des améliorations – d'horaires notamment – ont été obtenues. Mais la manœuvre était d'autant plus délicate que les *« serfs des temps modernes »*, selon l'expression quelque peu excessive du président de la République, ne mettaient pas eux-mêmes en avant leurs conditions de travail...

A L'ENVERS • Tout s'est ainsi déroulé comme si on avait pris depuis le début le problème à l'envers. N'aurait-il pas fallu s'attaquer au préalable aux conditions de travail des routiers avant de mettre en œuvre le permis à points, les trois ans écoulés depuis le vote de la loi ayant laissé un délai suffisant ? Si les camionneurs dépassent allègrement le temps normal de conduite – 53,2 heures par semaine, en moyenne, alors que la durée maximale légale est de 46 heures, – c'est en grande partie à cause des contraintes et des cadences imposées par des chargeurs et des donneurs d'ordres dont ils sont extrêmement dépendants.

Ce conflit, atypique, a été particulièrement délicat à régler parce que personne, comme le soulignait le sociologue François Dupuy (*le Monde* du 8 juillet) – ni les pouvoirs publics ni les organisations professionnelles, – n'a su *« comprendre et interpréter la demande »* des chauffeurs en colère.

Cette panne de l'écoute est grave alors que le vide syndical s'installe. Aujourd'hui, les routiers en ont fait l'expérience. Mais demain, d'autres corporatismes, d'autres particularismes, aiguisés par une certaine peur de l'Europe, peuvent se lever et se lancer aussi dans une grève thrombose, dans la santé, l'industrie, l'hôtellerie ou les transports. Qui saura gérer – et surtout prévenir – les conflits si personne ne s'efforce, dès maintenant, d'écouter une demande sociale de plus en plus atomisée et éclatée ?

Michel Noblecourt

ACTUALITÉ

La Banque d'Angleterre dédouanée

Suite de la page 23

Le renforcement de la surveillance bancaire, les conclusions du rapport Bingham, la longue saga de l'indemnisation des épargnants, ont précipité l'énigmatique Banque d'Angleterre à la « une » de toute la presse. Une véritable irruption sur la scène publique pour cette caste de fonctionnaires plus habitués à l'ombre des antichambres qu'à l'éclat des médias. A commencer par les « incorruptibles » du département-phare, le *Banking Supervision Department* (BSD), chargé de l'encadrement de banques locales comme étrangères. Ces inspecteurs cultivent suavement la persuasion discrète. Le froncement de sourcils, la tape sur l'épaule, ont fait pendant longtemps merveille auprès des professionnels du « Mile doré » (surnom donné à la City).

OPAQUES • En revanche, cette méthode flegmatique s'est révélée inefficace dans le cas d'organisations opaques et hétérodoxes comme la BCCI. Ses réseaux clandestins faisaient tourner autour de la planète des fonds, propres comme sales, la plupart du temps non comptabilisés, en utilisant des paradis fiscaux. Avec un siège légal au grand-duché de Luxembourg, un centre économique à Londres, une présence dans soixante-neuf pays, une direction essentiellement composée de banquiers du sous-continent indien, des investisseurs du Proche-Orient... Dès sa création en 1972 par le financier pakistanais Agha Hasan Abedi, un tel groupe était en fait incontrôlable en vertu des critères normatifs en vigueur.

RE-RÉGLEMENTATION • Par ailleurs, l'internationalisation des mouvements de capitaux, les politiques de déréglementation financière et de libéralisation économique menées par les gouvernements Thatcher et Major, ont fortement réduit la marge de manœuvre de l'institut d'émission insulaire. Paradoxalement, le ministère des finances, derrière son discours officiel libéral, a pratiqué une sévère re-réglementation des circuits financiers. Résultat : alors que, il y a une décennie, la Banque d'Angleterre tenait les commandes de la City, aujourd'hui une dizaine d'organismes indépendants, sans compter une poignée de ministères, sont également chargés de contrôler ce qui s'y passe. *« De tout ce monde, la Banque d'Angleterre est la plus apte à éviter les excès périodiques de certains. Le manque de coordination entre toutes ces autorités est un grand obstacle à une action collective pour assainir la place de Londres »*, nous explique Richard Brealey, professeur à la London Business School.



The Bank of England exerce aujourd'hui ses pouvoirs sous la tutelle vigilante et tatillonne du chancelier de l'Echiquier, qui est notamment son porte-parole au Parlement. Les exemples d'ingérence ouverte sont toutefois rares dans ce monde feutré des seigneurs de l'argent, des contacts noués depuis des générations, du cercle magique de l'establishment. Les membres de la Banque centrale se sentent de plain-pied avec ceux de la haute administration de Whitehall. Un représentant du gouverneur ne participe-t-il pas, par exemple, au fameux comité interministériel des services secrets (le JIC, selon les initiales anglaises) quand il s'agit d'affaires de tourisme ou de drogue ? Threadneedle Street sait se plier aux impératifs diplomatiques quand il le faut.

L'autonomie par rapport au pouvoir politique aurait permis de bien distinguer les responsabilités de chacun dans cette série noire de scandales.

Sa complaisance, qu'on lui reproche aujourd'hui, envers l'émir d'Abou-Dhabi, allié fidèle de la Couronne, qui passe de surcroît pour l'un des hommes les plus riches du monde, l'atteste.

L'attitude des officiels de la Banque d'Angleterre aurait-elle été très différente de ce qu'elle a été si elle avait pu agir en toute indépendance ? Robin Leigh-Pemberton en est persuadé. Les experts n'en sont pas convaincus.

Mais l'autonomie par rapport au pouvoir politique aurait permis au moins de bien distinguer les responsabilités de chacun dans cette série noire de scandales. Aujourd'hui, ce sont les cabinets comptables qui apparaissent comme les coupables tout désignés.

SOUPÇONS • Après la publication des nouvelles directives du groupe de Bâle, la Banque d'Angleterre a annoncé, mercredi 8 juillet, que les prérogatives des auditeurs seraient réduites. Désormais, ils auront le devoir, et non plus simplement le droit, de l'informer de tout soupçon de fraude pesant sur un de leurs clients.

Avec le renforcement des liens avec la police, c'est là la seule mesure concrète décidée par le gouverneur après avoir tiré les leçons des erreurs qui ont conduit au scandale de la BCCI, la plus grande arnaque bancaire de tous les temps. *« Honni soit qui mal y pense. »*

Marc Roche

Le cognac des mandarins

Suite de la page 23

Depuis 1978, date des premières réformes du système, les affaires reprennent, encore que de manière confuse.

Officiellement, l'importateur exclusif est la China National Cereals, Oils and Foodstuff Import Export Corporation, dite « Ceroils », qui taxe à 135 % le produit qui fait la fierté des Charentes. Mais plusieurs centaines de milliers de bouteilles pénètrent aussi en Chine, principalement méridionale, dans les bagages des Chinois de Hongkong, de Taïwan et d'outre-mer en visite sur le continent. Le phénomène illustre l'apparition d'une nouvelle classe aisée, qui emboîte le pas aux privilégiés de la caste dirigeante frottés à l'étranger : certains hauts responsables communistes au discours politique très doctrinaire ne cachent nullement leur penchant pour une boisson qui symbolise, partout ailleurs en Asie, la prospérité capitaliste.

LABEL • Le choix de cette nouvelle classe s'est naturellement porté sur la qualité de cognac qui a le plus de succès à Hongkong et à Taïwan : le « X. O. », un label facile à prononcer et l'un des plus chers, dont la toute première livraison était arrivée en 1872 à Shanghaï : cinq caisses tirées de la réserve familiale. La maison exportait déjà, depuis 1859, du cognac plus ordinaire vers le « *Paris de l'Extrême-Orient* », mais, selon ses archives, les clients shanghaïens – vraisemblablement les Européens installés depuis les traités des années 1840, qui avaient brutalement ouvert les ports de Chine au commerce occidental – se mirent à réclamer, par la voix du négociant, un obscur « George Smith », une qualité supérieure. On leur envoya du « X. O. » – un sigle dont la firme avoue ne pas connaître la signification – à bord de l'*Alford*, bateau qui dut mettre environ cent vingts jours pour effectuer le trajet.

La déréglementation bénéficiera à la France avec dix-huit mois de retard.

La mode était lancée. Le coup d'accélérateur viendrait en 1910 lorsqu'un Français devenu l'agent commercial exclusif de Hennessy à Shanghaï s'aviserait de lancer le bruit selon lequel le cognac ravive les virilités faiblissantes, une obsession dans la diététique chinoise.

Pour fêter le cent vingtième anniversaire de cette livraison, le 7 juin dernier, au terme d'un voyage de sept mois depuis le port de Sète, accosta à Shanghaï un yacht de croisière de 44 mètres, sur le modèle de ceux qui, jadis, transportaient, dans un sens, le thé de Chine prisé en Europe et, dans l'autre, les marchandises que l'empire du Milieu daignait accepter, avec réticence. La vitesse élevée que procurait à ces petits navires une voilure importante leur permettait d'échapper aux pirates.

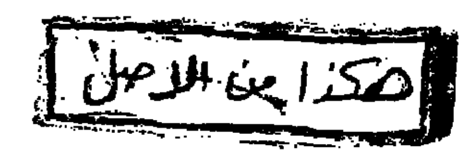
Que la Chine populaire, encore mal adaptée au monde moderne, permette aujourd'hui une reconstitution de ces livraisons anciennes, opérées sur fond de batailles – comme la destruction de sa flotte orientale en 1884 par l'amiral Courbet à Fuzhou, – permet à Gilles Hennessy d'affirmer que *« dans quinze ans, ce sera peut-être notre premier marché mondial »*.

MODERNE • Pour l'heure, cette place reste détenue par le Japon, marché estimé à 18 millions de bouteilles par an. Les premières livraisons connues de la firme dans ce pays remontent à 1868, mais l'envolée se produisit en 1976, une fois tombés les quotas d'importation avec licence. Le pourquoi du *boom* reste un mystère. Le produit – du VSOP, « *Very Superior Old Pale* », presque exclusivement – tomba bien, au bon moment, avec une image de boisson *« plus légère et plus moderne »* que ses concurrents.

Derrière le Japon, viendra bientôt Taïwan. La déréglementation, qui a déjà permis au whisky de faire une entrée en force, bénéficiera, avec dix-huit mois de retard, au produit français. Jusqu'à présent, le Taiwan Tobacco and Wine Monopoly Bureau n'importait que 30 000 à 40 000 caisses (de douze bouteilles) par an. Le reste arrivait en contrebande. A terme, le marché taïwanais représenterait 1 milliard de francs par an pour l'industrie du cognac. Mais Gilles Hennessy proteste contre ce qu'il estime être une absence de soutien politique français. *« Le lobby écossais du whisky est très puissant, et la France a un complexe vis-à-vis de ses produits de luxe. »*

Lui n'hésite pas à apporter ses bouteilles de « X. O. » à la main pour un banquet offert à des clients de Taïwan, ou à inviter à une séance de dégustation tous frais payés une brochette de *mama-san* (mères maquerelles) des maisons de plaisir les plus raffinées de la région (après tout, ce sont elles qui imposeront sa boisson au client). *« Les Français risquent de rater une occasion majeure. Le XIXe siècle fut européen. Le XXe siècle principalement américain. Le XXIe sera celui de la zone asiatique. »* Et de rêver au Vietnam, prochaine victime désignée de la « X. O.-manie » maintenant qu'il s'affranchit du dogmatisme communiste.

Francis Deron



RÉFORME AGRAIRE EN AMÉRIQUE LATINE

Chili : modernisation forcée

Abandonnés par la droite et les militaires, criblés de dettes les « latifundios » ont cédé la place à des exploitations modernes et l'agriculture est devenue un des moteurs de la croissance économique

L'agriculture pèse toujours sur le développement de l'Amérique latine. L'importance des grands domaines, le nombre de très petites exploitations et de paysans sans terre, ont rendu nécessaires des réformes agraires (« le Monde de l'économie » du 6 juillet). Mais celles-ci, tardives, incomplètes, ont souvent déçu, et beaucoup de pays se tournent aujourd'hui vers des conceptions libérales, comme le Mexique, que nous avons évoqué la semaine dernière. En revanche, le Chili a réussi la mutation de son agriculture, les généraux ayant poursuivi la réforme contre les « latifundistas ».

SANTIAGO
correspondance

EN plein hiver, les consommateurs américains ou européens ont pu faire leurs délices des pêches, abricots et raisins mûris au pied des Andes. Des oasis du Nord désertique aux terres fertiles du Sud humide, le Chili exploite son nouvel « or vert ». Ecoulés à contre-saison sur les marchés des pays industrialisés, les fruits représentent plus de la moitié des 2 milliards de dollars annuels d'exportations agricoles (1).

En 1991, la production fruitière a progressé de 30 %. *« D'ici à l'an 2000, nous serons l'un des principaux vergers du monde »*, pronostique fièrement un agronome. La *bonanza* (prospérité) ferait presque oublier que les campagnes chiliennes furent, il n'y a pas si longtemps, secouées par de violentes convulsions politiques et sociales. Au cours des trente dernières années, trois réformes agraires, suivies du choc en retour du coup d'Etat militaire, ont opposé les hommes pour la possession des terres.



Surgissant à l'époque coloniale, le règne des *latifundios* – grandes propriétés de plusieurs milliers d'hectares – ne prit fin que dans les années 60. Leur productivité était particulièrement faible : une grande partie des terres restaient inexploitées, cependant que la culture et l'élevage extensifs limitaient les rendements. Exerçant une autorité patriarcale sur son domaine, le *terrateniente* rétribuait ses paysans en nature, leur allouant un ou deux hectares à usage domestique. Quant aux *minifundistas*, enfermés dans une agriculture de subsistance, ils fournissaient la main-d'œuvre saisonnière dont les grandes propriétés avaient besoin.

Sous le coup de la Grande Dépression, le Chili, comme d'autres nations latino-américaines, entreprit un processus d'industrialisation, dont le corollaire fut l'accroissement de la population urbaine (aujourd'hui 80 % du total). Il s'ensuivit une forte demande intérieure de produits agricoles, que les *latifundios* ne pouvaient pleinement satisfaire. De plus, pour régulariser l'approvisionnement, le gouvernement fixa le prix des denrées, rognant ainsi les revenus des agriculteurs.

POTS DE FLEURS • Au milieu du siècle, l'inadaptation du régime de propriété était devenue patente. Toutes les conditions étaient réunies pour précipiter la *« révolution agraire »*, dont un évêque, Mgr Manuel Larrain, prédisait l'avènement *« avec nous, sans nous, ou contre nous »*. De son propre chef, Mgr Larrain céda les terres appartenant à son évêché aux paysans qui les cultivaient. Son exemple fut suivi par l'archevêque de Santiago : l'Eglise avait rejoint les forces *« progressistes »* – démocratie chrétienne et partis de gauche – qui criaient haro sur l'oligarchie agraire.

Leur pression s'ajoutant à celle des Etats-Unis, soucieux d'éviter la propagation du castrisme, c'est sous la présidence du conservateur Jorge Alessandri (1958-1964) que fut votée la première loi de réforme agraire. Un premier pas très timide, puisque aucun *latifundio* ne fut exproprié, l'Etat se contentant d'aliéner une partie du domaine public et de racheter des terres pour les revendre à des particuliers. Au total, 66 000 hectares seulement changèrent de propriétaires. *« C'est la réforme des pots de fleurs »*, ironisaient les « progressistes ». Au terme du mandat de Jorge Alessandri, tout reste donc à faire. Les propriétés excédant 500 hectares (2,5 % du total) s'étendent sur 80 % de la surface cultivée. Le quart des agriculteurs drainent la quasi-totalité des crédits bancaires, tandis que la moitié des paysans ne possèdent pas de terre, et, faute d'organisations syndicales, sont soumis à l'arbitraire des grands propriétaires.

ACCÉLÉRATIONS • Mais, sous la présidence du démocrate-chrétien Eduardo Frei (1964-1970), l'histoire s'accélère. Une nouvelle loi de réforme agraire limite à 80 hectares le droit de propriété. Le reste est progressivement exproprié, quitte à laisser les *latifundistas* choisir les terres qui leur reviennent. En six ans, 3,5 millions d'hectares seront « réformés ». Aujourd'hui encore, les conservateurs en gardent rancune à la formation centriste.

Regroupés en coopérative, ou exploitant individuellement les terres, les nouveaux propriétaires bénéficient de l'assistance technique de la Corporation de la réforme agraire (CORA) et se voient octroyer des crédits à taux préférentiels par la banque de l'Etat. *Loin d'affecter les rendements*, le bouleversement opéré s'accompagne d'une croissance soutenue de la production agricole (3,5 % par an en moyenne de 1964 à 1970). Pour parachever son œuvre, la démocratie chrétienne approuve une loi reconnaissant aux paysans la liberté d'association, et les syndicats voient rapidement affluer les adhérents.

Après l'élection de Salvador Allende à la présidence de la République, en 1970, la réforme agraire s'emballe. En moins de trois ans, 6,3 millions d'hectares supplémentaires sont expropriés. Socialisme oblige, le régime de l'Unité populaire pousse à la formation de coopératives chapeautées par la CORA, même si les paysans renâclent parfois à servir l'Etat-patron, qui ne cède ses titres de propriété qu'après une longue période d'*« apprentissage »*.

Mais la réforme ne va pas assez vite au gré de l'aile « gauchiste » du Parti socialiste et des castristes du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR). Très actifs dans les campagnes, ils organisent de nombreuses occupations illégales de terres, qui donnent souvent lieu à des affrontements meurtriers avec les milices des grands propriétaires. Dans ce climat de guerre civile larvée, la production agricole chute verticalement et les citadins, carte de rationnement en main, font la queue devant les magasins d'alimentation.

CONCURRENCE • Les militaires *« rétablissent l'ordre »* en 1973. Et de quelle façon ! Au lendemain du coup d'Etat, plusieurs centaines de paysans et de responsables provinciaux de la CORA sont passés par les armes. La contre-révolution s'emploie aussitôt à défaire la réforme agraire. La CORA révoque de nombreux décrets d'expropriation, tout en procédant à des restitutions partielles de terres au profit des anciens propriétaires. En 1978, 60 % des *latifundios* expropriés sous les gouvernements de Frei et d'Allende ont été peu ou prou reconstitués. Mais ils ne s'étendent plus que sur 40 % de la surface cultivée.

> **Les paysans les plus prospères rachètent les terres non restituées**

L'ordre ancien n'est donc pas intégralement restauré. La CORA met en vente les terres non restituées, que rachètent les paysans les plus prospères, mais aussi des sociétés capitalistes, qui introduisent un modèle d'exploitation intensive et spécialisée fondé sur des technologies modernes et l'emploi d'une main-d'œuvre à bon marché. L'avenir appartient en fait à ces nouveaux venus.

Car le régime militaire met le Chili à l'heure néolibérale. L'Etat retire son aide aux agriculteurs, alors que la réduction des tarifs douaniers les expose à la concurrence étrangère. Sauvés du *« marxisme »* par les généraux, mais accablés par un endettement excessif et l'effondrement des prix intérieurs, les *latifundistas* se retournent contre leurs libérateurs. Mal leur en prend : le général Pinochet sévit contre les protestataires, allant jusqu'à expulser du pays l'un de leurs leaders. Et la justice procède à la liquidation des domaines en faillite.

Ainsi, un formidable transfert de propriété a lieu au début des années 80. Le *latifundio* a perdu définitivement sa position dominante, tandis que s'imposent les exploitations modernes, dites *« californiennes »*, de taille souvent modeste, mais à forte intensité capitaliste.

Misant sur ses avantages comparatifs, tournée vers l'exportation, l'agriculture chilienne est devenue l'un des moteurs de la croissance nationale. Mal payés et sous-employés, les salariés agricoles n'en voient les fruits que sur *les branches...*

Gilles Baudin

(1) En 1991, selon la banque centrale, les exportations chiliennes s'élevaient à 8,9 milliards de dollars, dont 3,6 milliards pour le cuivre.

La semaine prochaine :
Salvador :
la paix sans la terre

INDUSTRIES DE TERROIR

CENTRE

La terre, le fer, l'eau : le Massif central et *ses pourtours ont su depuis longtemps exploiter* pour l'industrie une nature moins favorable à l'agriculture. La grande industrie est présente au cœur de la région, avec Michelin à Clermont-Ferrand, mais des bassins spécialisés subsistent, *avec plus ou moins de bonheur* : le parapluie d'Aurillac est en berne, les couteaux de Laguiole, de Nontron ou de Thiers luttent pour survivre, la porcelaine de Limoges passe sous contrôle « étranger » comme le papier Canson *d'Annonay, qui lui, prospère...*

Les parapluies d'Aurillac

AURILLAC
de notre correspondant

Durant des décennies, la réputation industrielle d'Aurillac fut bâtie sur celle du parapluie. *Aujourd'hui* trois entreprises, les Etablissements Piganiol, Dalbin et la Société française de parapluie, plus récente, s'efforcent de maintenir le rang de la ville en réalisant le tiers environ de la production française, qui représente 1,3 million de pièces. Elles n'emploient plus que 80 personnes.

Sans remonter jusqu'à l'époque des colporteurs qui partaient à la belle saison pour négocier les parapluies confectionnés lors des veillées d'hiver, ou encore à la création de la première fabrique en 1856, il faut rappeler que cette industrie – marquée par des conflits sociaux qui firent date, comme les grèves ouvrières en 1914 et les crises sectorielles des années 1970-1980 – fut florissante et réputée. Entre les deux guerres, il y eut jusqu'à une vingtaine d'ateliers fournissant de l'ouvrage à plus de 800 personnes, dont beaucoup travaillaient à domicile.

Quand, pour faire face à la concurrence, la modernisation s'imposa dans les années 60, Marcel Sauvagnat donna l'exemple. Devenu le leader européen du parapluie, il allait connaître ses premières difficultés à partir du choc pétrolier de 1973. Créée en 1852, employant 750 salariés, cette société dut cependant fermer ses portes en 1985. Le bassin d'Aurillac en fut traumatisé. Facteur aggravant : l'importation des pièces réalisées à moindre coût dans le Sud-Est asiatique. Une réalité que les Etablissements Piganiol, fondés en 1884, ont prise en considération. *« Pour pérenniser la vie de l'entreprise, nous avons dû nous adapter,* explique Jean Piganiol. *Nous avons délocalisé une partie de notre production, tout en restant concepteurs et maîtres d'œuvre. D'autre part, nous nous sommes lancés dans la fabrication de parapluies publicitaires, qui représentent les deux tiers de notre production. »*

Bernard Catus

Les fragiles porcelainiers de Limoges

Après des années-records, les grands noms de la porcelaine traversent une passe difficile et risquent d'y laisser leur indépendance, déjà fortement entamée

LIMOGES
de notre envoyé spécial

LES gens de Limoges sont individualistes, dit-on. Et les porcelainiers plus encore. *« La profession aurait pu se regrouper pour se restructurer, pratiquer alliances industrielles et rapprochements de capital. Mais, à chaque fois, les entreprises ont préféré un partenaire extérieur »*, raconte un industriel. Le propos n'est pas boutade, loin de là. A l'exception notable de l'ancienne Manufacture royale reprise par les porcelaines Bernardaud, partout, les étrangers au métier et à la région – mais Français encore, – ont avancé leurs pions.

Ces dernières années, la Table de France, holding du groupe Guy Degrenne, a pris 49 % du limougeaud Médard-Defaye ; la banque Hottinguer puis la GMF sont entrées dans les porcelaines Lafarge ; présente dans Christofle et Baccarat, la Compagnie du Louvre (holding de la famille Taittinger) a continué son déploiement dans les arts de la table et pris 35 % de Haviland ; la verrerie Lalique, déjà propriétaire de Coquet, est entrée aux côtés du Crédit lyonnais au capital de Bernardaud (20 % chacun). L'aveyronnais Laguiole – des couteaux – a acheté 50 % des porcelaines André Raynaud. Quant au groupe Robert Haviland et Parlon, le tout-Limoges le marie déjà à la maison de luxe Hermès, bien que celle-ci ait récemment ouvert son propre atelier de « décor » à Nontron (Dordogne). Limoges serait-elle en train de perdre sa porcelaine ?

Sur les bords de la Vienne, les records de 1990 sont loin, quand l'activité des vingt-deux sociétés adhérentes à l'Union des fabricants de porcelaine de Limoges avait augmenté de 9 % pour atteindre 700 millions de francs de chiffre d'affaires. L'an dernier, ce chiffre a reculé à 650 millions. Et ne donne, pour l'heure, aucun signe de redressement, si l'on en juge par la multiplication des journées de chômage technique dont sont victimes les 2 100 salariés de ces sociétés.

MÉVENTE • De janvier à fin avril, assurent certains, la production aurait encore chuté de 13 %, entraînée par un effondrement du marché national, en recul de plus de 20 %. Les plans sociaux sont de retour. De 220 salariés fin 1991, les effectifs des porcelaines Raynaud tomberont à 150 à la fin de l'année. *« La mévente brutale des flacons en porcelaine pour le Cognac m'a pris de court,* reconnaît Dominique Decoster, qui vient de supprimer 34 des 150 emplois de Limoges Castel, filiale de Havilland. *J'en ai reclassé six, cinq sont partis en préretraite. Pour les autres, j'ai dû recourir aux licenciements secs. »*

La crise est là. Générale, à l'image de celle qui frappe indistinctement les industries françaises du luxe. Spécifique à la porcelaine, quand elle est due, pour partie, à la concurrence montante d'un Sud-Est asiatique aux prix si dérisoires, parfois, qu'ils en désorientent la clientèle. *« Comment expliquer que nos prix sont raisonnables et justifiés quand la Chine propose six tasses à thé pour 25 francs ? »*, s'alarment les entrepreneurs de Limoges.

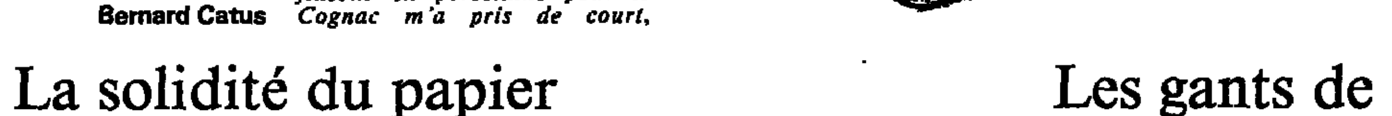
Spécifique encore, quand la crise correspond à un changement d'attitude du public à l'égard de la... liste de mariage. Les jeunes mariés n'hésitent plus, désormais, à troquer le service de table offert contre un cadeau dont ils estiment avoir l'utilité. *« Les grands magasins acceptent cette convertibilité »*, semble regretter André Raynaud, le président de l'Union des fabricants. Plus direct, un industriel parle de *« dévoiement »*. Sans pouvoir rien y changer : les porcelainiers ne contrôlent pas leur distribution. Pour un fabricant, ouvrir plus d'une boutique exclusive dans les quatre ou cinq grandes capitales mondiales ne se justifie pas. L'issue est ailleurs. Dans les efforts déjà fournis pour reconquérir le public. Finie, par exemple, l'obligation d'acheter un service de 56 ou 72 pièces au grand complet. A chacun désormais de composer son service. A son goût. A sa taille. Les fabricants se sont mis au goût du jour. Ont sorti des assiettes de 31 centimètres de diamètre, taille nord-américaine en vogue désormais dans les intérieurs et hôtels de l'Hexagone. Ont sorti des beurriers hollandais ou des tasses chinoises. Ont renouvelé, pour certains, les motifs vieillis, comme l'explique Dominique Decoster : *« Haviland réalise 70 % de son chiffre d'affaires avec des décors qui n'existaient pas il y a quatre ans. »*

RATIONALISER • Mais de recherches communes ou d'études collectives, peu ou point, malgré l'existence depuis 1952 du Comité national d'expansion de la porcelaine de Limoges. La solidarité s'est muée en chacun pour soi. Premier par le chiffre d'affaires – 200 millions de francs au total dont 150 dans la production, – Bernardaud, qui a lourdement investi pour accroître ses capacités de production, s'essaye au marché de plus grande diffusion avec sa nouvelle marque, Impérial Limoges, à la distribution moins sélective. Et lance une nouvelle collection, les Résidences de Bernardaud, dans une matière particulièrement résistante pour en faciliter l'usage quotidien.

Dans son usine flambant neuve (50 millions de francs d'investissements pour 86 millions de francs de chiffres d'affaires en 1991), Haviland rationalise sa production, dégonfle ses effectifs (260 personnes contre 360 il y a quatre ans). Mise, enfin, sur la vente directe aux touristes de passage dans un « Pavillon de la porcelaine » construit aux portes de Limoges et mêlant vente, musée et démonstration. Plus classique, enfin, Raynaud fait le dos rond, affirme son identité et joue la tradition : *« La porcelaine de Limoges a mis cent ou cent cinquante ans à se construire une image de marque mondiale. Il ne faut surtout pas la dévaloriser. Les prix imbattables seront toujours battus ! »*

Car, s'il est une chose à laquelle tous les porcelainiers croient, c'est bien au caractère conjoncturel de la crise qui les frappe. Toutes les indications le montrent : les Français – et les autres – renouent avec les valeurs traditionnelles. Limoges ne vit qu'une éclipse.

Pierre-Angel Gay



La solidité du papier

Le savoir-faire papetier remonte à plusieurs siècles autour d'Annonay. Exemple de prospérité : Canson et Montgolfier

ANNONAY
de notre envoyé spécial

LE 14 septembre 1782 s'envolait de Vidalon-lez-Annonay un grand sac de papier gonflé d'air chaud. Ce premier ballon aérostatique avait été découpé dans du papier fabriqué par la manufacture des frères Etienne et Joseph Montgolfier. Deux cent dix ans après ce coup de publicité, les papeteries Canson et Montgolfier ont toujours leur siège social à Vidalon, devenu un quartier d'Annonay.

Un musée a été aménagé dans l'enceinte même de l'usine pour retracer l'histoire de ces deux familles dont le passé industriel remonterait au treizième siècle. Selon l'hagiographie officielle, un Montgolfier aurait en effet introduit la fabrication du papier dans le royaume de France après avoir été fait prisonnier par les Turcs au cours d'une croisade.

Cet esprit d'initiative et d'innovation devait être perpétué, notamment par Etienne de Montgolfier et Marc Seguin, inventeurs respectifs de la turbine hydraulique et de la chaudière tubulaire. Ce dernier, promoteur de l'une des premières voies ferrées françaises, entre Lyon et Saint-Etienne, devait constituer en 1861 la société Canson et Montgolfier.

MULTINATIONALE • Etablie sur les rives de la Deume, une rivière à l'eau très pure, la société s'est développée à partir de 1960 en absorbant de petites entreprises papetières implantées dans le bassin d'Annonay, dont certaines appartenaient encore à d'autres membres de la famille Montgolfier. En 1972, toute concurrence locale était annihilée.

Vingt ans plus tard, la papeterie familiale est devenue une multinationale passée sous contrôle de capitaux franco-britanniques, le groupe Arjo-Wiggins. L'entreprise ardéchoise s'est internationalisée, et a créé une quinzaine de filiales en Europe, en Australie, aux Etats-Unis, au Japon. En 1989, elle a acquis les papeteries Guarro Casas, près de Barcelone, s'ouvrant ainsi des débouchés sur l'Amérique du Sud.

Aujourd'hui, Canson et Montgolfier transforment 55 000 tonnes de papier, réalisent un chiffre d'affaires consolidé de 1,072 milliard de francs, emploient 1 250 personnes dont 550 à Annonay. Fabricant de papier à forte valeur ajoutée ou à forte technicité, de papier vélin, de papier à dessin pour bureau d'études ou stylistes, la société a accru sa spécialisation.

Lorsqu'il s'est agi de construire une nouvelle unité de production et de transformation, en 1990, l'entreprise est restée fidèle à ses racines, à Annonay. Non par nostalgie, mais *« à cause de l'histoire*, comme l'affirme Patrick Giraud, directeur général, *et de la qualité du personnel local »*. Contrairement au siège historique de la société, enclavé dans un vallon, la nouvelle usine de 30 000 mètres carrés domine le chef-lieu de l'Ardèche. Avec cet investissement de 50 millions de francs, les papeteries Canson et Montgolfier ont augmenté de 60 % leur capacité de production et créé une centaine d'emplois ces quatre dernières années. Mais, *« si nos paris de développement réussissent, nos prochaines étapes ne seront pas forcément locales »*, prévient Patrick Giraud.

Vincent Charbonnier

Les gants de « Saint-Ju »

Changement de mode, concurrence des pays pauvres... les fabricants croyaient avoir tout vu. Restait la crise de l'armée

SAINT-JUNIEN
de notre envoyé spécial

LA mode fait le gant. Ou plutôt son absence. Et Saint-Junien – « Saint-Ju », comme l'appellent familièrement ses habitants – l'a appris à ses dépens. Après-guerre, les ateliers atteignaient la centaine, les ouvriers se comptaient en milliers : la petite ville de Haute-Vienne affichait sa prospérité. Puis, les robes Vichy de Brigitte Bardot ont éclipsé les gants de Rita Hayworth, la mini-jupe a triomphé, les ouvriers ont cessé de s'endimancher et la bourgeoisie de s'habiller.

Aujourd'hui, les fabricants de « Saint-Ju » sont une dizaine, les mégisseries moitié moins, les ouvriers gantiers – souvent à domicile et difficiles à dénombrer – quelques centaines. La production s'est effondrée : 1 750 000 paires en 1960, 420 000 trente ans plus tard. L'an dernier, le chiffre d'affaires de la ganterie a tout juste dépassé 62 millions de francs. *« 1968 a été une date charnière,* raconte Paul Rigaudy, qui fut président de la Fédération des chambres syndicales de la ganterie de peau de France. *Au bouleversement de la mode vestimentaire sont venus s'ajouter les accords de Grenelle et une hausse du SMIC de 34 %. Un choc terrible pour une industrie de main-d'œuvre, dont Saint-Junien, comme Millau, ne s'est jamais tout à fait remis »* (« le Monde l'Economie » du 30 juin). Les importations se sont engouffrées dans la brèche, profitant de l'envol des prix pour « monter en gamme » et passer des gants de skaï aux gants de peau. Aujourd'hui, les Philippines – surtout, – la Thaïlande et le Portugal occupent insolemment boutiques et magasins, bientôt rejoints, sans doute, par la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

« Ceux qui ont survécu se sont repliés sur le luxe, l'administration – y compris militaire, – les gants de protection, le commerce avec la sous-traitance ou la délocalisation », note Jean Treillard, élu depuis vingt-cinq ans à la tête de la Ganterie coopérative. La Société coopérative ouvrière de production (SCOP), fondée en 1919 par le premier maire communiste de Saint-Junien, s'est convertie au... luxe. Rue Louis-Codet, ses cinquante-huit salariés fabriquent 40 000 paires par an pour Hermès, Céline, Kenzo, Inès de la Fressange ou encore Crisca, une marque de l'allemand Escada (5 % de la collection est exportée).

« Nous ne fabriquons pas le gant de tout le monde, reconnaît Jean Treillard, fier de ses articles mais désireux de ne pas s'en contenter. *Notre savoir-faire nous permet de passer à la vitesse supérieure. Nous devons motiver les commerçants. Leur expliquer qu'il ne suffit pas de vendre bon marché pour vendre des gants. Qu'il leur faut se différencier. »* Le haut de gamme est un bon créneau, assurément, mais au volume insuffisant. Pour ne pas s'éteindre doucement, pour que les ouvrières à domicile, découragées, ne renoncent pas à perpétuer leur ancestral savoir-faire, pour que le centre d'apprentissage puisse former trente-six couturières tous les deux ans, « Saint-Ju » doit conquérir de nouveaux marchés.

D'autant qu'une crise nouvelle, inattendue, se profile avec la fonte des effectifs de l'armée de terre. De 330 000 à 230 000 hommes en quelques années. *« Autant de commandes en moins, autant de chômage en plus »*, s'alarme René Morand, PDG de la société du même nom dont l'armée représente 50 % du chiffre d'affaires. *L'administration doit prendre conscience de l'importance de ses achats et de leurs régularités. »*

P.-A. G.

Le couteau « maure » de Nontron

NONTRON
de notre envoyé spécial

La mémoire populaire l'affirme. Au quinzième siècle, déjà, les couteliers de la capitale faisaient étape à Nontron pour y apprendre les secrets du métier. L'eau froide du Bandiat facilitait la trempe, et les forges *étaient nombreuses, qui travaillaient pour la fabrique* de canons royaux de Ruelle. Le 13 octobre 1650, en tout cas, Guilhaume le Grand, maître coutelier à Paris, *s'établissait dans l'endroit pour se marier...* Depuis, cette petite sous-préfecture du nord de la Dordogne n'a jamais cessé de produire des couteaux, reconnaissables à leur lame en acier forgé, leur virole tournante en laiton et surtout leur manche en buis de couleur miel. Des manches ornés d'une curieuse pyrogravure – un V, trois points, – d'inspiration « maure », dit-on. Dernière de son espèce, la Coutellerie nontronnaise survivait doucement entre le petit atelier, la boutique de la rue principale, les achats des vacanciers et des collectionneurs.

Mais au 1er janvier, l'aveyronnais Laguiole, un phénomène « marketing » à la croissance vertigineuse – 2 millions de francs de chiffre d'affaires en 1988, plus de 20 millions escomptés cette année, – rachetait l'entreprise. *« Le mariage des deux plus vieux couteaux français actuellement fabriqués sur leur lieu d'origine »*, dit Bernard Faye, responsable technique et ancien copropriétaire. L'irruption a déjà produit son *effet. La Coutellerie nontronnaise fabriquait* 250 articles en buis, des couverts aux salières. Elle s'est recentrée, depuis, sur le couteau traditionnel, dont elle ne fabrique plus qu'une dizaine de modèles, deux petits canifs et ces curieuses coquilles de noix ou de noisettes remplies de minuscules couteaux. *« Notre emblème »*, dit Bernard Faye. Une thérapie de choc, accompagnée d'une fusion des réseaux commerciaux, dont Laguiole attend une résurrection. Les quatre ouvriers sont devenus six avec un jeune apprenti. Avec son 1,3 million de francs de chiffre d'affaires, la Coutellerie renouvellera-t-elle l'exploit de sa maison mère ?

P.-A. G.

OPINIONS

L'évolution du transport en France

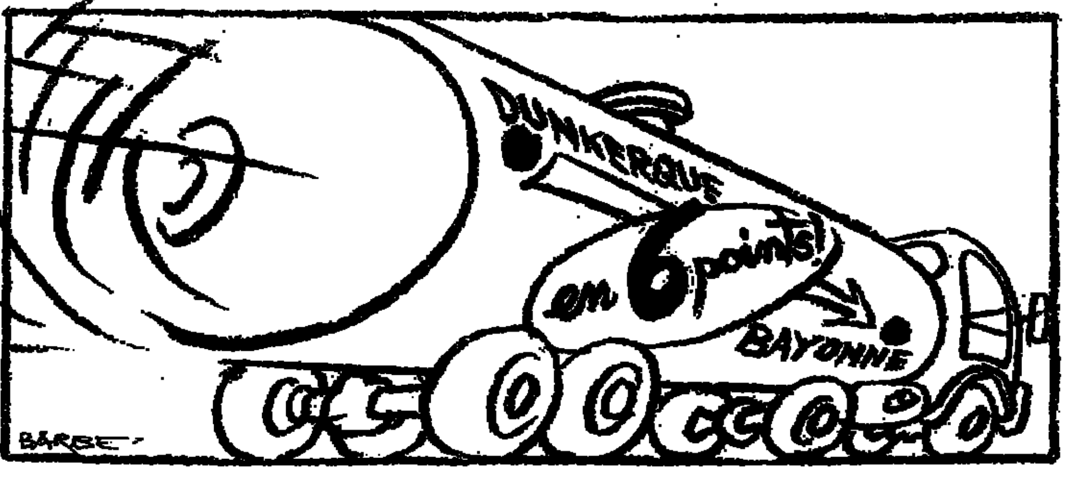
Les raisons de la crise routière

par MICHEL SAVY *

DÉTONATEUR de la crise actuelle, le permis à points est le révélateur d'une situation depuis longtemps explosive. Le transport est souvent considéré comme un service, une activité ancillaire au service de toutes les autres, et non comme une industrie contribuant pleinement à la production de richesses. Cette conception est aujourd'hui en échec, mais il faut pousser l'analyse pour chercher des solutions.

L'origine de la crise remonte au moins à 1975, où se produit une baisse absolue de la production industrielle, suivie d'une lente reprise jusqu'au second «choc pétrolier» de 1980, puis d'une croissance économique ralentie (par comparaison avec la période antérieure) après 1981. Le volume de transport de marchandises a amplifié ces fluctuations, à la baisse comme à la hausse. Mais sous ces fluctuations un changement plus profond s'opère : à PIB constant, le tonnage transporté diminue (1 franc constant de production pèse de moins en moins lourd), tandis que les distances des trajets augmentent avec la concentration des usines et des entrepôts, la recherche d'approvisionnements et de débouchés plus lointains.

Malgré la conjoncture maussade, le parc de véhicules routiers augmente plus que le volume du fret. De nouvelles techniques de gestion («pilotage par l'aval», «juste à temps», etc.) visent à donner à la production une «flexibilité» qualitative et quantitative inédite. Pour cela, il faut transporter plus vite, de façon plus fiable, des lots plus gros, plus nombreux, selon des flux plus aléatoires. Sans augmenter les prix, bien que la productivité physique du transport décline : les camions ne partent plus quand il sont pleins, ils partent à l'heure, même avec un chargement incomplet.



Expansion contre rentabilité

Alimentée par la conjoncture, la tendance chronique à la surcapacité de l'offre de transport est renforcée par des décisions politiques : la large distribution des licences de transport public, naguère contingentées, facilite l'entrée dans la branche de nombreux candidats entrepreneurs ; la suppression de la tarification routière obligatoire en 1987 dans un mouvement général de déréglementation prépare la baisse des prix. Sur le marché du fret, le rapport de forces se déplace en faveur des chargeurs.

Le transport routier pour compte d'autrui augmente sa part de trafic aux dépens d'autres modes de transport – le chemin de fer et la voie d'eau, – mais aussi du transport routier pour compte propre : les chargeurs industriels et commerciaux confient plus volontiers à l'extérieur le transport de leurs produits. Ils vendent leurs camions et licencient leurs chauffeurs pour bénéficier des compétences des transporteurs et des tarifs déprimés.

Le transport public de marchandises apparaît ainsi comme une branche en pleine expansion, mais à la rentabilité déclinante : l'indice de ses prix en France a baissé de 20 % pendant les trois dernières années ! Le nombre de faillites a doublé pendant la même période, mais d'autres entreprises se forment, parfois du fait de conducteurs salariés que leur ancien employeur encourage à se mettre à leur compte. Entre les transporteurs eux-mêmes, la sous-traitance se généralise. Elle représente une part d'autant plus élevée du chiffre d'affaires d'une entreprise que celle-ci est de plus grande taille : les grands transporteurs préservent leur rentabilité en devenant en fait des organisateurs de flux, dont ils confient l'exécution matérielle à des PME.

Il s'ensuit une situation apparemment bénéfique pour le développement économique mais perverse : pour survivre, nombre d'entreprises routières n'ont d'autre choix que de contourner la réglementation technique et sociale (charge des véhicules, vitesse de circulation, durée de la journée de travail et du temps de conduite, etc). Pour répondre aux formes modernes de la demande, le transport mobilise les nouvelles technologies comme la télématique, mais aussi les formes les plus archaïques de productivité : durée du travail dérogatoire au droit commun, primes de rendement qui encouragent les excès de vitesse, etc. Et quelle meilleure auto-exploitation que celle du petit patron qui accepte n'importe quel chargement pour honorer les traites de son beau camion acheté à crédit ?

A court terme, tout le monde semble gagner à ce jeu, sauf sans doute les chauffeurs salariés et petits patrons : les chargeurs et les organisateurs de transport bénéficient des bas prix et de la célérité du service qu'ils achètent.

Mais les transporteurs ne paient pas (de l'avis de la Cour des comptes) l'usage des infrastructures à son juste prix. Les sociétés autoroutières se rattrapent sur les automobiles, et ainsi de suite. Au-delà des relations marchandes entre acteurs du transport, la société tout entière en reçoit des effets : négatifs, comme les nuisances locales (bruit, poussière, insécurité) ou globales (effet de serre), mais aussi positifs (désenclavement, développement économique).

Rééquilibrage nécessaire

L'expérience de cinq ans de libre jeu d'un marché mal régulé est maintenant faite. Certains chargeurs prennent conscience de la fragilité d'une centralisation excessive, de la suppression des stocks-tampons amortissant les à-coups, de la congestion d'infrastructures que les contraintes budgétaires et économiques empêchent d'augmenter aussi vite que le trafic.

Pour réduire le prix du transport, ils ont alimenté un système à la fiabilité précaire, qui se grippe pour des raisons sociales plus que techniques. Le coût collectif de la crise actuelle a sans doute déjà annulé les économies passées...

Un rééquilibrage est nécessaire. Il passe par une substantielle revalorisation du prix du transport routier, pour résister aux demandes déraisonnables des donneurs d'ordres et entrer dans un «cercle vertueux» d'amélioration de la formation, de la qualification, des conditions de travail de la main-d'œuvre, pour restaurer les marges de profit des entreprises, sans lesquelles elles ne peuvent investir ni se moderniser. Le permis à points doit être une composante de ce mouvement. Les chargeurs supporteront un coût de transport augmenté. Est-on sûr qu'ils y perdront si l'augmentation est la même pour leurs concurrents, et si se met en place un système de fret fiable, plus sûr, plus respectueux de l'environnement et mieux accepté par l'opinion ?

«Cercle vertueux»

La concurrence entre entreprises routières se fera davantage sur la qualité et moins sur le prix, comme c'est déjà le cas pour certaines prestations très spécialisées. La baisse de productivité du transport routier se traduira, à trafic égal, par une création nette d'emplois de chauffeurs.

Quant aux autres modes de transport, ils regagneront une part du marché. Mais la grande masse des trafics s'effectue à courte distance (72 % du tonnage du trafic intérieur français ne franchissent pas les limites d'une des 22 régions françaises !), le fer ou la voie d'eau ne sont économiquement compétitifs qu'à partir de 500 kilomètres environ.

Est-ce irréalisable ? Prenons l'exemple du transport routier de marchandises classées comme dangereuses. Les chargeurs, les industriels de la chimie, choisissent rigoureusement leurs transporteurs, contribuent à l'évolution de la réglementation et anticipent souvent sur sa mise en œuvre. Les entreprises de transport appliquent des tarifs qui leur permettent de suivre les évolutions techniques, de former leurs salariés. Résultat : en année «normale» et en l'absence d'une catastrophe toujours possible (comme au camping de Los Alfaques), le transport de «matières dangereuses» présente moins de risques que les autres. C'est qu'on y prend plus au sérieux la réglementation.

La modernisation technique et économique ne peut aller sans modernisation sociale. Les routiers professionnels ne peuvent être moins compétents que les automobilistes amateurs : les chauffeurs de la RATP, mêlés toute la journée au trafic parisien, sont un exemple de sûreté et de professionnalisme. En Europe, les concurrents les plus agressifs sur le marché du fret sont ceux des pays du Nord, les Hollandais aux entreprises bien organisées, plutôt que les artisans du Sud à la gestion approximative. Le transport de marchandise français, et le transport routier qui en demeurera le noyau central, accèdera-t-il au statut d'industrie moderne ?

(*) Professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées (transport des marchandises).

LIVRES

Retour de fléau

Le Sud s'épuise à payer sa dette, mais la déforestation, le trafic de drogue, l'immigration, le chômage frappent le Nord à son tour

L'EFFET BOOMERANG
de Susan George,
La Découverte, coll. «Essais»,
290 pages, 135 F.

Pour qui est le nœud coulant qui vient illustrer la couverture du dernier ouvrage de Susan George ? Depuis près de quinze ans qu'elle a épousé la cause du Sud en développement (*Comment meurt l'autre moitié du monde*, 1978), cette Américaine francophile, aux formules souvent assassines, pourfend inlassablement ceux qui lui paraissent serrer la corde autour du cou des déshérités, autrement dit le Fonds monétaire international (FMI) et sa complice, la Banque mondiale, mais aussi les banques commerciales occidentales.

Grâce à une équipe de chercheurs et aux études du Transnational Institute d'Amsterdam, Susan George met d'abord en lumière quelques chiffres édifiants : entre 1982, année de l'éclatement de la crise mexicaine, et 1990, l'aide occidentale au Sud (sous forme d'appuis au développement, de crédits à l'exportation et de flux privés) a *totalisé* 927 milliards de dollars. Dans le même temps, le tiers-monde a payé 1 345 milliards de dollars. Autrement dit, les «riches» ont bénéficié d'un solde positif de 418 milliards de dollars, *«soit l'équivalent de six plans Marshall»*.

ENGRENAGE • Or, au sortir des années 80, le Sud n'est pas moins endetté. Le fardeau s'est globalement alourdi de 60 % en dix ans (de 113 % pour l'Afrique). Pis, la dette aggrave des fléaux qui, en «boomerang», viennent aussi frapper les pays du Nord : la déforestation, le trafic de drogue, l'immigration, les pertes d'emplois industriels sont étroitement liés au problème de la dette et du désespoir sous les tropiques.

L'engrenage décrit est assez convaincant. Les plans d'ajuste*ment structurel* du FMI peuvent, en caricaturant, se résumer à deux mots d'ordre : gagner plus (de devises) et dépenser moins. Pour gagner davantage, les pays endettés doivent intensifier l'exploitation de leurs ressources naturelles, au risque d'épuiser sols et sous-sols, de réduire les forêts en pâturages et les récifs coraliens dynamités en *no man's land.*

Corrélation troublante, *«les pays en développement qui ont en plus, et le plus vite, abattu la forêt dans les années 80 étaient les plus endettés»*, observe Susan George. L'effet de serre qui en résulte est un boomerang pour tout être vivant. Un homme politique brésilien commente, cinglant : *«Si l'Amazonie est le poumon de la planète, la dette en est la pneumonie.»*

Le choc en retour de la drogue tire aussi sa violence du «gagner plus». Limitant sa réflexion à la cocaïne andine, Susan George montre que ce trafic a été la seule voie ouverte à la Bolivie pour réussir son *ajustement structurel*, au Pérou pour rembourser ses créances, à la Colombie pour échapper aux rééchelonnements, aux dévaluations, aux baisses de salaire. La coca, *«Attila de l'agriculture tropicale»*, est dynamisée par la dette, et l'auteur reproche au FMI de favoriser l'intégration de la narcomonnaie dans les économies latino-américaines.

Pour qu'un pays du Sud soit en mesure de rembourser sa dette, il doit exporter davantage et à tout prix. La satisfaction des banques prêteuses, explique Susan George, se fait sur le dos de l'appareil productif du Nord. A titre d'exemple, la crise de la dette latino-américaine a occasionné à l'industrie américaine traditionnelle (transports, mécanique) des pertes d'emplois estimées à 1,8 million de postes (un cinquième du chômage des Etats-Unis), soit du fait de la concurrence des produits importés, soit en raison du tarissement des débouchés vers l'Amérique du Sud. Entre 1982 et 1988, le manque à gagner de l'industrie européenne aurait atteint 171 milliards de dollars, et les pertes d'emplois seraient comprises entre 490 000 et 735 000.

FILON • Avec un certain acharnement, Susan George veut montrer combien les banques commerciales sont sorties gagnantes de la crise de la dette, transformant *«la plus grande erreur bancaire de l'Histoire en filon»*. Et de relever les crédits d'impôts qu'elles ont su obtenir des pouvoirs publics sans subir de pertes effectives. Et de décrire le processus qui leur a permis de transférer le «mistigri» de la dette aux institutions publiques, donc aux contribuables. Pendant ce temps, les fuites de capitaux du Sud vers le Nord atteignaient 185 milliards de dollars (entre 1980 et 1988), fuites encouragées par l'exonération fiscale pratiquée par les pays d'accueil sur les fonds des non-résidents...

Faut-il annuler purement et simplement la dette, ce qui reviendrait aussi à absoudre banquiers irresponsables et dirigeants du tiers-monde inconséquents ? Susan George prône un allègement à condition qu'il profite – enfin ? – aux populations et à leur environnement, sans quoi une remise à zéro des compteurs n'empêcherait pas les erreurs de se reproduire à l'envi, et la dette de se transformer définitivement en boomerang fatal.

Eric Fottorino

NOTES DE LECTURE

LA DÉBACLE DES CAISSES D'ÉPARGNE AMÉRICAINES. Une crise financière sans précédent
de Stefan Dab,
université de Bruxelles et Vigot
148 pages, 102 F.

En dix ans, les caisses d'épargne américaines ont perdu plus de 40 milliards de dollars. Une catastrophe financière plus importante que celle des banques durant la grande crise, et qui coûtera au contribuable américain autant que la guerre du Vietnam. Ce livre analyse de façon claire et tout à fait passionnante le système financier américain, et, à travers la débâcle des caisses, le rôle des autorités prudentielles. *«La crise des caisses n'est ni le résultat d'une déréglementation sauvage, ni de la défaillance du système d'assurance des dépôts, mais d'une réglementation obsolète qui n'a pas été remplacée assez tôt, et de l'absence d'encadrement prudentiel durant une période de transition.»* Songeons à la phase de transition du système bancaire et financier européen, à la veille de la mise en place de la Banque européenne... Cet ouvrage clair et bien écrit nous aide à réfléchir. Evitant le jargon, peu technique, il contient des réflexions très intéressantes et prometteuses sur l'intermédiation et la prise de risque.

B. M.

ÉCONOMIE DES ARTS DU SPECTACLE VIVANT
de Dominique Leroy,
préface d'Henri Bartoli,
éd. L'Harmattan,
332 pages, 160 F.

Une réédition qui garde son poids, non pour les chiffres, qui ne sont pas remis à jour – dommage ! – mais pour les idées. L'économie de la culture est un domaine où peu d'auteurs aiment s'aventurer. Dominique Leroy a borné ses recherches et commentaires au «spectacle vivant» (théâtre, danse, concert).

On retiendra ses analyses sur la crise de la fréquentation des salles entre les deux guerres, la force de l'intervention publique après la Libération, les structures de l'offre et de la demande de spectacles, l'importance de la loi de l'Américain Baumol sur la nécessité de subventions de plus en plus fortes du fait du coût croissant des représentations et de la limite des hausses du prix des places. Le «produit-spectacle» a un caractère de bien semi-collectif, culturel, mais aussi politique, idéologique et... économique. Où l'on voit que les rapports entre l'art et l'argent ne sont jamais simples.

P. D.

LES JEUNES DIPLOMÉS
de Jean Lojkine,
PUF, 238 pages, 178 F.

La montée des diplômés dans la population active (près de 30 % de bac ou plus) et dans les conflits (impôts, PTT, infirmières...) conduit à s'interroger sur la nature d'un groupe social aspirant à des fonctions dirigeantes et condamné à exécuter. Ce livre s'appuie sur une enquête auprès de soixante-cinq personnes, bac + 2 et bac + 5. L'auteur montre que ce groupe ne s'identifie pas au pôle technique par opposition aux managers, conformément à la vieille thèse de Veblen, mais plutôt à un pôle relationnel (communication et organisation). La conscience de la dévalorisation des savoirs remet également en cause la thèse de Bourdieu sur le capital culturel.

B. M.

L'ARGENT DES ARABES
d'Antoine Sfeir, éd. Hermé,
coll. «Reportages»,
240 pages, 115 F.

Malgré un titre trop «accrocheur» et une présentation de roman de quai de gare, le livre d'Antoine Sfeir fait avant tout œuvre de démystification. Car, en dépit des apparences, la France, depuis vingt ans, a fort peu bénéficié de la manne des pétrodollars, contrairement aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne ou même à la RFA. Les quelques «corsaires de la finance», issus du Proche ou du Moyen-Orient, qui de temps à autre défrayent la chronique pour tel rachat ou telle faillite spectaculaire, et que le livre décrit sans complaisance, ne sont que la partie visible de l'iceberg.

L'essentiel, qui se compte en milliards de dollars, ne s'investit pas dans l'Hexagone. Par méfiance vis-à-vis d'une administration tatillonne, méconnaissance du pays et surtout accumulation d'erreurs politiques fort bien analysées. Antoine Sfeir, journaliste d'origine libanaise, qui dirige la rédaction des *Cahiers de l'Orient*, connaît bien les deux côtés de la Méditerranée, et dresse un panorama complet des relations financières franco-arabes, allant de la banque et de l'immobilier jusqu'aux flux liés aux travailleurs immigrés, sans oublier ceux, plus troubles, qui alimentent les mouvements islamistes. Un livre utile auquel manquent toutefois un index et une bibliographie.

V. M.

LE TOURISME
de François Vellas,
Economica, 145 pages, 58 F.

Le tourisme est la plus importante activité économique dans le monde : 12 % du PNB mondial. L'ouvrage contient une analyse statistique et économique, par grandes régions du monde, de la demande puis de l'offre du produit. On notera que le vieillissement est un facteur de développement de la demande, tandis que l'offre se caractérise par son inélasticité, hétérogénéité et complémentarité. Un ouvrage très simple et complet sur un sujet encore assez peu étudié.

B.M.

A SIGNALER

Le Pétrole, *d'Etienne Dalemont et Jean Carrié, PUF, coll. «Que sais-je ?», onzième édition (refondue), 128 pages, 38 F.*

Le Secteur public et les privatisations, *d'Armand Bizaguet, PUF, coll. «Que sais-je ?», deuxième édition refondue, 128 pages, 38 F.*

Des idées qui rapportent... ça se trouve. Démystifier la créativité industrielle, *de Michel Joly, Ed. d'organisation, 230 pages, 190 F.*

Le Manager intuitif, une nouvelle force, *de Mervem Le Saget, Dunod, 328 pages, 149 F.*

C O N J O N C T U R E

INDICATEUR • Le commerce extérieur

Amélioration française

AU cours des cinq premiers mois de l'année, le commerce extérieur de marchandises de la France a dégagé un excédent de près de 18 milliards de francs. Ce résultat exceptionnel permettra vraisemblablement d'arriver à une situation excédentaire ou proche de l'équilibre sur l'ensemble de l'année 1992, après un déficit de 30 milliards de francs en 1991 et de 50 milliards en 1990. Cette performance n'est pas qu'un heureux accident de parcours.

Entre le premier trimestre 1991 et le premier trimestre 1992, le volume des investissements des entreprises françaises a certes chuté de 4,5 %, ce qui explique une bonne partie de l'amélioration du solde industriel (devenu excédentaire de 3 milliards de francs de janvier à mai 1992), mais, malgré tout, c'est à l'exportation que les gains ont été les plus marqués au cours des douze derniers mois. Les efforts des entreprises françaises depuis plusieurs années finissent-ils par payer ? Les données récentes incitent à le penser. A l'heure où la concurrence s'avive sur des marchés internationaux restreints par la langueur conjoncturelle, la France paraît avoir su tirer son épingle du jeu et gagner des parts de marché.

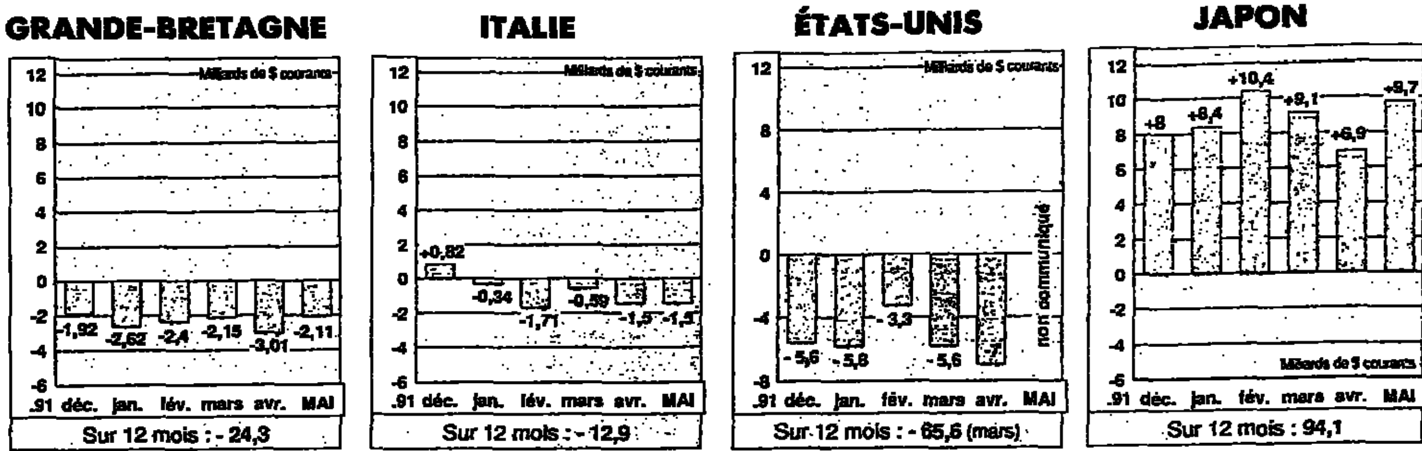
Ses exportations progressent fortement vers l'Europe, non plus en Allemagne, où les gains substantiels accumulés entre 1990 et la mi-1991 restent stationnaires depuis l'été dernier, mais dans les autres pays, où la demande n'est pas des plus vigoureuses. De même, sur leurs marchés intérieurs, les entreprises françaises se disent moins menacées par leurs concurrents. Les avantages tirés de l'évolution des coûts salariaux unitaires depuis le milieu des années 80, par rapport à la plupart de nos partenaires de la CEE, sont à l'origine de cette amélioration de la compétitivité. Ils devraient continuer à porter leurs fruits dans le futur.

ALLEMAGNE

Milliards de $ courants
+3,14 / - 0,51 / +1,42 / +2,41 / +3,1 / non communiqué
.91 déc. jan. fév. mars avr. MAI
Sur 12 mois : 15,3 (mars)

FRANCE

Milliards de $ courants
-0,49 / +0,65 / +0,07 / +0,27 / +1,41 / 0,83
.91 déc. jan. fév. mars avr. MAI
Sur 12 mois : 1,3



Soldes commerciaux exportations moins importations, en données CVS (FOB-FOB pour tous les pays, sauf le Japon, FOB-CAF) en dollars. Sources nationales

L'ÉCONOMIE MONDIALE

Singularités

DROLE de récession ! A aucun moment au cours des trois dernières années, la croissance de l'OCDE n'est devenue négative. Même si les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Canada ont connu une franche récession, le glissement annuel du PIB pour l'ensemble des sept pays les plus riches (G 7) reste positif tout au long de cette période, comme le montre le graphique *(ci-contre)*. Il s'agit là d'une différence majeure par rapport aux récessions de 1974-75 et de 1980-82.

Cette bizarrerie s'explique : pendant la récession américaine, les économies allemande et japonaise bénéficiaient encore d'une croissance rapide. Quand ces deux pays sont entrés dans leur phase de pause, la reprise était déjà enclenchée aux Etats-Unis. La France, quant à elle, a curieusement suivi un profil plus proche des Etats-Unis que de l'Allemagne.

Les premiers signes de l'entrée en récession de l'économie américaine datent de l'été 1990 et sont concomitants du début de la crise du Golfe. Le plongeon dans la récession a été rapide : l'inquiétude des acteurs économiques les a conduits à différer des décisions et à reporter des achats en attendant d'y voir plus clair. Ce phénomène a été nettement plus marqué dans les pays dont les gouvernements ont par la suite participé physiquement aux opérations militaires.

Dès la victoire acquise, des premiers signes de redressement de l'économie américaine se sont manifestés. C'est le 1er mars 1991, notamment, que fut publié le NAPM, l'indice des directeurs d'achat du secteur manufacturier, relatif au mois de février, qui repartait à la hausse, après huit mois consécutifs de baisse. Depuis le printemps 1991, malgré les problèmes structurels d'endettement, malgré la grisaille des anticipations, la croissance américaine est restée positive. La reprise est molle, mais elle est incontestablement en cours.

Or c'est exactement au printemps 1991 que le ralentissement allemand apparaît. Depuis trois ans, l'économie connaît alors une *croissance très forte*. Le flux migratoire en provenance d'Europe de l'Est et, à partir de la mi-1990, l'unification ont créé un choc considérable sur la demande. *Parallèlement*, un gisement d'offre est disponible : un surcroît de main-d'œuvre et des réserves de productivité. Après quinze années de croissance lente, l'Allemagne redécouvre la croissance forte, puis la surchauffe. La politique économique s'adapte : la Bundesbank commence à relever ses taux directeurs, les ponctions fiscales du 1er juillet 1991 sont décidées. La pause conjoncturelle s'enclenche. Au Japon, le ralentissement ne se *manifeste vraiment qu'à l'été* 1991, même si la déflation du prix des actifs, notamment boursiers et immobiliers, a commencé bien avant. Les récessions de 1974-75 et de 1980-82 étaient consécutives aux chocs pétroliers. Ceux-ci avaient touché tous les pays en même temps, expliquant ainsi la simultanéité des reculs. Lors de la récession récente, les chocs exogènes de l'été 1990, qui n'ont joué qu'un rôle partiel dans les enchaînements, ont eu des effets divers : la crise du Golfe a précipité quelques pays dans la récession, l'unification allemande en a protégé certains, au moins pendant quelque temps.

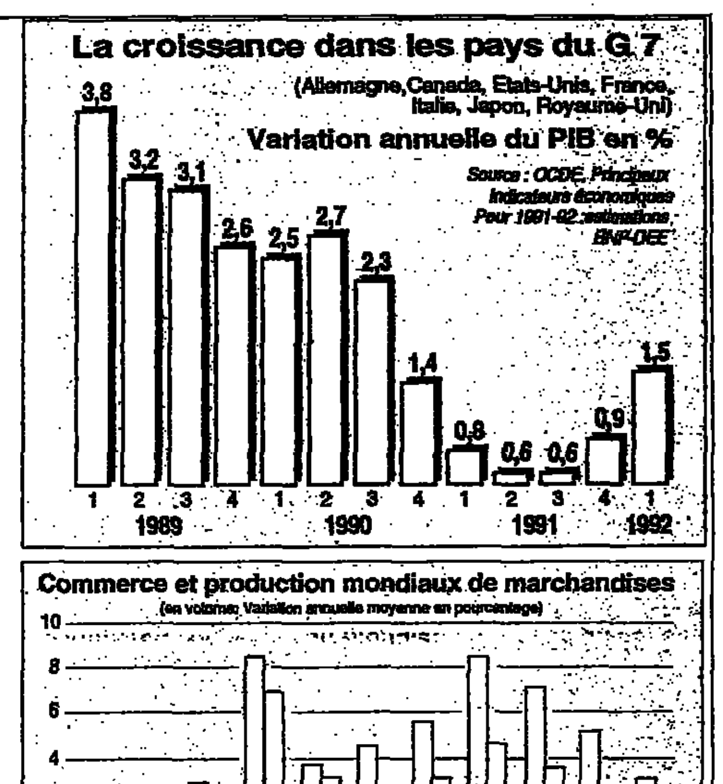
Une deuxième singularité de la récente récession, toujours par comparaison avec les deux précédentes, tient à la quasi-absence de dérèglements concernant l'offre. Les chocs pétroliers ont perturbé *l'offre de façon majeure*, même si d'autres conséquences (inflation, transferts de revenus et effets sur la demande) avaient été plus visibles. Les coûts des entreprises avaient augmenté, les marges de profit avaient diminué, conduisant à une réduction de la capacité de production rentable et de l'investissement. Parallèlement, les mouvements brutaux de prix relatifs ont été ravageurs : des structures de production se sont ainsi retrouvées *soudainement obsolètes*. Au contraire, pour la récession de 1990-91, rien d'équivalent ne s'est produit. Les capacités d'offre sont intactes, même si les rythmes d'investissement, et donc d'augmentation des capacités, se sont ajustés à la baisse. Pour l'avenir, cette particularité est ambiguë : des capacités de production sont effectivement disponibles pour répondre à une reprise de la demande, ce qui est positif, mais d'un autre côté les *entreprises ne ressentent pas* vraiment la nécessité d'une accélération de leurs investissements.

Enfin, la récente récession a été fortement marquée par les phénomènes financiers, avec notamment l'effort des entreprises pour réduire leurs ratios d'endettement, et par la déflation du prix des actifs, en particulier boursiers et immobiliers.

La solidité des systèmes bancaires et la vigilance des autorités monétaires ont empêché que ne *s'enclenche* une logique de dépression, similaire à celle des années 30.

Néanmoins, tant dans le déroulement de la récession que *dans la phase actuelle de reprise*, un cycle d'endettement se manifeste, qui entre en interaction avec le classique cycle des affaires. C'est d'ailleurs cette singularité qui est actuellement la cause majeure de la prudence des consommateurs et des investisseurs. Aux Etats-Unis, il a fallu quatre longs trimestres de molle croissance pour que le PIB (en prix constants) rejoigne au 1er trimestre 1992 son niveau d'avant la récession. Drôle de reprise !

Jean-Michel Charpin
Directeur des études économiques de la BNP



Commerce et production mondiaux de marchandises
(en volume; Variation annuelle moyenne en pourcentage)
10 / 8 / 6 / 4 / 2 / 0 / -2 / -4
Commerce / Production
1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991
Source : GATT

LE COMMERCE INTERNATIONAL

Palmarès

D'APRÈS les statistiques récemment publiées par le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) à Genève, le commerce mondial de marchandises s'est monté à environ 3 600 milliards de dollars en 1991. Cela correspond à une *progression en volume* de 3 % par rapport à l'année précédente. Les parts des différents pays manifestent une grande stabilité. C'est ainsi que les quinze premiers pays exportateurs de 1990 le sont encore en 1991, et de même pour les quinze premiers pays importateurs. Cependant, cette apparente continuité masque des évolutions significatives.

1. Les Etats-Unis reprennent la première place à l'Allemagne. Celle-ci était repassée devant en 1990, à la faveur conjointe de l'unification et de la baisse du dollar. En 1991, le dynamisme des exportations américaines a été favorisé par la sous-évalua*tion du dollar et la baisse de la* demande interne aux Etats-Unis. Il y a là une manifestation claire du phénomène de la « courbe en J » : la baisse du dollar a augmenté en 1990 les exportations allemandes, relativement aux exportations américaines, par l'effet direct du taux de change ; elle a dopé en 1991 les exportations américaines.

2. Avant même son démantèlement, l'Union soviétique avait disparu du groupe des dix premiers pays exportateurs. Le plongeon est spectaculaire : en 1985, au moment où Mikhaïl Gorbachev accède au pouvoir, l'URSS se place, avec 4,5 % des exportations mondiales, au 6e rang ; en 1991, année de sa démission, elle est tombée à la 11e place, et ne réalise plus que 2,2 % des exportations mondiales. La chute de la dernière année a été vertigineuse : – 25 % *pour les exportations*, – 42 % pour les importations.

3. La montée de la Chine et de Hongkong se poursuit. L'activité d'importation et d'exportation de Hongkong, dont on sait qu'elle est majoritairement de nature commerciale, sans valeur ajoutée manufacturière ou de service, la place désormais au 10e rang mondial. Parallèlement, la Chine arrive maintenant au 13e rang des grands pays exportateurs, devant la Corée, la Suisse et l'Espagne. Plus largement, l'Asie conserve un grand dynamisme exportateur, avec une progression de 8,5 % en volume en 1991, après 7,5 % en 1990.

4. La France maintient son 4e rang, derrière les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon. C'est un rang très honorable, surtout pour un pays par ailleurs grand exportateur de services, dans la mesure où les trois premiers pays sont nettement plus peuplés que la France, et tiennent la tête du classement depuis plus de vingt ans. C'est un rang convoité : il ne pourra être conservé que par des efforts permanents d'innovation, d'adaptation et de compétitivité.

J.- M. C.

SECTEUR • La construction de plaisance

Vents contraires

LA reprise n'est pas vraiment au rendez-vous dans la construction navale de plaisance française. Prise l'an dernier dans une véritable tempête, cette industrie comptait bien sur une amélioration de la météo dans son domaine. A la fin de 1990 et tout *au long de l'année 1991*, la crise, puis la guerre du Golfe, le ralentissement économique et l'attentisme généralisé des clients avaient littéralement sinistré les chantiers, notamment les deux grands de la profession. Beneteau avait réduit son personnel et essuyé de lourdes pertes ; Jeanneau, le plus éprouvé, devait licencier plus du tiers de ses effectifs et, devant l'ampleur de son déficit, être carrément repris par le groupe Chatellier.

*Au Salon nautique de décem*bre 1991, Annette Roux, PDG de Beneteau, estimait toutefois que *« la campagne 92 ne pourrait être pire que celle de 91 »* et tablait sur une augmentation de 5 % à 6 % d'un chiffre d'affaires amputé de 25 % à 30 % l'an dernier.

Effectivement, jusqu'au 15 mai les ventes de sa société étaient en augmentation de 4 %. Mais, depuis cette date, un net ralentissement s'est fait sentir, au point que chez Beneteau on redoute une baisse de *10 % à 15 %* cette année si le climat ne s'améliore pas. Chez Jeanneau la nouvelle direction fait état à la fin mai, d'une avance de 9 % sur les voiliers, mais d'un recul de 7 % sur les bateaux à moteur, victimes d'une concurrence américaine que favorise la baisse conti*nue du dollar*.

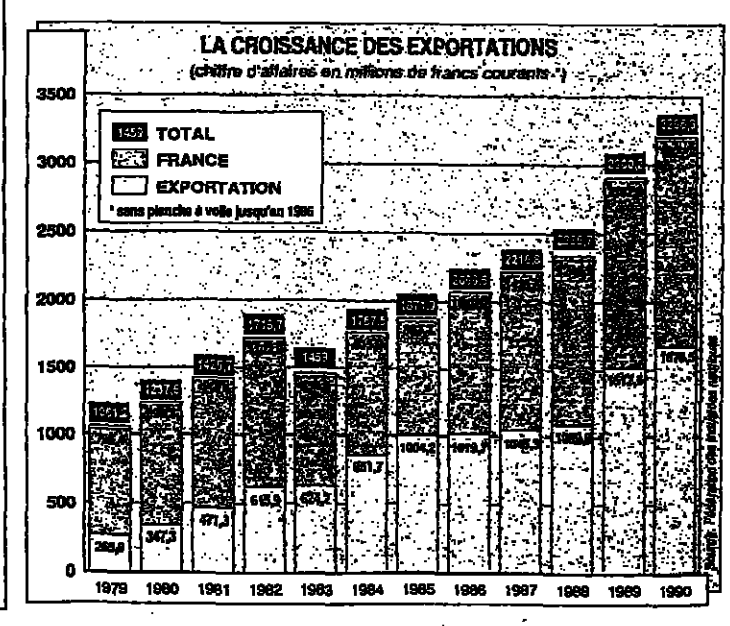
Personne n'est donc vraiment optimiste, d'autant que plusieurs facteurs aggravants viennent assombrir encore un peu le ciel. Tout d'abord, les stocks de bateaux d'occasion sont plus que jamais pléthoriques (les constructions en matière plastique sont beaucoup plus durables que celles en bois). *« Tant que l'on n'aura pas réglé le problème de l'occasion comme on l'a fait pour l'automobile, il y aura un effet négatif, on n'en sortira pas »*, affirme Alain Dutreuil, directeur général de Jeanneau. Ensuite, les établissements de crédit, rendus prudents par l'augmentation des risques et la montée des provisions, se montrent beaucoup plus restrictifs dans la délivrance des prêts aux clients.

Enfin, les ventes de bateaux dans le cadre de la loi Pons, destinée à favoriser les investissements dans les DOM-TOM en accordant des détaxations, sont presque totalement arrêtées *à l'heure actuelle* : de nouvelles dispositions en vigueur depuis le 1er janvier dernier soumettent notamment à l'agrément de l'administration fiscale les opérations d'un montant supérieur à 1 million de francs. Or le fisc ne semble pas du tout pressé d'accorder les agréments en *question*.

En fait, la construction navale de plaisance française, qui avait connu un véritable boom en 1987, 1988 et 1989, multipliant la moitié de sa production, est entrée en crise : la chute de ses ventes atteint 55 % pour les bateaux à voile et 60 % pour les bateaux à moteur. Depuis le point culminant de 1989, la dégradation du marché britannique est impressionnante, les pays scandinaves ont été gravement touchés, l'Espagne est victime de taux d'intérêt meurtriers ; seules l'Allemagne et l'Italie résistent à peu près ; aux Etats-Unis toutefois, après la récession qui a frappé la profession, une lente amélioration se dessine.

Le plus inquiétant, néanmoins, est que la construction navale de plaisance constitue un *excellent indicateur de la conjonc*ture, notamment quand elle se ralentit : lorsque le ciel se couvre, l'achat d'un bateau est le premier à être ajourné. Au printemps 1990 la chute des ventes de bateaux dans l'Europe entière avait constitué le prodrome de la crise actuelle. Or, au seuil de cet été, il semble bien que l'indicateur marque un retard après la timide reprise du premier trimestre. C'est un signe bien menaçant.

François Renard



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.

